

République du Cameroun
Paix - Travail - patrie

**Ministère des Enseignements
Secondaires**

Republic of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

**Ministry of Secondary
Education**

**Rapport d'analyse des
données statistiques
du MINESEC/
*Analysis report of
statistical data of MINESEC*
2014-2015**

Sommaire

Sommaire	
Liste des Abréviations	
Note de synthèse	
Introduction	
Chapitre1 : Demande d'Éducation	
I.1 Données générales	16
I.1.1 Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire selon le sexe --	20
I.1.2 Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire selon la région	21
I.1.3 Répartition des élèves selon l'ordre d'enseignement	22
I.2 Enseignement secondaire technique	24
I.2.1 Proportion des élèves de l'enseignement secondaire technique selon le sexe	26
I.2.2 Répartition des élèves de l'Enseignement technique et professionnel selon la région	27
I.2.3 Répartition des élèves de l'Enseignement technique et professionnel par année d'études et par cycle	28
I.2.4 Répartition des élèves de l'Enseignement technique suivant le sexe	30
I.2.5 Répartition des élèves de l'Enseignement technique commercial	32
I.2.6 Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire technique industriel	33
I.2.7 Proportion des élèves de l'Enseignement secondaire technique par ordre d'enseignement	34
I.2.8 Répartition des élèves de l'enseignement secondaire technique anglophone Public et Privé	35
I.2.9 Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Anglophone public et privé	36
I.2.10 Répartition des élèves de l'enseignement secondaire technique francophone Public	38
I.3 Enseignement secondaire général	39
I.3.1. Répartition des élèves de l'ESG selon le sexe	40
I.3.2. Répartition des élèves de l'ESG selon la région	41
I.3.3. Répartition des élèves de l'ESG par ordre d'enseignement	42
I.3.4. Enseignement secondaire général anglophone	43
I.3.5. Enseignement secondaire général francophone	47
I.3.6. Comparaison entre les séries littéraires et scientifiques	51
I.4 Enseignement secondaire normal	55
I.4.1 Enseignement Normal Général (ENIEG)	55
I.4.2 Enseignement normal technique (ENIET)	59
Chapitre 2 : Offre d'Éducation	
II.1. Les établissements scolaires	63
II.1.1 Répartition des établissements par région	64
II.1.2 Répartition des établissements par ordre d'enseignement	64
II.1.3 Répartition des établissements publics	65
II.1.4 Répartition des ENIEG et ENIET	72
II.2. Les infrastructures, commodités et ateliers	76
II.2.1 Les salles de classe dans l'Enseignement Général et Technique	76

II.2.2	Les salles de classe dans l'enseignement normal -----	80
II.2.3	Les autres locaux dans les établissements publics -----	83
II.2.4	Les commodités dans les établissements publics -----	89
II.2.5	Les ateliers dans les établissements publics -----	97
II.3.	Les personnels administratifs et enseignants -----	97
II.3.1	Le personnel administratif -----	97
II.3.2	Le personnel enseignant -----	102
II.4.	Personnels de Supervision pédagogique -----	106
Chapitre 3	: Rendement Interne	
III.1.	Taux de promotion -----	109
III.1.1.	Taux de promotion au secondaire général anglophone -----	109
III.1.2.	Taux de promotion du secondaire général francophone -----	110
III.1.3.	Taux de promotion du secondaire technique -----	111
III.2.	Taux de redoublement -----	112
III.2.1.	Taux de redoublement à l'ESG anglophone -----	112
III.2.2.	Taux de redoublement à l'ESG francophone -----	112
III.2.3.	Taux de redoublement à l'ESTP -----	114
III.3.	Proportion des redoublants -----	114
III.3.1.	Proportions des redoublants du secondaire -----	114
III.3.2.	Proportions des redoublants dans l'ESG anglophone 115	
III.3.3.	Proportions des redoublants dans l'ESG francophone 116	
III.3.4.	Proportions des redoublants dans l'ESTP -----	116
III.4.	Taux d'abandon -----	117
III.4.1.	Taux d'abandon à l'ESG anglophone -----	117
III.4.2.	Taux d'abandon dans l'ESG francophone -----	117
III.4.3.	Taux d'abandon à l'ESTP -----	117
III.5.1.	Examens organisés par la DECC -----	118
III.5.1.	Examens organisés par la DECC -----	118
III.5.2.	Examens organisés par l'OBC -----	126
III.5.3.	Examens relevant du GCE Board -----	141
III.5.	Taux de transition -----	146
III.6.	Taux brut d'admission en 1 ^{ère} Année du secondaire -----	149
III.7.	Taux d'achèvement -----	150
III.8.	Tableaux récapitulatifs des indicateurs -----	151
Chapitre 4	: Financement de l'éducation	
IV.1	Le Financement de l'Éducation -----	154
IV.2	Estimation des dépenses -----	156
Conclusion	
Références	
Liste des tableaux	
Liste des figures	

Liste des Abréviations

AFS	: Affuteur Scieur
AICB	: Aide Chimiste Biologiste
AICI	: Aide Chimiste Industrielle
APEE	: Association des Parents d'Élèves et d'Enseignants
BAC	: Baccalauréat
BCA	: Bureautique et Communication Administrative
BIL	: Bilinguisme
BUCREP	: Bureau Central de Recensement et des Études de Population
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
BEPC	: Brevet d'Études du Premier Cycle
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARR	: Carreleur
CHAR	: Charpentier
CET	: Collège d'Enseignement Technique
CG	: Comptabilité et Gestion
COOM	: Construction en Ouvrages Métalliques
DEBA	: Dessin Bâtiment
DECC	: Direction des Examens, des Concours et de la Certification
DECO	: Décoration
EBUR	: Employé de Bureau
ELECT	: Électricité
ELEQ	: Électricité d'Équipement
ELME	: Électromécanique
ELNI	: Électronique
EMAS	: Employé des Assurances
EMBA	: Employé des Banques
ENIET	: École Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ESCOM	: Employé des Services Comptables
ESF	: Économie Sociale et Familiale
ESG	: Enseignement Secondaire Général
ESTP	: Enseignement Secondaire Technique et Professionnel
ETN	: Enseignement Technique et Normal
ETP	: Enseignement Technique et Professionnel
FRCL	: Froid et Climatisation
GCE	: General Certificate of Education
GSE	: General Secondary Education

IH : Industrie d'Habillement
INFO : Informatique
INSA : Installation Sanitaire
IS : Installateur Sanitaire
IP : Inspection de Pédagogie
IPN : Inspecteur National de Pédagogie
IPR : Inspecteur Régional de Pédagogie
LALE : Lettres, Arts et Langues Étrangères
MACO : Maçonnerie
MAEL : Mécanique Automobile et Électricité
MAIN : Mécanique Automobile Injection Diesel
MARE : Mécanicien de Réparation Automobile
MEFA : Mécanique de Fabrication
MEFE : Métaux en Feuilles
MENU : Menuiserie
MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires
OBC : Office du Baccalauréat du Cameroun
PEME : Petite Mécanique
PCEG : Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général
PCET : Professeur des Collèges d'Enseignement Technique
PLEG : Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général
PLET : Professeur des Lycées d'Enseignement Technique
RECA : Réparateur de Carrosserie
RGPH : Recensement Géographique de la Population et de l'Habitat
SEBU : Secrétariat Bureautique
SEDUC : Secrétariat à l'Éducation
SEME : Secrétariat Médicale
SENAT : Secrétariat National à l'Éducation
SH : Sciences Humaines
SC : Sciences
STT : Sciences et Techniques du Tertiaire
TI : Techniques Industrielles
TPT : Technical and Professional Training
VEEM : Vendeur Électroménager
ZEP : Zone d'Éducation Prioritaire

Note de synthèse

Le présent Rapport d'analyse est une interprétation des données statistiques récoltées dans les structures centrales et déconcentrées du MINESEC au cours de l'année scolaire **2014-2015**. Il présente les différents indicateurs de l'éducation au niveau du sous-secteur des Enseignements secondaires et leur évolution au cours des dernières années. Cette interprétation des chiffres bruts s'articule autour de quatre thèmes : la demande d'éducation, l'offre d'éducation, le rendement interne et le financement de l'éducation.

Demande d'éducation

En 2015, la population scolarisable du secondaire est estimée à **3 618 103** jeunes, soit une augmentation de 2% par rapport à 2014. Cependant, les Enseignements secondaires ont accueilli, au cours de l'année scolaire 2014-2015, **2 141 077** élèves dont **2 108 279** dans l'enseignement secondaire général et technique, ce qui représente un pourcentage de **72%** de la population scolarisable. Au niveau de l'Enseignement normal, en 2014-2015, on enregistre **32 798** contre **35 585** élèves-maîtres en 2013-2014; soit une baisse de 2%.

Parmi les **2 108 279 élèves du secondaire général et technique**, on a recensé **965 980** filles contre **1 142 299** garçons, ce qui donne un indice de parité de 0,85 en faveur des garçons. La région du Nord-Ouest avec **1,05** présente l'indice de parité le plus élevé en faveur des filles alors que l'Extrême-Nord a le plus faible indice avec **0,48**.

Dans la distribution des effectifs par région dans l'enseignement secondaire général et technique, le Centre occupe la première place avec **20,97%** d'élèves ; viennent ensuite le Littoral et l'Ouest avec respectivement **17,84%** et **15,32%**. Les régions de l'Est et de l'Adamaoua affichent les effectifs les plus bas avec respectivement **3,55%** et **3,22%** de l'ensemble.

S'agissant de l'enseignement normal, sur les **32 798** élèves-maîtres, **65%** des effectifs sont des filles. On compte **28 165** élèves-maîtres dans le public et **7 420** dans le privé. On remarque par ailleurs que l'enseignement normal concentre plus d'effectifs dans les régions du Centre, de l'Extrême-Nord et de l'Ouest avec respectivement **21,60%**, **13,20%** et **13%**. La demande d'éducation dans la région du Sud-Ouest reste la moins importante avec **5,81%** d'élèves.

Offre d'éducation

Les Enseignements secondaires enregistrent, au cours de l'exercice 2014-2015, **3 786** établissements répartis de la manière suivante :

- **Par ordre d'enseignement :**
 - **2 589** établissements publics ;
 - **1 197** établissements privés.
- **Par type d'établissement :**
 - **2 467** établissements secondaires d'enseignement général(ESG) ;
 - **732** établissements secondaires d'enseignement technique et professionnel (ESTP) ;
 - **427** établissements polyvalents ;
 - **140** ENIEG ;
 - **20** ENIET ;

Personnels

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, le personnel en service dans les établissements d'enseignement secondaire et normal se répartit ainsi qu'il suit :

- **Personnels administratifs des établissements du Public** (Chefs d'établissements, Censeurs, Surveillants généraux, chefs de travaux, etc.) : **21 439 (20 794** dans l'ESG et l'ESTP, **645** dans l'ENIEG et l'ENIET).
- **Personnels enseignants** : **109 739** répartis de la manière suivante :
 - **67 946** dans le public et **41 793** dans le privé.
 - **82 080** dans l'enseignement secondaire général, **24 039** dans l'enseignement secondaire technique et professionnel, **3620** dans l'enseignement normal.

Salles de classe

On dénombre un total de **42 220** salles de classe contre **39 115** l'année précédente, soit un taux d'accroissement de **7,94%**. Elles sont réparties comme suit :

- Par ordre d'enseignement :
 - **25 828** dans le public et **16 392** dans le privé.
- Par type d'enseignement :
 - **41 078** dans l'enseignement secondaire général et technique ;
 - **1 142** dans l'enseignement normal

Ateliers

Le nombre d'ateliers dans l'Enseignement technique et professionnel était de **1 769** en 2014. En **2015**, on a enregistré **2 481** ateliers, soit un taux d'accroissement de 40%.

Rendement interne

Il repose sur les indicateurs comme *le taux de promotion, le taux de redoublement, le taux d'abandon, le taux d'achèvement, le taux de transition et les taux de réussite aux examens officiels*. Le tableau ci-dessous présente les tendances des taux de promotion et de redoublement.

Tableau 1 : Rendement interne

	<i>Taux de promotion</i>	<i>Taux de redoublement</i>
GLOBAL	81,42%	12,59%
ESG+ESTP	79,76%	10,76%
ESG Anglophone	89,19%	6,65%
ESG Francophone	74,31%	15,39%
ESTP	77,84%	10,53%

Résultats aux examens officiels

Le taux moyen de réussite aux examens officiels au cours de l'année scolaire **2014-2015** est de 44,67%. Le Brevet Professionnel Commercial avec **25,93%** présente le taux de réussite le plus faible.

Introduction

La présente édition du Rapport d'analyse des données statistiques est élaborée sur la base des données contenues dans l'annuaire statistique 2014-2015 du MINESEC. Ce Rapport d'analyse met à disposition, en les interprétant, les indicateurs de l'éducation nécessaires pour l'évaluation de l'état du système éducatif camerounais des Enseignements secondaires. De ce fait, ce document contribuera à coup sûr à l'élaboration des instruments d'orientation et d'évaluation du système éducatif à savoir :

- La Stratégie sectorielle de l'Éducation ;
- Le Rapport annuel de Performance (RAP);
- Le Programme d'Actions prioritaires (PAP)
- Le Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT)

Les documents qui ont contribué à l'élaboration de ce Rapport d'analyse proviennent de diverses administrations. Ce sont :

- le ministère des Enseignements secondaires ;
- le ministère de l'Éducation de Base ;
- le ministère des Finances ;
- Le Bureau Central de Recherche et des Études de Population ;
- L'Institut National de la Statistique.

L'organisation interne de ce document est à l'image de celle de l'annuaire statistique qui repose sur quatre parties :

- La demande d'éducation ;
- L'offre d'éducation ;
- Le rendement interne ;
- Le financement de l'éducation.

A)- Contexte d'élaboration

L'élaboration du présent rapport d'analyse a tenu compte des facteurs d'ordre institutionnels, démographiques, économiques et financiers.

1) Contexte institutionnel

Ce Rapport s'inscrit en droite ligne des directives du DSCE, document de référence du Cameroun pour toute action gouvernementale en vue de son émergence en 2035. Aussi, avec l'institution, par l'Etat, du budget-programme afin d'amener les administrations à l'utilisation optimale des ressources disponibles, devient-il indispensable de calculer et d'interpréter les principaux indicateurs qui permettront une bonne lisibilité et un meilleur

pilotage du sous-secteur des Enseignements secondaires en particulier et du système éducatif camerounais dans son ensemble.

2) Environnement démographique¹

La population du Cameroun, estimée à **22 179 707** habitants en **2015**, présente une population scolarisable aux Enseignements secondaires (12 à 18 ans) de **16,31%**. Au regard du taux de croissance de cette population estimé à **2,4%** et de l'universalisation de l'éducation de l'Enseignement primaire au Cameroun, on se doit de projeter une forte demande d'éducation d'année en année, surtout à l'entrée du premier cycle du secondaire. La maîtrise de l'accroissement des effectifs nécessite, au niveau du secondaire, des mesures supplémentaires en termes de structures d'accueil et de recrutement des enseignants en vue de l'encadrement de ces nombreux postulants.

3) Environnement économique.

De 2009 à 2012, le Budget d'Investissement Public (BIP), qui sert de base de financement à l'offre d'éducation, a connu une baisse passant de 22,716 à 12,6 milliards. A partir de 2012, on observe une amélioration annuelle de l'ordre de 28,46%, passant de 12,6 à 20,79 milliards en 2014 pour atteindre 24,5 milliards en 2015. (cf. graphique ci-après)

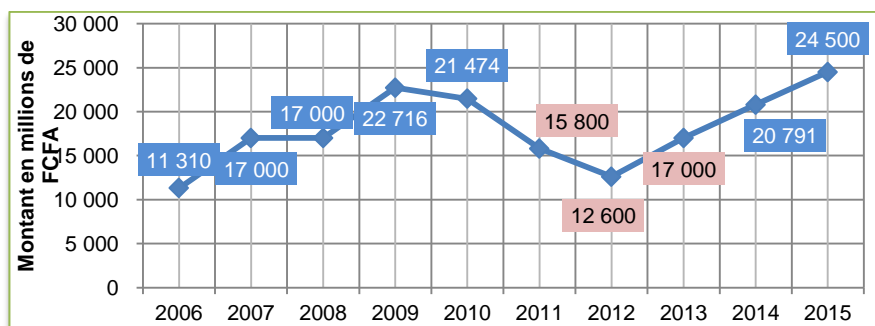


Figure 1 : Évolution du BIP au cours des dix dernières années

Source : Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2015.

Malgré la hausse du BIP, la dotation financière allouée à la mise à jour de la carte scolaire a connu une diminution de 40% en 2013.

¹Ministère des Enseignements Secondaires, Rapport d'analyse des données statistiques 2010/2011, p.16

En ce qui concerne la révision de la carte scolaire pour l'exercice 2014, on a alloué un montant de 25 millions de F CFA pour le marché dont l'évolution des procédures a connu un retard. En 2015, cette allocation était de l'ordre de 23 millions de F CFA.

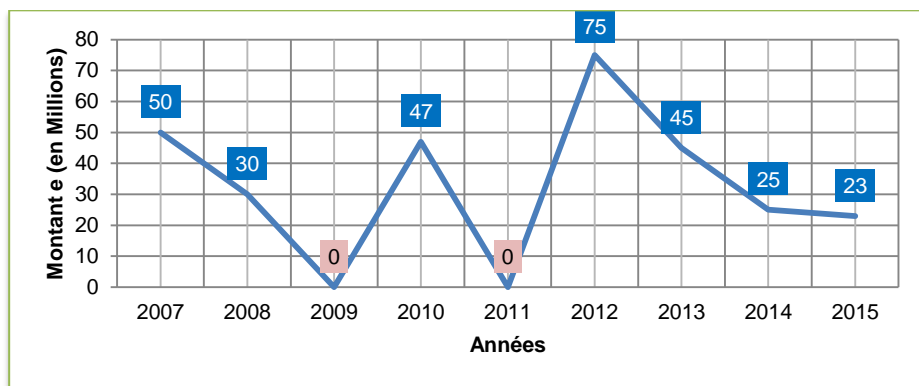


Figure 2 : Évolution du montant du budget alloué à l'élaboration de la carte scolaire au MINESEC.

B)- Rôle de la Carte scolaire

« La carte scolaire est un ensemble de techniques et procédures utilisées pour planifier les besoins futures d'une localité en matière d'éducation et les moyens à mettre en œuvre pour pourvoir à leur satisfaction »². Elle apparaît ainsi comme une vision prospective et dynamique de ce que le service éducatif envisage être dans le futur, en vue de satisfaire les exigences de la politique éducative du pays.

Le but de la carte scolaire est donc de mettre en exergue les besoins en ressources éducatives au niveau local. Cet instrument permet par ailleurs aux techniciens en planification de proposer aux décideurs une gestion rigoureuse des moyens matériels et financiers mis à leur disposition. Il vise à éviter les doubles emplois et une sous-optimalité dans la gestion des ressources. En outre, la préparation du budget nécessite une base de statistiques fiables et actualisées pour une meilleure programmation des ressources sur le territoire national (identification des zones prioritaires en matière de construction d'établissements scolaires et d'allocation d'enseignants par exemple).

²Françoise Caillods, *Carte Scolaire et micro-planification*, p. 5, 1983.

Au Ministère des Enseignements secondaires, on peut dire que la carte scolaire, par la production de l'Annuaire statistique et du Rapport d'analyse, est à mi-parcours de son élaboration. Les prochaines étapes sont : l'élaboration de la carte scolaire prospective et la proposition de réorganisation du réseau scolaire.

Chapitre1 : Demande d'Éducation

La demande d'éducation concerne l'ensemble des élèves du secondaire (Général, Technique et Professionnel) et des Écoles Normales d'Instituteurs.

I.1 Données générales

- Total général des élèves : **2 141 077** élèves
- Total des filles : **985 838** soit **46,04%** de l'effectif général
- Total des garçons : **1 155 239** garçons soit **53,96%**.

Ces apprenants sont répartis ainsi qu'il suit :

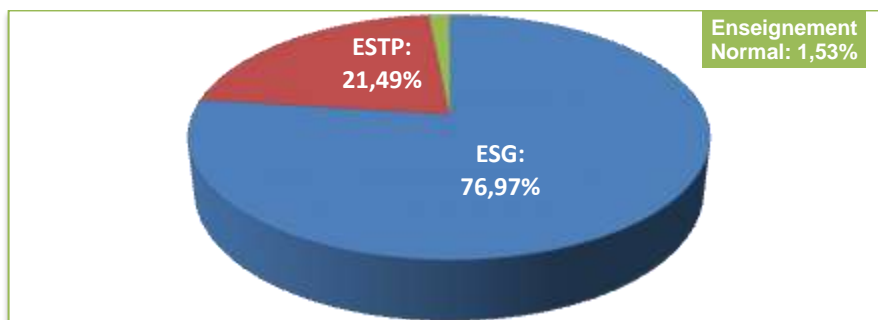


Figure 3 : Répartition des élèves par type d'enseignement.

L'ESG et l'ESTP, avec **2 108 279** élèves, affiche une proportion de **98,47%** de l'ensemble des effectifs du secondaire. En valeur absolue, ce chiffre en hausse de **108 203** élèves, vient confirmer une augmentation régulière des effectifs sur les cinq dernières années.

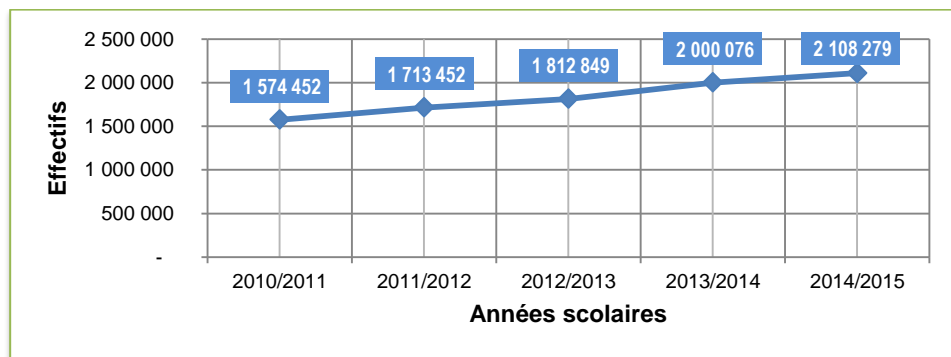


Figure 4 : Évolution des effectifs d'élèves du secondaire général et technique sur les cinq dernières années.

Cette proportion a connu une légère baisse (**0,05%**) par rapport à celle de l'année scolaire précédente qui était de **98,52%** pour **2 000 076** élèves.

La projection de la population scolarisable du secondaire (12 à 18 ans), en 2015 indique **3 618 103** jeunes. Au niveau des régions, elle se présente comme suit :

Tableau 2 : Population scolarisable du secondaire dans les régions

Régions	Population de 12 à 15 ans			Population de 16 à 18 ans			Population de 12 à 18 ans		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
Adamaoua	58 704	60 462	119 166	43 735	40 469	84 204	102 439	100 931	203 370
Centre	183 275	181 419	364 694	149 721	143 825	293 546	332 996	325 244	658 240
Est	36 484	39 314	75 798	28 372	26 112	54 484	64 856	65 426	130 282
Extrême-Nord	183 629	200 054	383 683	129 465	126 545	256 010	313 094	326 599	639 693
Littoral	139 274	136 254	275 528	118 819	112 622	231 441	258 093	248 876	506 969
Nord	106 990	114 326	221 316	84 431	74 963	159 394	191 421	189 289	380 710
Nord-Ouest	108 286	111 349	219 635	78 181	75 993	154 174	186 467	187 342	373 809
Ouest	102 763	106 591	209 354	71 237	68 193	139 430	174 000	174 784	348 784
Sud	29 986	32 934	62 920	24 457	25 316	49 773	54 443	58 250	112 693
Sud-Ouest	73 969	76 705	150 674	56 367	56 512	112 879	130 336	133 217	263 553
Cameroun	1 023 360	1 059 408	2 082 768	784 785	750 550	1 535 335	1 808 145	1 809 958	3 618 103

Source : BUCREP.

Le taux de scolarisation est la proportion des jeunes d'un âge donné scolarisée par rapport à la population totale du même âge.

Le taux brut de scolarisation (TBS)³ en 2014-2015 est de **58,27%**. L'amélioration de ce taux de **1,71** point en l'espace d'un an témoigne des efforts du Gouvernement camerounais et des partenaires sociaux de l'éducation pour satisfaire la demande d'éducation dans le secondaire en constante évolution.

Le taux brut de scolarisation dans les régions se présente comme suit :

Tableau 3 : Taux brut de scolarisation par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Ensembles (%)	Indice de parité
Adamaoua	24,81	42,15	33,41	0,59
Centre	65,11	69,27	67,17	0,94
Est	48,16	65,95	57,09	0,73
Extrême-Nord	19,29	40,13	29,93	0,48
Littoral	70,65	77,87	74,19	0,91
Nord	21,24	42,48	31,80	0,50
Nord-Ouest	64,44	61,38	62,91	1,05
Ouest	90,66	94,56	92,62	0,96
Sud	83,85	94,80	89,51	0,88
Sud-Ouest	65,62	67,94	66,80	0,97
Cameroun	53,42	63,11	58,27	0,85

³ Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

On observe sur ce tableau que la région de l'Ouest, avec 92,62% de taux de scolarisation, est la région la plus scolarisée. Les régions qui ont les taux de scolarisation les plus bas sont : l'Extrême-Nord 29,93%, le Nord 31,80%, l'Adamaoua 33,41% et l'Est 57,09%. La sous-scolarisation dans ces régions peut être due à trois facteurs principaux : les pesanteurs culturelles, l'enclavement de certaines zones, et la pauvreté des populations.

Le graphique suivant présente le taux brut de scolarisation par sexe dans les régions.

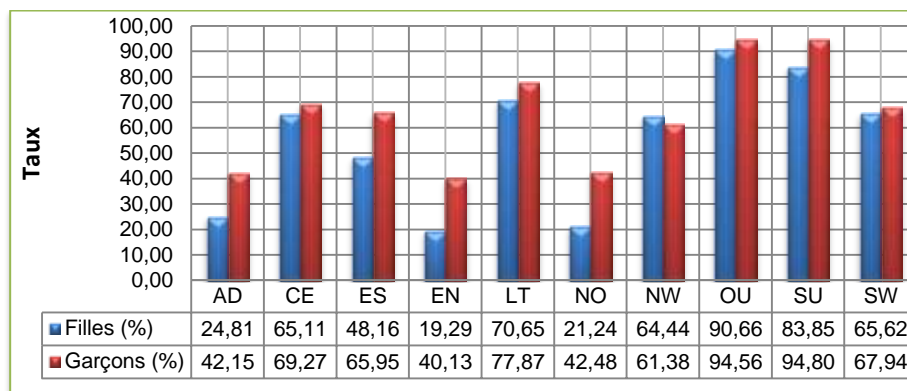


Figure 5 : Taux brut de scolarisation par région

Un léger équilibre apparaît entre le TBS des filles et des garçons dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Centre. Les régions du septentrion et de l'Est affichent encore d'écarts importants en faveur des garçons. Cela suppose la poursuite de la sensibilisation pour la scolarisation de la jeune fille dans ces régions.

Tableau 4 : Taux net de scolarisation par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Ensembles (%)	Indice de parité
Adamaoua	19,13	31,40	25,22	0,61
Centre	49,52	51,04	50,27	0,97
Est	37,36	50,06	43,74	0,75
Extrême-Nord	15,72	30,99	23,51	0,51
Littoral	52,34	55,78	54,03	0,94
Nord	16,09	32,07	24,04	0,50
Nord-Ouest	52,71	49,24	50,97	1,07
Ouest	69,19	70,03	69,61	0,99
Sud	64,39	72,13	68,39	0,89
Sud-Ouest	53,15	54,83	54,00	0,97
Cameroun	41,30	47,56	44,44	0,87

Le taux net de scolarisation (TNS) correspond au quotient de la population scolarisée ayant l'âge officiel d'une scolarisation par rapport à la population scolarisable ayant l'âge officiel requis.

Le tableau ci-dessus nous présente un taux net de scolarisation dans les Enseignements secondaires de **44,44%**. Ce taux est très faible et nécessite que les réformes envisagées dans le *Document de stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2013-2020* concernant l'axe Accès et Équité soient mises en place. La situation est davantage préoccupante dans les régions du septentrion où moins de 26 enfants sur 100 âgés entre 12 et 18 ans vont à l'école secondaire. Par contre trois régions présentent des taux nets de scolarisation acceptables. Il s'agit de l'Ouest (**69,61%**), du Sud (**68,39%**) et du Littoral (**54,03%**). Le taux net de scolarisation de la région du Sud bien qu'élevé (**68,39%**), n'apporte pas un impact considérable sur le taux national à cause de sa faible population.

La sous-scolarisation dans le septentrion peut s'expliquer par le faible taux de scolarisation des filles. Dans toutes les trois régions, il est en deçà de 20%, ce qui entraîne des indices de parités faibles. Nous avons cinq régions qui présentent des indices de parité supérieurs à 0,9. Ces sont : le Littoral, le Centre et l'Ouest qui sont par ailleurs les grands pourvoyeurs d'effectifs et les deux régions d'expression anglophones que sont le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

Le graphique suivant présente le taux net de scolarisation par sexe dans les régions.

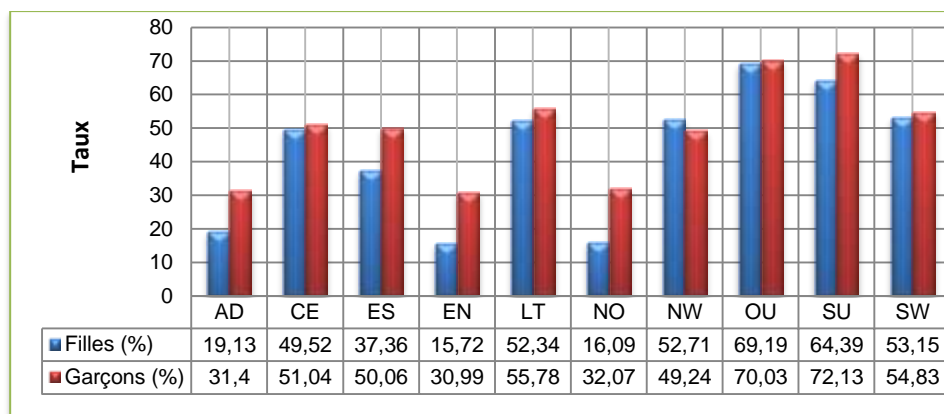


Figure 6 : Taux net de scolarisation par région

Au niveau national, la sous-scolarisation est davantage accentuée chez les filles (**41,30%**) que chez les garçons (**47,56%**). Mais l'écart entre les filles et les garçons n'est pas très grand au niveau des régions sauf dans le septentrion. Connaissant la situation d'insécurité que règne dans cette partie du pays, nous

espérons que le plan d'urgence mis en place par le Gouvernement permettra d'apporter des améliorations en termes d'accès et d'équité dans cette partie du pays.

I.1.1 Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire selon le sexe

Tableau 5 : Pourcentage des élèves du secondaire selon le sexe

Régions	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	37,40	62,60
Centre	49,04	50,96
Est	41,99	58,01
Extrême-Nord	31,55	68,45
Littoral	48,48	51,52
Nord	33,58	66,42
Nord-Ouest	51,10	48,90
Ouest	48,83	51,17
Sud	45,26	54,74
Sud-Ouest	48,59	51,41
Cameroun	45,82	54,18

On observe quelques disparités dans la répartition par sexe de la population scolaire des Enseignements secondaires : les filles représentent, pour cette année, 45,82% de l'effectif total contre 54,18% pour les garçons pour un rapport filles/garçons de 0,85. Ce qui signifie que parmi tous les élèves inscrits dans l'Enseignement secondaire, on enregistre 85 filles pour 100 garçons. Ce qui est encore loin de la parité que prévoit le Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation de (2013-2021).

On peut aussi noter que les régions du septentrion affichent les taux d'inscription des filles les plus faibles au secondaire:

- L'Extrême-Nord compte 31,55% de filles contre 68,45% de garçons, soit un rapport filles/garçons de 0,46.
- Le Nord : 33,58% de filles contre 66,42% de garçons pour un rapport filles/garçons de 0,51.
- L'Adamaoua : 37,40% de filles contre 62,60% de garçons pour un rapport filles/garçons de 0,60.

Le Nord-Ouest est la seule région où l'on enregistre plus des filles avec 51,10% et 48,90% de garçons soit un rapport filles/garçons de **1,04**.

Le graphique ci-après montre le rapport filles/garçons par région. Les régions de l'Ouest, du Centre et du Nord-Ouest ont un ratio proche de 1. La parité

recherche pourrait être facilement atteinte si des efforts supplémentaires sont consentis en faveur de la scolarisation de la fille dans ces régions.

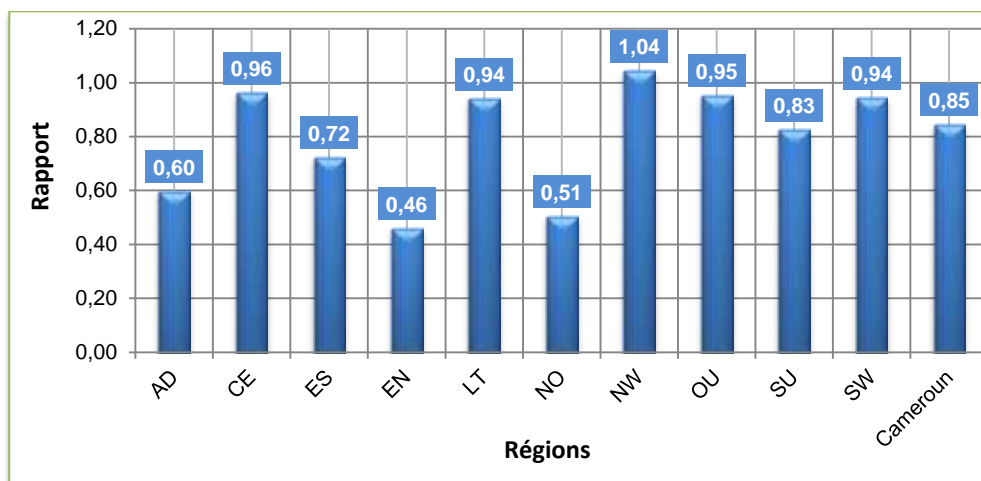


Figure 7 : Rapport filles/garçons des élèves du secondaire.

I.1.2 Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire selon la région

Tableau 6 : Proportions des élèves de chaque région par rapport à l'effectif global.

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Ensemble (%)
Adamaoua	2,63	3,72	3,22
Centre	22,45	19,72	20,97
Est	3,23	3,78	3,53
Extrême-Nord	6,25	11,48	9,08
Littoral	18,88	16,97	17,84
Nord	4,21	7,04	5,74
Nord-Ouest	12,44	10,07	11,15
Ouest	16,33	14,47	15,32
Sud	4,73	4,83	4,78
Sud-Ouest	8,85	7,92	8,35
Cameroun	100	100	100

Les **2 108 279** élèves du secondaire général et technique sont inégalement répartis dans les régions suivant le graphique ci-après.

La région du Centre apparaît en tête dans la distribution des élèves par région avec 20,97% des effectifs. Il est suivi du Littoral et de l'Ouest qui ont respectivement 17,84% et 15,32%. Trois régions ont chacune moins de 5% des effectifs. Ce sont l'Adamaoua (3,22%), l'Est (3,53%) et le Sud (4,78%).

Le graphique ci-après présente les différentes proportions dans les régions des effectifs nationaux des élèves filles et des élèves garçons.

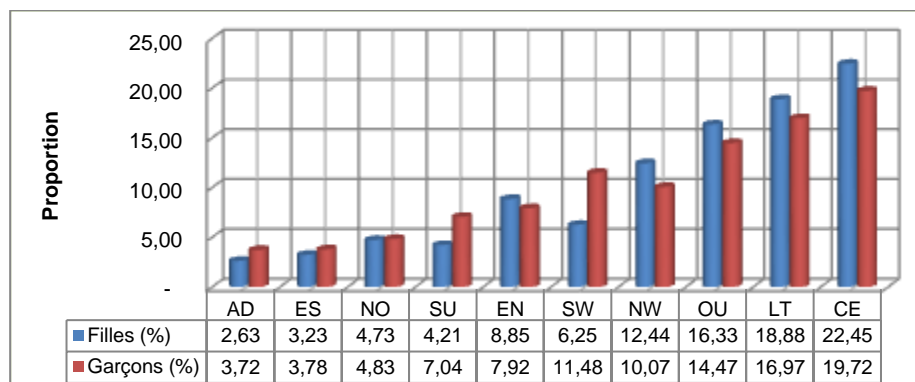


Figure 8 : Proportions des élèves inscrits du secondaire selon les régions par sexe

I.1.3 Répartition des élèves selon l'ordre d'enseignement

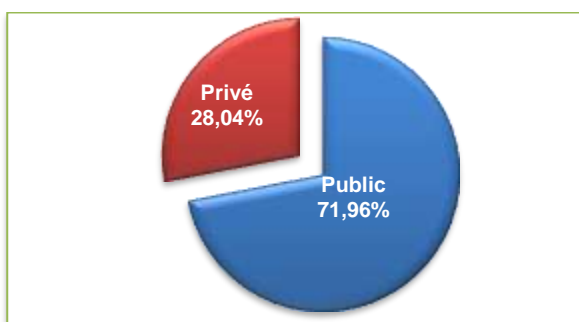


Figure 9 : Proportions d'effectifs par ordre d'enseignement

Les **2 108 279** élèves du secondaire général et technique se répartissent comme suit :

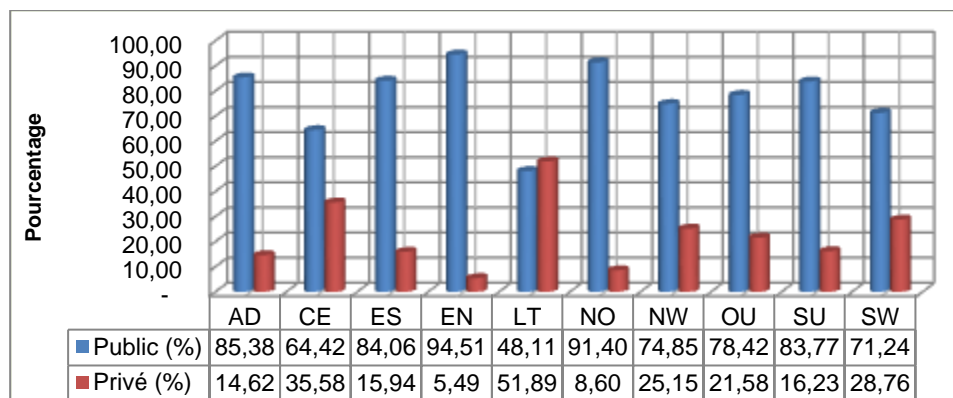
- Privé : **591 062** élèves soit **28,04%** ;
- Public : **1 517 217** élèves, soit **71,96%**.

Cette faible demande d'éducation dans le privé peut s'expliquer non seulement par la faiblesse de l'offre privée dans les zones rurales, mais aussi par la politique gouvernementale de rapprocher l'école des apprenants.

Tableau 7 : Distribution des élèves selon le sexe par ordre d'enseignement

Régions	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	82,48%	87,12%	85,38%	17,52%	12,88%	14,62%
Centre	62,09%	66,66%	64,42%	37,91%	33,34%	35,58%
Est	81,90%	85,63%	84,06%	18,10%	14,37%	15,94%
Extrême-Nord	92,84%	95,28%	94,51%	7,16%	4,72%	5,49%
Littoral	47,93%	48,28%	48,11%	52,07%	51,72%	51,89%
Nord	88,40%	92,92%	91,40%	11,60%	7,08%	8,60%
Nord-Ouest	73,12%	76,66%	74,85%	26,88%	23,34%	25,15%
Ouest	78,85%	78,02%	78,42%	21,15%	21,98%	21,58%
Sud	82,53%	84,80%	83,77%	17,47%	15,20%	16,23%
Sud-Ouest	68,13%	74,17%	71,24%	31,87%	25,83%	28,76%
Cameroun	69,23%	74,28%	71,96%	30,77%	25,72%	28,04%

Ce tableau confirme la suprématie de l'enseignement public sur l'enseignement privé dans toutes les régions, excepté la région du Littoral. Les régions de l'Extrême-Nord (5,49%) et du Nord (8,60%) des effectifs dans le privé affichent les effectifs les plus bas.

**Figure 10 : Proportions des effectifs d'élèves par ordre d'enseignement**

Le Littoral, dans ce graphique, se confirme comme la seule région où les effectifs du privé (51,89%) sont plus importants que ceux du public (48,11%). Cette situation peut largement s'expliquer par la forte offre d'éducation de cet ordre d'enseignement (58,68%) dans cette région. L'hypothèse de la corrélation entre l'importance de l'offre et les effectifs se conforte par la position en deuxième place du Centre (35,50% des effectifs et 46,01% d'établissements privés). La faible proportion des effectifs de cet ordre d'enseignement dans les régions de l'Extrême-Nord (5,49% d'effectifs et 6,49% d'établissements), du Nord (8,60% d'effectifs et 11,98% d'établissements), de l'Adamaoua (14,60% d'effectifs et 14,29% d'établissements) et de l'Est (15,90% d'effectifs et 14,20% d'établissements) peut aussi aller dans le même sens.

I.2 Enseignement secondaire technique

Aperçu

- Effectif total : **460 219** élèves dont **289 911** garçons et **170 911** filles ;
- 21 élèves sur 100 sont de l'enseignement secondaire technique et professionnel ;
- 37 filles sur 100 font l'ESTP ;
- La région du Littoral dispose du plus grand nombre d'élèves de l'ESTP (21 sur 100) ;
- L'Adamaoua avec 2,96% des élèves possède le plus petit nombre d'élèves ;
- La section commerciale représente 35, 17% ;
- 60 filles sur 100 sont de la section commerciale ;
- 28 élèves sur 100 sont de l'enseignement privé.

Comme on peut le constater sur la figure ci-dessous, les effectifs de l'Enseignement secondaire technique sont largement inférieurs à ceux de l'Enseignement secondaire général, dans l'ordre du quart. Au fait, l'ESTP ne totalise que 21,49%. On note une diminution de 0,66 points par rapport à 2014.

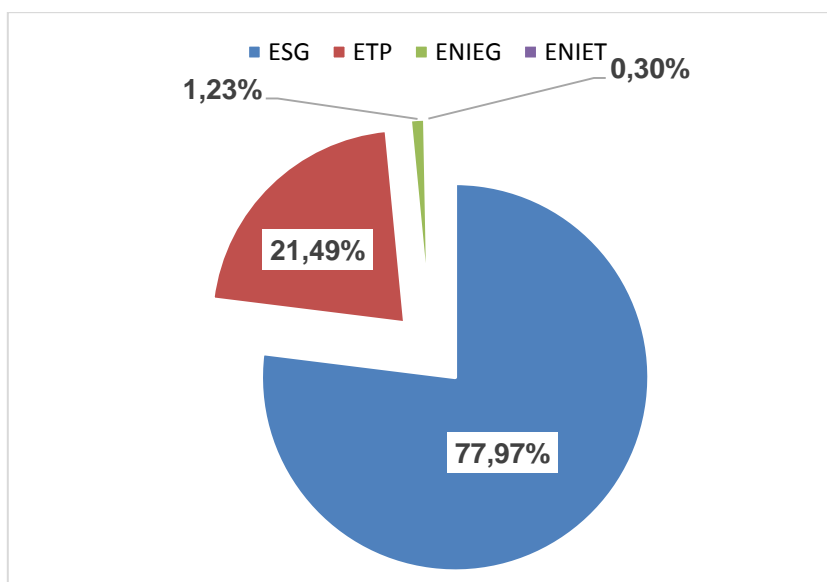


Figure 11 : *Pourcentage des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire technique et enseignement général*

Par rapport à 2014, on note une augmentation des effectifs de 16 086 élèves dans l'Enseignement secondaire technique. Cependant cette différence est en très forte diminution par rapport à celle de 2013 qui était de 60 594.

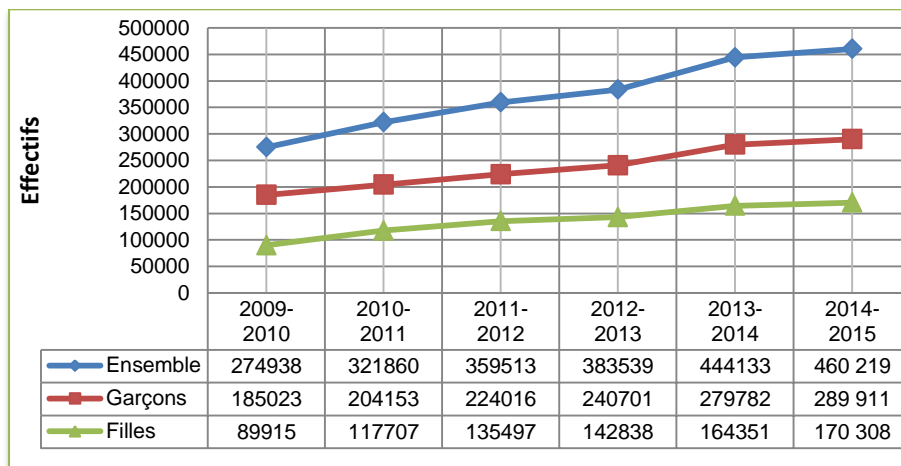


Figure 12: *Évolution des effectifs d'élèves de l'ESTP 2009 à 2015*

Le graphique ci-dessus montre qu'au cours des quatre dernières années, les effectifs de l'ESTP sont en nette et constante augmentation. Le taux

d'évolution annuel entre 2008/2009 et 2009/2010 est de 08,56%, entre 2010/2011 et 2011/2012, de 11,70%. Il est de 6,68% entre 2011/2012 et 2012/2013. Entre 2012/2013 et 2013/2014, on note une évolution de 15,80%. On note une très grande augmentation (9,12%) par rapport à l'année 2012/2013.

I.2.1 Proportion des élèves de l'enseignement secondaire technique selon le sexe

Dans l'ensemble, l'indice de parité national de 0,59 traduit le fait qu'il y ait moins de filles que de garçons dans l'ESTP. Cet indice est resté constant dans la mesure où il était le même en 2014. Les régions du Centre, du Nord, de l'Extrême-Nord, avec respectivement 0,76 ; 0,72 et 0,71 sont celles qui ont les plus grands effectifs de filles dans l'ESTP.

Tableau 8 : Répartition des effectifs des filles et de garçons de l'ESTP dans les régions et indice de parité

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
Adamaoua	35,07	64,93	0,54
Centre	43,30	56,70	0,76
Est	34,50	65,50	0,53
Extrême-Nord	41,53	58,47	0,71
Littoral	37,44	62,56	0,60
Nord	41,84	58,16	0,72
Nord-Ouest	32,04	67,96	0,47
Ouest	34,32	65,68	0,52
Sud	38,89	61,11	0,64
Sud-Ouest	26,63	73,37	0,36
Total	37,01	62,99	0,59

Avec 0,36, la région du Sud-Ouest possède deux fois moins de filles que la région du Centre. Elle est suivie du Nord-Ouest où le nombre de filles représente un pourcentage de 32 sur 100. A l'Ouest, à l'Est et dans l'Adamaoua, on note une tendance à l'équilibre entre les effectifs des filles et ceux des garçons. L'indice de parité dans ces régions tourne autour de 0,5.

I.2.2 Répartition des élèves de l'Enseignement technique et professionnel selon la région

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, la région du Centre est créditée du plus grand nombre de filles dans cet ordre d'enseignement. Comme en 2013/2014, elle connaît une augmentation de l'effectif de filles de 0,36 point, passant de 22,05% à 22,41%. La région du Littoral classée en deuxième position connaît une baisse de 0,66 points tandis que la troisième au classement, la région de l'Ouest connaît, elle, une augmentation de 0,23 point. Pour ce qui est des effectifs des garçons, ce sont encore ces mêmes régions qui enregistrent les plus grands effectifs : le Littoral avec 20,55% (21,13% en 2014, 19,93% en 2013); l'Ouest avec 17,37% (16,87% en 2014 et 16,22% en 2013) et le Centre avec 17,24% (16,54% en 2014 et 17,77% en 2013).

Tableau 9 : Répartition nationale des élèves de l'ESTP par sexe selon la région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	2,80	3,05	2,96
Centre	22,41	17,24	19,15
Est	4,07	4,54	4,36
Extrême-Nord	4,99	4,12	4,44
Littoral	20,93	20,55	20,69
Nord	6,33	5,17	5,60
Nord-Ouest	10,01	12,47	11,56
Ouest	15,46	17,37	16,66
Sud	8,00	7,39	7,61
Sud-Ouest	5,01	8,11	6,96
National	100,00	100,00	100,00

Avec un pourcentage de 20,69% contre 21,30% en 2014 ; 20,65% en 2013 et 19,92% en 2012, le Littoral occupe la tête du classement dans la répartition des effectifs d'élèves de l'ESTP. Tout comme en 2014, le Centre le suit avec 19,15% contre 18,58% en 2014 et 19,24% en 2013 et 19,07% en 2012. La troisième est la région de l'Ouest (16,66%). Les régions de L'Adamaoua (2,96%), de l'Est (4,36%), de l'Extrême-Nord (4,44%) sont, comme les années antérieures, celles dans lesquelles l'enseignement secondaire technique est le moins représenté.

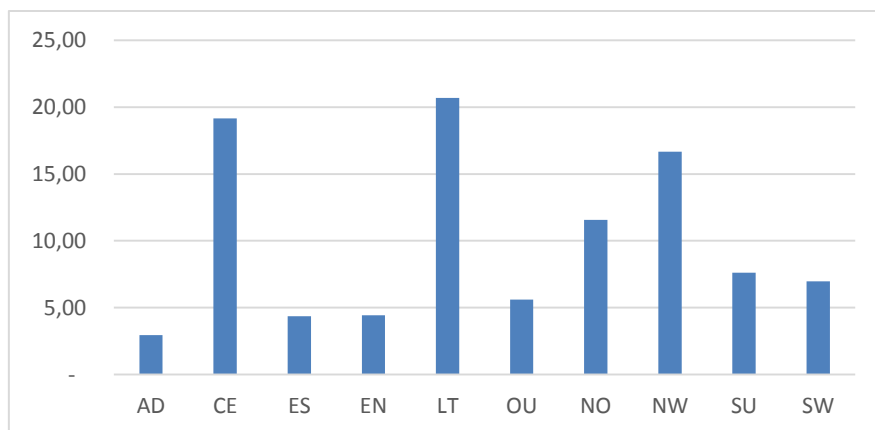


Figure 13: Répartition nationale des proportions des élèves de l'ESTP selon la région

1.2.3 Répartition des élèves de l'Enseignement technique et professionnel par année d'études et par cycle

Le tableau ci-dessous montre une répartition des filles qui se situe entre 35% et 42%. La classe de terminale avec 42,17% en 2015 contre 41,21% de filles en 2014 est celle qui concentre le gros des effectifs. Les classes de deuxième année et de quatrième année avec 0,55 comme indice de parité sont celles qui comptent le moins de filles.

Tableau 10: Répartition des élèves de l'ESTP par année d'études et par cycle.

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
1 ^{ère} Année	37,02	62,98	0,59
2 ^{ème} Anné	35,53	64,47	0,55
3 ^{ème} Année	36,18	63,82	0,57
4 ^{ème} Année	35,41	64,59	0,55
Cycle 1	36,10	63,90	0,56
2 ^{nde} T	38,40	61,60	0,62
1 ^{ère} T	37,10	62,90	0,59
Tle T	42,17	57,83	0,73
Cycle 2	38,82	61,18	0,63
Total	37,01	62,99	0,59

La classe de Terminale présente le plus grand indice de parité 0,73, ce qui signifie qu'il y a plus de filles dans cette classe que dans toutes les autres années d'études. Mais, contrairement à l'année dernière, il est en hausse de 0,3 points.

La répartition des effectifs par cycle, tel qu'il apparaît sur le graphique ci-dessous montre qu'en 2015 le pourcentage des filles du second cycle connaît une baisse de 0,12 points par rapport à l'année 2014 (38,95% en 2014). Chez les garçons, on note, comme en 2014, que les proportions sont plus élevées au second qu'au premier cycle.

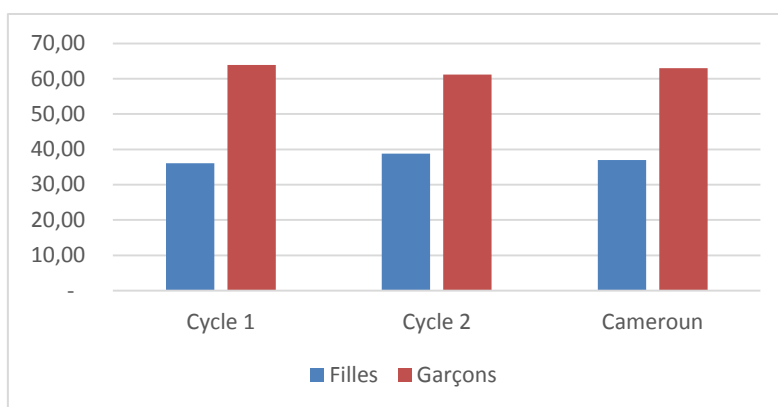


Figure 14 : Répartition des élèves de l'ESTP par sexe et cycle dans l'Enseignement technique

L'ESTP a deux sections : la section industrielle et la section commerciale. La figure ci-dessous montre la répartition des 460 219 élèves dans ces deux sections : En 2015, la section industrielle représente 64,83% contre 65,35% en 2014 et 66,39% en 2013. Quant à la section commerciale, elle représente 35,17% des effectifs en 2015 alors que ce taux était de 33,61% en 2013 et de 34,65% en 2014.

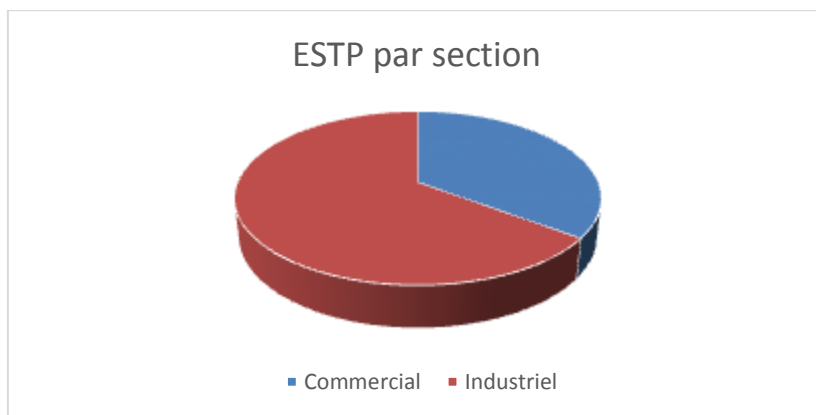


Figure 15: Répartition des élèves de l'ESTP par section

I.2.4 Répartition des élèves de l'Enseignement technique suivant le sexe

Les filles de l'ESTP choisissent, pour la plupart, la section commerciale. Sur le plan national, elles y sont inscrites à hauteur de 60,10% en 2015 contre 59,07% en 2014 et 57,70% en 2013. Leur concentration est plus forte au second cycle : 64,98% contre 63,64% en 2014 et 61,69% en 2013. Au premier cycle, le pourcentage est en hausse de 0,79 points. En 2014, ce pourcentage était de 56,68% contre 55,55% en 2013 au premier cycle.

Quant aux garçons de l'ESTP, ils sont moins nombreux qu'en 2013. Ils représentent 79,47% en 2015. En 2014 ils représentaient 79,78% en 2014 contre 80,68% en 2013 dans la section industrielle par rapport à la section commerciale où il ne représente que 20,53% en 2015, 20,22% des effectifs en 2014 et 19,37% en 2013.

Tableau 11: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire technique par sexe selon les sections et années d'études

Année d'étude	Filles (%)		Garçons (%)	
	Commercial	Industriel	Commercial	Industriel
1 ^{ère} Année	51,84	48,16	19,06	80,94
2 ^{ème} Année	60,72	39,28	15,77	84,23
3 ^{ème} Année	60,67	39,33	17,46	82,54

Année d'étude	Filles (%)		Garçons (%)	
	Commercial	Industriel	Commercial	Industriel
4 ^{ème} Année	58,93	41,07	17,48	82,52
Cycle 1	57,47	42,53	17,54	82,46
2 ^{nde}	60,89	39,11	22,16	77,84
1 ^{ère} T	65,80	34,20	24,88	75,12
Terminale T	68,71	31,29	36,56	63,44
Cycle 2	64,98	35,02	26,76	73,24
National	60,10	39,90	20,53	79,47

La région du Nord avec 76,07% de filles dans l'ESTP commercial est celle qui compte le plus de filles. Elle devance les régions du Sud-Ouest (74,34%) et de l'Adamaoua (72,66%). La région du Centre est celle où l'on tend vers un équilibre entre les filles (48,80%) dans la section commerciale et la section industrielle (51,20%).

Les régions du Sud (87,79%) et Ouest (86,08%) sont les régions ayant les plus grandes proportions de garçons dans la section industrielle de l'enseignement technique.

Tableau 12: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire technique par genre selon les sections

Régions	Filles (%)		Garçons (%)	
	Commercial	Industriel	Commercial	Industriel
Adamaoua	72,66	27,34	27,32	72,68
Centre	48,80	51,20	19,22	80,78
Est	65,06	34,94	24,35	75,65
Extrême-Nord	53,71	46,29	16,99	83,01
Littoral	61,75	38,25	25,80	74,20
Nord	76,07	23,93	21,07	78,93
Nord-Ouest	70,21	29,79	24,68	75,32
Ouest	53,28	46,72	13,92	86,08
Sud	63,46	36,54	12,21	87,79
Sud-Ouest	74,34	25,66	22,03	77,97
Total	60,10	39,90	20,53	79,47

I.2.5 Répartition des élèves de l'Enseignement technique commercial

La section commerciale compte 161 859 élèves en 2015 (dont 63,24% de filles et 36,76% de garçons en 2014), contre 153 653 élèves en 2014 et 128 924 élèves en 2013. Le premier cycle avec 64,93 % compte plus de filles que de garçons (35,07%).

Tableau 13: Répartition des élèves de la section commerciale par année d'études

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
1 ^{ère} Année	61,52	38,48	1,60
2 ^{ème} Année	67,98	32,02	2,12
3 ^{ème} Année	66,34	33,66	1,97
4 ^{ème} Année	64,90	35,10	1,85
Cycle 1	64,93	35,07	1,85
2 ^{nde} T	63,14	36,86	1,71
1 ^{ère} T	60,93	39,07	1,56
Terminale T	57,81	42,19	1,37
Cycle 2	60,64	39,36	1,54
Ensemble	63,24	36,76	1,72

Dans l'ensemble, l'indice de parité ici est supérieur à 1 et est plus accentué au premier cycle où il est de 1,85 contre 1,81 en 2014 et 1,9 en 2013. Au second cycle, il est de 1,54 en 2015 contre 1,57 en 2014 et 1,60 en 2013.

En prenant en compte les années d'études, cet indice de parité est au-dessus de 2 en 2^e année et demeure, tout comme en 2013/2014, supérieur à 2.

Avec un indice de parité supérieur à 1 dans le tableau ci-dessous, on peut constater que les filles sont plus nombreuses que les garçons dans la section commerciale. Cette domination des filles est plus importante dans le Sud où l'indice de parité est de 3,31 en 2015, le même qu'en 2014.

Tableau 14: Répartition des élèves de la section commerciale par région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
Adamaoua	58,96	41,04	1,44
Centre	65,97	34,03	1,94
Est	58,46	41,54	1,41
Extrême-Nord	69,19	30,81	2,25
Littoral	58,89	41,11	1,43
Nord	72,20	27,80	2,60
Nord-Ouest	57,29	42,71	1,34
Ouest	66,66	33,34	2,00
Sud	76,79	23,21	3,31
Sud-Ouest	55,04	44,96	1,22
Total	63,24	36,76	1,72

I.2.6 Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire technique industriel

Contrairement à la section commerciale, on note un effectif plus important de garçons dans l'enseignement secondaire technique industriel, soit 77,22% en 2015 (contre 76,84% de garçons en 2014 et 76,27% en 2013). Le pourcentage de filles est de 22,78% en 2015 (contre 23,16% de filles en 2014). Les classes de 1^{ère} année et de Terminale, avec un indice de parité de 0,35 et 0,36 respectivement, sont celles qui comptent le plus de garçons. Au niveau des deux cycles, on note de manière générale que l'effectif des garçons est le triple de celui des filles. Comme en 2014 aucune année d'études n'a un indice de parité qui atteint 0,40.

Tableau 15: Répartition des élèves de l'enseignement technique industriel par année d'étude

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
1 ^{ère} Année	25,91	74,09	0,35
2 ^{ème} Année	20,44	79,56	0,26
3 ^{ème} Année	21,27	78,73	0,27
4 ^{ème} Année	21,44	78,56	0,27
Cycle 1	22,56	77,44	0,29
2 ^{nde} T	23,85	76,15	0,31

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
1 ^{ère} T	21,17	78,83	0,27
Terminale T	26,45	73,55	0,36
Cycle 2	23,28	76,72	0,30
Total	22,78	77,22	0,29

Dans l'enseignement secondaire technique industriel, les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Adamaoua, avec un indice de parité égale à 0,12 ; 0,19 et 0,20 respectivement, ont des effectifs de filles au moins quatre fois inférieurs à ceux des garçons.

Tableau 16 : Répartition des élèves de l'enseignement technique industriel par région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
Adamaoua	16,88	83,12	0,20
Centre	32,62	67,38	0,48
Est	19,57	80,43	0,24
Extrême-Nord	28,37	71,63	0,40
Littoral	23,58	76,42	0,31
Nord	17,91	82,09	0,22
Nord-Ouest	15,72	84,28	0,19
Ouest	22,10	77,90	0,28
Sud	20,94	79,06	0,26
Sud-Ouest	10,67	89,33	0,12
National	22,78	77,22	0,29

I.2.7 Proportion des élèves de l'Enseignement secondaire technique par ordre d'enseignement

La répartition des **460 219** élèves de l'ESTP contre (444 133 en 2014 et 383 539 en 2013) présente un pourcentage de **71,53%** contre (71,61% en 2014 et 73,38% en 2013) dans le public et **28,47%** dans le privé contre (28,39% en 2014 et 26,62% en 2013).

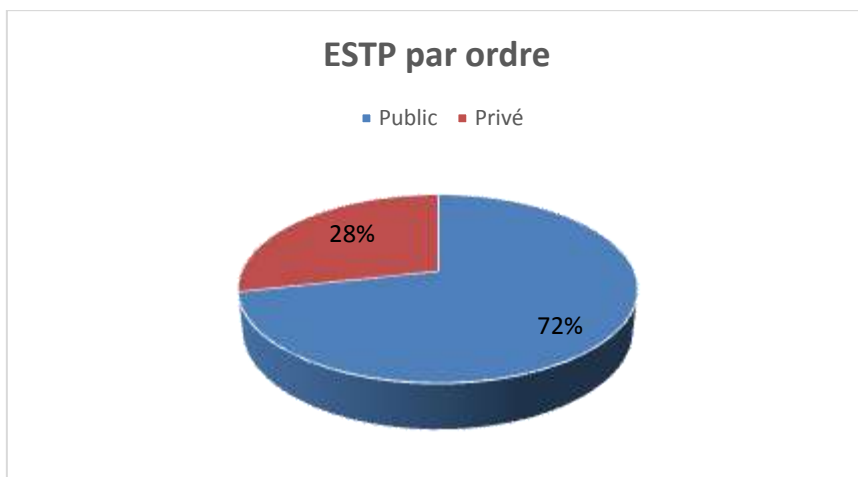


Figure 16: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire technique suivant l'ordre

I.2.8 Répartition des élèves de l'enseignement secondaire technique anglophone Public et Privé

Les effectifs de l'ESTP anglophone se répartissent de la manière suivante : 69,52% de garçons en 2015 contre 70,68% de garçons en 2014 et 70,44% en 2013 et 30,48% de filles en 2015 contre 29,32% de filles en 2014 et 29,56% en 2013. On note ainsi une augmentation des effectifs de filles de l'ESTP anglophone, ce qui traduit une diminution des effectifs de garçons au cours de cette année. Ce qui n'était pas le cas au cours de l'année 2014.

Avec un indice de parité de 1,60 en 2015 contre 1,54 en 2014 et 1,78 en 2013 la région du Centre enregistre la meilleure proportion de filles de cet ordre d'enseignement. Les régions du Sud-Ouest et du Littoral présentent quant à elles les proportions de filles les plus faibles.

Tableau 17 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Anglophone Public et privé par régions suivant le genre

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
Adamaoua			
Centre	61,59	38,41	1,60
Est			

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
Extrême-Nord			
Littoral	28,84	71,16	0,41
Nord			
Nord-Ouest	32,04	67,96	0,47
Ouest			
Sud			
Sud-Ouest	26,63	73,37	0,36
National	30,48	69,52	0,44

Dans presque toutes les années d'études de l'ESTP anglophone, le nombre de filles est deux fois inférieur à celui des garçons car, dans presque l'ensemble, l'indice de parité est inférieur à 0,5. On retrouve le plus de garçons en 1^{ère} T que dans toutes les autres spécialités.

Tableau 18 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Anglophone Public et privé par années d'étude suivant le genre

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
1 ^{ère} Année T	29,24	70,76	0,41
2 ^{ème} Année T	29,32	70,68	0,41
3 ^{ème} Année T	31,86	68,14	0,47
4 ^{ème} Année T	29,68	70,32	0,42
Cycle 1	29,98	70,02	0,43
2 ^{nde} T	34,84	65,16	0,53
1 ^{ère} T	26,40	73,60	0,36
Terminale T	31,63	68,37	0,46
Cycle 2	31,65	68,35	0,46
Total	30,48	69,52	0,44

I.2.9 Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Anglophone public et privé

L'ESTP anglophone public n'est présente que dans les deux régions anglophones (Nord-Ouest et Sud-Ouest). Le Centre et le Littoral sont les seules régions francophones où l'on note une offre dans cet ordre d'enseignement qui répond à une demande effective.

Dans le public, la part des filles dans les deux régions reste largement inférieure à celle des garçons. On note que les filles, comme en 2014 et en 2013, y sont moins représentées avec un pourcentage inférieur à 30%.

Dans le privé on retrouve les élèves de l'ESTP dans quatre régions : le Centre, le Littoral, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Les effectifs des filles de la région du Centre sont par ailleurs supérieurs à ceux des garçons.

Tableau 19 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Anglophone Public et privé par région suivant le genre

Régions	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité	Filles (%)	Garçons(%)	Indice de parité
Adamaoua						
Centre				61,59	38,41	1,60
Est						
Extrême-Nord						
Littoral				28,84	71,16	0,41
Nord						
Nord-Ouest	28,26	71,74	0,39	47,13	52,87	0,89
Ouest						
Sud						
Sud-Ouest	21,94	78,06	0,28	45,69	54,31	0,84
National	25,88	74,12	0,35	40,87	59,13	0,69

De manière générale, dans le public, les filles sont moins nombreuses à l'ESTP que les garçons. L'indice de parité est inférieur à 0,5. Ce chiffre se traduit de la manière suivante : sur 100 élèves, moins de la moitié sont des filles. Dans le privé, on a environ deux fois plus de filles que dans le public.

Tableau 20 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Anglophone Public par années d'études suivant le genre

Années d'études	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
1 ^{ère} Année T	25,21	74,79	0,34	44,03	55,97	0,79
2 ^{ème} Année T	24,44	75,56	0,32	47,09	52,91	0,89
3 ^{ème} Année T	27,02	72,98	0,37	45,81	54,19	0,85
4 ^{ème} Année T	26,81	73,19	0,37	36,26	63,74	0,57

Années d'études	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
Cycle 1	25,77	74,23	0,35	42,89	57,11	0,75
2 ^{nde} T	22,92	77,08	0,30	50,91	49,09	1,04
1 ^{ère} T	27,35	72,65	0,38	24,93	75,07	0,33
Terminale T	33,29	66,71	0,50	30,35	69,65	0,44
Cycle 2	26,22	73,78	0,36	38,33	61,67	0,62
Total	25,88	74,12	0,35	40,87	59,13	0,69

I.2.10 Répartition des élèves de l'enseignement secondaire technique francophone Public

Sur le plan national avec une moyenne d'environ 37 filles sur 100 dans l'ESTP francophone, la tendance est la même que celle de 2014.

Dans l'ESTP public francophone, le Nord et l'Extrême-Nord, avec une moyenne de 42 filles sur 100 sont les régions qui comptent le plus de filles. C'est le même constat dans le privé où les régions du Nord et du Centre, avec respectivement 55,19% (55,19% en 2014) et 51,89% (52,77% en 2014) de filles, ont les plus grands effectifs. La région de l'Extrême-Nord, avec moins de 5% d'élèves dans l'ESTP privé, représente les effectifs les plus faibles.

Les régions anglophones ne comptent pas d'élèves francophones de l'ESTP.

Tableau 21 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Francophone Public par régions suivant le genre

Régions	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
Adamaoua	34,77	65,23	0,53	41,50	58,50	0,71
Centre	39,05	60,95	0,64	51,89	48,11	1,08
Est	35,53	64,47	0,55	22,98	77,02	0,30
Extrême-Nord	42,42	57,58	0,74	3,62	96,38	0,04
Littoral	33,56	66,44	0,51	43,03	56,97	0,76
Nord	41,76	58,24	0,72	55,19	44,81	1,23
Nord-Ouest						
Ouest	33,91	66,09	0,51	35,43	64,57	0,55
Sud	37,16	62,84	0,59	46,44	53,56	0,87
Sud-Ouest						
National	36,98	63,02	0,59	43,44	56,56	0,77

La répartition par cycle des élèves de l'ESTP francophone public montre un indice de parité compris entre 0,5 et 0,7. C'est dire qu'aussi bien dans le public que dans le privé, sur le plan national, le nombre de garçons est supérieur à celui des filles. Cependant dans l'ESTP francophone privé, on note au niveau de la Terminale un indice de 1,08 en 2015 (1,10 en 2014) qui traduit le faible effectif des garçons par rapport à celui des filles.

Tableau 22 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Francophone Public par années d'études suivant le genre

Années d'études	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité	Filles (%)	Garçons (%)	Indice de parité
1 ^{ère} Année T	38,70	61,30	0,63	40,37	59,63	0,68
2 ^{ème} Année T	36,37	63,63	0,57	42,18	57,82	0,73
3 ^{ème} Année T	36,82	63,18	0,58	40,58	59,42	0,68
4 ^{ème} Année T	36,36	63,64	0,57	38,80	61,20	0,63
Cycle 1	37,23	62,77	0,59	40,30	59,70	0,68
2 ^{nde} T	36,23	63,77	0,57	46,03	53,97	0,85
1 ^{ère} T	35,72	64,28	0,56	43,00	57,00	0,75
Terminale T	37,61	62,39	0,60	51,84	48,16	1,08
Cycle 2	36,32	63,68	0,57	46,40	53,60	0,87
Total	36,98	63,02	0,59	43,44	56,56	0,77

I.3 Enseignement secondaire général

Au courant de l'année scolaire 2014-2015, **1 648 060** élèves se sont inscrits à l'ESG, ce qui représente une proportion de **76,97%** de l'effectif global du secondaire. Le graphique ci-dessous montre que le nombre d'élèves est en augmentation constante depuis plusieurs années. Le taux d'augmentation entre 2013-2014 et 2014-2015 est de 05,92% sur l'ensemble ; soit 06,18% chez les filles et 05,68% chez les garçons. De 2010/2011 à 2014-2015, le taux moyen annuel d'évolution est de 05,64% pour les filles, 05,85% pour les garçons et 05,45% pour l'ensemble.

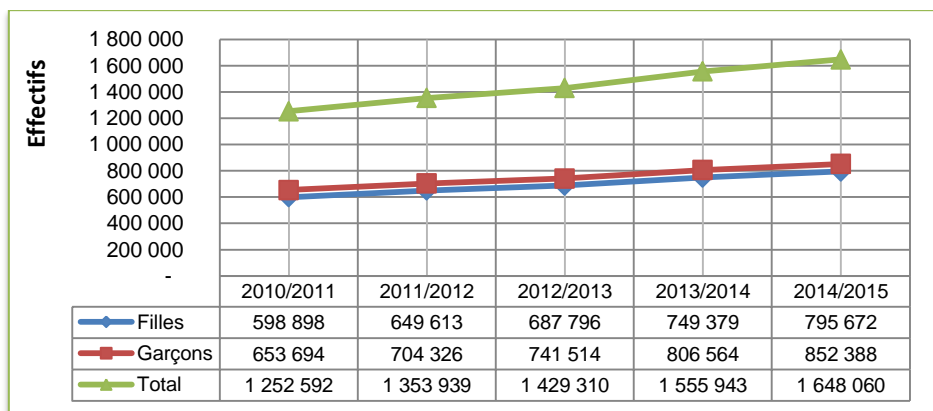


Figure 17 : Évolution des élèves du secondaire général suivant l'année et le sexe sur les cinq dernières années.

La répartition des effectifs de l'ESG par sous-système montre que les Francophones sont plus nombreux avec 74,41% des effectifs contre 25,59% pour les Anglophones. Par rapport à l'année précédente, on constate une évolution de 0,34% de la proportion des élèves du sous-système anglophone. On peut ainsi déduire que de plus en plus de parents francophones scolarisent leurs enfants dans le sous-système anglophone.

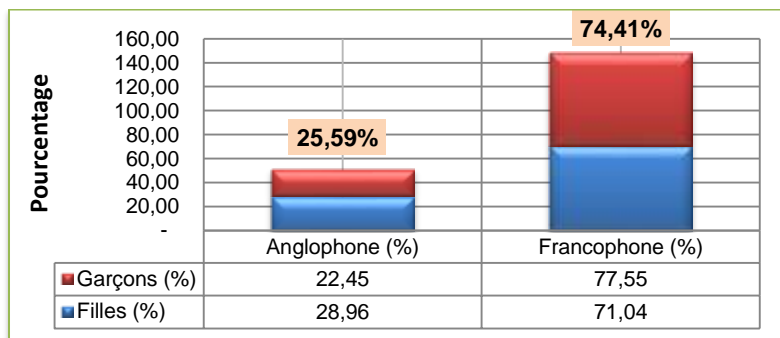


Figure 18 : Proportions des élèves de l'ESG par sous-système

I.3.1. Répartition des élèves de l'ESG selon le sexe

On enregistre plus de garçons 51,72% que de filles 48,28% à l'ESG. Le rapport filles/garçons qui est de 0,93 est resté statique par rapport à celui de l'année précédente. Mais au niveau des régions, il apparaît que dans l'Extrême-Nord et le Nord, les effectifs des garçons sont supérieurs à ceux des filles. En effet, le rapport filles/garçons est de 0,44 dans l'Extrême-Nord et 0,46 dans le Nord. Ces chiffres nous permettent de conclure à la sous-scolarisation de la fille dans ces régions. Dans les régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest,

du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, les rapports filles/garçons sont respectivement de 1,02 ; 1,09 ; 1,14 ; 1,15 et 1,31, des chiffres qui indiquent la forte scolarisation de la fille dans ces régions.

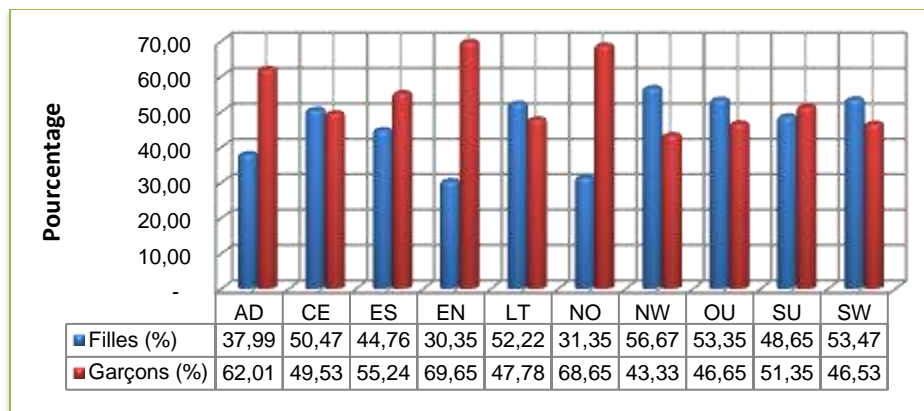


Figure 19 : Proportions par région des élèves du secondaire général suivant le sexe

I.3.2. Répartition des élèves de l'ESG selon la région

Tableau 23: Proportions des élèves du secondaire général par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	2,59	3,95	3,30
Centre	22,45	20,57	21,48
Est	3,05	3,52	3,29
Extrême-Nord	6,52	13,98	10,38
Littoral	18,44	15,75	17,04
Nord	3,75	7,67	5,78
Nord-Ouest	12,96	9,25	11,04
Ouest	16,52	13,48	14,95
Sud	4,03	3,97	3,99
Sud-Ouest	9,68	7,86	8,74
Cameroun	100,00	100,00	100,00

Le tableau ci-haut montre que le Centre, avec 21,48% de l'effectif total, est la région qui enregistre le plus d'élèves de l'ESG. Le Littoral, avec 17,04% et l'Ouest avec 14,95%, sont classées en deuxième et troisième position respectivement. Au bas de l'échelle se trouvent trois régions : l'Est (3,29%), l'Adamaoua (3,30%) et le Sud (3,99%).

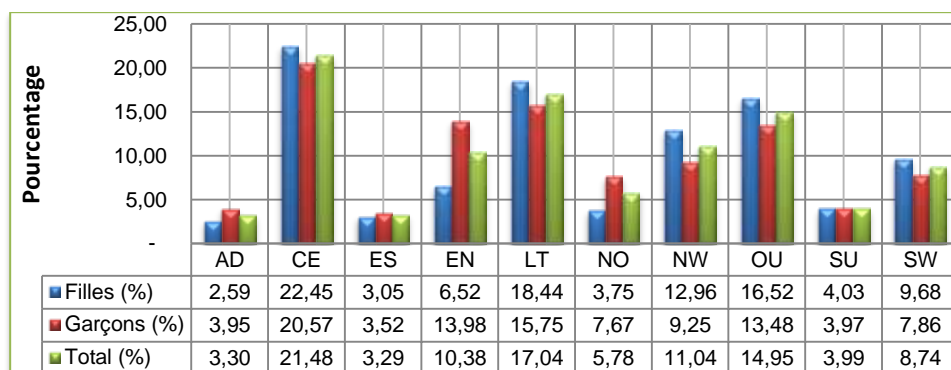


Figure 20 : Proportions des élèves du secondaire général par région

On peut observer sur l'histogramme ci-dessus une inégale répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général suivant les régions. Par exemple, entre l'Est et le Centre il y a un gap de 18,19%.

I.3.3. Répartition des élèves de l'ESG par ordre d'enseignement

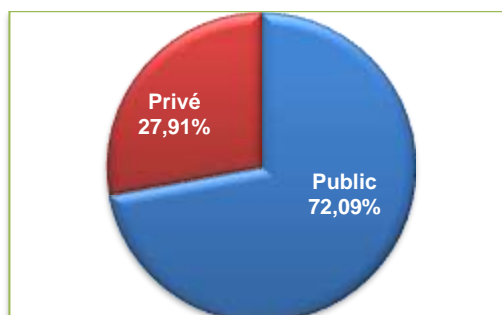


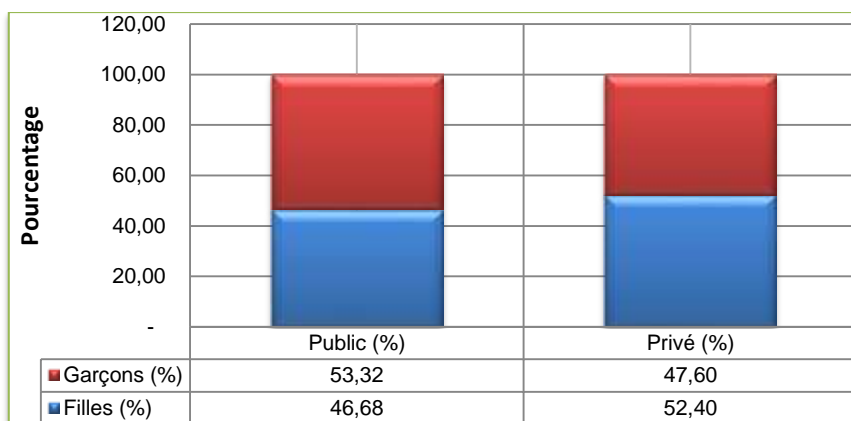
Figure 21 : Proportion des effectifs ESG selon l'ordre d'enseignement

Les effectifs de l'ESG représentent 72,09% dans le public et 27,91% dans le privé. Ce grand déséquilibre entre le public et le privé se note dans toutes les régions, à l'exception du Littoral où on observe un rapprochement entre les effectifs du privé (49,55%) et du public (50,45%). Les effectifs les plus faibles se rencontrent dans les régions de l'Extrême-Nord (5,87%) et du Nord (10,76%).

Tableau 24 : Proportions par région des élèves du secondaire général suivant l'ordre et le sexe

Régions	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	79,63	84,78	82,83	20,37	15,22	17,17
Centre	62,14	64,66	63,39	37,86	35,34	36,61
Est	78,29	83,55	81,19	21,71	16,45	18,81
Extrême-Nord	91,70	95,19	94,13	8,30	4,81	5,87
Littoral	50,60	50,29	50,45	49,40	49,71	49,55
Nord	84,50	91,40	89,24	15,50	8,60	10,76
Nord-Ouest	73,54	73,10	73,35	26,46	26,90	26,65
Ouest	80,26	80,16	80,21	19,74	19,84	19,79
Sud	84,56	85,50	85,04	15,44	14,50	14,96
Sud-Ouest	68,35	70,22	69,22	31,65	29,78	30,78
National	69,70	74,31	72,09	30,30	25,69	27,91

Il n'y a pas de grand déséquilibre entre les filles et les garçons tant dans le public que dans le privé. Cependant, alors que les garçons (53,32%) sont majoritaires dans le public, ce sont les filles (52,40%) qui le sont dans le privé.

**Figure 22** : Proportions des élèves du secondaire général suivant l'ordre

1.3.4. Enseignement secondaire général anglophone

1.3.4.a Répartition des élèves de l'ESG anglophone selon le sexe

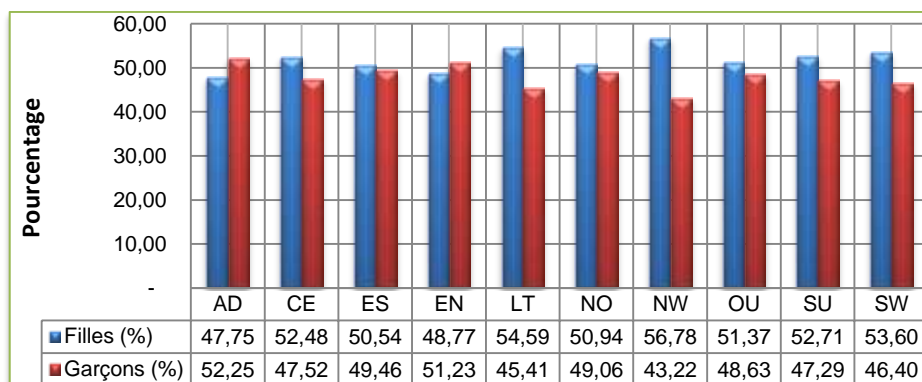
Les effectifs de l'ESG anglophone représentent 25,59% des effectifs de l'ESG. Le tableau ci-dessous montre la répartition de ces effectifs par région et selon le sexe.

Tableau 25 : Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone suivant le sexe

Régions	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	47,75	52,25
Centre	52,48	47,52
Est	50,54	49,46
Extrême-Nord	48,77	51,23
Littoral	54,59	45,41
Nord	50,94	49,06
Nord-Ouest	56,78	43,22
Ouest	51,37	48,63
Sud	52,71	47,29
Sud-Ouest	53,60	46,40
Cameroun	54,63	45,37

On peut constater qu'à l'ESG anglophone, les filles, avec 54,63% affichent un effectif légèrement supérieur à celui des garçons (45,37%). Cette supériorité des effectifs des filles s'observe aussi dans l'ensemble des régions, sauf dans l'Adamaoua et l'Extrême-Nord où leur représentation est de 47,75% et 48,77% respectivement.

1.3.4.b Répartition des élèves de l'ESG anglophone selon la région

**Figure 23** : Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone public et privé suivant le sexe

Le Nord-Ouest et le Sud-Ouest concentrent plus de 73% des effectifs de l'ESG anglophone. Les autres régions se répartissent le reste de la manière suivante; le Centre (8,81%), le Littoral (8,50%), l'Ouest (4,79%) et les trois

régions du septentrion, le Sud et l'Est enregistrent ensemble 4,38% des effectifs.

1.3.4.c Répartition des élèves de l'ESG anglophone par année d'études

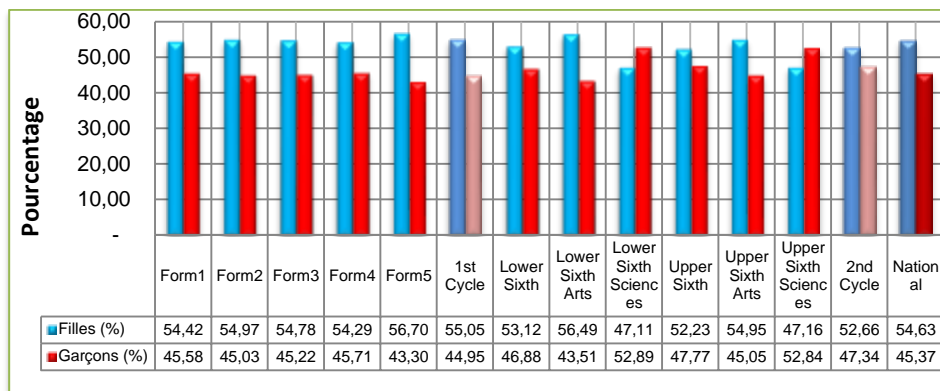


Figure 24 : Proportions par année d'études des élèves inscrits d'ESG anglophone public et privé suivant le sexe

Sur la figure ci-dessus, on peut constater que les filles sont majoritaires dans toutes les années d'études, sauf dans les séries scientifiques du Lower-Sixth et de l'Upper-Sixth où les filles sont minoritaires avec des taux de 47,11% et 47,16% respectivement. Dans les classes artistiques et autres, le rapport filles/garçons tourne autour de 1,26 alors qu'il est de 0,89 dans les classes scientifiques.

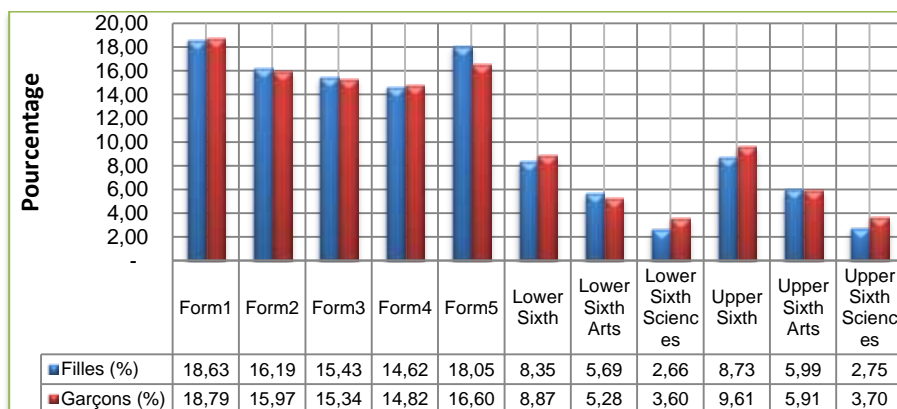


Figure 25 : Proportions des élèves à l'ESG anglophone par sexe suivant les années d'études

En ce qui concerne la répartition des élèves de l'ESG anglophone par cycle, on en trouve plus au premier (82,28%) contre (17,72%) au second cycle. Ce déséquilibre augure d'un faible taux de transition entre les deux cycles.

Tableau 26 : Proportions des élèves d'ESG anglophone par sexe et années d'études

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Form 1	18,63	18,79	18,70
Form 2	16,19	15,97	16,09
Form 3	15,43	15,34	15,39
Form 4	14,62	14,82	14,71
Form 5	18,05	16,60	17,39
1st Cycle	82,92	81,51	82,28
Lower-Sixth	8,35	8,87	8,59
Lower-Sixth Arts	5,69	5,28	5,50
Lower-Sixth Sciences	2,66	3,60	3,09
Upper-Sixth	8,73	9,61	9,13
Upper-Sixth Arts	5,99	5,91	5,95
Upper-Sixth Sciences	2,75	3,70	3,18
2nd Cycle	17,08	18,49	17,72
Ensemble	100,00	100,00	100,00

1.3.4.d Répartition des élèves de l'ESG anglophone par ordre d'enseignement

Tableau 27 : Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone suivant l'ordre d'enseignement et le sexe

Régions	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	72,53	71,05	71,76	27,47	28,95	28,24
Centre	47,75	48,83	48,27	52,25	51,17	51,73
Est	70,62	72,56	71,58	29,38	27,44	28,42
Extrême-Nord	97,23	97,73	97,49	2,77	2,27	2,51
Littoral	57,57	56,78	57,21	42,43	43,22	42,79
Nord	66,61	69,51	68,03	33,39	30,49	31,97
Nord-Ouest	72,76	72,20	72,52	27,24	27,80	27,48
Ouest	77,64	77,68	77,66	22,36	22,32	22,34
Sud	92,21	91,32	91,79	7,79	8,68	8,21
Sud-Ouest	67,65	69,58	68,55	32,35	30,42	31,45
Cameroun	68,27	68,56	68,41	31,73	31,44	31,59

Avec 68,41% d'élèves de l'ESG anglophone, le public affirme sa suprématie sur le privé qui ne compte que 31,59% des effectifs.

Au niveau des régions, le même écart est observé sauf dans le Centre où on note un rapprochement entre le public 51,73% et le privé 48,27% ; Cependant le Sud et l'Extrême-Nord, avec respectivement 8,21% et 2,51% d'effectifs, sont les régions où le privé anglophone présente la demande la plus faible.

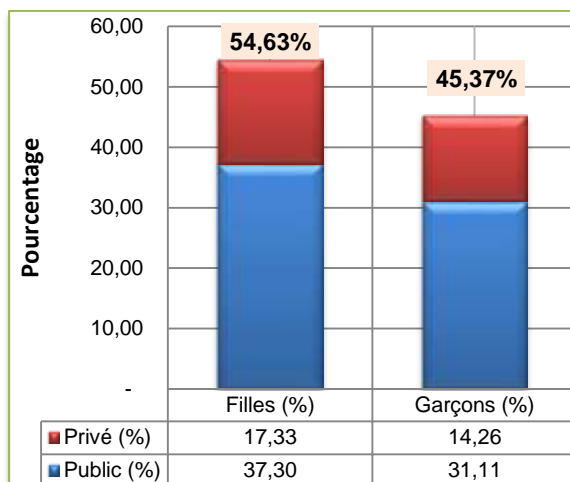


Figure 26 : Proportions des élèves d'ESG anglophone suivant l'ordre et le sexe

1.3.5. Enseignement secondaire général francophone

1.3.5.a Répartition des élèves de l'ESG francophone selon le sexe

Les élèves de l'ESG francophone représententent 74,75% de l'ensemble des élèves de l'ESG. Cette proportion est en baisse de 0,34% par rapport à l'année précédente. Ceci est un signe que l'ESG Anglophone est entrain de conquérir progressivement du terrain par rapport à l'ESG francophone. Le tableau qui suit montre leur répartition selon le sexe.

Tableau 28 : Proportions par région des élèves d'ESG francophone suivant le sexe

Régions	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	36,96	63,04
Centre	50,23	49,77
Est	44,36	55,64
Extrême-Nord	29,89	70,11
Littoral	51,87	48,13
Nord	30,86	69,14
Nord-Ouest	53,88	46,12
Ouest	53,53	46,47
Sud	48,44	51,56
Sud-Ouest	51,51	48,49
Cameroun	46,10	53,90

Du point de vue genre, l'ESG francophone présente dans l'ensemble 46,10% de filles et 53,90% de garçons. Cette tendance à l'équilibre est rompue dans les régions du septentrion où on observe une faible représentativité des filles. Des efforts pour la scolarisation de la jeune fille dans ces régions restent donc nécessaires. On remarque par ailleurs que dans les régions du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Littoral, du Sud-Ouest et du Centre, le rapport fille/garçon est supérieur ou égal à l'unité.

1.3.5.b Répartition des élèves de l'ESG francophone selon la région

Tableau 29 : Proportions des élèves d'ESG francophone selon la région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	3,21	4,69	4,01
Centre	28,16	23,85	25,84
Est	3,98	4,27	4,14
Extrême-Nord	8,82	17,69	13,60
Littoral	22,49	17,84	19,98
Nord	5,07	9,72	7,58
Nord-Ouest	0,68	0,50	0,58
Ouest	21,41	15,90	18,44
Sud	5,37	4,89	5,11
Sud-Ouest	0,80	0,65	0,72
Cameroun	100,00	100,00	100,00

Il découle du tableau ci-dessus que le Centre, avec 25,84% des effectifs, est la région qui concentre la population la importante d'élèves de cet ordre d'enseignement. Le Littoral et l'Ouest qui viennent ensuite ont respectivement (19,98%) et (18,44%). Ces taux sont cependant en légère diminution traduisant de fait l'amélioration des effectifs dans les autres régions. Hormis les régions anglophones qui ont les plus faibles effectifs avec 0,58% dans le Nord-Ouest et 0,72% dans le Sud-Ouest, deux régions d'expression francophone s'affichent au bas de l'échelle avec de très faibles effectifs. Il s'agit de l'Adamaoua 4,01% et de l'Est 4,14%.

1.3.5.c Répartition des élèves de l'ESG francophone par années d'études et cycles

Tableau 30: Proportions des élèves d'ESG francophone par sexe et selon l'année d'études

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
6^{ème}	18,07	17,83	17,94
6 ^{ème} Classique	17,80	17,60	17,69
6 ^{ème} Bilingue	0,28	0,24	0,26
5^{ème}	15,37	15,44	15,41
5 ^{ème} Classique	15,23	15,36	15,30
5 ^{ème} Bilingue	0,14	0,08	0,11
4^{ème}	15,43	15,40	15,41
4 ^{ème} Allemand	6,16	6,59	6,39
4 ^{ème} Espagnol	8,47	8,05	8,24
4 ^{ème} Bilingue	0,11	0,08	0,10
4 ^{ème} Autres	0,68	0,68	0,68
3^{ème}	18,40	17,36	17,84
3 ^{ème} Allemand	7,06	7,15	7,11
3 ^{ème} Espagnol	10,57	9,44	9,96
3 ^{ème} Bilingue	0,18	0,18	0,18
3 ^{ème} Autres	0,58	0,59	0,59
1^{er} Cycle	67,27	66,03	66,60
2^{nde}	9,60	10,03	9,83
2 ^{nde} Allemand	2,45	2,35	2,40
2 ^{nde} Espagnol	3,38	2,89	3,12
2 ^{nde} C	3,42	4,53	4,02
2 ^{nde} Autres	0,34	0,26	0,30
1^{ère}	14,58	14,89	14,74
1 ^{ère} Allemand	3,73	3,22	3,46
1 ^{ère} Espagnol	4,80	3,92	4,33
1 ^{ère} C	1,03	2,15	1,64
1 ^{ère} D	4,55	5,14	4,87
1 ^{ère} TI	0,10	0,18	0,14
1 ^{ère} Autres	0,36	0,27	0,31
Terminale	8,56	9,05	8,82
Terminale Allemand	2,09	1,77	1,92
Terminale Espagnol	2,60	2,06	2,31
Terminale C	0,76	1,67	1,25
Terminale D	2,81	3,23	3,04
Terminale TI	0,06	0,15	0,11
Terminale Autres	0,25	0,17	0,21
2nd Cycle	32,73	33,97	33,40
Ensemble	100,00	100,00	100,00

Le tableau ci-dessus, en présentant les effectifs de chaque année d'étude sur l'ensemble des effectifs de l'ESG francophone, montre que le premier cycle,

avec 66,60% des effectifs contre 33,40% pour le 2nd cycle, concentre le gros des effectifs. Ces chiffres augurent un faible taux de transition.

Lorsqu'on se situe dans le premier cycle, on constate que deux années d'études concentrent plus d'effectifs. Il s'agit de la 6^{ème} (17,94%) et de la 3^{ème} (17,84%). Ceci s'expliquerait par le fait que le taux d'admission au secondaire est élevé tandis que le taux de transition du 1^{er} au 2nd Cycle est très faible. En outre, l'examen BEPC qui se passe en Troisième constitue un filtre, même si l'entrée en 2^{nde} n'est pas conditionnée par cet examen. On peut aussi remarquer que le pourcentage des élèves qui choisissent l'Espagnol dès la 4^{ème} comme 2^{ème} langue étrangère est de 18,20% contre 15,04% pour toutes les autres options confondues.

Par contre au 2nd cycle, les élèves sont plus concentrés en classe de 1^{ère} (14,74%). Ceci est sans doute dû à l'examen Probatoire qui joue un rôle de filtre pour l'entrée en Terminale.

On trouve une forte concentration des effectifs dans les séries A4 Espagnol (09,75%) et D (07,91%).

Cependant, le cycle bilingue qui est en expérimentation représente seulement 0,64% de l'effectif global. Soit une augmentation de 0,23% entre 2013-2014 et 2014-2015.

1.3.5.d Répartition des élèves de l'ESG francophone par ordre d'enseignement

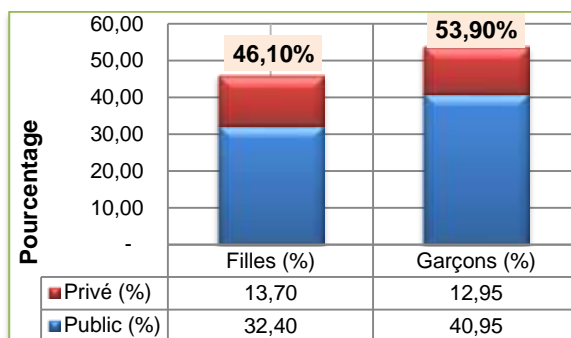


Figure 27: Proportions des élèves de l'ESG francophone suivant l'ordre d'enseignement

Les effectifs de l'ESG francophone sont plus importants dans le public 73,53% que dans le privé 26,65%. Par ailleurs, le public compte plus de garçons (55,83%) que de filles (44,17%), alors que c'est la situation inverse dans le privé.

Tableau 31 : Proportions des élèves de l'ESG francophone suivant l'ordre d'enseignement

Régions	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	80,60	85,98	83,99	19,40	14,02	16,01
Centre	63,90	66,43	65,16	36,10	33,57	34,84
Est	78,90	84,23	81,86	21,10	15,77	18,14
Extrême-Nord	91,47	95,14	94,05	8,53	4,86	5,95
Littoral	49,53	49,40	49,47	50,47	50,60	50,53
Nord	85,24	91,79	89,77	14,76	8,21	10,23
Nord-Ouest	93,77	93,87	93,82	6,23	6,13	6,18
Ouest	80,48	80,39	80,44	19,52	19,61	19,56
Sud	84,13	85,23	84,70	15,87	14,77	15,30
Sud-Ouest	79,54	79,60	79,57	20,46	20,40	20,43
Cameroun	70,28	75,98	73,35	29,72	24,02	26,65

Dans les régions, les effectifs du public sont largement supérieurs à ceux du privé, excepté dans le Littoral où les effectifs du privé sont légèrement au-dessus de ceux du public.

I.3.6. Comparaison entre les séries littéraires et scientifiques

On remarque un accroissement des effectifs dans les séries scientifiques au cours des six dernières années. Au fait, on est passé de 112 325 élèves en 2009 à 211 169 en 2015. La proportion des élèves des séries scientifiques quant à elle est passée de 38,87% en 2009 à 43,60% en 2015, soit un taux d'augmentation annuel de 4,73%. Mais par rapport à la proportion de l'année précédente qui se situait déjà à 44,28.

1.4.6.a Au niveau régional

On observe sur l'histogramme suivant une disproportion dans la répartition des élèves du second cycle de l'ESG second cycle entre les séries littéraires et scientifiques.

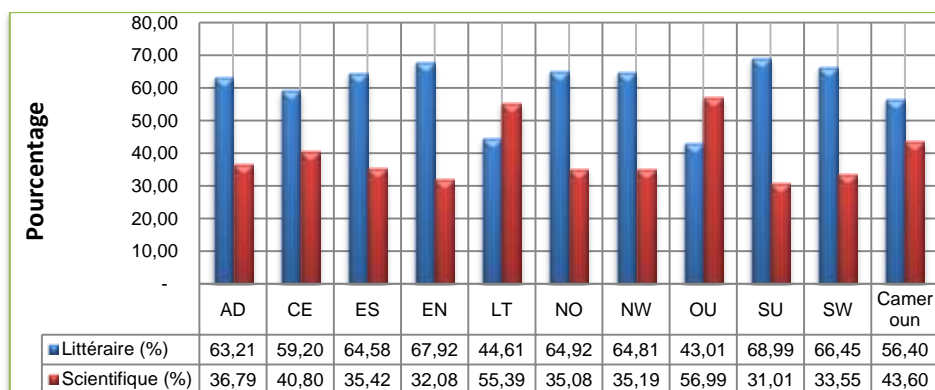


Figure 28 : Comparaison des proportions des élèves des séries scientifiques et littéraires

Sur le plan national, les séries littéraires enregistrent plus d'effectifs que dans les séries scientifiques. Cette tendance est identique dans toutes les régions sauf dans le Littoral et à l'Ouest où les élèves des séries scientifiques sont plus nombreux que ceux des séries littéraires.

1.4.6.b Au niveau du genre

Tableau 32 : Proportion des élèves du second cycle de l'enseignement secondaire général par série

Régions	Littéraire			Scientifique		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	71,52	58,65	63,21	28,48	41,35	36,79
Centre	66,71	51,87	59,20	33,29	48,13	40,80
Est	71,99	59,11	64,58	28,01	40,89	35,42
Extrême Nord	81,08	63,67	67,92	18,92	36,33	32,08
Littoral	51,52	37,14	44,61	48,48	62,86	55,39
Nord	73,86	61,34	64,92	26,14	38,66	35,08
Nord Ouest	68,97	59,87	64,81	31,03	40,13	35,19
Ouest	49,25	36,67	43,01	50,75	63,33	56,99
Sud	77,30	62,38	68,99	22,70	37,62	31,01
Sud Ouest	70,10	62,68	66,45	29,90	37,32	33,55
National	62,38	51,23	56,40	37,62	48,77	43,60

De toutes les filles du second cycle de l'ESG, 62,38% sont inscrites dans les séries littéraires contre 37,62% dans les séries scientifiques. Par contre, chez les garçons, presque la moitié se retrouve dans les séries scientifiques, 48,77% contre 51,23% dans les séries littéraires. L'Ouest et le Littoral sont les seules régions où les élèves des séries scientifiques sont plus nombreux que ceux des séries littéraires, avec respectivement 56,99% et 55,39% d'élèves en séries scientifiques. Il apparaît aussi que l'Ouest est la seule région où les filles s'inscrivent le plus dans les séries scientifiques avec 50,75%.

1.4.6.c Au niveau des sous-systèmes.

Sous-système anglophone

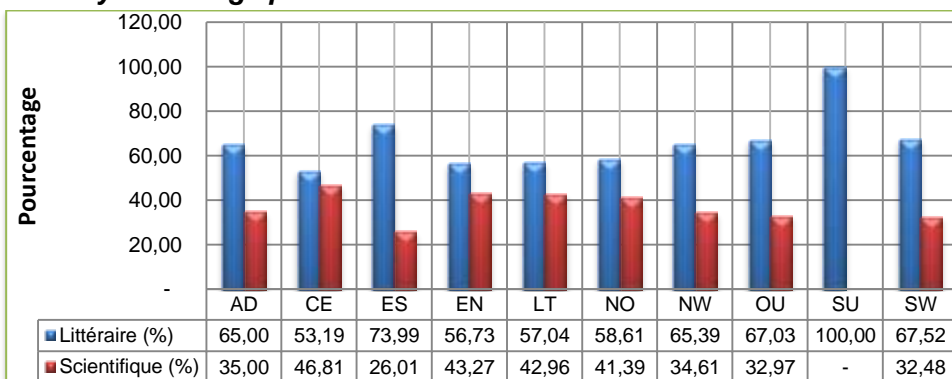


Figure 29 : Proportions des élèves des séries scientifiques et littéraires du sous-système anglophone par région

Selon la figure ci-dessus, on observe dans le Sud qu'il n'y a aucun élève anglophone dans les séries scientifiques. La région de l'Est a vu ses effectifs augmenter, passant de 25,87% en série scientifique en 2013-2014 à 26,01% en 2014-2015. Seules 4 régions affichent chacune une proportion d'élèves anglophones dans les séries scientifiques supérieure à 40% : le Nord, le Littoral, l'Extrême-Nord et le Centre.

Tableau 33 : Proportion des élèves de l'ESG anglophone par série

Régions	Littéraire			Scientifique		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	70,32	61,01	65,00	29,68	38,99	35,00
Centre	58,19	47,73	53,19	41,81	52,27	46,81
Est	78,20	69,19	73,99	21,80	30,81	26,01
Extrême Nord	58,39	55,32	56,73	41,61	44,68	43,27
Littoral	60,96	52,21	57,04	39,04	47,79	42,96
Nord	61,06	56,19	58,61	38,94	43,81	41,39
Nord Ouest	69,31	60,73	65,39	30,69	39,27	34,61
Ouest	70,65	63,63	67,03	29,35	36,37	32,97
Sud	100,00	100,00	100,00	-	-	-
Sud Ouest	70,74	64,18	67,52	29,26	35,82	32,48
National	68,34	60,50	64,63	31,66	39,50	35,37

Le tableau ci-dessus montre que sur l'ensemble des filles du sous-système anglophone de chaque région, le Centre, avec 41,81%, affiche le plus grand pourcentage de filles dans les filières scientifiques. Elle est suivie par la région

de l'Extrême-Nord (41,61%). Le Sud ne compte ni de filles ni de garçons anglophones dans les séries scientifiques.

En ce qui concerne les garçons de l'ESG anglophone, le Centre est toujours la région qui compte le plus de garçons dans les séries scientifiques, avec 52,27% sur l'ensemble des garçons de l'ESG anglophone de la région, déclassant l'Ouest qui détenait ce titre l'année précédente. La dernière région est l'Est avec 30,81% de garçons en série scientifique.

Sous-système francophone

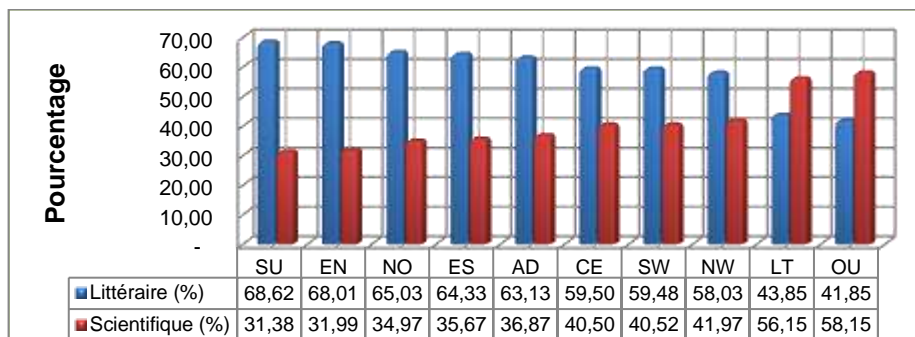


Figure 30 : Comparaison des proportions des élèves de séries scientifiques et littéraires du sous-système francophone

Les élèves du sous-système francophone se retrouvent à 45,10% dans les séries scientifiques contre 54,90% dans les séries littéraires. Le rapport des effectifs des élèves Scientifique/ Littéraire ici est de **0,82**. Ce taux est en légère baisse par rapport à celui de l'année précédente qui était de 0,84. On note par ailleurs que cette proportion est en baisse constante depuis 2011 où il était de 0,98. Cette baisse traduit un relâchement de l'orientation des élèves de l'ESG francophone vers les filières scientifiques.

La répartition de ces élèves dans les régions révèle que seules deux régions enregistrent plus d'élèves dans les séries scientifiques que dans les séries littéraires : Il s'agit de l'Ouest (58,15%) et du Littoral (56,15%) d'élèves. Le Sud avec seulement 31,38% d'élèves dans la série scientifique contre 68,62% pour les séries littéraires est la région qui présente les plus faibles effectifs dans les filières scientifiques.

Tableau 34 : Proportion des élèves de l'enseignement secondaire général francophone par série

Régions	Littéraire			Scientifique		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	71,59	58,55	63,13	28,41	41,45	36,87
Centre	67,17	52,07	59,50	32,83	47,93	40,50
Est	71,78	58,89	64,33	28,22	41,11	35,67
Extrême Nord	81,43	63,72	68,01	18,57	36,28	31,99
Littoral	50,91	36,29	43,85	49,09	63,71	56,15
Nord	74,25	61,40	65,03	25,75	38,60	34,97
Nord Ouest	65,03	50,08	58,03	34,97	49,92	41,97
Ouest	48,25	35,32	41,85	51,75	64,68	58,15
Sud	76,97	62,02	68,62	23,03	37,98	31,38
Sud Ouest	65,84	53,13	59,48	34,16	46,87	40,52
National	61,11	49,77	54,90	38,89	50,23	45,10

On constate, à la lecture de ce tableau, que les garçons sont majoritaires dans les séries scientifiques avec 50,23% alors qu'avec 61,11%, les filles sont majoritaires dans les séries littéraires.

L'Extrême-Nord et le Sud enregistrent chacun moins d'un quart de leurs élèves filles dans les séries scientifiques.

L'Ouest est la seule région où plus de la moitié (51,75%) des filles de l'ESG francophone sont dans les séries scientifiques. À sa suite, vient le Littoral avec 49,09% des filles dans les séries scientifiques.

I.4 Enseignement secondaire normal

L'enseignement secondaire normal, placé sous la tutelle du MINESEC, est constitué de :

- L'enseignement normal général à travers les ENIEG (École Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général) qui forment les instituteurs d'enseignement primaire
- L'enseignement normal technique avec les ENIET (École Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique) qui forment les instituteurs d'enseignement technique.

Ces écoles de formation accueillent des diplômés de l'enseignement secondaire du 1^{er} et 2nd cycle.

I.4.1 Enseignement Normal Général (ENIEG)

La majorité des effectifs de l'enseignement normal se retrouve à l'enseignement normal général. Au cours de l'année 2014-2015 on compte **26 326** élèves-maîtres contre **30 044** en 2013-2014. On observe une baisse des

effectifs de **3 718** élèves-maîtres par rapport à l'année dernière.

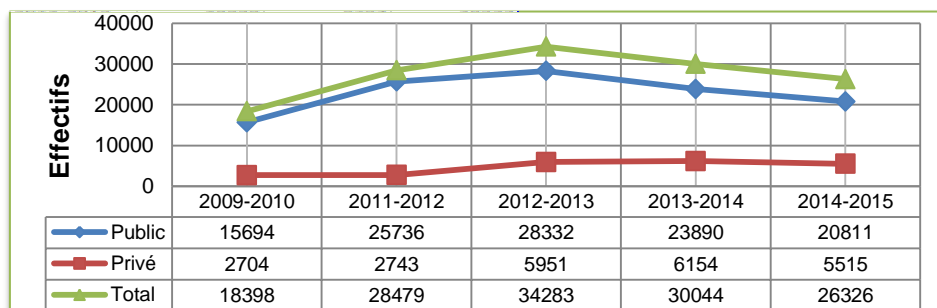


Figure 31 Évolution des effectifs d'élèves-maîtres de 2009-2010 à 2014-2015

En observant l'évolution des effectifs d'élèves-maîtres par sexe depuis 2009-2010 tel que consigné dans le tableau ci-dessous, la forte baisse constatée dans le public au cours des deux dernières années se justifie par la baisse de l'effectif des filles. On peut constater qu'indépendamment de l'ordre d'enseignement la proportion des filles a été supérieure à celle des garçons les cinq dernières années. Cet indicateur confirme la forte féminisation de la fonction enseignante dans le primaire.

Tableau 35: Évolution des effectifs d'élèves-maîtres par genre depuis 2010

Année d'études	Genre	Public	Privé	Total
2009-2010	Filles	9893	2141	12034
	Garçons	5801	563	6364
	Total	15694	2704	18398
2011-2012	Filles	14520	2167	16687
	Garçons	11216	576	11792
	Total	25736	2743	28479
2012-2013	Filles	17197	4373	21570
	Garçons	11135	1578	12713
	Total	28332	5951	34283
2013-2014	Filles	13933	4772	18705
	Garçons	9957	1382	11339
	Total	23890	6154	30044
2014-2015	Filles	12328	4137	16465
	Garçons	8483	1378	9861
	Total	20811	5515	26326

1.4.1.a. Proportion des élèves-maîtres selon le sexe par région

Au plan national, en regardant la proportion des élèves-maîtres selon le genre, plus de 62% des élèves sont des filles. Cette tendance est identique dans

toutes les régions avec un pic à l'Ouest (83,51%), suivi du Sud-Ouest (82,44%) et du Littoral (79,67%). Dans ces régions respectives, on a moins de 21% de garçons élèves-maîtres. L'Adamaoua, l'Extrême-Nord et le Nord, sont les seules régions où l'effectif des garçons est supérieur à celui des filles.

Tableau 36 : Proportion des élèves-maîtres selon le sexe par région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	42,16	57,84
Centre	74,20	25,80
Est	68,70	31,30
Extrême-Nord	26,75	73,25
Littoral	79,67	20,33
Nord	27,68	72,32
Nord-Ouest	76,08	23,92
Ouest	83,51	16,49
Sud	68,67	31,33
Sud-Ouest	82,44	17,56
National	62,54	37,46

1.4.1.b. Proportion d'élèves-maîtres selon le sexe dans le public

La tendance observée sur le tableau ci-dessus se reproduit dans les ENIEG publiques. Le nombre de filles est supérieur à celui des garçons sauf dans les régions du septentrion où les garçons sont majoritaires. Cette situation confirme la faible scolarisation de la jeune fille dans les régions du septentrion. Dans toutes les autres régions, plus de 60% des effectifs d'élèves-maîtres sont des filles, tel est le cas de la région de l'Ouest où ce taux avoisine 80%.

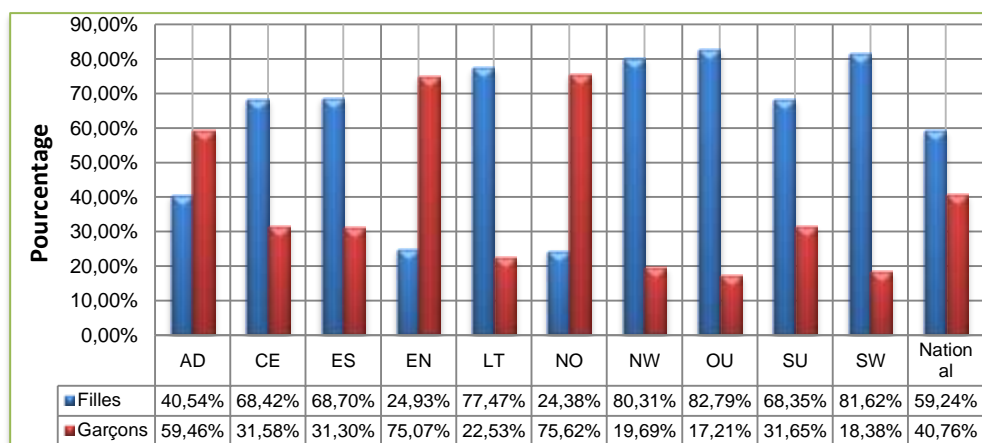


Figure 32 : Proportion d'élèves-maîtres selon le sexe dans le public

1.4.1.c. Proportion d'élèves-maîtres selon la région

La distribution d'élèves-maîtres selon les régions place le Centre en tête avec 17,80% de l'ensemble des effectifs des élèves-maîtres. Les élèves-maîtresses de cette région représentent 20,55% des effectifs de sexe féminin sur le plan national ; en légère baisse par rapport au 22% de l'année dernière. L'Extrême-Nord enregistre près de 16% des élèves, suivi de l'Ouest avec 13,79%. La région de l'Extrême-Nord, malgré la situation d'insécurité qui y règne, garde la deuxième position. Les plus faibles proportions se retrouvent dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est (5,87% et 6,31%).

Tableau 37 : Proportion d'élèves-maîtres selon la région

Régions	Filles ()	Garçons ()	Total ()
Adamaoua	4,02	8,56	5,87
Centre	20,55	13,78	17,79
Est	7,32	4,84	6,31
Extrême-Nord	6,89	30,17	16,38
Littoral	8,70	3,68	6,66
Nord	4,49	20,22	10,90
Nord-Ouest	10,19	3,63	7,52
Ouest	19,27	5,82	13,79
Sud	9,32	6,27	8,08
Sud-Ouest	9,26	3,03	6,72
National	100,00	100,00	100,00

1.4.1.d. Proportion d'élèves-maîtres selon l'ordre d'enseignement

Le diagramme suivant montre la distribution des élèves-maîtres du Cameroun dans le public et le privé. Il y apparaît que plus de 79% d'élèves-maîtres se recrutent dans le public. Ce taux a une évolution à la baisse par rapport aux années précédentes 82% en 2012-2013, 90,37% en 2011-2012. Cela indique qu'au fur et à mesure le privé renforce son offre de formation et entend bien jouer son rôle d'accompagnateur du gouvernement dans ce secteur.

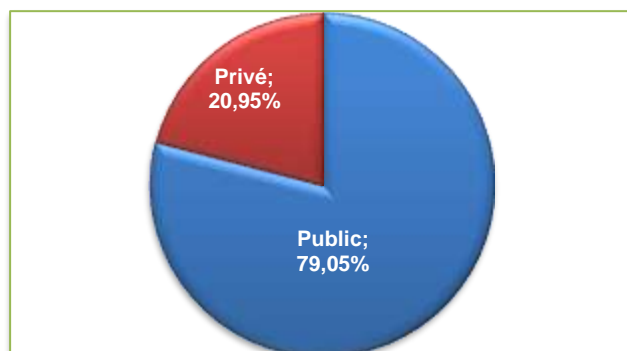


Figure 33: Répartition des élèves-maîtres selon l'ordre d'enseignement

En comparant ces données à celles présentées au cours de l'année 2012-2013, on note que qu'on est passé de 04 régions n'ayant pas d'offres de formation d'élèves-maîtres de l'enseignement normal général dans le privé à 02 en 2013-2014. Actuellement seule une région n'offre pas de formation dans le privé. La demande de formation dans ces régions est entièrement orientée vers le public. Les plus fortes proportions des élèves dans le privé proviennent du Nord-Ouest 42% et du Centre 34%.

Tableau 38: Proportion d'élèves-maîtres selon l'ordre d'enseignement

Régions	Public			Privé		
	Filles ()	Garçons ()	Total ()	Filles ()	Garçons ()	Total ()
Adamaoua	76,74	82,03	79,80	23,26	17,97	20,20
Centre	60,34	80,07	65,43	39,66	19,93	34,57
Est	100,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
Extrême-Nord	83,91	92,25	90,02	16,09	7,75	9,98
Littoral	81,23	92,58	83,53	18,77	7,42	16,47
Nord	75,44	89,56	85,65	24,56	10,44	14,35
Nord-Ouest	61,03	47,60	57,82	38,97	52,40	42,18
Ouest	76,55	80,59	77,21	23,45	19,41	22,79
Sud	96,88	98,34	97,34	3,12	1,66	2,66
Sud-Ouest	87,43	92,45	88,31	12,57	7,55	11,69
National	74,87	86,03	79,05	25,13	13,97	20,95

I.4.2 Enseignement normal technique (ENIET)

Au cours de cette année toutes les ENIET publiques sont désormais fonctionnelles. Nous avons donc désormais une ENIET fonctionnelle dans chacune des régions. Ce qui a permis un recrutement de plus de 900 élèves-instituteurs de l'enseignement technique par rapport à 2013-2014. Comme dans l'enseignement normal général, l'effectif des filles est supérieur à celui des garçons dans l'enseignement normal technique. Mais ici, les écarts ne sont pas très importants. Par rapport à l'année précédente, l'effectif global dans le public et dans le privé a augmenté.

Tableau 39: Évolution des effectifs des élèves-instituteurs de 2011-2012 à 2014-2015

Année d'études	Genre	Public	Privé	Total
2011-2012	Filles	1 162	322	1 484
	Garçons	1 244	108	1 352
	Total	2 406	430	2 836
2012-2013	Filles	1 359	278	1 637
	Garçons	1 425	70	1 495
	Total	2 784	348	3 132
2013-2014	Filles	2 032	945	2 977
	Garçons	2 243	321	2 564
	Total	4 275	1 266	5 541
2014-2015	Filles	2 759	634	3 393
	Garçons	2 926	153	3 079
	Total	5 685	787	6 472

1.4.2.a. Proportion d'élèves-maîtres selon le sexe

Les filles inscrites dans les ENIET représentent 52,43% des effectifs, légèrement supérieurs à ceux des garçons qui sont de 47,57%, on constate un rééquilibrage selon le genre par rapport à l'année dernière où on avait un écart un peu plus grand. La région du Nord-Ouest est la seule ayant un écart important entre les genres. Nous pouvons dire que le fait d'ouvrir des ENIET dans toutes les régions a eu pour effet de réduire la féminisation de ce type de formation.

Tableau 40 : Proportion élèves-instituteurs d'ENIET selon le genre

Régions	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	50,35	49,65
Centre	58,77	41,23
Est	49,26	50,74
Extrême-Nord	48,80	51,20
Littoral	43,15	56,85
Nord	45,79	54,21
Nord-Ouest	62,71	37,29
Ouest	51,82	48,18
Sud	50,00	50,00
Sud-Ouest	54,63	45,37
NATIONAL	52,43	47,57

1.4.2.b. Proportion d'élèves-maîtres selon la région

Le tableau ci-dessous, en présentant les répartitions des proportions des élèves-instituteurs par région, renseigne sur le pourcentage des effectifs de chaque région sur le plan national, dans le public et dans le privé. Il y apparaît que le Centre et le Nord-Ouest concentrent plus de 40% des effectifs des ENIET. Le Sud et le Sud-Ouest avec 8% présentent les effectifs les plus faibles. Le public totalise à lui seul plus de 87% des effectifs ce qui est en hausse par rapport aux 77% de l'année précédente. Si le gouvernement assure l'essentiel de la formation dans ce secteur, on peut cependant remarquer que le privé n'a pas baissé les bras et s'en tire avec une proportion des élèves supérieure aux années précédentes. Le privé n'est d'ailleurs présent que dans 03 régions, le Centre, le Nord-Ouest et l'Ouest. Les promoteurs doivent donc faire des efforts pour capter la demande des autres régions qui ne peut pas être prise en compte par le gouvernement.

Tableau 41 : Proportion d'élèves-instituteurs des ENIET selon la région

Régions	Public (%)			Privé (%)			Ensemble		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total

Rapport d'analyse 2014 – 2015

Adamaoua	100,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	6,37	6,92	6,63
Centre	54,42	80,10	65,01	45,58	19,90	34,99	24,70	19,10	22,03
Est	100,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	7,87	8,93	8,37
Extrême-Nord	100,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	7,81	9,03	8,39
Littoral	100,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	10,40	15,10	12,64
Nord	100,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	10,90	14,23	12,48
Nord-Ouest	55,64	89,39	68,23	44,36	10,61	31,77	15,41	10,10	12,89
Ouest	92,98	98,87	95,82	7,02	1,13	4,18	8,40	8,61	8,50
Sud	100,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	2,92	3,22	3,06
Sud-Ouest	100,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	5,22	4,77	5,01
NATIONAL	81,31	95,03	87,84	18,69	4,97	12,16	100,00	100,00	100,00

Chapitre 2 : Offre d'Éducation

L'offre d'éducation est l'ensemble des moyens (matériels, humains et financiers) mobilisées pour répondre à la demande d'éducation. Il s'agit des ressources humaines, des infrastructures scolaires, des équipements et des commodités.

II.1. Les établissements scolaires

Pour le compte de l'année 2014-2015, le Cameroun compte **3 786** établissements publics et privés répartis comme suit :

- **3 626** établissements d'enseignement secondaire général et technique,
- **140** ENIEG
- **20** ENIET.

Par rapport à l'année scolaire 2013-2014, on note une augmentation de **5,46%** d'établissements d'Enseignement général, technique et normal, dont **5,29%** pour le public et **5,84%** pour le privé. Le graphique ci-dessous montre l'évolution des établissements secondaires et normaux pour les six dernières années.

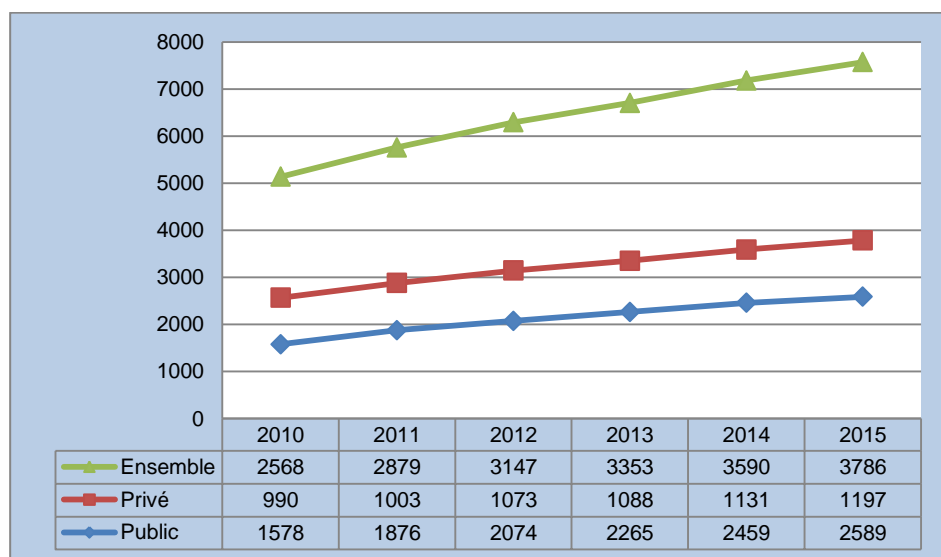


Figure 34: Evolution des effectifs des établissements

II.1.1 Répartition des établissements par région

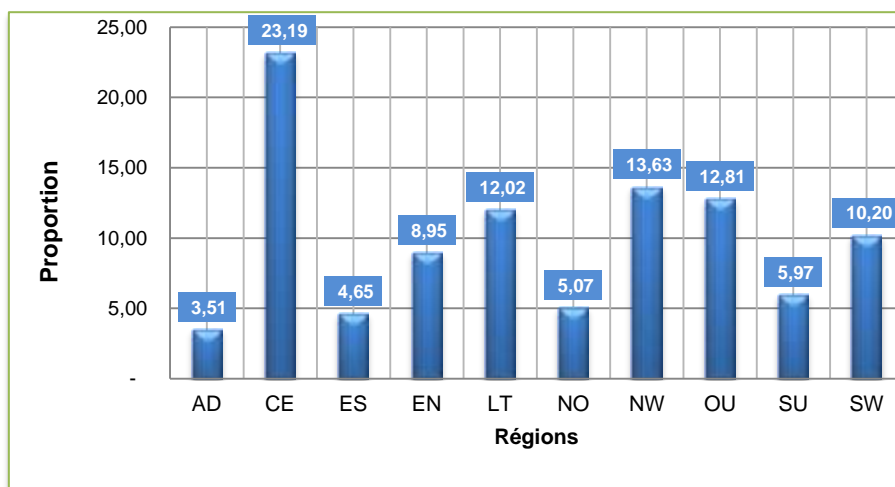


Figure 35 : *Proportion des établissements par région*

On peut constater que la région du Centre avec 23,19% d'établissements enregistre le plus grand nombre d'établissements. Trois régions suivent avec plus de 12% chacune. Il s'agit du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Littoral qui comptent respectivement 13,63%, 12,81% et 12,02%. L'importante offre en établissements, constatée dans ces régions, est sans doute à mettre au crédit de l'expansion des établissements privés dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam et Bamenda. Par contre, les régions de l'Adamaoua (3,51%), de l'Est (4,65%) et du Nord (5,07%) présentent les plus faibles pourcentages. Mises ensemble, ces trois régions représentent moins de 13% des établissements.

II.1.2 Répartition des établissements par ordre d'enseignement

Par ordre d'enseignement, le public totalise **2 589** établissements soit 68,38% contre **1 197** établissements pour le privé soit 31,62%.

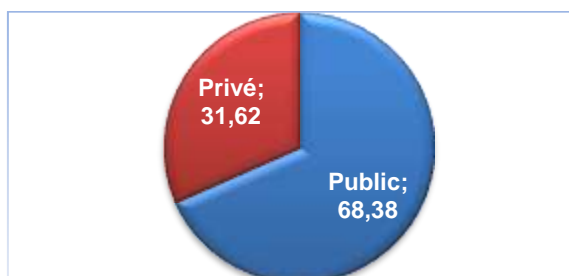


Figure 36: Répartition des établissements selon l'ordre d'enseignement

L'offre publique qui était de **68,50%** en 2013-2014 est passée à **68,38%** en 2014-2015 soit un taux de réduction de **0,12%**, ce qui montre que le rythme d'ouverture des établissements dans le public a été inférieur à celui du privé.

Au niveau des régions, il n'y a que dans le Littoral que l'on observe une prédominance des établissements privés (58,60%) sur les établissements publics (41,3%). Le public domine dans les autres régions et plus particulièrement dans celle de l'Extrême-Nord (93,85%).

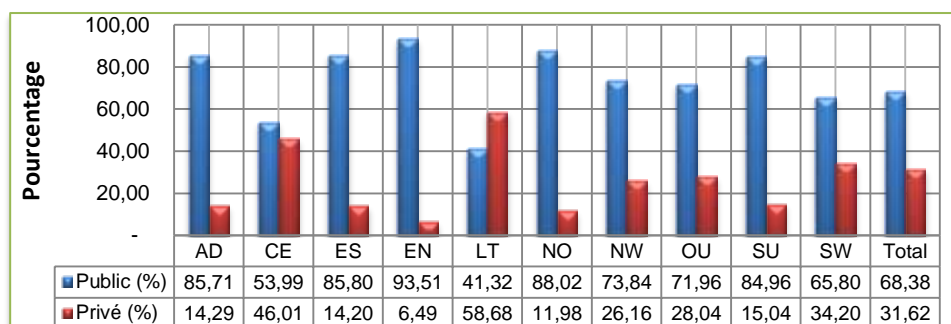


Figure 37 : Proportions des établissements scolaires selon l'ordre d'enseignement

II.1.3 Répartition des établissements publics

En 2014-2015, le public compte **2 589** établissements qui se répartissent comme suit : ESG et ESTP respectivement : **1 846** et **671** établissements ; ENIEG : **62** établissements et ENIET : **10** établissements. Le tableau ci-dessous montre les taux d'évolution des établissements publics par région en un an.

Tableau 42: Taux d'évolution des établissements publics de 2014 à 2015

Régions	ESG (%)	ESTP (%)	Polyvalent (%)	ENIEG (%)	ENIET (%)	Ensemble (%)
Adamaoua	3,57	5,00	-	-	-	3,64
Centre	1,21	0,78	-	-	-	1,07
Est	7,29	4,88	-	-	-	6,34
Extrême-Nord	7,76	17,65	-	-	-	9,31
Littoral	2,99	7,32	-	-	-	3,87
Nord	18,18	10,00	-	-	-	15,75
Nord-Ouest	4,56	11,01	-	-	-	6,42
Ouest	1,28	10,87	-	-	-	3,87
Sud	6,50	5,77	-	-	11,11	6,67
Sud-ouest	2,23	5,08	-	-	-	2,83
Total	4,65	7,54	-	-	11,11	5,29

On constate qu'à l'ESG, le Nord et l'Extrême-Nord avec 18,18% et 7,76% de taux d'évolution des établissements publics sont les régions qui ont bénéficié

de plus d'établissements en 2014-2015. Par contre, le Centre (1,21%) et l'Ouest (1,28%) ont légèrement évolué soit respectivement de cinq et trois établissements de plus que l'année précédente.

Quant à l'ESTP, les régions de l'Extrême-Nord (17,65%), du Nord-Ouest (11,0%) et de l'Ouest (10,87%) ont enregistré une évolution importante des établissements, tandis que le Centre (0,78%) a connu une amélioration de deux unités seulement pour les établissements techniques. On peut aussi remarquer qu'entre 2014 et 2015, l'ESTP a enregistré un fort taux d'évolution (7,54%) par rapport à l'ESG. Cette tendance traduit en acte le vœu des pouvoirs publics de professionnaliser davantage les enseignements au Cameroun.

En ce qui concerne l'enseignement normal, aucune ENIEG publique n'a été ouverte tandis qu'une ENIET a été ouverte dans la région du Sud en 2014-2015.

Le graphique ci-après présente les proportions de la répartition des établissements publics dans les régions.

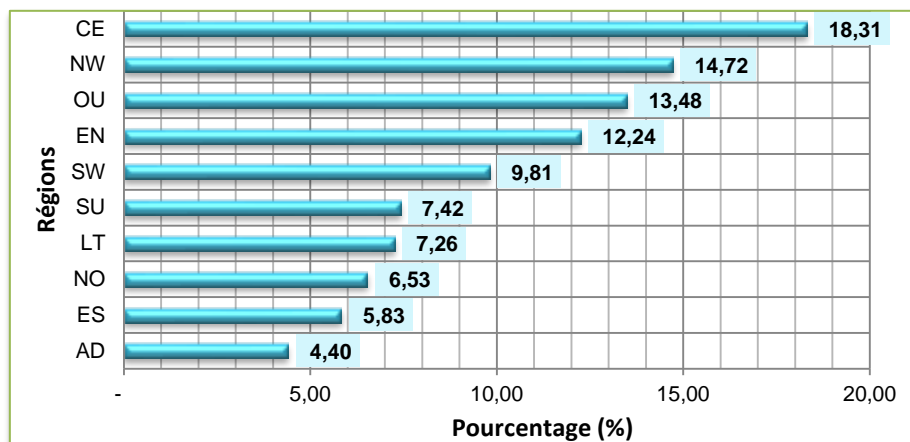


Figure 38 : Proportions des établissements publics dans les régions

Tandis que le Centre affiche fière allure avec ses 18,31% d'établissements, l'Adamaoua vient en dernière position avec 4,40% d'établissements. Le Littoral, une des régions importantes sur la carte scolaire des Enseignements secondaires occupe le 6^e rang avec 7,36% d'établissements publics. Cette faible offre du public est cependant fortement appuyée par une offre privée plus importante, qui fait du Littoral la seule région où ce type de phénomène est observé.

II.1.3.a Répartition des établissements du public selon le type d'enseignement

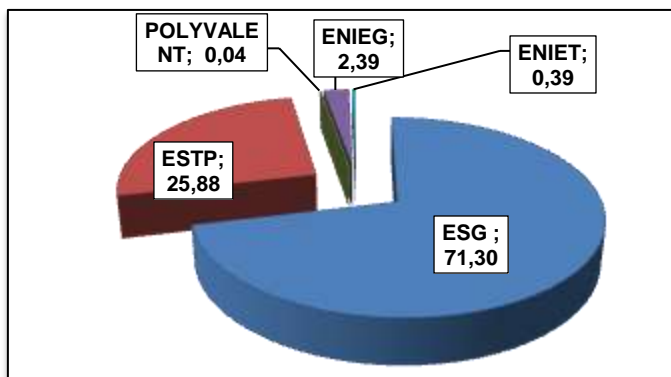


Figure 39 : Répartition des établissements publics selon le type d'enseignement

Le graphique ci-dessus donne la répartition des établissements publics par type d'enseignement. L'ESG, bien qu'ayant baissé de 0,44% par rapport à l'année précédente, reste en tête avec **71,3%** d'établissements. L'ESTP qui totalise 25,88% d'établissements publics a connu un accroissement de 0,58%. Au niveau des régions, la même tendance est observée. Cette domination est plus prononcée dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua qui n'ont respectivement que 19,35% et 19,44% d'établissements d'Enseignement technique. Le Nord-Ouest est la première région au classement qui affiche le plus fort pourcentage d'établissements d'ESTP avec 32,44% par rapport à l'ESG. Le graphique ci-après indique les proportions de ces établissements par région.

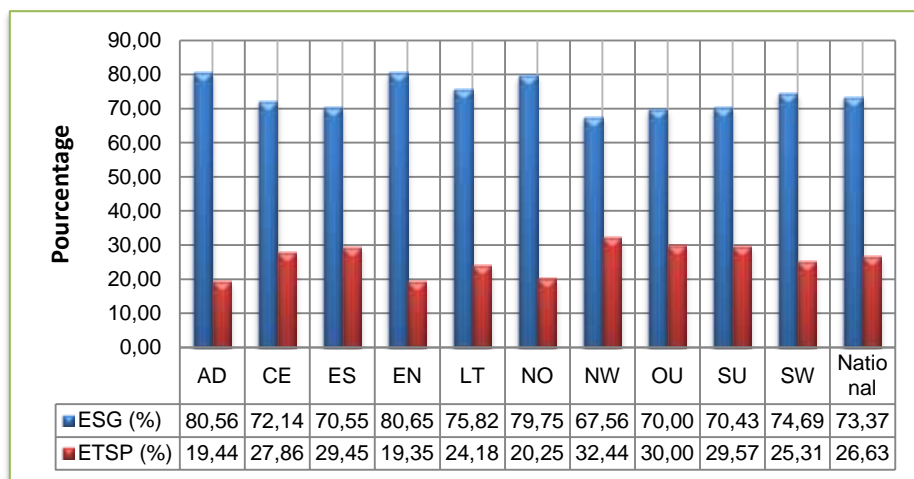


Figure 40 : Répartition des établissements Publics par type d'enseignement

II.1.3.b Répartition des établissements publics par cycle

Pour ce qui est de la répartition des établissements par cycle, les **2 589** établissements publics que compte le Cameroun se répartissent comme suit :

- **960** Lycées d'enseignement Général (37,05%) ;
- **887** Collège d'Enseignement Secondaire (CES, 34,26%) ;
- **219** Lycées d'Enseignement Technique (8,46%) ;
- **451** Collège d'enseignement technique (CETIC, 17,42%) ;
- **62** ENIEG (2,39%) ;
- **10** ENIET (0,39%).

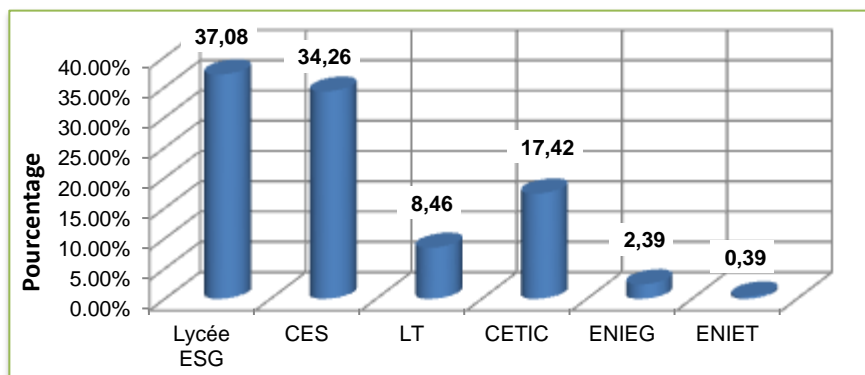


Figure 41: Pourcentage des établissements publics selon le cycle et par type

Suivant le tableau ci-dessous, on peut constater que la région du Centre vient en première position presque partout sauf au niveau des lycées

d'Enseignement général où l'Ouest le devance juste d'un seul établissement (**157** Lycées ESG pour le Centre contre **158** pour l'Ouest).

Tableau 43 : Répartition des établissements du publics par région et par Cycle

Régions	Lycée ESG (%)	CES	Total ESG (%)	Lycée ESTP (%)	CETIC	Total ESTP (%)	Total (%)
Adamaoua	4,79	4,62	4,71	4,11	2,66	3,13	4,29
Centre	16,56	19,73	18,08	20,55	18,63	19,25	18,39
Est	4,69	6,54	5,58	5,48	6,87	6,42	5,80
Extrême-Nord	15,00	11,95	13,54	5,94	10,42	8,96	12,32
Littoral	8,54	6,43	7,53	9,59	5,10	6,57	7,27
Nord	6,77	7,33	7,04	6,39	4,21	4,93	6,48
Nord-Ouest	12,29	15,11	13,64	13,70	20,18	18,06	14,82
Ouest	17,19	8,23	12,89	19,63	13,08	15,22	13,51
Sud	6,04	8,23	7,09	7,31	8,65	8,21	7,39
Sud-ouest	8,13	11,84	9,91	7,31	10,20	9,25	9,73
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Les plus faibles pourcentages en établissements se retrouvent dans l'Adamaoua, à l'Est et dans le Nord, que ce soit à l'ESG ou à l'ESTP. Une observation entre les proportions des établissements de l'ESG et de l'ESTP dans les régions révèle un rapprochement relatif sauf dans l'Extrême-Nord et le Nord-Ouest où la différence entre ces deux types d'enseignement est plus de 4%.

II.1.3.c Répartition des établissements de l'ESG public

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, l'ESG public compte **1 846** établissements contre **1 764** l'année précédente, soit un taux d'augmentation de **4,65%**. La répartition de ces établissements dans les régions place encore le Centre en tête avec **18,09%** d'établissements. Le Nord-Ouest, l'Ouest et l'Extrême-Nord qui le suivent sont dans les **13%**. L'Adamaoua qui ne totalise que 4,71% d'établissements reste la dernière région en termes d'établissements.

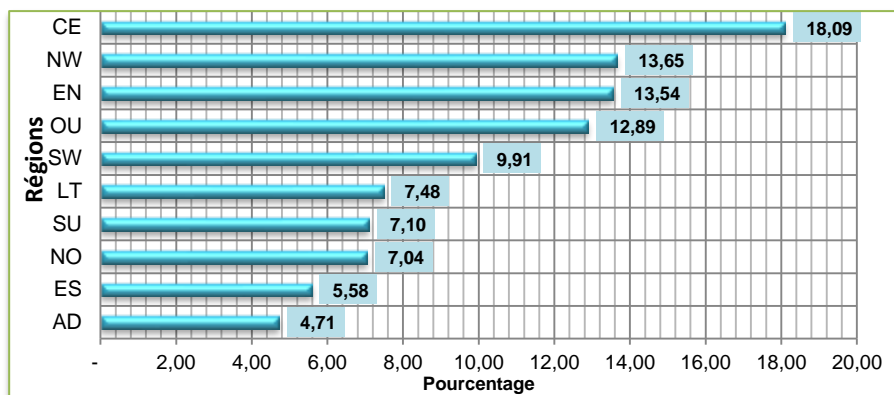


Figure 42 : Répartition des établissements de l'ESG public

II.1.3.d Répartition des établissements de l'ESTP Public

L'ESTP public en 2014-2015 compte **671** établissements secondaires (un polyvalent inclus), soit **47** de plus que l'année précédente pour un taux d'augmentation de **7,37%** contre **15,50%** d'augmentation en 2013-2014. Le graphique ci-après affiche la répartition de ces établissements par région.

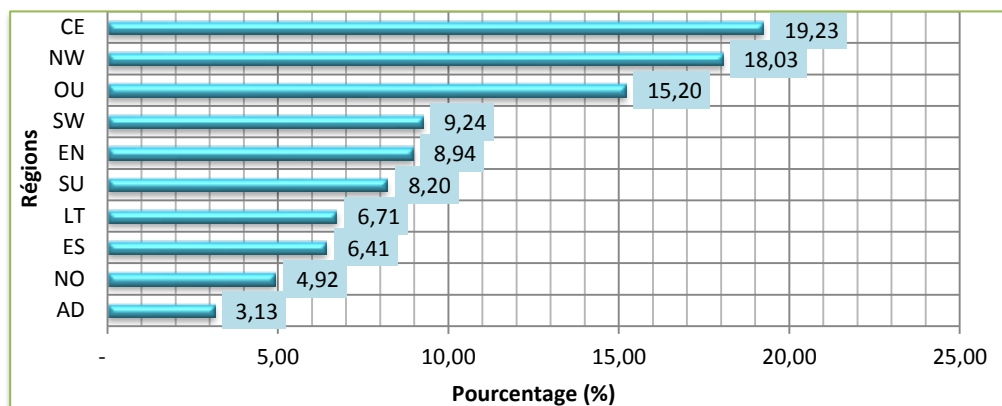


Figure 43: Proportions des établissements de l'ESTP public

La région qui totalise le plus d'établissements d'enseignement technique est le Centre avec 19,23% d'établissements, suivi du Nord-Ouest et de l'Ouest qui comptent respectivement 18,03% et 15,20%. Les régions du Nord (4,92%) et de l'Adamaoua (3,13%) présentent les plus faibles pourcentages.

Le taux d'accroissement annuel moyen des établissements de l'ESTP entre l'année 2011 et 2015 est supérieur à celui des établissements d'Enseignement général (**14,59%** d'ESTP contre **6,46%** d'ESG), illustrant la volonté du gouvernement à développer davantage l'enseignement technique au Cameroun tel que prescrit par le DSCE.

II.1.3.e II.1.4 Répartition des établissements privés

En 2014-2015, on compte **1 197** établissements privés aux enseignements secondaires répartis comme suit : **1 109** ESG et ESTP ; **78** ENIEG ; **10** ENIET.

Comparativement aux données de l'année précédente, il y a eu **53** nouveaux établissements d'enseignement général, technique et normal, ce qui fait un taux d'augmentation de **5,02%**.

Le graphique ci-après affiche la répartition de ces établissements privés de l'ESG et l'ESTP selon la région.

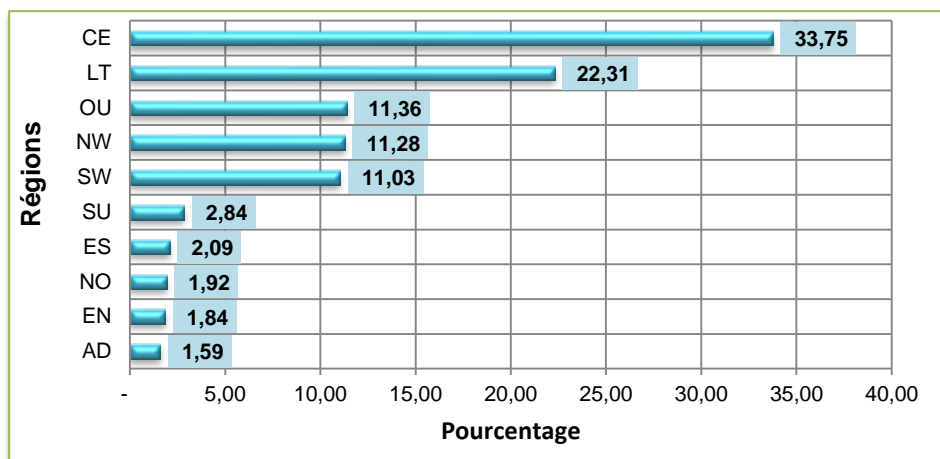


Figure 44: Proportion de l'ensemble des établissements privés par région

Selon les données de ce tableau, le Centre compte un peu plus du tiers des établissements privés du Cameroun avec un pourcentage de 33,75% d'établissements. Le Littoral vient en seconde position avec 22,31% d'établissements. Cela se justifie par le fait que Douala et Yaoundé sont les plus grandes métropoles du pays avec une forte concentration de la population donc une forte demande d'éducation. Cinq régions enregistrent moins de 3% chacune : l'Adamaoua (1,59%), l'Extrême-Nord (1,84%), le Nord (1,92%) et l'Est (2,09%).

Le graphique ci-dessous présente la proportion des établissements privés selon le type d'enseignement dans chaque région.

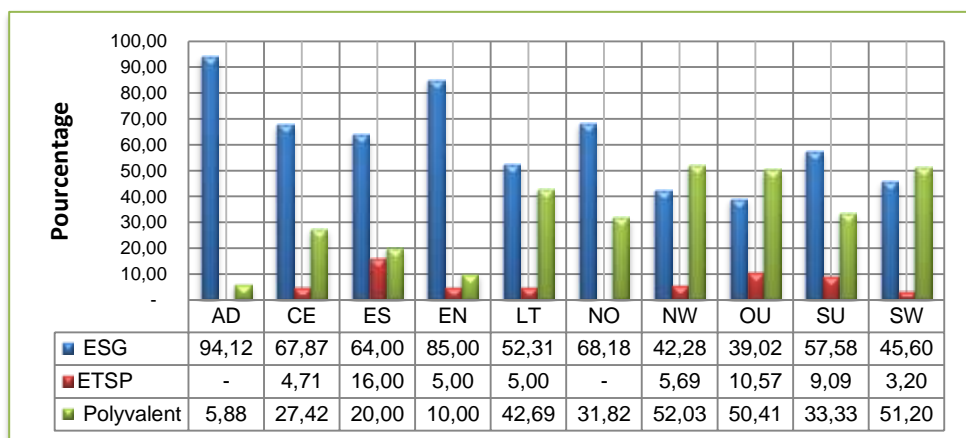


Figure 45 : Proportion des établissements privés selon le type d'enseignement

Les établissements d'ESG restent majoritaires dans les régions par rapport à ceux de l'ESTP. La région de l'Adamaoua ne dispose pas d'établissements privés qui dispensent uniquement l'enseignement technique et professionnel.

II.1.4 Répartition des ENIEG et ENIET

Avant 2014 et 2013 qui ont vu l'ouverture respectivement de 2 et 3 ENIEG dans le public, le Cameroun en comptait 57 depuis 2008. Le taux d'évolution de 2013 à 2014 est ainsi de 0,00% dans le public, 18,18% dans le privé.

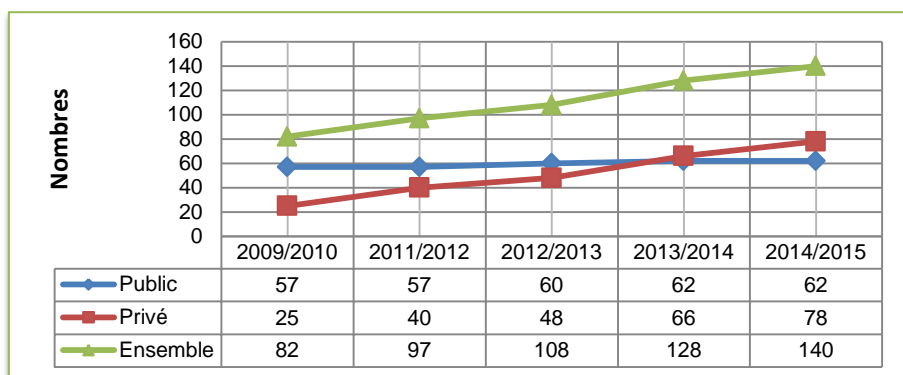


Figure 46 : Évolution des écoles normales d'instituteurs d'enseignement général

Sur ce graphique, on constate que c'est le privé qui tire la courbe nationale vers le haut car la création et l'ouverture des Ecoles normales d'instituteurs dans le public demandent un budget conséquent.

- Répartition des établissements de l'Enseignement normal selon l'ordre d'enseignement

Sur l'ensemble des ENIEG on distingue 44,29% du public et 55,71% du privé. Ces proportions résultent du fait que la politique gouvernementale était de n'ouvrir qu'une ENIEG par département. Il n'y a donc que les départements de la **Bénoué**, de l'**Océan**, du **Fako** et du **Ndian** qui comptent deux ENIEG chacun.

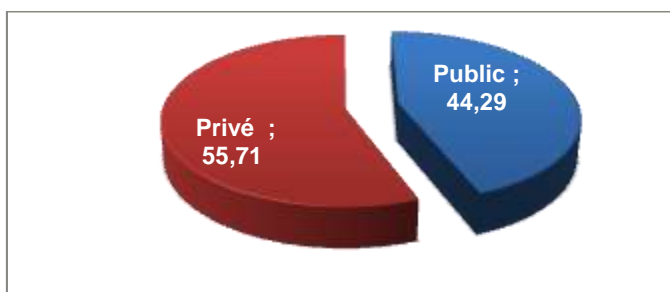


Figure 47 : Pourcentage des ENIEG par ordre d'enseignement

Quant aux ENIET, on observe, en 2015, un équilibre parfait entre le public et le privé, 50% chacun. Toutes les régions disposent chacune d'une ENIET publique. Quant aux ENIET privées trois régions se répartissent les 10 ENIET. Il s'agit du Centre (5), du Nord-Ouest (2) et de l'Ouest (3).

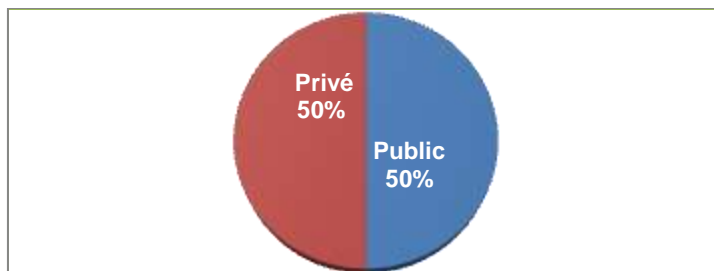


Figure 48 : Pourcentage des ENIET par ordre d'enseignement

Le tableau ci-dessous présente les proportions des ENIEG selon leur ordre d'enseignement dans les régions. Dans le Centre, le Littoral et le Nord-Ouest, le privé domine sur le public, pendant que dans l'Ouest, le public et le privé ont une offre égale. Une région n'a pas d'ENIEG privée. Il s'agit de l'Est.

Tableau 44: Proportion des ENIEG selon l'ordre d'enseignement

Ordre	Public (%)	Privé (%)
Adamaoua	71,43	28,57
Centre	20,83	79,17
Est	100,00	-
Extrême-Nord	75,00	25,00
Littoral	36,36	63,64
Nord	83,33	16,67
Nord-Ouest	41,18	58,82
Ouest	44,44	55,56
Sud	83,33	16,67
Sud-Ouest	53,33	46,67
Cameroun	44,29	55,71

Tableau 45: Proportion des ENIET selon l'ordre d'enseignement

Ordre	Public (%)	Privé (%)
Adamaoua	100	-
Centre	17	83
Est	100	-
Extrême-Nord	100	-
Littoral	100	-
Nord	100	-
Nord-Ouest	33	67
Ouest	25	75
Sud	100	-
Sud-Ouest	100	-
Cameroun	50	50

Le tableau qui suit présente la répartition de l'ensemble des ENIEG publiques et privées dans les régions. Avec 34,29%, la région du Centre se place en tête. Elle est suivie des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest qui enregistrent respectivement 12,14% et 12,86%. La région la moins pourvue en ENIEG est l'Est qui ne compte que 2,86% de l'ensemble.

Tableau 46 : Proportion des ENIEG selon la région

Ordre	Total (%)
Adamaoua	5,00
Centre	34,29
Est	2,86
Extrême-Nord	5,71
Littoral	7,86
Nord	4,29
Nord-Ouest	12,14
Ouest	12,86
Sud	4,29
Sud-Ouest	10,71
Cameroun	100,00

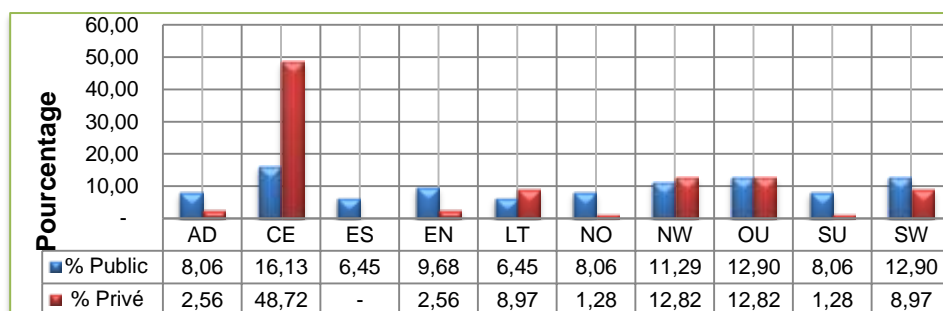


Figure 49 : Proportion des ENIEG publiques et privées selon la région

Tableau 47 : Proportion des ENIET selon la région

Ordre	Public (%)	Privé (%)	Total (%)
Adamaoua	10,00	-	5,00
Centre	10,00	50,00	30,00
Est	10,00	-	5,00
Extrême-Nord	10,00	-	5,00
Littoral	10,00	-	5,00
Nord	10,00	-	5,00
Nord-Ouest	10,00	20,00	15,00
Ouest	10,00	30,00	20,00
Sud	10,00	-	5,00
Sud-Ouest	10,00	-	5,00
Cameroun	100,00	100,00	100,00

- Ratio élèves/ENIEG et élèves/ENIET

En 2014-2015, la moyenne d'élèves-maîtres par ENIEG pour le Cameroun est de **188** (en baisse par rapport à 2014 qui était de 234), soit **118** filles et **70** garçons. Mais au niveau des régions, on trouve une forte concentration dans les régions de l'Extrême-Nord (473), du Nord (441) et de l'Est (328).

Tableau 48: *Ratio élèves-maîtres par ENIEG public et privé*

Régions	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	92	126	219
Centre	87	30	118
Est	226	103	328
Extrême-Nord	127	347	473
Littoral	120	31	151
Nord	122	319	441
Nord-Ouest	121	38	159
Ouest	172	34	207
Sud	198	90	288
Sud-Ouest	87	19	106
National	118	70	188

Il se dégage sur le tableau ci-dessous que le ratio élèves-maîtres par ENIEG est de 336 au public et 71 au privé. Cet indicateur témoigne de la forte sollicitation des ENIEG publiques.

Tableau 49 : *Ratio élèves-maîtres / ENIEG selon l'ordre d'enseignement*

Régions	Public	Privé
Adamaoua	244	155
Centre	370	51
Est	328	-
Extrême-Nord	568	189
Littoral	346	39
Nord	454	380
Nord-Ouest	223	114
Ouest	359	85
Sud	336	46
Sud-Ouest	175	26
National	336	71

Le ratio élèves-maître par ENIET est de **324** dans l'ensemble, **569** au public et **79** au privé.

Tableau 50 : *Ratio élèves-maîtres /ENIET*

Régions	Public	Privé	Ensemble
Adamaoua	429	-	429
Centre	927	100	238
Est	542	-	542

Régions	Public	Privé	Ensemble
Extrême-Nord	543	-	543
Littoral	818	-	818
Nord	808	-	808
Nord-Ouest	569	133	278
Ouest	527	8	138
Sud	198	-	198
Sud-Ouest	324	-	324
National	569	79	324

II.2. Les infrastructures, commodités et ateliers

II.2.1 Les salles de classe dans l'Enseignement Général et Technique

Le total des salles de classe accueillant les élèves aux Enseignements secondaires au cours de l'année scolaire 2014-2015 est de **41 078** dont **25 187** salles dans public soit 61,32% de l'ensemble et **15 891** dans privé, soit 38,68%. Le taux d'évolution dans l'ensemble est de **7,93%** soit **3 018** salles de classe de plus que l'année précédente. Avec **1 629** salles construites dans le public en 2014-2015, on a un taux d'évolution de **6,91%**. Le privé a reçu **1 389** nouvelles salles de classe pour un taux d'évolution de **9,58%**. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de salles de classe durant les cinq dernières années.

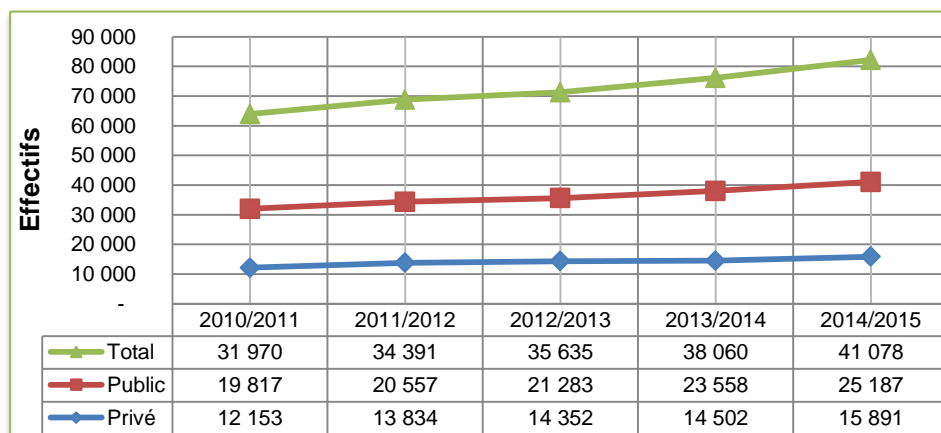


Figure 50: Evolution des salles de classe par ordre

Trois régions se démarquent dans la répartition de ces salles de classe par région : le Centre 24,35%, le Littoral 18,74% et l'Ouest 16,02%. Les régions de

L'Est, de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord et du Sud ont les plus faibles pourcentages en salles de classe.

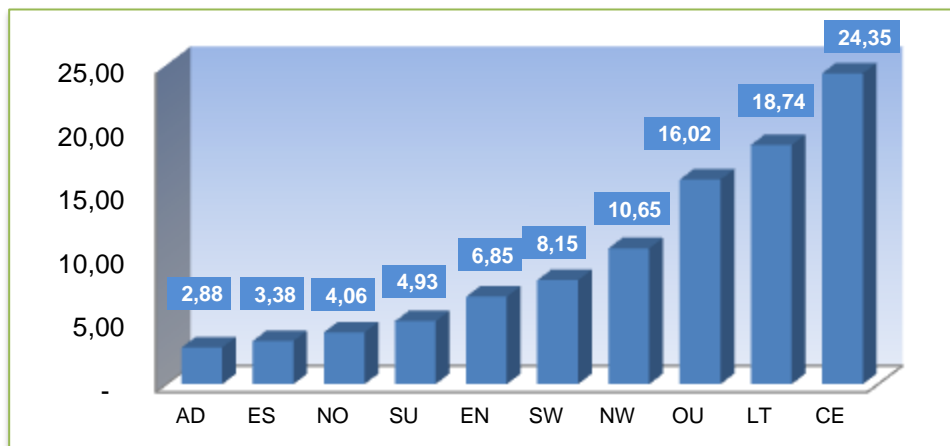


Figure 51 : Proportions des salles de classe par région

Au niveau du public, c'est encore le Centre qui concentre le plus grand nombre de salles de classe avec 19,82% de l'ensemble. L'Ouest et le Nord-Ouest qui le secondent ont respectivement 17,20% et 12,09%. L'Adamaoua, dernière région dans le classement affiche 3,81% de salles.

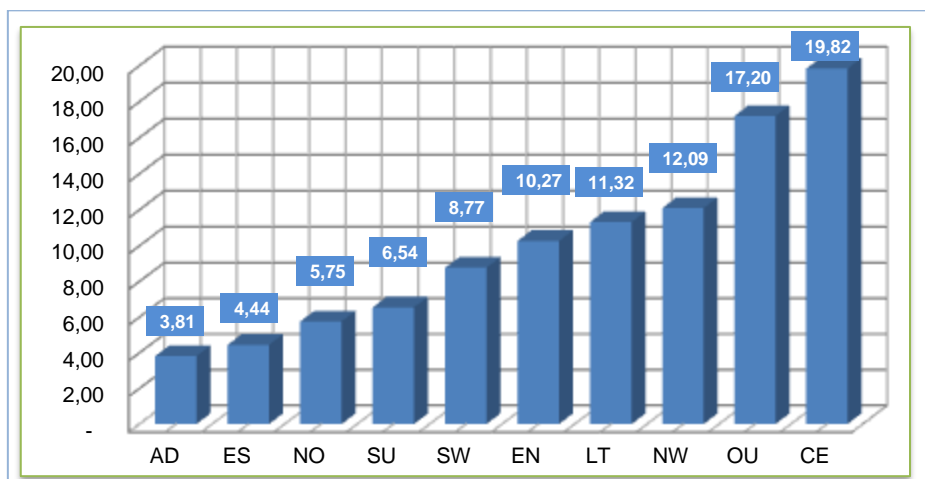


Figure 52 : Proportions des salles de classe du public par région

Une comparaison avec les données de l'année précédente montre qu'il y a eu évolution dans les régions de l'Extrême-Nord (3,70%), du Sud (1,40%), du Nord-Ouest (1,47%), et de l'Est (1,04%).

- Ratio élèves/salles de classe dans le public

En 2014-2015, le public compte **25 187** salles de classe pour **1 517 217** élèves. Il se dégage donc une moyenne nationale de 60, 23 élèves par salle de classe contre **61,40** en 2013-2014 et **62,22** l'année scolaire 2012-2013. La diminution de cette moyenne montre une petite augmentation du taux de construction des salles de classe (1 629 salles) en 2014-2015. On note cependant une diminution du nombre de salles construites par rapport à l'année scolaire 2013-2014 (846 salles de moins entre les deux années)

Tableau 51: *Ratio élèves/salles de classe dans le public*

Régions	Ratio en 2013	Ratio en 2014	Ratio en 2015
Adamaoua	32,26	59,46	60,44
Centre	60,37	57,88	57,05
Est	44,07	57,17	55,93
Extrême-Nord	92,11	72,43	69,98
Littoral	64,31	67,27	63,49
Nord	61,32	76,48	76,42
Nord-Ouest	70,49	60,57	57,80
Ouest	68,19	58,24	58,49
Sud	49,36	51,75	51,28
Sud-Ouest	63,07	57,83	56,80
Total	62,22	61,40	60,24

Le tableau ci-dessus montre que la région du Nord présente la plus forte densité d'élèves par classe avec une moyenne de 76,42 élèves par salle de classe. Les régions de l'Extrême-Nord (69,98), du Littoral (63,49) et de l'Adamaoua (60,44) se situent au-dessus de la moyenne nationale qui est de 60,24 élèves par salle de classe.

- Moyenne salles de classe par établissement public

Avec **25 187** salles de classe pour **2 517** établissements Général et Technique du public, il se dégage une moyenne nationale de 10,01 salles de classe par établissement en 2014-2015 contre 9,87 en 2013-2014 et 9,40 l'année 2012-2013. L'augmentation de cette moyenne nationale est un indicateur de l'effort supplémentaire de construction de nouvelles salles de classe par les pouvoirs publics.

Le graphique ci-dessous présente la moyenne de salles de classe par établissement dans chaque région. Il se trouve que la région du Littoral avec 15,57 salles de classes par établissements présente la plus forte moyenne. L'Ouest qui vient en deuxième position a une moyenne de 12,46. Les plus basses moyennes se retrouvent à l'Est (7,66), au Nord-Ouest (8,16) et à l'Extrême-Nord (8,80).

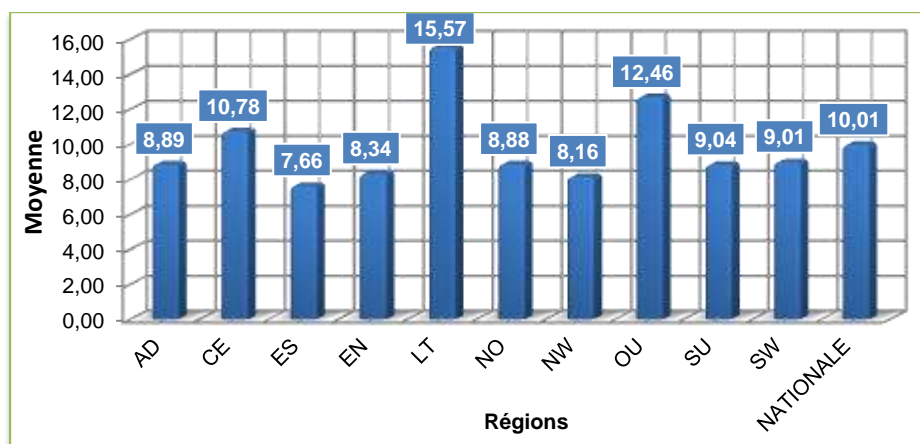


Figure 53 : Moyenne des salles de classe par établissement dans les régions

Ces différents ratios permettent de conclure que d'importants efforts sont encore à consentir pour satisfaire la demande d'éducation dans le public.

- Les salles de classes du public par type de matériaux

Sur les 25 187 salles de classe que compte le public, 21 428 sont en dur, 1 853 en semi-dur et 1 906 en matériaux provisoires. Ce qui représente 85,08% de dur, 7,36% de semi-dur et 7,57% de matériaux provisoires. Il se trouve que la proportion des salles de classe en dur régresse tandis que celles des salles en semi-dur et en matériaux provisoires augmente. Cet indicateur montre un accroissement des efforts des communautés via les APEE pour mettre à la disposition des établissements des infrastructures d'accueil.

À l'intérieur des régions, l'Est (12,43%), le Nord (11,60%) et l'Extrême-Nord (10,56%) présentent les taux les plus élevés de constructions en matériaux provisoires dans le public.

Tableau 52 : Distribution des salles de classe selon les matériaux de construction par région.

Régions	Dur (%)	Semi Dur (%)	Provisoires (%)
Adamaoua	90,63	5,21	4,17
Centre	86,98	3,83	9,19
Est	77,55	10,02	12,43
Extrême-Nord	86,35	3,09	10,56
Littoral	92,35	0,74	6,91
Nord	83,01	5,39	11,60
Nord-Ouest	68,21	25,78	6,01
Ouest	88,69	7,41	3,90
Sud	89,68	2,12	8,19
Sud-Ouest	85,37	8,15	6,48
National	85,08	7,36	7,57

II.2.2 Les salles de classe dans l'enseignement normal

Entre 2013-2014 et 2014-2015 le taux d'évolution des salles de classe dans les ENIEG est de **2,25%**. La figure ci-dessous montre le taux d'évolution de ces salles selon le matériau de construction. On y observe une évolution croissante des salles de classe en matériaux définitifs entre 2010-2011 et 2013-2014.

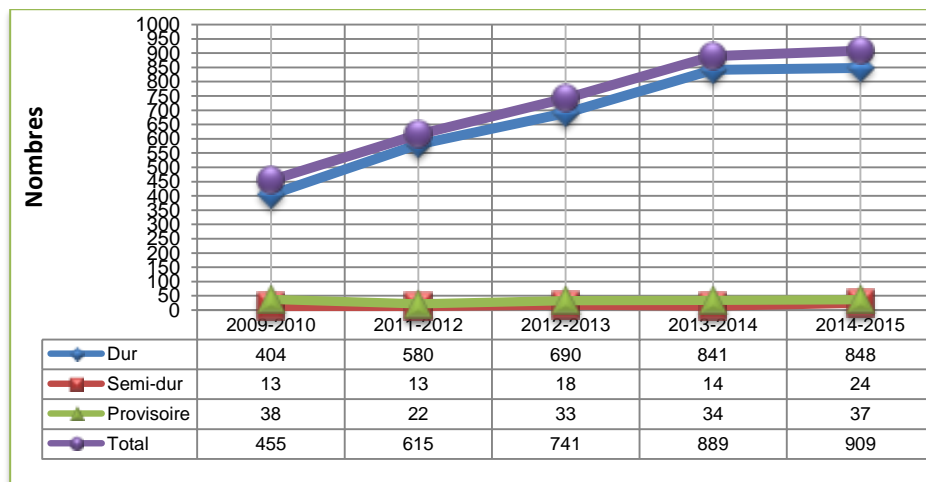


Figure 54 : Évolution des salles de classe des ENIEG par type de construction

La répartition des salles de classe des ENIEG du Cameroun donne 54,68% pour le public et 45,32% pour le privé. Dans les régions du Centre et de l'Ouest, le privé dispose de plus de salles de classe que le public, alors que c'est la situation inverse dans les autres régions.

Tableau 53: Proportion des salles de classe d'ENIEG selon l'ordre d'enseignement

Régions	Public (%)	Privé (%)
Adamaoua	76,00	24,00
Centre	27,12	72,88
Est	100,00	0,00
Extrême-Nord	92,45	7,55
Littoral	60,71	39,29
Nord	83,78	16,22
Nord-Ouest	60,19	39,81
Ouest	46,15	53,85
Sud	91,84	8,16
Sud-Ouest	63,64	36,36
National	54,68	45,32

Au niveau du public, le Centre, le Nord-ouest, le Sud-Ouest et l'Ouest avec respectivement 16,10%, 13,08%, 12,68% et 12,07% des salles de classe

présentent les plus grandes proportions des salles de classe. La plus faible proportion se retrouve au Nord qui ne totalise que 6,24% de salles de classe.

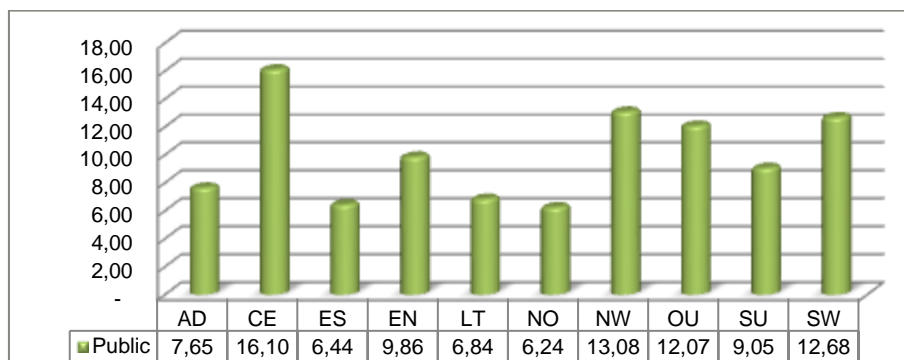


Figure 55 : Proportion des salles de classe de l'ENIEG publique selon la région

En ce qui concerne les ENIET, dans l'ensemble, le public offre plus de salles de classe (62%) que le privé (38%). Par contre dans les régions du Nord-Ouest, du Centre et l'Ouest, le privé enregistre le plus grand nombre de salles de classe que le public, avec 76%, 56% et 54% respectivement.

Tableau 54 : Proportion des salles de classe dans les ENIET selon l'ordre d'enseignement

Régions	Public (%)	Privé (%)
Adamaoua	100	0
Centre	44	56
Est	100	0
Extrême-Nord	100	0
Littoral	100	0
Nord	100	0
Nord-Ouest	24	76
Ouest	46	54
Sud	100	0
Sud-Ouest	100	0
National	62	38

Dans le tableau ci-dessous qui présente la distribution de salles de classe dans le public par région, on constate que le Centre compte, à lui seul, 25,32% de l'ensemble des salles de classe du public. Le Sud et le Sud-Ouest enregistrent la plus faible proportion avec 3,43%.

Tableau 55: Proportion des salles de classe dans les ENIET selon la région

Régions	Total (%)
Adamaoua	4,29
Centre	25,32
Est	6,87

Extrême-Nord	6,87
Littoral	6,44
Nord	7,30
Nord-Ouest	21,03
Ouest	15,02
Sud	3,43
Sud-Ouest	3,43
National	100

- Ratio élèves-maîtres/salle de classe dans les ENIEG

Dans les ENIEG, on trouve une moyenne nationale de 28,96 élèves-maîtres par salle de classe. Mais cette moyenne est de 41,87 dans le public et 13,39 dans le privé.

Cependant, dans le public, les régions présentent différents ratios, allant d'une très forte concentration d'élève-maîtres par salle de classe (Nord : 73,16 et Extrême-Nord : 69,57) à la plus faible concentration (Sud-Ouest : 22,19). La nécessité d'accroître les capacités d'accueil dans les ENIEG de l'Extrême-Nord et du Nord est donc un impératif.

Au niveau du privé, les ratios élèves-maîtres par salle de classe les plus élevés sont dans l'Extrême-Nord (94,5) et le Nord (63,33). Les régions du Sud-Ouest (5,14) et du Centre (9,10) présentent les plus faibles ratios élèves-maîtres par salle de classe dans les ENIEG privées. Dans le Sud on note l'absence d'ENIEG privée.

Tableau 56 : Ratio élèves-maîtres / salle de classe d'ENIEG

Régions	Public	Privé	Total
Adamaoua	32,13	25,75	30,60
Centre	46,28	9,10	19,18
Est	41,03	-	41,03
Extrême-Nord	69,57	94,50	71,45
Littoral	40,74	12,41	29,61
Nord	73,16	63,33	71,57
Nord-Ouest	24,06	26,53	25,05
Ouest	47,83	12,10	28,59
Sud	37,36	11,50	35,24
Sud-Ouest	22,19	5,14	15,99
National	41,87	13,39	28,96

Pour ce qui est des ENIET, le ratio élèves-maîtres par salle de classe au niveau national est de 24,58. Avec de grosses disparités entre le public (39,48) et le privé (0,47), mais aussi entre les régions. La région du Littoral possède le ratio le plus élevé (54) et le Sud le taux le plus bas (24,75).

Tableau 57 : Ratio élèves-maîtres/ salle de classe d'ENIET

Régions	Public	Privé	Ensemble
Adamaoua	42,90	-	42,90
Centre	35,65	0,39	15,93
Est	33,88	-	33,88
Extrême-Nord	33,94	-	33,94
Littoral	54,53	-	54,53
Nord	47,53	-	47,53
Nord-Ouest	47,42	0,76	12,18
Ouest	32,94	0,05	15,09
Sud	24,75	-	24,75
Sud-Ouest	40,50	-	40,50
NATIONAL	39,48	0,47	24,58

II.2.3 Les autres locaux dans les établissements publics

Les locaux constituent l'ensemble des structures qui contribuent au confort des personnels dans l'établissement. En dehors des salles de classe, il s'agit de logements de fonction, de toilettes, de bureaux administratifs, de salles de professeurs, de salles de réunion, de bibliothèques, de CRM, de salles informatiques, de salles de sport, de gymnases et de laboratoires.

– Les toilettes élèves et personnels

Les établissements d'ESG et d'ESTP disposent en **2015** de **7 416** toilettes pour élèves et **3 008** toilettes pour personnels. Comparativement à l'année **2014** où on comptait **6 913** toilettes pour élèves et **2 795** pour personnels, on enregistre un taux d'évolution de **7,28%** pour les toilettes des élèves et **7,62%** pour les toilettes des personnels. Le tableau ci-dessous présente la proportion des toilettes selon la région.

Tableau 58 : Proportion des toilettes selon la région dans l'ESG et l'ESTP

Régions	Toilettes pour élèves (%)	Toilettes pour personnels (%)
Adamaoua	4,29	4,45
Centre	17,49	16,79
Est	5,15	4,82
Extrême-Nord	11,37	10,11
Littoral	10,14	12,67
Nord	6,46	5,95
Nord-Ouest	12,39	12,23
Ouest	17,75	17,02
Sud	6,73	6,38
Sud-Ouest	8,24	9,57

National	100,00	100,00
-----------------	---------------	---------------

Les pourcentages les plus élevés des toilettes se retrouvent, pour les élèves, à l'Ouest et au Centre (17%) et pour les personnels dans les mêmes régions. Les pourcentages les plus faibles se relèvent dans l'Adamaoua 4,29% pour les élèves et 4,45% pour les personnels.

Tableau 59 : Ratio élèves par toilette et ratio personnels par toilette dans l'ESG et l'ESTP

Régions	Ratio élèves /Toilettes	Ratio personnels/ Toilettes
Adamaoua	182,46	18,93
Centre	219,60	33,83
Est	163,69	19,07
Extrême-Nord	214,69	17,24
Littoral	240,62	19,43
Nord	231,01	18,71
Nord-Ouest	191,53	22,04
Ouest	192,51	18,26
Sud	169,35	20,61
Sud-Ouest	205,25	19,42
National	204,59	21,74

Au regard du nombre de personnes qui utilisent ces toilettes, il se dégage une moyenne de **204** élèves pour 01 toilette (contre **209** en 2014) et **21** enseignants pour 01 toilette dans l'ensemble du secondaire général et technique. Ce ratio est très élevé dans les régions du Littoral (240,62) et du Nord (231,01).

– Les toilettes dans les ENIEG et ENIET publics

En ce qui concerne l'enseignement Normal public, on compte dans les ENIEG **540** toilettes dont **360** pour les élèves et **180** pour les enseignants. Les régions du Centre (20%) et du Sud-Ouest (15%) disposent des taux le plus élevés. Dans les ENIET on dénombre trois régions (Adamaoua, l'Ouest et Sud-Ouest) sans toilettes tandis que les régions du Centre (29,63%) et le Nord (18,52%) sont les plus pourvues en toilettes.

Tableau 60 : Proportion des toilettes selon la région dans les ENIEG et ENIET

Régions	ENIEG		ENIET
	Toilettes pour élèves (%)	Toilettes pour personnels (%)	Toilettes (%)
Adamaoua	8,89	8,33	-
Centre	20,00	14,44	29,63
Est	9,17	4,44	5,56
Extrême-Nord	8,33	6,67	14,81
Littoral	3,89	5,56	14,81
Nord	4,44	7,22	18,52
Nord-Ouest	11,67	8,33	14,81
Ouest	9,44	18,33	-

Régions	ENIEG		ENIET
	Toilettes pour élèves (%)	Toilettes pour personnels (%)	Toilettes (%)
Sud	8,33	8,89	1,85
Sud-Ouest	15,83	17,78	-
National	100,00	100,00	100,00

Dans les ENIEG, **57** élèves-maîtres en moyenne utilisent 01 toilette alors que **10** enseignants partagent 01 toilette. Mais dans les ENIET c'est **105** élèves-instituteurs pour une toilette.

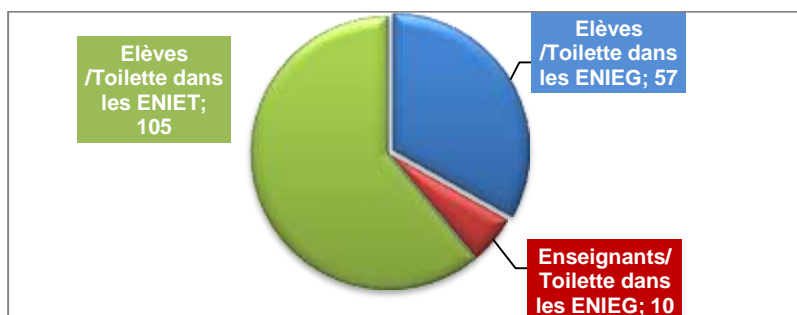


Figure 56 : Ratio d'utilisation des toilettes dans les écoles normales

– Locaux administratifs dans les établissements secondaires du public

Le tableau ci-dessous présente dans l'ESG et l'ESTP par région :

- le ratio bureaux administratifs par établissement,
- les pourcentages des salles des professeurs,
- les pourcentages des salles de réunion,
- les pourcentages des logements de fonction.

Tableau 61: Pourcentages de certain locaux dans les établissements du public par région dans l'ESG et l'ESTP

Régions	Ratio bureaux Administratif/ Etablissement	Etablissements dotés de salle des professeurs (%)	Etablissements dotés de salle de réunion (%)	Etablissements dotés du logement de Fonction (%)
Adamaoua	1,97	25,93	6,48	11,11
Centre	2,92	34,56	13,17	11,23
Est	2,13	40,41	11,64	24,66
Extrême-Nord	1,15	29,03	4,52	12,26
Littoral	5,46	62,30	21,86	24,59
Nord	1,67	30,06	4,29	8,59
Nord-Ouest	1,79	61,93	26,01	4,83
Ouest	3,51	45,59	17,65	10,00
Sud	2,19	33,33	17,20	25,81
Sud-Ouest	1,73	46,53	21,22	28,57
National	2,46	42,19	15,38	14,58

Sur le plan national, le ratio bureaux administratifs par établissement est de 2,46. Par région, le Littoral se démarque avec un ratio de 5,46 bureaux administratifs par établissement alors que les régions comme l'Extrême-Nord (1,15), le Nord (1,67%), le Sud-Ouest (1,63), le Nord-Ouest (1,79) et l'Adamaoua (1,97) ont une moyenne de moins de deux bureaux administratifs par établissement.

En ce qui concerne les autres locaux, 42,19% d'établissements de l'ESG et de l'ESTP publics disposent de salles de professeurs. Cela signifie que sur 100 établissements, un peu plus de 58 n'ont pas de salle de professeurs. On relève également que sur 100 établissements, près de 16 possèdent des salles de réunion et un peu plus de 14, des logements de fonction.

Le tableau ci-dessous donne la distribution desdits locaux dans les ENIEG publiques par région.

Tableau 62 : Pourcentages de certains locaux des ENIEG publics par région

Régions	Moyen Bureau administratif /Etablissement	Salle des professeurs (%)	Salle de réunion (%)	Moyen Logement de Fonction /Etablissement
Adamaoua	6,40	80,00	40,00	1,20
Centre	6,40	60,00	20,00	0,60
Est	7,50	100,00	75,00	-
Extrême-Nord	3,17	83,33	33,33	0,33
Littoral	5,50	50,00	-	1,00
Nord	5,20	40,00	60,00	2,00
Nord-Ouest	4,57	214,29	14,29	-
Ouest	4,88	75,00	25,00	0,75
Sud	5,60	80,00	60,00	0,80
Sud-Ouest	3,00	87,50	50,00	2,13
National	5,10	88,71	35,48	0,89

Sur le plan national, on a une moyenne de cinq (05) bureaux administratifs par établissement. 88% d'ENIEG sont pourvues de salles des professeurs, 35% de salles de réunion et seulement une moyenne de 0,89 logements d'astreinte par établissement.

Tableau 63 : Pourcentages de certains locaux des ENIET publics par région

Régions	Moyen Bureau administratif / Etablissement	Salle des professeurs (%)	Moyen Salle de réunion / Etablissement	Moyen Logement de Fonction / Etablissement
Adamaoua	0	0		0
Centre	1	100	2	5
Est	1	0		0
Extrême-Nord	1	0		0
Littoral	1	100		4
Nord	0	0		0

Nord-Ouest	1	100	1	5
Ouest	1	0	0	0
Sud	1	0		0
Sud-Ouest	1	0		0
National	0,8	30	0,33	1,4

Dans les ENIET publiques, on relève, par établissement, une moyenne de 0,8 bureau administratif, 1,4 logement de fonction et 0,33 de salle de réunion. 30% des établissements sont dotés d'une salle de professeurs.

– Les CRM, Laboratoires et Salles d'informatique

Le tableau ci-dessous présente les pourcentages des établissements disposant de salles informatiques, de Centres des Ressources Multimédias (CRM), de laboratoires de langues et de laboratoires scientifiques.

Tableau 64 : *Pourcentage des établissements publics disposant de CRM, Laboratoires et Salles d'informatique dans l'ESG et l'ESTP*

Régions	Salle informatique (%)	CRM (%)	Laboratoire de langues (%)	Laboratoire scientifique (%)
Adamaoua	12,04	11,11	1,85	8,33
Centre	32,40	12,96	1,51	14,25
Est	31,51	4,11	0,68	8,22
Extrême-Nord	10,00	2,58	-	3,55
Littoral	59,56	19,67	3,28	44,26
Nord	14,72	11,04	-	4,29
Nord-Ouest	18,77	5,36	0,80	23,32
Ouest	67,94	18,82	0,88	13,53
Sud	28,49	13,44	-	15,05
Sud-Ouest	32,24	6,94	1,22	25,31
National	32,02	10,57	0,99	16,25

En 2014-2015, 32,02% des établissements de l'ESG et de l'ESTP publics disposent d'une salle informatique, 10,57% d'un Centre des Ressources Multimédia (CRM), 0,99% de laboratoire des langues et 16,25% de laboratoires scientifiques.

Tableau 65 : *Pourcentage des établissements publics disposant de salles informatique dans les ENIEG et ENIET*

Régions	Salle informatique ENIEG (%)	CRM ENIEG (%)	Salle informatique ENIET (%)
Adamaoua	-	-	0
Centre	30,00	-	100
Est	25,00	-	0
Extrême-Nord	16,67	-	0
Littoral	25,00	25,00	100
Nord	60,00	20,00	0

Nord-Ouest	14,29	-	100
Ouest	25,00	12,50	0
Sud	-	-	0
Sud-Ouest	25,00	-	0
National	22,58	4,84	30

Dans l'enseignement normal, 22% des ENIEG sont dotées de salles informatiques alors que ce taux est de 30% dans les ENIET.

– Les bibliothèques, les salles de sport et les gymnases

Le tableau ci-après montre qu'en 2014-2015 19,67% d'établissements publics sont pourvus de bibliothèques, 3,42% de salles de sport et 1,27% d'une gymnase.

Tableau 66 : *Pourcentage des établissements publics disposant des Bibliothèques, Salles de Sport et Gymnases dans l'ESG et l'ESTP*

Régions	Bibliothèque (%)	Salle de sport (%)	Gymnase (%)
Adamaoua	12,96	0,93	0,93
Centre	19,22	1,73	0,86
Est	13,70	2,05	1,37
Extrême-Nord	7,42	0,32	0,97
Littoral	33,33	3,83	4,37
Nord	9,82	-	0,61
Nord-Ouest	20,64	7,77	0,80
Ouest	32,65	3,82	0,88
Sud	20,97	2,15	1,61
Sud-Ouest	18,37	8,16	1,63
National	19,67	3,42	1,27

Tableau 67 : *Pourcentage des établissements publics disposant des Bibliothèques, Salles de Sport et Gymnases dans les ENIEG et les ENIET*

Régions	Bibliothèque ENIEG (%)	Bibliothèque ENIET (%)	Bureaux de sport et Gymnase ENIEG (%)	Bureaux de sport et Gymnase ENIET (%)
Adamaoua	60,00	-	-	-
Centre	60,00	100,00	-	-
Est	50,00	-	-	-
Extrême-Nord	100,00	-	-	-
Littoral	25,00	100,00	-	-
Nord	60,00	-	20,00	20,00
Nord-Ouest	71,43	100,00	-	14,29
Ouest	50,00	-	13,00	12,50
Sud	40,00	-	20,00	20,00
Sud-Ouest	37,50	-	-	-
National	61,29	30,00	5,00	6,45

On observe sur le tableau ci-dessus que 61,3% des ENIEG et 30% des ENIET sont dotés des bibliothèques.

II.2.4 Les commodités⁴ dans les établissements publics

- Les places assises

Les tables-bancs dans les salles de classe déterminent le nombre de places assises. La figure ci-après présente la situation des places assises des élèves sur les tables-bancs dans les établissements publics, un chiffre inférieur à 1 signifie qu'il existe plus de places assises que d'élèves. A l'enseignement secondaire général et technique on a **0,97 élève par place assise**. Mais au niveau de l'ESG, ce ratio est de 0.94 et 1,10 à l'ESTP.

Dans l'ESG, quatre régions offrent plus de places assises que d'élèves. Il s'agit du Nord-Ouest, de l'Adamaoua, de l'Est et du Sud-Ouest. Même si dans aucune région on n'enregistre plus de 120 élèves pour 100 places, la situation n'est pas des plus confortables dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord.

Dans l'ESTP, aucune région n'offre plus de places assises que d'élèves. La situation des places assises est plus préoccupante dans les régions du Sud, de l'Extrême-Nord et du Nord où on a plus de **130** élèves pour **100** places assises.

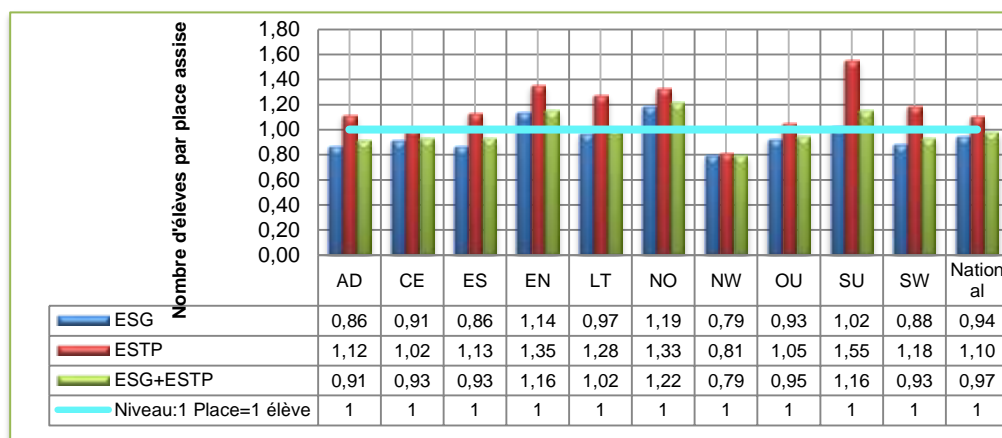


Figure 57 : Nombre d'élèves par place assise dans l'ESG et l'ESTP

Pour ce qui est de l'Enseignement normal, la moyenne d'élèves-maîtres par place assise dans les ENIEG est de 1,03 et de 1,48 dans les ENIET c'est-à-dire qu'il y a plus d'un élève par place assise. La situation est plus

⁴ Ensemble des équipements et infrastructure qui contribuent au confort de l'établissement. Il s'agit des ordinateurs, des tables-bancs, des branchements électriques, les sources d'approvisionnement en eau potable, les clôtures, les infirmeries fonctionnelles, les armoires à pharmacie, les cantines scolaires, les aires de jeux et la connexion Internet

préoccupante dans les ENIET du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest où on compte entre 3 et 4 élèves-maîtres pour une place.

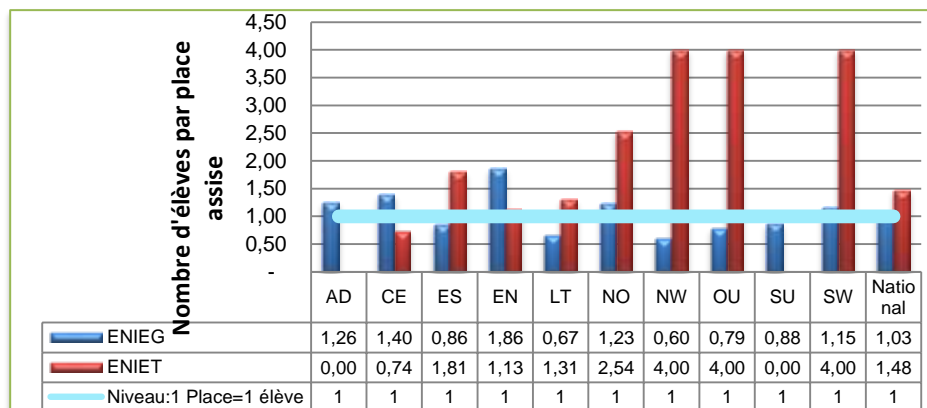


Figure 58 : Nombre d'élèves par place assise dans les ENIEG et ENIET

- Les ordinateurs pour élèves

La norme requise est de 02 élèves pour un ordinateur fonctionnel. Mais sur le tableau ci-dessous présentant la situation de l'offre en outils informatiques dans les établissements, on constate que ce ratio est de **40,73** élèves pour 01 ordinateur dans les établissements ESG et ESTP et **39,84** élèves-maîtres par ordinateur dans les établissements d'Enseignement Normal. Cette moyenne est de **39** élèves par ordinateur à l'ESG ; **46** élèves par ordinateur à l'ESTP, **58** élèves-maîtres par ordinateur dans les ENIEG et **18** élèves-maîtres par ordinateur dans les ENIET. A l'intérieur des régions, l'Extrême-Nord présente un manque criard d'ordinateurs à l'ESG et à l'ENIEG alors que la région de l'Adamaoua ne dispose d'aucun ordinateur à l'ENIET de Ngaoundéré. On constate que dans l'ensemble, la norme d'un ordinateur pour 2 élèves est loin d'être atteinte.

Tableau 68 : Nombre d'élèves par ordinateur pour élèves

Régions	ESG	ESTP	Total	ENIEG	ENIET	Total
Adamaoua	39,04	42,81	39,82	93,92	-	126,92
Centre	36,85	38,76	37,24	54,44	16,85	37,63
Est	28,87	50,39	33,03	119,36	54,20	88,33
Extrême-Nord	109,97	69,13	103,24	121,75	28,58	84,09
Littoral	36,40	47,19	38,30	47,76	8,61	17,77
Nord	86,94	81,85	85,71	50,40	27,86	41,57
Nord-Ouest	34,44	50,74	37,34	32,58	9,64	19,93
Ouest	30,49	34,13	31,23	51,25	21,96	42,46
Sud	27,38	57,03	33,20	88,47	18,00	62,63
Sud-Ouest	37,36	51,54	39,60	36,79	40,50	37,43
National	39,37	46,16	40,67	58,62	18,34	39,84

- Commodités pour enseignants

Les conditions de travail des enseignants ne sont pas confortables. Ils sont **8** à utiliser 01 ordinateur à l'ESG, **16** pour 01 ordinateur à l'ESTP. Le tableau suivant montre entre autres les différentes proportions d'utilisation des ordinateurs par les enseignants dans les régions. La situation est plus préoccupante dans les régions de l'Extrême-Nord, du Centre, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dans l'enseignement général et/ou technique.

En ce qui concerne les bureaux pour enseignants dans les salles de classe, la norme est d'un bureau pour une salle de classe. Il y a globalement une carence en bureaux pour enseignants dans les établissements techniques (ESTP et ENIET).

Tableau 69 : Commodités pour enseignant

Régions	Nombre d'enseignants par ordinateur pour personnel		Ratio bureau de l'enseignant par salles de classe			
	ESG	ESTP	ESG	ESTP	ENIEG	ENIET
Adamaoua	8,76	14,43	1,27	1,21	0,58	0,40
Centre	11,18	20,42	2,24	0,79	0,80	1,15
Est	7,71	15,26	1,28	0,61	0,56	-
Extrême-Nord	11,63	22,90	0,77	0,40	0,65	0,50
Littoral	5,37	14,11	1,29	0,56	1,38	0,67
Nord	7,92	14,44	0,72	0,19	0,52	1,06
Nord-Ouest	10,19	19,35	1,71	0,66	2,31	1,00
Ouest	5,73	11,62	1,48	0,68	0,62	0,31
Sud	8,54	16,36	0,96	0,57	0,67	0,38
Sud-Ouest	9,60	18,25	1,15	0,49	1,86	0,25
National	8,35	16,31	1,43	0,63	1,07	0,64

- Autres commodités dans l'ESG

Alimentation en électricité

44,64% des établissements de l'enseignement secondaire général sont alimentés en électricité. Ceci peut expliquer en partie le manque d'outils informatiques dans les établissements. Au niveau des régions, le Littoral compte le plus grand nombre d'établissements électrifiés (81,1%) suivi de l'Ouest (72,6%). Les régions de l'Extrême-Nord, de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord ont les plus faibles pourcentages d'établissements électrifiés.

Eau potable

68,5% des établissements de l'enseignement secondaire général disposent d'une source d'approvisionnement en eau potable. Les régions du Centre (55,4%), du Sud (57,25%) et de l'Est (60%) sont les moins pourvues, alors que les régions du Littoral (92%), de l'Ouest (78,15%), du Nord-Ouest (71,8%) et de l'Extrême-Nord (71,8%) enregistrent les plus grands pourcentages.

Infirmierie et armoire à pharmacie

En 2013, on comptait 11% d'établissements disposant d'une infirmierie. Ce taux est passé à 9,8% en 2014 et est resté statique en 2015. Concernant les armoires à pharmacie, 88% des établissements en sont pourvus.

Clôtures

De 9,9% d'établissements clôturés en 2014, on est passé à presque 11% en 2015. Ce taux, bien qu'ayant connu une évolution, reste toujours faible. Et pourtant, la clôture dans les établissements est d'autant plus importante qu'elle contribue non seulement à la sécurité, mais davantage à la discipline des élèves. La situation est plus critique dans les régions du septentrion où seulement 3% d'établissements en sont pourvues.

Aires de jeu

44% d'établissements de l'ESG possèdent des aires de jeux. Des efforts devraient être fournis pour améliorer cette situation et permettre aux élèves au-delà de l'aspect certificatif du sport scolaire, de s'épanouir au mieux dans leurs établissements. Les régions du Centre, du Sud et de l'Est où on observe les plus faibles pourcentages d'établissements dotés d'aires de jeu, sont les plus interpellées.

Connexion Internet

L'enseignement secondaire général public dénombre **12%** d'établissements dotés de la connexion internet soit **229** sur les **1 846** établissements. L'émergence du Cameroun en 2035 passera nécessairement par le développement et la promotion des TIC. Il serait donc primordial d'inscrire l'amélioration de la connexion internet dans les établissements pour développer l'économie numérique comme l'a prescrit le chef de l'état à l'occasion de la 50^e édition de la Fête de la Jeunesse.

Tableau 70 : Proportion des établissements ayant certaines commodités dans l'ESG public par région

Régions	Électricité (%)	Eau Potable (%)	Infirmierie (%)	Armoire à Pharmacie (%)	Clôture (%)	Aires de Jeux (%)	Connexion Internet (%)
Adamaoua	27,59	64,37	2,30	85,06	3,45	44,83	8,05
Centre	50,30	55,39	12,87	82,04	11,38	29,94	13,47
Est	25,24	60,19	5,83	71,84	9,71	34,95	7,77
Extrême-Nord	22,80	71,20	3,20	75,20	3,20	40,80	4,00
Littoral	81,16	92,03	26,09	92,75	28,99	57,25	30,43
Nord	27,69	66,92	7,69	81,54	3,85	36,15	5,38
Nord-Ouest	40,87	71,83	7,94	99,21	13,49	55,95	9,52
Ouest	72,69	78,15	16,39	110,08	12,18	52,52	19,75
Sud	39,69	57,25	6,87	67,18	7,63	30,53	9,92
Sud-Ouest	39,89	70,49	5,46	99,45	13,11	56,28	14,21
National	44,64	68,58	9,91	88,08	10,89	43,99	12,41

Cantines scolaires

À l'ESG, **30** établissements en moyenne sur 100 disposent de cantines scolaires. Ce faible pourcentage devrait interpeller les Pouvoirs publics car, ce n'est que dans les cantines scolaires qu'on peut mieux contrôler la qualité des aliments proposés aux élèves. Les régions de l'Extrême-Nord (2%), du Nord (3,8%) et de l'Adamaoua (3%) présentent les plus faibles pourcentages d'établissements secondaires possédant une cantine scolaire.

Internat

Seul 1,9% d'établissements d'ESG disposent d'internats, Ce faible taux est dû en partie à l'abandon de la construction des établissements dotés d'internats par les pouvoirs publics. La région du Littoral (4%) est celle qui dispose de plus d'établissements publics avec internat.

APEE et Conseil d'établissement

Les statistiques font ressortir que chaque établissement d'enseignement général a en son sein une Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants (APEE); cependant, certains d'entre eux ne disposent pas de conseil d'établissement. Ce phénomène est dû en partie à l'existence de deux APEE dans les établissements bilingues.

Club et Coopérative scolaire

Chaque établissement de l'ESG dispose d'au moins un club culturel et 89% d'une coopérative scolaire. Mais on constate que les deux régions anglophones (Nord-Ouest et Sud-Ouest) affichent les plus petits pourcentages d'établissements ayant des coopératives scolaires.

Tableau 71 : Proportion des établissements ayant certaines commodités dans l'ESG public par région

Régions	Cantine Scolaire (%)	Internat (%)	APE (%)	Conseil d'établissement (%)	Club (%)	Coopérative Scolaire (%)
Adamaoua	3,4	1,1	116	117	116	97
Centre	18,6	0,3	108	105	104	94
Est	19,4	1,9	107	104	106	85
Extrême-Nord	2,0	0,8	106	105	104	86
Littoral	69,6	4,3	131	120	123	97
Nord	3,8	0,8	107	105	105	85
Nord-Ouest	48,4	3,6	104	40	102	84
Ouest	47,5	2,9	127	125	125	95
Sud	37,4	1,5	105	103	101	89
Sud-Ouest	49,7	2,2	105	37	98	78
National	30,7	1,9	111	93	108	89

- **Autres commodités dans l'ESTP**

Alimentation en électricité et eau potable

À l'ESTP, **37%** d'établissements ont une source d'alimentation en électricité et **56,2%** une source d'approvisionnement en eau potable. Quand on sait que les ateliers fonctionnent, pour la plupart, grâce à l'électricité, on est en droit de se demander comment s'effectue les enseignements pratiques dans les établissements non électrifiés. Afin d'éviter la théorisation des enseignements pratiques, les établissements techniques ne devraient être ouverts qu'à condition d'avoir une source d'alimentation électrique (branchement électrique, groupe électrogène, plaque solaire, etc.)

L'Extrême-Nord (13%) est la région qui présente le plus faible pourcentage d'établissements alimentés par une source d'énergie électrique. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, le Centre et le Sud sont les moins pourvus avec 42% et 45% respectivement.

Infirmières et armoires à pharmacie

Comme dans l'ESG, les établissements d'ESTP manquent cruellement d'infirmières. Seuls 6,57% des établissements disposent d'une infirmerie alors que 73,43% disposent d'armoires à pharmacie. La région de l'Extrême-Nord ne dispose pas d'infirmerie dans les établissements techniques.

Clôtures

Seuls 5,8% d'établissements d'ESTP ont des clôtures, ce qui est inquiétant, non seulement pour la sécurité du matériel, mais aussi pour la sécurité et la discipline des élèves. La situation est plus alarmante dans l'Adamaoua, l'Extrême-Nord, l'Ouest et le Nord.

Aires de jeu

On trouve des aires de jeu pour le sport scolaire dans 27,4% d'établissements d'ESTP.

Connexion Internet

Sur 100 établissements d'ESTP, seulement 9 en moyenne sont connectés à l'Internet. Le caractère indispensable de cet outil pour la recherche et l'innovation, devrait en faire une préoccupation majeure dans les établissements afin que les élèves et les enseignants puissent rester connectés au monde et être à la pointe de l'évolution technologique.

Tableau 72 : *Proportion des établissements ayant certaines commodités dans l'ESTP public par régions*

Régions	Électricité (%)	Eau potable (%)	Infirmierie (%)	Armoire à pharmacie (%)	Clôture (%)	Aires de jeux (%)	Connexion Internet (%)
Adamaoua	42,86	66,67	4,76	66,67	-	28,57	9,52
Centre	40,31	42,64	8,53	68,22	8,53	20,16	14,73
Est	27,91	51,16	6,98	69,77	6,98	18,60	-
Extrême-Nord	13,33	60,00	-	68,33	1,67	15,00	3,33
Littoral	56,82	72,73	15,91	68,18	20,45	25,00	20,45
Nord	39,39	63,64	6,06	69,70	3,03	27,27	12,12
Nord-Ouest	33,88	67,77	4,13	85,12	4,13	52,07	6,61
Ouest	48,04	56,86	9,80	84,31	2,94	21,57	10,78
Sud	38,18	45,45	5,45	58,18	3,64	21,82	7,27
Sud-Ouest	33,87	51,61	3,23	74,19	6,45	29,03	6,45
National	37,46	56,27	6,57	73,43	5,82	27,46	9,40

Cantines scolaires et Internat

On enregistre à l'ESTP public une moyenne de 15,7% d'établissements disposant de cantines scolaires et 3% d'établissements dotés d'internat. Aucun établissement de l'ESTP de l'Extrême-Nord et du Nord ne dispose de cantine scolaire. En ce qui concerne les Internats, deux régions (Extrême-Nord, Littoral) n'en dispose pas.

APE et Conseil d'établissement

Comme dans l'ESG public, presque tous les établissements d'ESTP (95%) ont une Association de parents d'élèves fonctionnelle mais on trouve 82% fonctionnant avec un conseil d'établissement.

Club et Coopérative scolaire

88% d'établissements de l'ESTP ont au moins un club culturel et 83% une coopérative scolaire.

Tableau 73 : Proportion des établissements ayant certaines commodités dans l'ESTP public par régions

Régions	Cantine Scolaire (%)	Internat (%)	APE (%)	Conseil d'établissement (%)	Club (%)	Coopérative Scolaire (%)
Adamaoua	4,8	4,8	105	95	100	76
Centre	29,5	7,0	97	92	84	91
Est	16,3	2,3	98	98	95	84
Extrême-Nord	-	-	98	98	97	75
Littoral	13,6	-	100	93	82	93
Nord	-	3,0	100	100	97	91
Nord-Ouest	13,2	1,7	85	45	85	78
Ouest	25,5	1,0	100	100	97	75
Sud	5,5	5,5	98	95	82	89
Sud-Ouest	12,9	3,2	85	44	74	77
National	15,7	3,0	95	82	88	83

- Autres commodités dans les écoles normales d'instituteurs

Le pourcentage d'ENIEG alimentées par une source d'énergie électrique est passé de **69,4%** en 2014 à **82,3%** en 2015 ; ce qui traduit la volonté des Pouvoirs publics à électrifier tous les établissements. Ce taux est de **30%** dans les ENIET. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, on note également une augmentation (56,5% en 2014 contre 74,2% en 2015) dans les ENIEG. Concernant les ENIET, les efforts restent à fournir car seulement 30% d'ENIET en dispose.

Le tableau ci-dessous montre l'état des lieux des autres commodités à l'enseignement normal. Si on peut déplorer la carence d'infirmières, de clôtures et de cantines scolaires tant dans les ENIEG que dans les ENIET, 40% des ENIEG disposent des aires de jeux tandis qu'une seule ENIET (celle du Centre) sur dix en dispose.

Tableau 74 : Proportion des établissements ayant certaines commodités dans les ENIEG publiques par région

Régions	Électricité (%)	Eau potable (%)	Infirmierie (%)	Armoire à Pharmacie /Etablissement	Clôture (%)	Aires de jeux (%)	Cantine Scolaire (%)
Adamaoua	80,0	60,0	20,0	0,8	20,0	40,0	-
Centre	70,0	80,0	10,0	1,0	10,0	30,0	10,0
Est	75,0	75,0	25,0	0,8	25,0	50,0	50,0
Extrême-Nord	83,3	83,3	-	1,2	16,7	50,0	-
Littoral	100,0	100,0	-	0,8	-	100,0	25,0
Nord	60,0	80,0	40,0	0,6	-	-	20,0
Nord-Ouest	85,7	71,4	28,6	0,9	14,3	71,4	71,4
Ouest	87,5	62,5	37,5	1,0	25,0	12,5	25,0
Sud	100,0	40,0	-	0,8	20,0	-	20,0
Sud-Ouest	87,5	87,5	-	1,0	-	62,5	62,5
National	82,3	74,2	16,1	0,9	12,9	40,3	29,0

Tableau 75 : Proportion des établissements ayant certaines commodités dans les ENIET public par région

Régions	Électricité (%)	Eau potable (%)	Infirmierie (%)	Armoire à Pharmacie /Etablissement	Clôture (%)	Aires de jeux (%)	Cantine Scolaire (%)
Adamaoua	0	0	0	1	0	0	0
Centre	100	100	100	1	0	100	0
Est	0	0	0	1	0	0	0
Extrême-Nord	0	0	100	1	0	0	0
Littoral	100	100	100	1	0	0	100
Nord	0	0	0	1	0	0	0
Nord-Ouest	100	100	100	1	100	0	0
Ouest	0	0	0	1	0	0	0
Sud	0	0	0	1	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0

National	30	30	40	0,9	10	10	10
----------	----	----	----	-----	----	----	----

II.2.5 Les ateliers dans les établissements publics

Dans les **671** établissements secondaires techniques et polyvalents publics, on compte **1 734** ateliers, soit une moyenne de **2,6** ateliers par établissement. Par rapport à la moyenne de l'année précédente qui était de **1,78** atelier par établissement, on constate qu'il y a eu une augmentation du ratio ; ceci démontre la volonté des Pouvoirs publics d'allier la théorie à la pratique pour l'effectivité de la professionnalisation des enseignements. Le graphique suivant présente, selon les régions, les effectifs et la moyenne (x10) des ateliers par établissement.

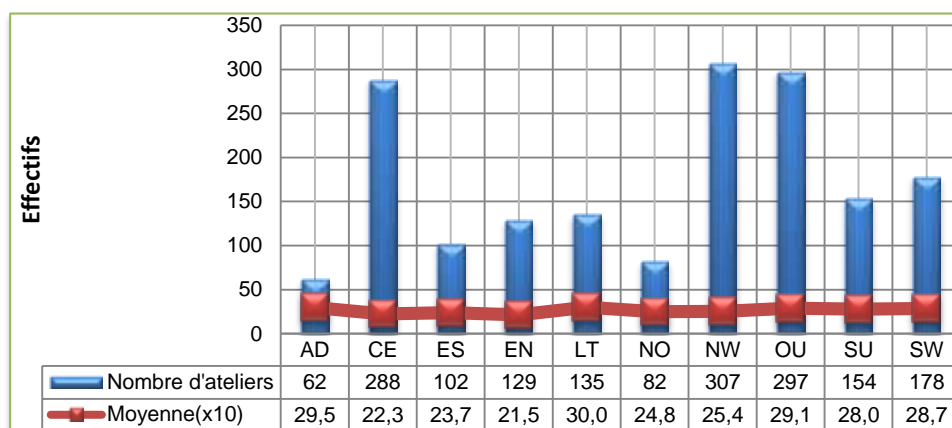


Figure 59 : Effectifs et moyenne des ateliers par établissement dans les régions

II.3. Les personnels administratifs et enseignants

II.3.1 Le personnel administratif

Le personnel administratif objet de l'analyse de cette rubrique concerne les censeurs, les intendants/économistes les surveillants généraux et les autres chefs de services.

- Les chefs d'établissements ESG et ESTP

Tableau 76 : Répartition des chefs d'établissement ESG et ESTP par sexe.

Régions	ESG		ESTP		TOTAL		ESG + ESTP	
	F	H	F	H	F	H	Proportion des Femmes(%)	Proportion des Hommes (%)

Régions	ESG		ESTP		TOTAL		ESG + ESTP	
	F	H	F	H	F	H	Proportion des Femmes(%)	Proportion des Hommes (%)
Adamaoua	3	84	1	20	4	104	3,70	96,30
Centre	44	290	14	115	58	405	12,53	87,47
Est	3	100	5	38	8	138	5,48	94,52
Extrême-Nord	12	238	2	58	14	296	4,52	95,48
Littoral	25	114	4	40	29	154	15,85	84,15
Nord	8	122	2	31	10	153	6,13	93,87
Nord-Ouest	15	237	13	108	28	345	7,51	92,49
Ouest	19	219	1	101	20	320	5,88	94,12
Sud	5	126	4	51	9	177	4,84	95,16
Sud-Ouest	21	162	6	56	27	218	11,02	88,98
National	155	1692	52	618	207	2310	8,22	91,78

Pour 2 517 établissements publics, on enregistre 2 517 chefs d'établissement dont **207** (contre 200 l'année précédente) femmes, soit 8,22% de l'ensemble et **2 310** (contre 2 188 l'année précédente) hommes, soit 91,78%. Les régions ayant les plus fortes proportions de chefs d'établissements femmes sont le Littoral (15,85%), le Centre (12,53%) et le Sud-Ouest (11,02%). L'Adamaoua avec 3,70% a la plus faible proportion de femmes chefs d'établissement.

- Directeurs et Directeurs adjoints d'ENIEG

Dans les ENIEG publiques, on compte 62 directeurs d'ENIEG et 63 directeurs adjoints. Parmi les 62 directeurs on compte 82,267% d'hommes contre 17,74% de femmes. Les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord n'enregistrent pas de femmes directrices d'ENIEG.

L'effectif des directeurs adjoints est constitué de 77,78% d'hommes et 22,22% de femmes. Les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest, n'enregistrent pas de femmes directrices adjointes.

Tableau 77: Proportions des directeurs d'ENIEG et directeurs adjoints ENIEG selon le sexe

Régions	Directeur		Directeur Adjoint	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Adamaoua	-	100,00	-	100,00
Centre	10,00	90,00	30,00	70,00
Est	-	100,00	50,00	50,00
Extrême-Nord	-	100,00	-	100,00
Littoral	50,00	50,00	50,00	50,00
Nord	20,00	80,00	-	100,00
Nord-Ouest	14,29	85,71	-	100,00

Ouest	25,00	75,00	-	100,00
Sud	40,00	60,00	20,00	80,00
Sud-Ouest	25,00	75,00	75,00	25,00
National	17,74	82,26	22,22	77,78

- Les Censeurs (ESG + ESTP)

En 2014-2015, dans **1 179** lycées d'ESG et d'ESTP, on compte **4 234** censeurs soit une moyenne de **3,59** censeurs par établissement. Cette moyenne n'a pas réellement changé par rapport à celle de l'année précédente qui était de **3,55** censeurs par établissement. Il faut cependant noter que ces censeurs sont plus concentrés dans les lycées d'ESG (3,74/lycée) que dans les Lycées d'ESTP (2,96/Lycée). Le tableau ci-dessous affiche leur moyenne dans chaque région.

Tableau 78 : Moyenne des censeurs par établissement

Régions	ESG	ESTP	Total
Adamaoua	2,13	2,44	2,18
Centre	6,21	3,76	5,67
Est	2,62	2,25	2,54
Extrême-Nord	1,49	2,15	1,54
Littoral	6,10	5,14	5,90
Nord	1,92	2,29	1,99
Nord-Ouest	3,95	1,93	3,54
Ouest	3,91	2,77	3,67
Sud	2,19	2,81	2,32
Sud-Ouest	3,91	2,50	3,67
Total	3,74	2,96	3,59

On constate que le Littoral et le Centre, avec respectivement une moyenne de 5,90 et 5,67 censeurs par établissement ont les plus grandes moyennes de censeurs par lycée. Les plus faibles moyennes se retrouvent dans l'Extrême-Nord et le Nord qui enregistrent chacune moins de 2 censeurs par établissement. On doit toutefois remarquer que cette analyse est relative, car l'abondance de censeurs qu'on retrouve dans les établissements des villes est noyée par la carence qu'on enregistre dans les établissements des campagnes ou des zones reculées.

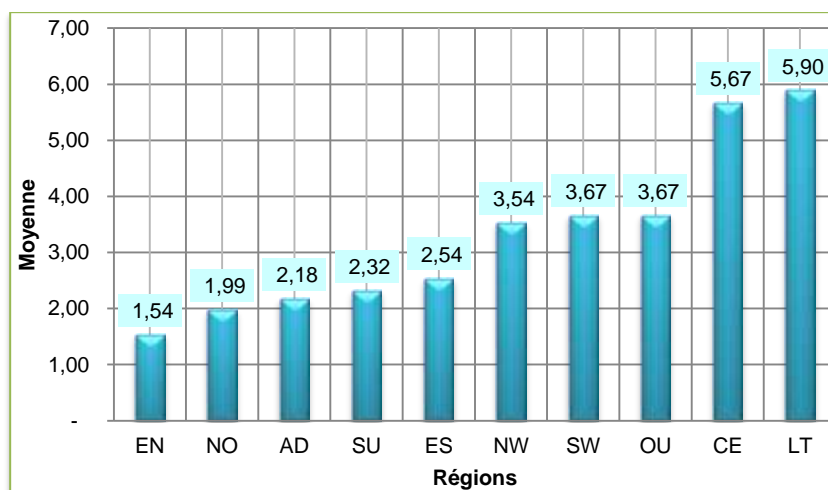


Figure 60 : Moyenne des censeurs par établissement dans les régions

- Les chefs de travaux de l'enseignement secondaire technique

Pour **671** établissements d'ESTP en 2014-2015, on compte **885** chefs de travaux soit une moyenne nationale de 1,32 chef de travaux par établissement. En ce qui concerne leur répartition par genre, les femmes sont au nombre de **210** contre **675** hommes, soit 23,73% et 76,27% respectivement.

Tableau 79 : Proportion des chefs des travaux selon le sexe

Régions	Femmes (%)	Hommes (%)
Adamaoua	22,22	77,78
Centre	31,25	68,75
Est	20,45	79,55
Extrême-Nord	8,33	91,67
Littoral	30,11	69,89
Nord	20,63	79,37
Nord-Ouest	23,61	76,39
Ouest	17,20	82,80
Sud	22,08	77,92
Sud-Ouest	30,00	70,00
National	23,73	76,27

La concentration des chefs de travaux dans les établissements techniques par région apparaît dans la figure ci-dessous. On y voit le Littoral en tête avec la plus forte moyenne 2,71. La plus faible moyenne se trouve dans le Nord-Ouest avec 0,6.

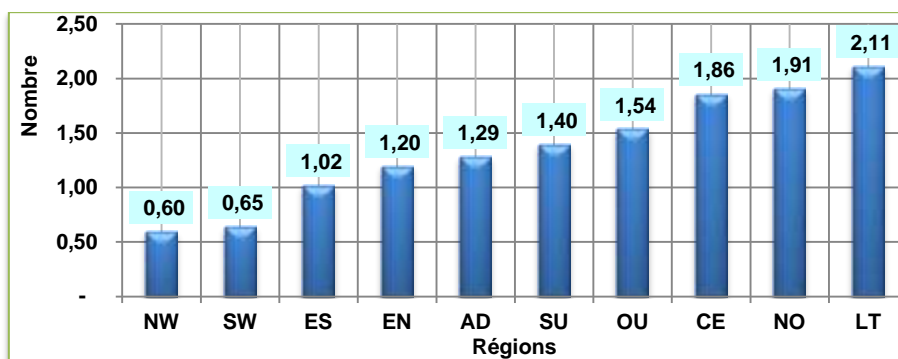


Figure 61 : Nombre moyen des chefs de travaux par établissement

- Les surveillants généraux dans le public

En 2015, ils sont **4 809** (contre **4 293** l'année précédente) pour l'encadrement de **1 543 713** élèves, soit une moyenne nationale de **321** (contre 336 l'année précédente) élèves par surveillant général. Comme nous l'avons fait remarquer en ce qui concerne les censeurs, on devrait faire la part des choses entre les établissements des métropoles qui ont une très forte concentration de surveillants généraux et les établissements des campagnes qui en disposent de peu.

Au niveau des régions, on peut constater que les régions du Nord et de l'Extrême Nord avec respectivement une moyenne de 408,31 et 403,98 élèves par surveillant général, présentent une offre très critique en matière de surveillants généraux. Le Centre par contre, où un surveillant général encadre en moyenne 233 élèves est la région la plus pourvue en surveillants généraux.

Tableau 80: Moyenne des élèves par surveillant général

Régions	Moyenne
Adamaoua	339,31
Centre	232,70
Est	349,32
Extrême-Nord	403,98
Littoral	363,34
Nord	408,31
Nord-Ouest	280,27
Ouest	348,47
Sud	322,54
Sud-Ouest	312,73
National	315,50

Le graphique ci-dessous fait ressortir le « coefficient de présence » des surveillants généraux. Il montre le nombre de surveillants généraux dont dispose chaque région pour 500 élèves. Lorsque ce coefficient est inférieur à 01 c'est qu'il y a nécessité de renforcer la présence des surveillants généraux

dans la région et lorsqu'il est supérieur à 1, alors il y a nécessité de redéployer les surveillants généraux de cette région. Au niveau national ce coefficient est 1,48. Il traduit un sureffectif de 0,48 surveillants généraux par rapport à la norme d'un surveillant général pour 500 élèves.

On peut constater que toutes les autres régions ont plus de surveillants généraux que la moyenne. Dans le Centre, on trouve même un peu plus de deux surveillants pour 500 élèves. Un redéploiement de ce type de personnel est nécessaire dans ces régions.

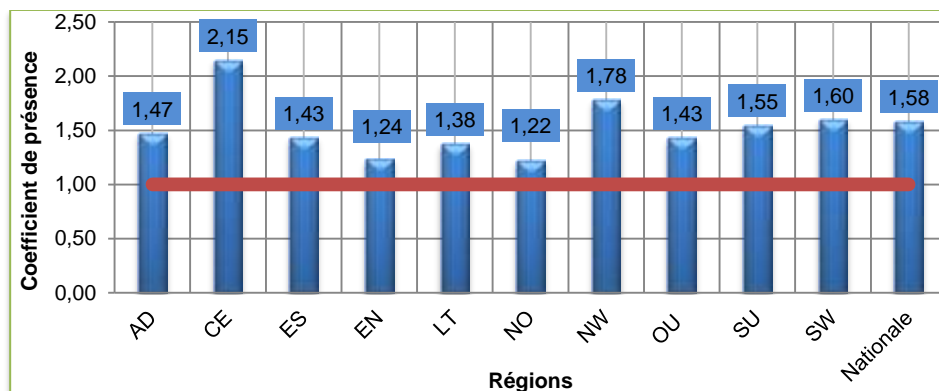


Figure 62 : Répartition des coefficients de présence des surveillants généraux par région

Suivant l'approche genre, il se trouve que 19,05% de femmes exercent la fonction de surveillant général contre 80,95% d'hommes. On doit cependant remarquer que le pourcentage de femmes surveillantes générales a chuté de 22,25% en 2013-2014 à 19,09% en 2014-2015. Au niveau des régions, elles sont plus présentes dans le Centre et le Littoral que partout ailleurs. On en dénombre beaucoup moins dans la région du Nord (7,38%).

II.3.2 Le personnel enseignant

Sur le graphique ci-dessous, on observe une évolution par année des effectifs des enseignants du public. En 2015, on note un taux d'évolution de 4,30%. Ce taux est légèrement en baisse par rapport aux 4,54% observé au cours de l'année 2014.

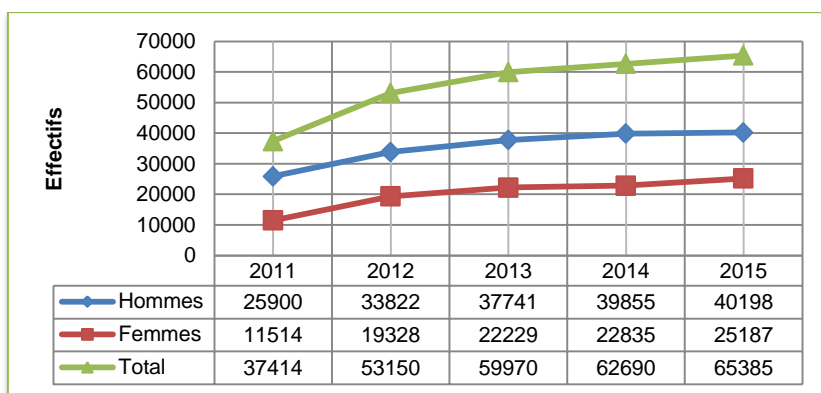


Figure 63 : Evolution des enseignants du Public

Le tableau ci-dessous montre les proportions des enseignants selon leur statut à l'ESG et à l'ESTP.

Tableau 81 : Proportions des enseignants selon le statut

Statut	ESG		ESTP		Total (%)
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	
Professeurs de Lycée	39,70%	27,93%	27,08%	22,55%	29,99%
Professeurs de Collège	34,21%	29,13%	25,43%	24,03%	29,11%
Professeurs et Maître de Sport	2,38%	3,86%	1,81%	2,85%	3,04%
IET, IEG	4,03%	1,72%	19,95%	13,75%	6,70%
PENI, PENIA	0,34%	0,11%	0,03%	0,01%	0,14%
CO, CJA	2,28%	1,12%	1,82%	0,70%	1,44%
Contractuels	2,70%	2,42%	7,19%	5,12%	3,56%
Autres Enseignants	1,53%	2,03%	0,78%	1,24%	1,61%
Vacataires	12,82%	31,67%	15,92%	29,75%	24,42%
Ensemble	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Les enseignants contractuels qui sont au nombre de **2 325** représentent 3,56% de l'ensemble du personnel enseignant. Tandis que les **15 969** vacataires représentent 24,42% de ce personnel.

Selon l'affectation des enseignants de l'ESG et de l'ESTP dans les régions, le Littoral s'illustre avec près de **40** enseignants par établissement ; le Centre qui le suit en compte environ **37**. L'Extrême-Nord avec près de 17 enseignants par établissement enregistre la plus faible offre d'enseignants par établissement.

En ce qui concerne la répartition des enseignants qualifiés, c'est toujours la région du Littoral qui vient en première position avec une moyenne de 30 environ d'enseignants qualifiés en 2015. La moyenne nationale est de 18

enseignants qualifiés en 2015 contre 23 enseignants qualifiés par établissement en 2014.

Tableau 82 : *Distribution des moyennes des enseignants publics ESG et ESTP par établissement*

Régions	Enseignants qualifiés	Enseignants contractuels	Enseignants vacataires	Ensemble enseignants
Adamaoua	19,77	0,67	3,05	23,48
Centre	28,68	2,05	6,17	36,89
Est	14,52	0,71	3,71	18,94
Extrême-Nord	10,24	0,23	6,43	16,90
Littoral	30,91	1,55	8,01	40,46
Nord	14,33	0,29	5,92	20,55
Nord-Ouest	15,70	0,42	5,62	21,74
Ouest	14,30	0,77	12,43	27,50
Sud	15,36	0,89	5,02	21,27
Sud-Ouest	15,38	0,87	6,58	22,83
National	18,30	0,92	6,76	25,99

- Les enseignants de l'enseignement normal public

L'analyse du tableau ci-dessous montre que dans les ENIEG, on enregistre plus d'enseignantes (57,38% en 2015 contre 52,11% en 2014) que d'enseignants (42,62% en 2015 contre 47,9% en 2014). Cette domination des femmes est plus prononcée dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec respectivement 81,32% et 74,27% d'enseignantes. La région du Nord présente le plus faible pourcentage d'enseignantes dans les ENIEG avec 26% en 2015 contre 28,36% en 2014.

Tableau 83 : *Proportions des enseignants fonctionnaires d'ENIEG public selon le sexe*

Régions	Femmes (%)	Hommes (%)
Adamaoua	40,00	60,00
Centre	66,31	33,69
Est	35,09	64,91
Extrême-Nord	28,78	71,22
Littoral	65,57	34,43
Nord	26,00	74,00
Nord-Ouest	74,27	25,73
Ouest	43,84	56,16
Sud	46,15	53,85
Sud-Ouest	81,32	18,68
National	57,38	42,62

Tableau 84 : Proportions des enseignants d'ENIEG public selon le statut

Régions	Fonctionnaires		Contractualisés		Contractuels		Vacataires	
	F (%)	T (%)	F (%)	T (%)	F (%)	T (%)	F (%)	T (%)
Adamaoua	100,00	100,00	-	-	-	-	-	-
Centre	97,49	94,75	0,63	0,40	1,25	2,02	0,63	2,83
Est	97,56	91,94	-	0,81	2,44	1,61	-	5,65
Extrême-Nord	95,24	90,26	-	-	4,76	7,79	-	1,95
Littoral	98,77	96,06	-	-	-	-	1,23	3,94
Nord	92,86	98,04	-	-	-	-	7,14	1,96
Nord-Ouest	99,61	99,42	-	-	0,39	0,58	-	-
Ouest	98,97	96,48	-	-	1,03	0,44	-	3,08
Sud	98,18	93,60	-	-	1,82	0,80	-	5,60
Sud-Ouest	98,01	95,29	-	-	0,66	0,52	1,32	4,19
National	98,18	95,68	0,18	0,15	1,00	1,47	0,64	2,69

Dans les ENIET et contrairement aux ENIEG, les enseignants sont légèrement plus nombreux (56,76%) que les enseignantes (43,24%). Les régions du Nord-Ouest et de l'Ouest sont celles qui enregistrent le plus d'enseignantes dans les ENIET.

Tableau 85 : Proportions des enseignants d'ENIET public selon le Sexe

Régions	Femmes (%)	Hommes (%)
Adamaoua	48,48	51,52
Centre	47,18	52,82
Est	41,46	58,54
Extrême-Nord	30,77	69,23
Littoral	42,06	57,94
Nord	28,33	71,67
Nord-Ouest	57,41	42,59
Ouest	54,35	45,65
Sud	29,63	70,37
Sud-Ouest	46,67	53,33
National	43,24	56,76

Le tableau ci-dessous nous montre que 88,67% des enseignantes des ENIET sont des fonctionnaires (87,36% en 2014). Les 11,33% restant en 2015 (12,64% en 2014) représentent la proportion des contractuelles et des vacataires.

On peut également noter concernant l'ensemble des enseignants des ENIET que : 86,82% des enseignants en 2015 sont des fonctionnaires (87,5% en 2014). 1,86% (2,25% en 2014) sont des contractualisés et contractuels. En ce

qui concerne les enseignants vacataires, ils représentent 11,32% (10,25% en 2014).

Tableau 86 : Proportion des enseignants d'ENIET public selon le statut

Régions	Fonctionnaires		Contractuels		Vacataires	
	F (%)	T (%)	F (%)	T (%)	F (%)	T (%)
Adamaoua	93,75	96,97	6,25	3,03	0	0
Centre	95,52	95,77	4,48	2,11	-	2,11
Est	82,35	90,24	5,88	2,44	11,76	7,32
Extrême-Nord	100,00	100,00	-	-	-	-
Littoral	91,11	94,39	8,89	3,74	-	1,87
Nord	58,82	40,00	5,88	3,33	35,29	56,67
Nord-Ouest	100,00	100,00	-	-	-	-
Ouest	64,00	60,87	-	-	36,00	39,13
Sud	75,00	74,07	-	-	25,00	25,93
Sud-Ouest	100,00	100,00	-	-	-	-
National	88,67	86,82	3,91	1,86	7,42	11,32

II.4. Personnels de Supervision pédagogique

L'Inspection Générale des Enseignements qui supervisent huit Inspections de pédagogie (BIL, EN, INFO, LALE, OVS SC, SH, STT, TI) utilise au total **245** Inspecteurs de pédagogie nationaux. Du point de vue du genre, les femmes Inspecteurs nationaux sont au nombre de 71 soit 29% et les hommes 174 soit 71%.

La distribution de ces inspecteurs nationaux par inspection de pédagogie montre que l'Inspection la plus pourvue est l'Inspection des Techniques Industrielles avec 47 inspecteurs tandis que la moins pourvue est l'Inspection d'Informatique avec 8 inspecteurs. Dans toutes les Inspections, ce sont les hommes qui sont les plus nombreux, sauf à l'Inspection de l'Enseignement normal où l'effectif des femmes (13 inspecteurs) est supérieur à celui des hommes (11 inspecteurs). L'inspection où on a la plus faible proportion des femmes est l'inspection des techniques industrielles qui n'en enregistre que 2,1%.

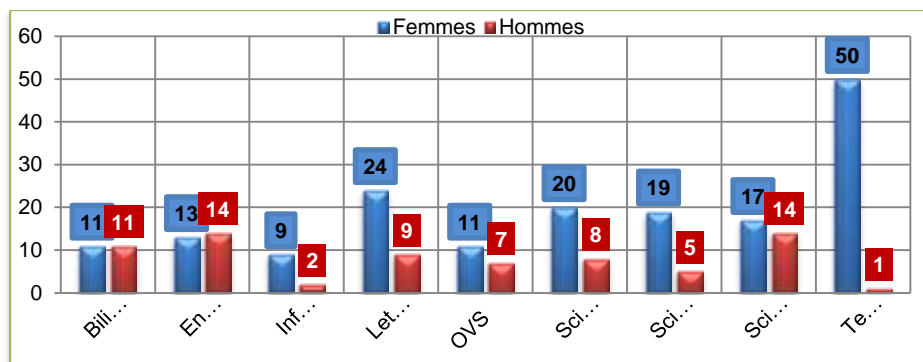


Figure 64: Répartition des inspecteurs pédagogiques nationaux par inspection et genre

Chapitre 3 : Rendement Interne

Le rendement interne est une mesure d'appréciation du système éducatif. C'est un des déterminants de la qualité du service éducatif. Il repose sur les indicateurs comme *le taux de promotion, le taux de redoublement, le taux d'abandon, le taux d'achèvement, le taux de transition et les taux de réussite aux examens officiels*. Ces taux permettent de rendre compte de la manière à laquelle les élèves parcourent le cycle secondaire au Cameroun. Car il est question de « former le plus grand nombre d'élèves entrés dans le système une année t, dans le minimum de temps (07 ans ; aux Enseignements secondaires au Cameroun), avec des ressources financières et humaines minimales. » (F. Caillods, 2009).

III.1. Taux de promotion⁵

Le taux de promotion global de l'Enseignement secondaire est de 81,42% dont 82,44% pour les filles et 80,56% pour les garçons. Il est en hausse de 6,86% par rapport au taux de l'année précédente (74,56%).

III.1.1. Taux de promotion au secondaire général anglophone

En 2014-2015, l'ESG anglophone enregistre, au plan national, un taux de promotion de 89,19%. Cette moyenne est en hausse de 8,66% par rapport à la moyenne de l'année précédente (80,53%). Entre les années d'études, l'amplitude de ce taux est de 81,03%. On trouve le meilleur taux de promotion (100%) de Form 4 à Form 5 et de Lower-Sixth sciences à Upper-Sixth sciences et le plus faible taux qui est de 18,97% de Form 5 à Lower-Sixth Sciences.

Tableau 87 : Taux de promotion dans l'ESG anglophone par Sexe et année d'étude

Année d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Form1 → Form2	89,25	85,90	87,72
Form2 → Form3	97,13	96,33	96,77
Form3 → Form4	95,20	96,85	95,95
Form4 → Form5	100,00	100,00	100,00
1st Cycle	87,99	87,27	87,67
Form 5 → Lower-Sixth	50,28	56,38	52,96
Form 5 → Lower-Sixth Arts	34,35	33,53	33,99
Form 5 → Lower-Sixth Sciences	15,93	22,85	18,97
Lower-Sixth → Upper-Sixth	99,67	100,00	99,83
Lower-Sixth Arts → Upper-Sixth Arts	99,34	100,00	99,67
Lower-Sixth Sciences → Upper-Sixth Sciences	100,00	100,00	100,00
Cameroun	89,22	89,16	89,19

⁵ C'est la proportion des élèves ayant terminé un niveau d'études avec succès et passant au niveau supérieur. Il permet de mesurer la performance de notre système éducatif.

III.1.2. Taux de promotion du secondaire général francophone

Le taux de promotion national à l'ESG francophone est de 74,31% en 2014-2015. Il est inférieur à celui du sous-système anglophone de **14,88%**. Par rapport à celui de 2013-2014 (72,72%), il est en hausse de 1,59%.

Le plus fort taux de promotion à l'ESG francophone est de 100% (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} TI) tandis que le plus faible taux est de **3,03%** de la 2^{nde} C à la 1^{ère} TI. On constate cependant que les élèves de 3^{ème} s'orientent beaucoup plus vers la seconde littéraire (31,06%) que vers la seconde scientifique (21,24%). Le tableau ci-dessous présente les différents taux de promotion d'une année d'études à l'autre. Il y a, à divers niveaux, des améliorations et souvent des rechutes par rapport aux taux de promotion de l'année précédente.

Tableau 88 : Taux de promotion de l'ESG francophone par année d'étude et par Sexe

Année d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total(%)
6^{ème} → 5^{ème}	82,06	82,34	82,21
6 ^{ème} Classique → 5 ^{ème} Classique	81,71	82,27	82,01
6 ^{ème} Bilingue → 5 ^{ème} Bilingue	100,00	98,86	100,00
5^{ème} → 4^{ème}	93,82	93,59	93,70
5 ^{ème} Classique → 4 ^{ème} Allemand	38,30	40,65	39,57
5 ^{ème} Classique → 4 ^{ème} Espagnol	50,98	48,38	49,58
5 ^{ème} Bilingue → 4 ^{ème} Bilingue	100,00	100,00	100,00
5 ^{ème} Classique → 4 ^{ème} Autres	4,47	4,42	4,44
4^{ème} → 3^{ème}	98,84	97,13	99,20
4 ^{ème} Allemand → 3 ^{ème} Allemand	98,16	95,71	96,82
4 ^{ème} Espagnol → 3 ^{ème} Espagnol	100,00	97,39	98,69
4 ^{ème} Bilingue → 3 ^{ème} Bilingue	100,00	100,00	100,00
4 ^{ème} Autres → 3 ^{ème} Autres	97,18	88,84	92,55
1st Cycle	80,66	80,76	80,72
3^{ème} → 2^{nde}	50,56	53,83	52,29
3 ^{ème} Allemand → 2 ^{nde} Allemand	33,47	30,75	31,99
3 ^{ème} Espagnol → 2 ^{nde} Espagnol	31,12	28,15	29,58
3 ^{ème} → 2 ^{nde} C	17,79	24,29	21,24
3 ^{ème} Autres → 2 ^{nde} Autres	63,61	47,12	54,78
2^{nde} → 1^{ère}	71,00	70,47	70,68
2 ^{nde} Allemand → 1 ^{ère} Allemand	100,00	100,00	100,00
2 ^{nde} Espagnol → 1 ^{ère} Espagnol	100,00	100,00	100,00
2 ^{nde} C → 1 ^{ère} C	25,37	37,72	32,91
2 ^{nde} C → 1 ^{ère} D	97,95	81,86	88,12
2 ^{nde} C → 1 ^{ère} TI	2,67	3,26	3,03
2 ^{nde} Autres → 1 ^{ère} Autres	100,00	100,00	100,00
1^{ère} → Terminale	52,89	53,04	52,98
1 ^{ère} Allemand → Terminale Allemand	49,88	49,85	49,87
1 ^{ère} Espagnol → Terminale Espagnol	49,58	47,95	48,78
1 ^{ère} C → Terminale C	67,73	64,10	65,11
1 ^{ère} D → Terminale D	53,05	51,43	52,12
1 ^{ère} TI → Terminale TI	100,00	100,00	100,00
1 ^{ère} Autres → Terminale Autres	73,44	68,30	71,05
Ensemble	74,58	74,08	74,31

Remarque : Le taux de promotion d'une classe d'examen est différent du taux de réussite aux examens, pour la simple raison qu'on admet des candidats libres aux différents examens.

III.1.3. Taux de promotion du secondaire technique

En 2013-2014, le taux de promotion de l'ESTP était de 74,18%. En 2014-2015, il est passé à 77,84%, soit une augmentation de 3,66%. Le tableau qui suit présente les différents taux de promotion d'une année d'études à l'autre. On y constate que les meilleures moyennes par niveau d'études viennent du passage de la 2^{nde} Technique à la 1^{ère} Technique (100%) et de la 3^{ème} année à la 4^{ème} année (98,49%). L'interprétation de ces taux de promotion montre qu'à ces niveaux d'études, les élèves sont promus en masse au niveau supérieur. Il pourrait ne pas en être le cas sur le terrain et ces taux deviennent donc apparents. Cette situation s'explique par le fait que la 4^{ème} année et la 1^{ère} techniques sont des niveaux où s'opèrent les plus grands recrutements d'élèves, surtout ceux qui, après avoir abandonné les études ou exclus du système, font un retour pour passer l'examen certificatif. Cette situation est de nature à biaiser le suivi d'une cohorte. Le plus faible taux de promotion à l'ESTP vient du passage de la 1^{ère} Technique à la Terminale Technique (50,82%).

On ne saurait ne pas remarquer que le taux de promotion des filles est supérieur à celui des garçons que ce soit sur le plan national qu'à l'intérieur des niveaux d'études sauf de la 1^{ère} année à la 2^{ème} année et de la 3^{ème} année à la 4^{ème} année.

Tableau 89: Taux de promotion de l'ESTP par année d'étude et Sexe

Année d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
1 ^{ère} année → 2 ^{ème} année	73,13	75,11	74,38
2 ^{ème} année → 3 ^{ème} année	85,20	80,62	82,24
3 ^{ème} année → 4 ^{ème} année	98,15	98,68	98,49
1st Cycle	81,63	78,85	79,86
4 ^{ème} année → 2 ^{nde} Technique	74,99	64,88	68,48
2 ^{nde} Technique → 1 ^{ère} Technique	100,00	100,00	100,00
1 ^{ère} Technique → Tle Technique	58,27	46,37	50,82
Cameroun	80,26	76,45	77,84

III.2. Taux de redoublement⁶

Le taux national de redoublement aux enseignements secondaires est passé de **23,04%** en 2013-2014 à **12,59%** en 2014-2015. On peut ainsi constater qu'il y a eu amélioration dans l'ensemble. Ce taux dans les différents sous-systèmes se présente comme suit :

III.2.1. Taux de redoublement à l'ESG anglophone

L'ESG anglophone présente une moyenne nationale de redoublement de **6,65%**, soit (6,59%) chez les filles et (6,73%) chez les garçons, ce qui montre que les garçons redoublent ici un peu plus que les filles. Par année d'études, les taux de redoublement oscillent entre **2,35%** et 14,91%, soit une amplitude de 12,56%. On les trouve très élevés dans les années d'études où il y a un examen officiel. Il s'agit précisément du Form 5 (14,91%) et de l'Upper-Sixth (7,73%).

Tableau 90 : Taux de redoublement de l'ESG anglophone par sexe et année d'études

Année d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Form 1	3,67	4,25	3,94
Form 2	3,77	4,82	4,24
Form 3	5,17	6,15	5,61
Form 4	6,34	5,96	6,16
Form 5	15,42	14,25	14,91
1 ^{er} Cycle	6,92	7,03	6,97
Lower-Sixth	2,29	2,96	2,60
Lower-Sixth Arts	1,97	2,86	2,35
Lower-Sixth Sciences	3,03	3,11	3,07
Upper-Sixth	7,77	7,67	7,73
Upper-Sixth Arts	8,22	8,30	8,26
Upper-Sixth Sciences	6,81	6,71	6,75
2 nd Cycle	4,99	5,34	5,16
Cameroun	6,59	6,73	6,65

III.2.2. Taux de redoublement à l'ESG francophone

À l'ESG francophone, le taux de redoublement est de **15,39%**, soit 14,97% chez les filles et 15,75% chez les garçons. Ici ce sont encore les garçons qui redoublent légèrement plus que les filles. Le tableau ci-dessous présente les

⁶ C'est le rapport, pour un niveau d'études, entre le nombre d'élèves redoublants de l'année en cours et le nombre d'élèves inscrits de l'année précédente.

différents taux de redoublement dans les années d'études. Il montre que les plus hauts taux de redoublement se trouvent dans les classes d'examen. 1^{ère} : 28,53% ; Terminale : 20,42% et 3^{ème} 20,20%. La classe où les élèves redoublent le moins est la 5^{ème} avec un taux de 8,09%.

Tableau 91 : Taux de redoublement du secondaire général francophone par sexe et année d'étude

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
6^{ème}	9,73	10,17	9,97
6 ^{ème} Classique	9,75	10,18	9,98
6 ^{ème} Bilingue	6,46	7,78	7,10
5^{ème}	7,62	8,49	8,09
5 ^{ème} Classique	7,67	8,51	8,12
5 ^{ème} Bilingue	0,84	2,62	1,54
4^{ème}	11,77	12,44	12,13
4 ^{ème} Allemand	10,13	11,45	10,85
4 ^{ème} Espagnol	13,40	13,68	13,55
4 ^{ème} Bilingue	7,80	9,89	8,77
4 ^{ème} Autres	6,30	7,00	6,69
3^{ème}	20,66	19,79	20,20
3 ^{ème} Allemand	18,29	18,06	18,16
3 ^{ème} Espagnol	23,16	21,86	22,48
3 ^{ème} Bilingue	9,14	6,15	7,48
3 ^{ème} Autres	7,74	11,03	9,50
1^{er} Cycle	12,68	12,86	12,78
2^{nde}	8,91	10,63	9,85
2 ^{nde} Allemand	7,87	10,11	9,03
2 ^{nde} Espagnol	9,15	11,57	10,35
2 ^{nde} C	10,06	10,60	10,39
2 ^{nde} Autres	1,82	4,62	3,13
1^{ère}	27,64	29,26	28,53
1 ^{ère} Allemand	25,09	29,09	27,05
1 ^{ère} Espagnol	29,18	31,57	30,34
1 ^{ère} C	20,54	22,93	22,26
1 ^{ère} D	31,34	31,33	31,33
1 ^{ère} TI	37,56	27,00	29,10
1 ^{ère} Autres	7,51	12,48	9,82
Terminale	19,31	21,33	20,42
Terminale Allemand	15,98	17,99	16,98
Terminale Espagnol	20,25	21,31	20,75
Terminale C	18,92	21,31	20,66
Terminale D	22,32	24,12	23,36
Terminale TI	6,98	8,08	7,79
Terminale Autres	4,30	5,36	4,77
2nd Cycle	19,72	21,45	20,66
Ensemble	14,97	15,75	15,39

Remarque : la comparaison des taux de redoublement à l'ESG anglophone et à l'ESG francophone révèle qu'il y a plus de redoublement dans le sous-système francophone que dans le sous système anglophone.

III.2.3. Taux de redoublement à l'ESTP

La moyenne de redoublement à l'ESTP est de **10,53%** soit 9,23% chez les filles et 11,29% chez les garçons. Ici encore, les filles redoublent un peu moins que les garçons. Le taux de redoublement du premier cycle 9,24% est inférieur à celui du second cycle 13,04%, tandis que le plus faible taux de redoublement s'enregistre en classe de 2nd technique 5,18%. Les taux de redoublement les plus élevés se retrouvent dans les classes de 1^{ère} Technique (19,03%) et de 4^{ème} année technique (17,82%), classes où on passe des examens officiels.

Tableau 92: Taux de redoublement du secondaire technique et professionnel par sexe et année d'étude

Année d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
1 ^{ère} Année	6,45	6,41	6,43
2 ^{ème} Année	4,78	7,15	6,31
3 ^{ème} Année	5,59	7,87	7,04
4 ^{ème} Année	15,88	18,89	17,82
Cycle 1	8,09	9,88	9,24
2 ^{nde} Technique	3,64	6,13	5,18
1 ^{ère} Technique	17,01	20,23	19,03
Terminale Technique	11,36	13,58	12,67
Cycle 2	11,29	14,14	13,04
Total	9,23	11,29	10,53

III.3. Proportion des redoublants⁷

III.3.1. Proportions des redoublants du secondaire

Parmi les **2 108 279** élèves inscrits aux enseignements secondaires en 2014-2015, on compte **252 867** redoublants, soit une proportion des redoublants de **11,99%**, soit **12,45%** pour l'ESG et **10,37%** pour l'ESTP. Il faut cependant remarquer que la proportion des redoublants est très faible dans les régions anglophones (Sud-Ouest 4,66% et Nord-Ouest 6,86%), et par contre dans les régions francophones elle est plus importante à l'Extrême-Nord (16,13%) et à

⁷ La proportion des redoublants est la proportion d'élèves qui étaient déjà dans un niveau d'études l'année précédente et n'ont pas été promu au niveau supérieur l'année en cours.

l'Adamaoua (15,71%). Le tableau ci-après affiche les différentes proportions des redoublants dans les régions. On peut y remarquer que la proportion des filles redoublantes est inférieure à celle des garçons dans toutes les régions sauf au Littoral.

Tableau 93 : Proportion des redoublants du secondaire parmi les inscrits par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	13,81	16,84	15,71
Centre	11,66	13,26	12,47
Est	15,31	15,98	15,70
Extrême-Nord	16,03	16,17	16,13
Littoral	12,25	11,65	11,94
Nord	14,47	16,03	15,51
Nord-Ouest	6,64	7,08	6,86
Ouest	13,36	13,71	13,54
Sud	11,47	13,56	12,61
Sud-Ouest	4,59	4,73	4,66
Cameroun	11,36	12,53	11,99

III.3.2. Proportions des redoublants dans l'ESG anglophone

À l'ESG anglophone, la proportion des redoublants est de 6,20%, autrement dit, 6 élèves sur 100 sont des redoublants. Le tableau ci-dessous présente les différentes proportions de redoublants par année d'études. On trouve plus de redoublants dans les classes d'examen et moins dans les autres classes. La plus faible proportion des redoublants se retrouve à Lower-Sixth qui totalise seulement 2,49% de redoublants.

Tableau 94 : Proportions des redoublants selon les années d'études

Année d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Form 1	3,45	4,02	3,71
Form 2	3,52	4,53	3,97
Form 3	4,84	5,79	5,27
Form 4	5,94	5,62	5,79
Form 5	13,88	13,13	13,56
1st Cycle	6,43	6,60	6,51
Lower-Sixth	2,21	2,81	2,49
Lower-Sixth Arts	1,93	2,75	2,29
Lower-Sixth Sciences	2,80	2,89	2,85
Upper-Sixth	6,96	6,85	6,91
Upper-Sixth Arts	7,34	7,31	7,33
Upper-Sixth Sciences	6,13	6,11	6,12
2nd Cycle	4,64	4,91	4,77
Ensemble	6,12	6,29	6,20

III.3.3. Proportions des redoublants dans l'ESG francophone

La proportion des redoublants à l'ESG francophone est de **14,60%**. Les plus faibles proportions dans les régions se retrouvent dans les régions anglophones avec **7,32%** pour le Nord-Ouest et **7,52%** pour le Sud-Ouest. Les proportions les plus élevées sont dans les régions du septentrion : Adamaoua (17,40%), Extrême-Nord (17,11%) et Nord (16,13%). Du point de vue genre, on a ici plus des redoublants garçons que des filles.

Tableau 95 : Proportions des redoublants dans l'enseignement général francophone

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	16,24	18,08	17,40
Centre	13,12	13,97	13,54
Est	15,84	16,10	15,98
Extrême-Nord	17,62	16,89	17,11
Littoral	13,67	13,74	13,71
Nord	16,33	16,03	16,13
Nord-Ouest	7,63	6,95	7,32
Ouest	14,11	14,03	14,07
Sud	13,86	15,82	14,87
Sud-Ouest	6,80	8,28	7,52
Cameroun	14,18	14,96	14,60

III.3.4. Proportions des redoublants dans l'ESTP

La proportion des redoublants à l'ESTP est **10,37%**. Ce taux est en baisse remarquable par rapport à celui de l'année précédente qui était de **22,05%**. Et pourtant, la valeur ciblée par la stratégie de 2006 est de **10%**. On peut également voir que les filles (**9,07%**) ont une proportion des redoublantes légèrement inférieure à celle des garçons (11,13%).

Au niveau des régions, le Sud -Ouest et le Nord -Ouest, avec respectivement 3,93% et 6,09% sont les régions qui enregistrent les plus faibles proportions de redoublants. Par contre, les plus fortes proportions se retrouvent à l'Est (15,82%) et au Nord (14,03%).

Tableau 96: Proportions des redoublants dans l'enseignement technique et professionnel

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	8,13	15,25	12,75
Centre	9,33	14,00	11,98
Est	14,34	16,60	15,82
Extrême-Nord	9,05	10,89	10,13
Littoral	10,19	8,71	9,26
Nord	10,33	16,70	14,03

Nord-Ouest	4,65	6,77	6,09
Ouest	11,53	13,89	13,08
Sud	6,71	10,70	9,15
Sud-Ouest	2,91	4,30	3,93
Cameroun	9,07	11,13	10,37

III.4. Taux d'abandon⁸

Sur l'ensemble des élèves inscrits aux Enseignements secondaires en 2014-2015 le taux d'abandon est de **5,99%**, soit **5,59%** pour les filles et **6,33%** pour les garçons. Au vu du taux d'abandon de l'année précédente qui était 2,40% on constate que l'année 2014-2015 a connu une hausse de 3,59 points.

Selon les sous-systèmes on a les taux d'abandons suivants :

III.4.1. Taux d'abandon à l'ESG anglophone

En 2014-2015, l'ESG anglophone enregistre un taux d'abandon de 4,15% contre 2,64% l'année précédente. Il est à noter par ailleurs que la proportion des filles qui quittent le système est de 4,18% supérieure à celle des garçons 4,12%. Cela est peut-être lié aux phénomènes de grossesses non désirées et de mariages précoces qui constituent des freins à la scolarisation de la fille. Le 1^{er} cycle enregistre plus d'abandon par rapport au niveau national. Dans ce cycle les garçons ont un taux plus élevé que celui des filles.

III.4.2. Taux d'abandon dans l'ESG francophone

Le taux d'abandon à l'ESG francophone en 2014-2015 est de 10,30%, avec 10,45% chez les filles et 10,17% chez les garçons. Comparativement au 4,15% d'abandon dans le sous-système anglophone, le taux d'abandon dans le sous-système francophone est plus élevé. Mais ce taux est largement supérieur à celui de l'année précédente (3,09%). Dans la globalité et suivant les cycles, les filles abandonnent les études plus que les garçons.

III.4.3. Taux d'abandon à l'ESTP

À l'ESTP en 2014-2015, le taux d'abandon est de 11,63%. Il est en hausse de 5,04% par rapport à l'année précédente. On peut aussi constater que les garçons (12,26%) ont plus abandonné les études que les filles (10,51%). Sans doute ce sont des élèves qui se réorientent vers la formation professionnelle.

⁸ Le taux d'abandon est la proportion des élèves qui, inscrits dans une classe donnée au cours d'une année scolaire, quittent le système scolaire au cours de l'année académique suivante.

Tableau 97 : Taux d'abandon par type, sous-système et sexe

		Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
ESG Anglophone	1er Cycle	5,08	5,70	5,36
	National	4,18	4,12	4,15
ESG Francophone	1er Cycle	6,66	6,38	6,51
	National	10,45	10,17	10,30
ESTP	1 st Cycle	10,27	11,26	10,91
	National	10,51	12,26	11,63
Global	1 st Cycle	5,14%	6,60%	5,93%
	National	5,59%	6,33%	5,99%

III.5.1. Examens organisés par la DECC

Cette partie présente les taux de réussite⁹ aux examens officiels organisés par la Direction des Examens, des Concours et de la Certification (DECC), l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC), et le General Certificate of Education Board (GCE - Board).

III.5.1. Examens organisés par la DECC

Les examens organisés par la DECC sont les suivants : le BEPC et le CAP de l'enseignement général et technique ; le CAPIEMP et CAPIET de l'enseignement normal. Les données fournies par la DECC indiquent que **299 288** candidats se sont inscrits en 2014-2015 à ces différents examens ; **294 660** candidats se sont effectivement présentés et **131 189** ont été déclarés admis, ce qui nous donne un taux de réussite global de 44,52%. Ce taux est en baisse par rapport aux 51% de l'année dernière.

⁹ Le taux de réussite à un examen est la proportion des admis sur l'ensemble des candidats ayant effectivement composé.

Tableau 98 : Récapitulatif des taux de réussite aux examens et certificats de la DECC.

EXAMENS DECC	Inscrits			Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
BEPC BILINGUE	747	535	1282	747	535	1282	475	369	844	63,59	68,97	65,83
BEPC	111598	112147	223745	109588	110326	219914	42293	48197	90490	38,59	43,69	41,15
CAP STT	12414	3224	15638	12214	3173	15387	5712	1622	7334	46,77	51,12	47,66
CAP INDUSTRIEL	5678	35667	41345	5646	35285	40931	2654	13784	16438	47,01	39,06	40,16
CAPIET	967	793	1760	962	788	1750	892	732	1624	92,72	92,89	92,80
CAPIEMP	10212	5246	15458	10174	5222	15396	9646	4813	14459	94,81	92,17	93,91
TOTALDECC	141616	157612	299228	139331	155329	294660	61672	69517	131189	44,26	44,75	44,52

Source : DECC, 2015

- Le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC)

Le BEPC, grand pourvoyeur de candidats (75,20% des candidats inscrits) aux examens de la DECC, est l'examen qui sanctionne la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général, mais il ne conditionne pas l'entrée en 1^{ère} année du second cycle. Au cours de la session 2015, **225 027** candidats se sont présentés à cet examen, parmi lesquels 1 282 candidats pour le BEPC Bilingue. Le taux de réussite global à cet examen est de 41,29%. Il régresse depuis la session 2013. De cette session à celle de 2015, ce taux a perdu relativement plus de 15 points. Cette évolution peut être observée sur le graphique ci-dessous.

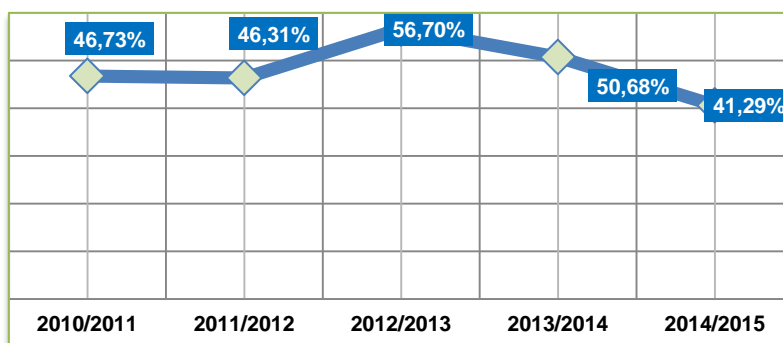


Figure 65 : Évolution du taux de réussite au BEPC de 2011 à 2015

En réponse aux exigences de formations formulées dans le DSCE, les enseignements secondaires ont créés la filière bilingue au premier cycle de l'enseignement général dans quelques établissements. Elle aboutit en fin de premier cycle à l'examen BEPC bilingue. On devra désormais distinguer le BEPC ordinaire du BEPC bilingue. Cette pratique sera étendue au fur et à mesure dans tous les établissements.

➤ Le BEPC ordinaire

Le BEPC ordinaire a enregistré au cours de cette session 223 745 candidats, 219 914 ont subi les épreuves et seuls 90490 ont été déclarés admis, ce qui donne un taux de réussite de 41,15%. Ce taux est en baisse de plus de 9% par rapport à 2014 où il était de 50,53%. Ce taux est en constante régression depuis deux dernières sessions. Selon les régions, le meilleur taux de réussite vient du Nord-Ouest (59,44); il est inférieur à celui présenté les deux dernières sessions (72,23 en 2014 et 80,52 en 2013). Nous observons que c'est la seule région où la moyenne de réussite est supérieure ou égale à 50%. Cette région ne faisant pas partie des grands bastions de recrutements des candidats à cet examen, nous pouvons conclure que cette moyenne de réussite régionale n'aura pas un fort impact au niveau national. Les régions du Centre, du Littoral

et de l'Ouest présentent des moyennes de réussite, bien que faibles, est légèrement supérieures à la moyenne nationale. La plus faible moyenne régionale est obtenue par l'Extrême-Nord (27,98%). Ce score peut se justifier par la situation sécuritaire dans cette partie du pays marquée par les attaques terroristes. Le constat est identique dans la région de l'Est avec une moyenne de réussite de 30,20%, sous la menace des combattants d'une faction opposée au gouvernement centrafricain. En attendant le retour à la normale dans ces parties du pays, nous pouvons dire que des efforts sont faits avec l'aide de la communauté internationale pour continuer à maintenir le cap de l'éducation avec les mouvements des réfugiés que reçoivent ces régions. Du point de vue du genre, les garçons ont de meilleures performances que celles des filles indépendamment de la région.

Tableau 99: Distribution des taux de réussite au BEPC par région, session 2015

REGIONS	INSCRITS			ADMIS			Taux de Réussite(%)		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
ADAMAOUA	3271	5132	8403	955	1903	2858	29,20	37,08	34,01
CENTRE	31740	26034	57774	13562	12730	26292	42,73	48,90	45,51
EST	4183	4828	9011	1136	1585	2721	27,16	32,83	30,20
EXTREME-NORD	9731	21843	31574	1940	6895	8835	19,94	31,57	27,98
LITTORAL	25672	19902	45574	11161	10000	21161	43,48	50,25	46,43
NORD	4794	9953	14747	1385	4128	5513	28,89	41,47	37,38
NORD-OUEST	449	303	752	252	195	447	56,12	64,36	59,44
OUEST	23938	16916	40854	9462	7991	17453	39,53	47,24	42,72
SUD	5130	4844	9974	2216	2523	4739	43,20	52,09	47,51
SUD-OUEST	680	571	1251	224	247	471	32,94	43,26	37,65
NATIONAL	109588	110326	219914	42293	48197	90490	38,59	43,69	41,15

Source : DECC, 2015

➤ Le BEPC bilingue

La session 2015 est la troisième édition au cours de laquelle nous avons l'examen BEPC Bilingue. La moyenne de réussite au cours de cette session est de 65,83%. C'est la plus faible des trois années (66,21% en 2013, 73,62% en 2014). Les meilleures moyennes régionales sont obtenues dans les régions de l'Ouest, du Littoral et du Centre avec des taux proches de 90%. Ces taux restent cependant inférieurs à ceux obtenus au cours de la session 2014. Les taux les plus bas sont enregistrés dans les régions de l'Extrême-Nord (39%) et du Nord (32,50%). Les taux de réussite enregistrés à cet examen sont meilleurs que ceux du BEPC dans l'ensemble, malgré le faible nombre de candidats inscrits, la forte moyenne de réussite nationale à cet examen n'a pas un impact considérable sur le taux de réussite global au BEPC.

Tableau 100: Distribution des taux de réussite au BEPC Bilingue par région, session 2015

REGIONS	INSCRITS			ADMIS			Taux de Réussite (%)		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
ADAMAOUA	44	25	69	26	20	46	59,09	80,00	66,67
CENTRE	144	90	234	120	80	200	83,33	88,89	85,47
EST	55	52	107	42	42	84	76,36	80,77	78,50
EXTEREME-NORD	52	46	98	18	20	38	34,62	43,48	38,78
LITTORAL	97	52	149	83	51	134	85,57	98,08	89,93
NORD	84	76	160	17	35	52	20,24	46,05	32,50
NORD-OUEST	42	40	82	28	30	58	66,67	75,00	70,73
OUEST	89	45	134	79	39	118	88,76	86,67	88,06
SUD	64	54	118	29	30	59	45,31	55,56	50,00
SUD-OUEST	76	55	131	33	22	55	43,42	40,00	41,98
NATIONAL	747	535	1282	475	369	844	63,59	68,97	65,83

Source : DECC, 2015

- Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)

Le CAP sanctionne la fin du 1^{er} cycle dans l'enseignement technique et professionnel. Contrairement au BEPC, il conditionne l'accès au 2nd cycle de l'enseignement technique et professionnel. Il comprend deux sections : la section Commerciale ou Science des Techniques du Tertiaire et la section Industrielle.

➤ Le CAP Commercial

Au CAP Commercial session 2015, on a enregistré 15 638 candidats, 15 387 se sont présentés et 7 334 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 47,66%. Ce taux a augmenté de plus de 16% depuis 2013, et de plus de 20% depuis 2011. Cette tendance devrait être maintenue.

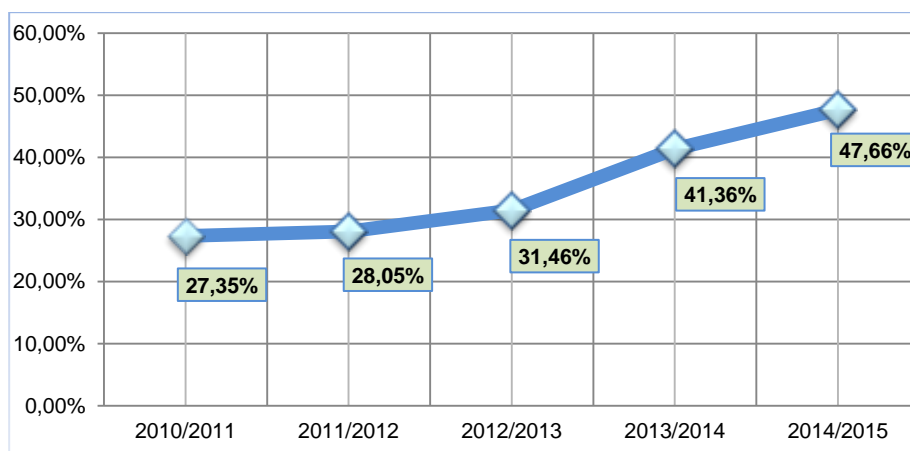


Figure 66: Évolution du taux de réussite au CAP Commercial depuis 2011.

On remarque dans le tableau ci-dessous qui présente les taux de réussite par région, que la meilleure prestation provient du Sud-Ouest 75%. Ce qui suppose que sur 4 candidats ayant effectivement composés 3 ont été admis. Cette performance est à encourager, surtout que cette région passe avant le Littoral qui affichait 51% en 2014. Les plus faibles taux proviennent des régions de l'Est (36,12%) et de l'Extrême-Nord (36,62%). La comparaison des prestations des filles et des garçons montre que les garçons réussissent plus à cet examen (51,12%) que les filles (46,77%), mais leur effectif est cependant inférieur.

Tableau 101 : Taux de réussite au CAP commercial par région

REGIONS	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite(%)		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
ADAMAOUA	303	171	474	299	163	462	130	89	219	43,48	54,60	47,40
CENTRE	3263	694	3957	3188	678	3866	1433	304	1737	44,95	44,84	44,93
EST	721	227	948	709	224	933	269	68	337	37,94	30,36	36,12
EXTEREME-NORD	528	178	706	522	177	699	170	86	256	32,57	48,59	36,62
LITTORAL	1790	475	2265	1761	471	2232	885	252	1137	50,26	53,50	50,94
NORD	638	289	927	632	286	918	192	107	299	30,38	37,41	32,57
NORD-OUEST	1623	399	2022	1603	393	1996	1036	274	1310	64,63	69,72	65,63
OUEST	2444	451	2895	2418	444	2862	964	219	1183	39,87	49,32	41,33
SUD	570	128	698	556	127	683	248	55	303	44,60	43,31	44,36
SUD-OUEST	534	212	746	526	210	736	385	168	553	73,19	80,00	75,14
TOTAL NATIONAL	12414	3224	15638	12214	3173	15387	5712	1622	7334	46,77	51,12	47,66

Source : DECC, 2015

➤ Le CAP Industriel

Le taux de réussite au CAP Industriel session 2015 est de 40,16%. Il est légèrement égal à celui de 2014. Mais est en baisse de 4% par rapport à celui

de 2013. Comme le montre la courbe des taux de réussite à cet examen depuis 2011, cette moyenne demeure inférieure à 50% au cours des quatre dernières sessions. Les politiques pédagogiques actuellement en œuvre doivent être renforcées pour une augmentation significative de ce taux de réussite.

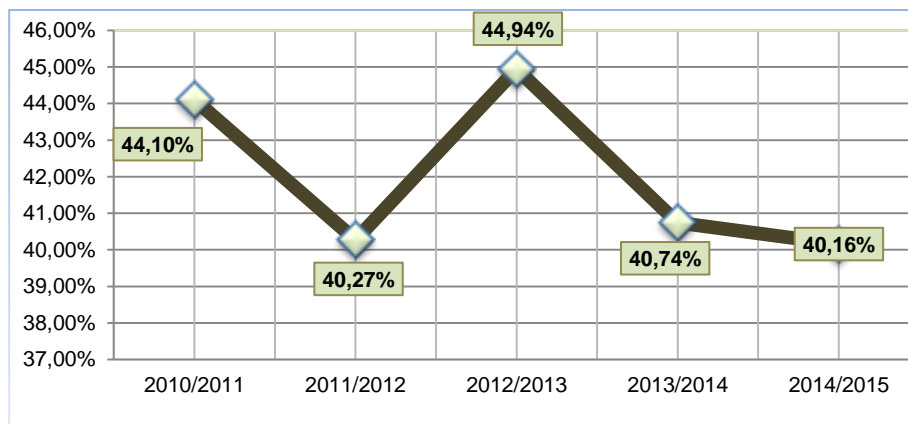


Figure 67 : Évolution du taux de réussite au CAP Industriel de 2011 à 2015.

En regardant le nombre de candidats inscrits à cette certification, il est très supérieur à celui de la session commerciale avec en plus une très forte masculinisation. Le plus fort taux régional provient du Sud-Ouest (48,34%) qui passe avant le Nord-Ouest avec 45% au cours de la session 2014. Les plus faibles taux proviennent de l'Extrême-Nord (22,45%) et de l'Est (30%). Le taux de réussite des filles à cet examen (47,01%) bien que plus élevé que celui des garçons (39,06), reste inférieur à ceux des deux dernières sessions (50,61% en 2014 et 56,63% en 2013). Le faible effectif des filles n'apporte pas d'amélioration considérable au taux de réussite national. Les meilleurs taux de réussite régionaux des filles viennent du Sud (62,29%) et du Centre (53,92%) alors que le plus faible taux vient de l'Est (26,39%).

Tableau 102: Récapitulatif des résultats au CAP Industriel session 2015

REGIONS	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite (%)		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
ADAMAOUA	88	848	936	87	838	925	42	362	404	48,28	43,20	43,68
CENTRE	1502	8253	9755	1478	8153	9631	797	3012	3809	53,92	36,94	39,55
EST	225	1475	1700	216	1455	1671	57	439	496	26,39	30,17	29,68
EXTEREME-NORD	242	1209	1451	240	1199	1439	79	244	323	32,92	20,35	22,45
LITTORAL	1121	4118	5239	1093	4063	5156	489	1671	2160	44,74	41,13	41,89
NORD	215	1613	1828	210	1603	1813	84	490	574	40,00	30,57	31,66
NORD-OUEST	346	4784	5130	412	4738	5150	138	2268	2406	33,50	47,87	46,72
OUEST	1545	8069	9614	1524	8009	9533	737	3114	3851	48,36	38,88	40,40
SUD	301	2006	2307	297	1971	2268	185	613	798	62,29	31,10	35,19
SUD-OUEST	93	3292	3385	89	3256	3345	46	1571	1617	51,69	48,25	48,34
TOTAL NATIONAL	5678	35667	41345	5646	35285	40931	2654	13784	16438	47,01	39,06	40,16

Source : DECC, 2015

Les taux de réussite au CAP en général restent très faibles et devraient constituer matière à réflexion dans le but de l'atteinte des objectifs du DSCE.

➤ CAPIEMP

Le Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire est le diplôme sanctionnant la fin de formation dans les ENIEG. Au cours de la session 2015, 15 458 élèves-maîtres se sont inscrits à cette certification, 15 396 se sont présentés et 14 459 ont été déclarés admis. Le taux de réussite est de 94%, supérieure aux 88% de 2014.

Tableau 103: Récapitulatif des résultats au CAPIEMP session 2015

REGIONS	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite(%)		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
ADAMAOUA	343	427	770	341	425	766	309	364	673	90,62	85,65	87,86
CENTRE	2596	723	3319	2584	716	3300	2358	647	3005	91,25	90,36	91,06
EST	424	219	643	424	219	643	405	210	615	95,52	95,89	95,65
EXTEREME-NORD	474	1311	1785	473	1308	1781	468	1256	1724	98,94	96,02	96,80
LITTORAL	848	192	1040	848	192	1040	808	179	987	95,28	93,23	94,90
NORD	382	939	1321	382	939	1321	326	804	1130	85,34	85,62	85,54
NORD-OUEST	1784	533	2317	1777	529	2306	1713	496	2209	96,40	93,76	95,79
OUEST	1720	357	2077	1713	352	2065	1676	335	2011	97,84	95,17	97,38
SUD	603	289	892	602	289	891	583	280	863	96,84	96,89	96,86
SUD-OUEST	1038	256	1294	1030	253	1283	1000	242	1242	97,09	95,65	96,80
TOTAL NATIONAL	10212	5246	15458	10174	5222	15396	9646	4813	14459	94,81	92,17	93,91

Source : DECC, 2015

➤ CAPIET

Le Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteur de l'Enseignement Technique est le diplôme de fin de formation dans les ENIET. Pour la session 2015, 1 760 candidats se sont inscrits à cet examen, 1 750 ont passé les épreuves et 1 624 ont été reçus, ce qui donne un taux de réussite de 92,80% supérieure au 88,13% obtenue en 2014. Cette moyenne reste inférieure à celle obtenue en 2013.

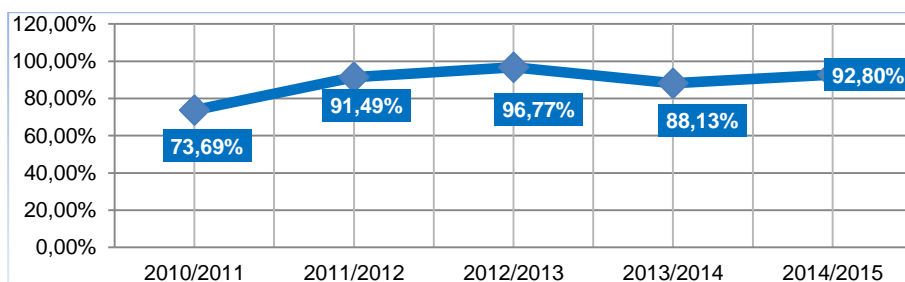


Figure 68 : Évolution du taux de réussite au CAPIET de la session 2011 à 2014.

En observant dans les régions, le meilleur taux de réussite est enregistré dans le Nord-Ouest, plus précisément par l'ENIET de Mbengwi (98,37%). Avec la récente ouverture des ENIET dans la quasi-totalité des régions, on pourra s'attendre à une augmentation considérable des candidats à cette certification. Il faudra dès lors mettre en place des stratégies pour concilier qualité de formation et rendement interne. Le tableau suivant récapitule les différents taux de réussite dans les régions.

Régions	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
CENTRE	474	280	754	471	276	747	416	252	668	88,32	91,30	89,42
LITTORAL	161	190	351	161	190	351	156	189	345	96,89	99,47	98,29
NORD	146	201	347	145	201	346	136	174	310	93,79	86,57	89,60
NORD OUEST	186	122	308	185	121	306	184	117	301	99,46	96,69	98,37
NATIONAL	967	793	1760	962	788	1750	892	732	1624	92,72	92,89	92,80

III.5.2. Examens organisés par l'OBC

Les examens qu'organise l'OBC sont ceux du second cycle du sous-système francophone. Il s'agit du Baccalauréat et du Probatoire d'Enseignement général et technique. D'après les statistiques de l'OBC, on enregistre **349 029** candidats inscrits, **342 386** candidats présents en salle d'examen et **149 438** admis en 2014-2015, pour un taux de réussite général de **43,65%**. Ce taux est supérieur au **39,58%** de l'année 2013-2014. Globalement, nous pouvons noter que les candidats ont été plus performants au cours de cette session par rapport à celle de 2014.

Tableau 104 : Récapitulatif des taux de réussite aux examens organisés par l'OBC

Examens	Inscrits			Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
BACC ESG	41149	49610	90759	40650	48663	89313	23472	27564	51036	57,74	56,64	57,14
BACC et Brevet ESTP	10102	12860	22962	9998	12647	22645	5710	7402	13112	57,11	58,53	57,90
Probatoire ESG	88117	99426	187543	86443	97001	183444	33333	36802	70135	38,56	37,94	38,23
Probatoire ESTP	17988	29777	47765	17720	29264	46984	6126	9029	15155	34,57	30,85	32,26
Total	157356	191673	349029	154811	187575	342386	68641	80797	149438	44,34	43,07	43,65

Source : OBC, 2015

➤ Baccalauréat ESG

Au Baccalauréat de l'ESG en 2015, 90 759 candidats ont été enregistrés 89 313 ont composé et 51 036 admis, pour un taux de réussite de 57,14%, supérieur à celui de la session précédente. On constate par ailleurs depuis la chute en 2011, le taux de réussite à cet examen s'améliore d'année en année.

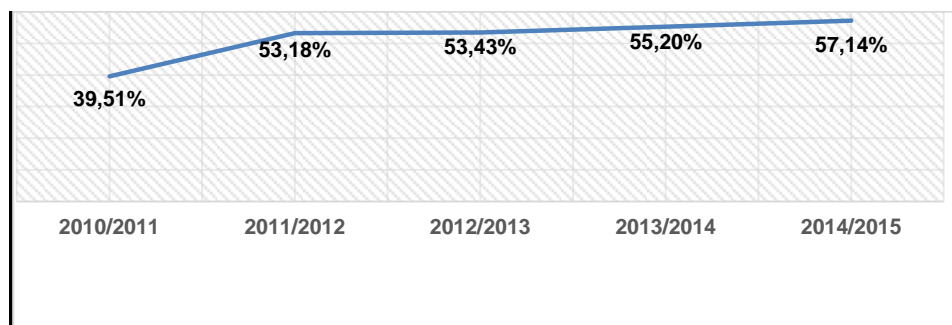


Figure 69: Évolution du taux de réussite au Baccalauréat ESG de 2011 à 2014.

En analysant les taux de réussite par régions, le Nord-Ouest : 67,31% a la meilleure performance régionale à cet examen, comme l'année dernière avec une moyenne de 69,46%. Les trois places suivantes sont occupées par le Littoral (61,01%), l'Ouest (59,73%) et le Centre (59,32%) qui sont des régions aux grands effectifs de candidats. Par rapport aux années précédentes, nous constatons une amélioration dans l'ensemble en dehors de la région du Sud-Ouest dont le taux a baissé, passant de 65,69% en 2014 à 45,05% en 2015.

Par ailleurs, il est à remarquer que le taux de réussite des filles (57,74%) est légèrement supérieur à celui des garçons (56,64%), ce qui était déjà le cas en 2014 (57,20% pour les filles et 53,49% pour les garçons).

Tableau 105: Récapitulatif des taux de réussite au Baccalauréat ESG session 2015.

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
ADAMAOUA	1038	1959	2997	493	982	1475	47,50	50,13	49,22
CENTRE	14214	14256	28470	8390	8499	16889	59,03	59,62	59,32
EST	1061	1579	2640	593	921	1514	55,89	58,33	57,35
EXTREME-NORD	1759	6558	8317	779	2924	3703	44,29	44,59	44,52
LITTORAL	11340	10053	21393	6817	6235	13052	60,11	62,02	61,01
NORD	1263	3626	4889	595	1804	2399	47,11	49,75	49,07
NORD-OUEST	302	215	517	199	149	348	65,89	69,30	67,31
OUEST	7644	7660	15304	4520	4621	9141	59,13	60,33	59,73
SUD	1650	2359	4009	919	1246	2165	55,70	52,82	54,00
SUD-OUEST	379	398	777	167	183	350	44,06	45,98	45,05
National	40650	48663	89313	23472	27564	51036	57,74	56,64	57,14

Source : OBC, 2015

➤ Baccalauréat littéraire

44 766 élèves ont présenté le baccalauréat série littéraire et 24 586 ont été admis, soit un taux de réussite de 54,92%. En 2013, ce taux était de 59,97% et en 2014 il était de 55,38%. La région du Nord-Ouest (68,09%) présente le taux de réussite, le plus élevé, tandis que l'Extrême-Nord enregistre le taux de réussite le plus bas (42,45%), comme dans les deux sessions précédentes.

Au regard des pourcentages selon le genre, les filles (56,29%) affichent un meilleur taux de réussite au niveau national que les garçons (53,31%) au Baccalauréat ESG Littéraire. Le plus fort taux de réussite vient des filles du Nord-Ouest (69,54%) et le plus faible des garçons de l'Extrême-Nord (42,03)%.

Tableau 106: Résultat au baccalauréat série littéraire, par genre session 2015

Régions/Regions	PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite(%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
ADAMAOUA	758	1021	1779	359	513	872	47,36	50,24	49,02
CENTRE	9074	6007	15081	5317	3522	8839	58,60	58,63	58,61
EST	746	779	1525	381	409	790	51,07	52,50	51,80
EXTREME-NORD	1371	4014	5385	599	1687	2286	43,69	42,03	42,45
LITTORAL	5775	3038	8813	3368	1769	5137	58,32	58,23	58,29
NORD	923	1997	2920	439	977	1416	47,56	48,92	48,49
NORD-OUEST	174	83	257	121	54	175	69,54	65,06	68,09
OUEST	3874	2282	6156	2200	1281	3481	56,79	56,13	56,55
SUD	1248	1244	2492	721	699	1420	57,77	56,19	56,98
SUD-OUEST	227	131	358	101	69	170	44,49	52,67	47,49
National	24170	20596	44766	13606	10980	24586	56,29	53,31	54,92

Source : OBC, 2015

➤ Baccalauréat scientifique

Parmi les 44 547 candidats qui ont présenté le Baccalauréat série scientifique, 26 450 ont été admis, pour un taux de réussite de 59,38%. Comparé aux taux des deux sessions précédentes, nous avons une augmentation de près de 4% en 2014 et de 12% en 2013. Au niveau du taux de réussite national, celui des filles est légèrement supérieur à celui des garçons. Les meilleurs taux de réussite régionaux sont enregistrés dans le Nord-Ouest (66,54%), à l'Est (65%) et dans le Littoral (63%). Les trois régions pourvoyeuses de grands effectifs à cet examen ont toutes des moyennes supérieures à 60%. Le plus faible taux de réussite est celui de l'Extrême-Nord (43%).

Tableau 107 : Résultat au Baccalauréat série Scientifique, par genre session 2015

Régions	PRESENTS	ADMIS	Taux de Réussite(%)
---------	----------	-------	----------------------

	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
ADAMAOUA	280	938	1218	134	469	603	47,86	50,00	49,51
CENTRE	5140	8249	13389	3073	4977	8050	59,79	60,33	60,12
EST	315	800	1115	212	512	724	67,30	64,00	64,93
EXTREME-NORD	388	2544	2932	180	1237	1417	46,39	48,62	48,33
LITTORAL	5565	7015	12580	3449	4466	7915	61,98	63,66	62,92
NORD	340	1629	1969	156	827	983	45,88	50,77	49,92
NORD-OUEST	128	132	260	78	95	173	60,94	71,97	66,54
OUEST	3770	5378	9148	2320	3340	5660	61,54	62,10	61,87
SUD	402	1115	1517	198	547	745	49,25	49,06	49,11
SUD-OUEST	152	267	419	66	114	180	43,42	42,70	42,96
National	16480	28067	44547	9866	16584	26450	59,87	59,09	59,38

Source : OBC, 2015

➤ Baccalauréat de l'Enseignement Technique

L'Enseignement secondaire technique et professionnel au Cameroun repose sur deux sections : la section commerciale et la section industrielle. Dans chaque section, on distingue plusieurs spécialités. La session 2015 du Baccalauréat technique, toutes sections confondues (y compris les Brevets de technicien) a présenté **22 645** candidats et 13 112 ont été admis, ce qui fait un taux de réussite de 57,90% ; ce taux est supérieur au 52,58% de la session 2014 et au 55,41% de 2013.

Au niveau des régions, le Centre, l'Adamaoua et le l'Ouest présentent les plus fortes moyennes (plus de 60%). L'Est enregistre le plus faible taux (49,80%). Globalement la performance des candidats au baccalauréat technique est très appréciable. On constate par ailleurs que le taux de réussite national chez les garçons est légèrement supérieur à celui des filles.

Tableau 108: Récapitulatif des résultats au baccalauréat technique organisé par l'OBC.

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite(%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
ADAMAOUA	117	295	412	76	173	249	64,96	58,64	60,44
CENTRE	3022	3401	6423	1884	2013	3897	62,34	59,19	60,67
EST	312	421	733	155	210	365	49,68	49,88	49,80
EXTREME-NORD	161	260	421	79	144	223	49,07	55,38	52,97
LITTORAL	4155	4520	8675	2258	2638	4896	54,34	58,36	56,44
NORD	208	532	740	79	301	380	37,98	56,58	51,35
OUEST	1671	2813	4484	983	1719	2702	58,83	61,11	60,26
SUD	352	405	757	196	204	400	55,68	50,37	52,84
National	9998	12647	22645	5710	7402	13112	57,11	58,53	57,90

Source : OBC, 2015

➤ Baccalauréat section commerciale

Le Baccalauréat technique commercial a présenté **8 618** candidats sur l'étendue du territoire nationale, **4 787** ont été déclarés admis, pour un taux de

réussite nationale de 55,55%. Celui-ci est inférieur aux taux de réussite enregistrés au cours de la session 2013 de plus de 10%, et de plus de 5% à celui de 2014.

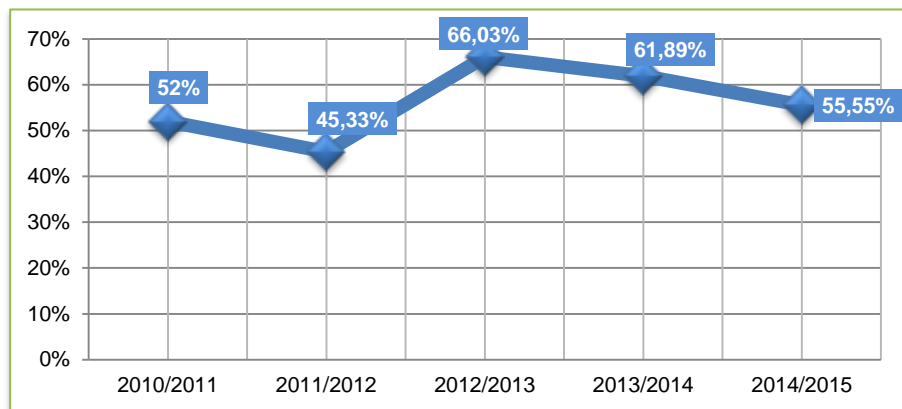


Figure 70: Évolution du taux de réussite au Baccalauréat Commercial de 2011 à 2015.

La moyenne de réussite nationale à cet examen au cours de cette session nous montre que celle des garçons est supérieure de 2 points à celle des filles, Il faut bien relever que la population des candidats du genre masculin reste faible par rapport à la population du genre féminin. Les plus forts taux se retrouvent à l'Ouest (63%), au Centre (60%). Le Littoral, le plus grand bastion de candidat à cet examen, avec plus de 49% de postulants, a une moyenne de réussite de 53%, légèrement inférieure à la moyenne nationale. L'Extrême-Nord a le plus faible taux de réussite situé aux alentours de 42%. La meilleure moyenne de réussite selon le genre dans les régions provient des garçons de l'Ouest (64,19%), suivi des filles de la même région avec 62,42%.

Tableau 109: Récapitulatif baccalauréat Technique Commercial, par genre session de 2015

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
ADAMAOUA	75	72	147	40	34	74	53,33	47,22	50,34
CENTRE	1272	750	2022	761	452	1213	59,83	60,27	59,99
EST	116	82	198	44	45	89	37,93	54,88	44,95
EXTREME-NORD	70	88	158	24	42	66	34,29	47,73	41,77
LITTORAL	2978	1270	4248	1556	691	2247	52,25	54,41	52,90
NORD	118	91	209	46	47	93	38,98	51,65	44,50
OUEST	934	472	1406	583	303	886	62,42	64,19	63,02
SUD	134	96	230	69	50	119	51,49	52,08	51,74
National	5697	2921	8618	3123	1664	4787	54,82	56,97	55,55

Source : OBC, 2015

➤ Baccalauréat section industrielle

Au cours de la session 2015, le taux de réussite national à cet examen est de 62%, pour 4 112 admis sur 6 647 candidats présentés. Ce taux de réussite est largement supérieur à ceux des sessions 2014 et 2013. La moyenne de cette session est sensiblement égale à celle de 2012, le meilleur résultat de la série sur la période 2011-2015. Les garçons, qui constituent l'essentiel des effectifs dans cette section, offrent un taux de réussite (60,14%), inférieur de plus de 14% à celui des filles (74,97%).



Figure 71 : Évolution du taux de réussite au Baccalauréat Industriel de 2011 à 2015.

Le Littoral (66,65%), l'Extrême-Nord (65,83%), et l'Ouest (65,48%) ont obtenu les meilleurs taux de réussite régionaux à cet examen. Le Sud, avec 50%, a obtenu le taux de réussite le plus faible. Dans l'ensemble, les résultats obtenus à cet examen au cours de cette session sont appréciables, car toutes les régions ont des moyennes supérieures ou égales à 50%. Selon le genre, les meilleurs taux de réussite sont obtenus par les filles du Littoral (79,47%), de l'Ouest (77,24%) et de l'Extrême-Nord (75%). Ce qui suppose que les filles, malgré leur faible effectif à cet examen, ont considérablement impacté les résultats globaux de ces régions. Le Nord, qui n'enregistre aucune réussite de filles, présente le taux de réussite de (0%). Ce résultat peut toutefois s'expliquer en partie par le niveau de leur représentativité qui reste largement négligeable.

Tableau 110 : Récapitulatif Baccalauréat Technique Industriel, par genre session de 2015

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
ADAMAOUA	3	135	138	2	74	76	66,67	54,81	55,07
CENTRE	139	1559	1698	89	872	961	64,03	55,93	56,60
EST	14	203	217	8	102	110	57,14	50,25	50,69
EXTREME-NORD	4	116	120	3	76	79	75,00	65,52	65,83
LITTORAL	453	1835	2288	360	1165	1525	79,47	63,49	66,65
NORD	4	317	321	0	171	171	0,00	53,94	53,27
OUEST	145	1518	1663	112	977	1089	77,24	64,36	65,48

SUD	9	193	202	4	97	101	44,44	50,26	50,00
National	771	5876	6647	578	3534	4112	74,97	60,14	61,86

Source : OBC, 2015

➤ Le Brevet de Technicien Commercial

2 227 candidats se sont inscrits à cet examen au cours de cette session, **2 196** ont composé et **1 467** ont été finalement admis au terme des deux phases d'examen (écrit et pratique). Nous enregistrons ainsi un taux de réussite de 66,80%. Cette moyenne est largement supérieure à la moyenne de 2014 (53,49%) et à celle de 2013 (56,58%). Les moyennes de l'Adamaoua (98%) et du Centre (71,44%) sont les plus fortes. La performance remarquable de l'Adamaoua à ce brevet est cependant contrebalancée par son faible effectif de candidats (2%). Le taux de réussite des garçons à cet examen est supérieur à celui des filles de plus de 5%.

Tableau 111: *Résultat au Brevet de Technicien Commercial, par genre session de 2015*

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
ADAMAOUA	30	16	46	29	16	45	96,67	100,00	97,83
CENTRE	1050	18	1068	752	11	763	71,62	61,11	71,44
EST	148	5	153	95	3	98	64,19	60,00	64,05
EXTREME-NORD	63	2	65	45	0	45	71,43	0,00	69,23
LITTORAL	298	9	307	182	7	189	61,07	77,78	61,56
NORD	65	0	65	30	0	30	46,15	-	46,15
OUEST	316	7	323	183	3	186	57,91	42,86	57,59
SUD	166	3	169	108	3	111	65,06	100,00	65,68
National	2136	60	2196	1424	43	1467	66,67	71,67	66,80

Source : OBC, 2015

➤ Le Brevet de Technicien Industriel

4 722 candidats se sont présentés à cet examen au cours de la session 2015, et **2 479** ont été admis, soit un taux de réussite de 52,50%. Ce taux est supérieur à celui enregistré à la session 2014 (36,13%) de plus de 16%. La performance des garçons à cet examen s'est améliorée passant de 29% en 2014 à 56,24% en 2015 dépassant par la même occasion celle des filles (56,10% en 2015 contre 40,39% en 2014).

En ce qui concerne les taux de réussite régionaux, le meilleur est obtenu par l'Adamaoua (73,44%). La région de l'Est a le taux de réussite le plus faible soit 41,21%. Les meilleurs taux de réussite selon le genre proviennent des garçons des régions de l'Adamaoua et du Nord. Les régions de grand

recrutement des effectifs que sont le Littoral et le Centre ont des taux de réussite supérieurs à 50%. Cette tendance est l'inverse de celle observée au cours de la session 2014 dans laquelle les filles avaient de meilleurs résultats que les garçons.

Tableau 112: Résultat au Brevet de Technicien Industriel, par genre session de 2015

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite(%)		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
ADAMAOUA	9	55	64	5	42	47	55,56	76,36	73,44
CENTRE	443	914	1357	234	556	790	52,82	60,83	58,22
EST	34	131	165	8	60	68	23,53	45,80	41,21
EXTREME-NORD	24	54	78	7	26	33	29,17	48,15	42,31
LITTORAL	294	1406	1700	88	775	863	29,93	55,12	50,76
NORD	21	124	145	3	83	86	14,29	66,94	59,31
OUEST	241	816	1057	87	436	523	36,10	53,43	49,48
SUD	43	113	156	15	54	69	34,88	47,79	44,23
National	1109	3613	4722	447	2032	2479	40,31	56,24	52,50

Source : OBC, 2015

➤ Le Brevet Professionnel commercial

Seule la région du Centre a présenté des candidats à cet examen. Ils étaient 54 inscrits qui ont tous effectivement pris part à l'examen. 14 ont été admis, pour un taux de réussite de 25,93% inférieur de plus de trois points aux 29,09% obtenus au cours de la session 2014.

Tableau 113: Résultat au Brevet Professionnel Commercial, par genre session de 2014

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
CENTRE	40	14	54	7	7	14	17,50	50,00	25,93
National	40	14	54	7	7	14	17,50	50,00	25,93

Source : OBC, 2014

➤ Le Brevet Professionnel Industriel

Trois régions, le Centre, le Littoral et l'Ouest ont présenté 409 candidats à cet examen au cours de la session 2015. Parmi eux, 391 ont passé les épreuves et 246 ont été admis, pour un taux de réussite de 63%. Ce taux est inférieur aux 64,3% obtenu au cours de la session 2014. Le taux de réussite des garçons 79% est meilleur que celui des filles de plus de 30%.

Tableau 114: Résultat au Brevet Professionnel Industriel, par genre session de 2015

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
CENTRE	78	146	224	41	115	156	52,56	78,77	69,64
LITTORAL	132	0	132	72	0	72	54,55	--	54,55
OUEST	35	0	35	18	0	18	51,43	--	51,43
National	245	146	391	131	115	246	53,47	78,77	62,92

Source : OBC, 2015

➤ Probatoire ESG

Les candidats au probatoire ESG proviennent du regroupement des candidats au Probatoire Littéraire et au Probatoire Scientifique. **187 531** élèves se sont inscrits au Probatoire de l'ESG, session 2015. **183 432** ont composé, et 70 126 ont été déclarés admis. Ce qui donne un taux de réussite de 38,23% supérieur de 8% au taux de la session 2014, mais inférieur de 3% au taux de 2013.

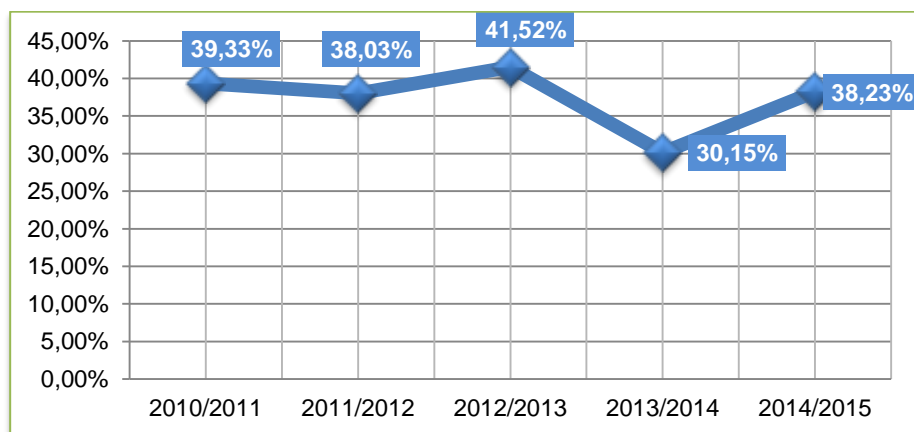


Figure 72 : Évolution du taux de réussite au Probatoire ESG de 2010 à 2015.

En ce qui concerne les prestations régionales, seule la région du Nord-Ouest a un taux de réussite supérieur à 50%. Les autres régions ont des taux compris entre 42 et 32%. Selon le genre les taux sont sensiblement égaux avec cependant un léger avantage aux filles.

Tableau 115: Résultats au Probatoire ESG session 2015

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite (%)		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
ADAMAOUA	2075	3916	5991	623	1284	1907	30,02	32,79	31,83
CENTRE	28615	26963	55578	11663	11032	22695	40,76	40,92	40,83
EST	2987	3872	6859	923	1185	2108	30,90	30,60	30,73
EXTREME-NORD	4640	15180	19820	1190	4613	5803	25,65	30,39	29,28
LITTORAL	22729	18407	41136	9430	7882	17312	41,49	42,82	42,08
NORD	2859	7261	10120	913	2646	3559	31,93	36,44	35,17

NORD-OUEST	553	455	1008	306	246	552	55,33	54,07	54,76
OUEST	17376	15499	32875	6908	6202	13110	39,76	40,02	39,88
SUD	3922	4755	8677	1095	1436	2531	27,92	30,20	29,17
SUD-OUEST	683	685	1368	279	270	549	40,85	39,42	40,13
National	86439	96993	183432	33330	36796	70126	38,56	37,94	38,23

Source : OBC, 2015

➤ Probatoire Littéraire

Le Probatoire littéraire regroupe les candidats aux Probatoires A1, A2, A4 et A Bilingue. Le taux de réussite au probatoire littéraire en 2015 est de **32,48%** il est légèrement supérieur de 1% à celui de la session 2014. Le taux de réussite des filles est de 3% supérieur à celui des garçons. Le meilleur taux de réussite régional est celui du Nord-Ouest (54,78%). Le Sud a la plus faible prestation régionale avec 26%.

Tableau 116: Résultats au Probatoire Littéraire, par genre session 2015

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	1554	2200	3754	409	610	1019	26,32	27,73	27,14
Centre	19087	13148	32235	6977	4476	11453	36,55	34,04	35,53
Est	2246	2261	4507	642	581	1223	28,58	25,70	27,14
Extrême-Nord	3921	9721	13642	912	2631	3543	23,26	27,07	25,97
Littoral	11266	6262	17528	4144	2099	6243	36,78	33,52	35,62
Nord	2185	4351	6536	625	1422	2047	28,60	32,68	31,32
Nord-Ouest	354	190	544	202	96	298	57,06	50,53	54,78
Ouest	7686	4803	12489	2731	1388	4119	35,53	28,90	32,98
Sud	3009	2846	5855	763	753	1516	25,36	26,46	25,89
Sud-Ouest	439	326	765	197	125	322	44,87	38,34	42,09
Cameroun	51747	46108	97855	17602	14181	31783	34,02	30,76	32,48

Source : OBC, 2015

➤ Probatoire série scientifique

Le Probatoire série scientifique regroupe les Probatoires C, D, E et TI (Technologie de l'information). Le taux de réussite global au probatoire scientifique est de 45%. Il gagne 16% sur le taux de réussite de 2014 et 2% sur celui de 2013. Les filles ont enregistré un taux de réussite de 45,34% légèrement supérieur à celui des garçons (44,44%). Les taux de réussite chez les scientifiques sont supérieurs à ceux obtenus chez les littéraires. Le meilleur taux de réussite régional qui est de 54,74% est enregistré par le Nord-Ouest. Le Littoral et le Centre, régions aux grands effectifs ont de taux de réussite de 47% et 48% respectivement. Bien que faibles, ils sont tous supérieurs au taux national. Le taux de réussite régional le plus faible provient du Sud (36%). Le plus fort taux régional selon le genre provient des garçons du Nord-Ouest (56,60%) et le plus faible des filles du Sud-Ouest (36,61%).

Tableau 117: Résultats au Probatoire Scientifique, par genre session 2015

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	521	1716	2237	214	674	888	41,07	39,28	39,70
Centre	9 528	13 815	23343	4 686	6 556	11242	49,18	47,46	48,16
Est	741	1611	2352	281	604	885	37,92	37,49	37,63
Extrême-Nord	719	5459	6178	278	1982	2260	38,66	36,31	36,58
Littoral	11463	12145	23608	5286	5783	11069	46,11	47,62	46,89
Nord	674	2910	3584	288	1224	1512	42,73	42,06	42,19
Nord-Ouest	199	265	464	104	150	254	52,26	56,60	54,74
Ouest	9690	10696	20386	4177	4814	8991	43,11	45,01	44,10
Sud	913	1909	2822	332	683	1015	36,36	35,78	35,97
Sud-Ouest	244	359	603	82	145	227	33,61	40,39	37,65
Cameroun	34692	50885	85577	15728	22615	38343	45,34	44,44	44,81

Source : OBC, 2015

➤ Probatoire ESTP

Le Probatoire ESTP regroupe les Probatoires Technique Commercial, Technique Industriel, Brevet de Technicien Commercial et Brevet de Technicien Industriel. **47 765** candidats étaient inscrits au probatoire technique et professionnel en 2015, 46 984 se sont présentés et 15 155 ont été admis pour un taux de réussite de 32,26% supérieur au 30,84% de 2014 et au 30,78 obtenu au cours de la session 2013.

La meilleure prestation régionale est celle du Littoral (36,30%). Le Sud, avec 25,60%, présente le taux de réussite le plus bas. Le taux de réussite national des filles (34,57%) est supérieur à celui des garçons (30,85%). Nous n'avons aucun taux régional tout genre confondu qui soit proche de 50%.

Tableau 118 : Résultats au Probatoire Technique, par genre session 2015

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	230	746	976	63	200	263	27,39	26,81	26,95
Centre	5430	7664	13094	1847	2407	4254	34,01	31,41	32,49
Est	663	1055	1718	212	337	549	31,98	31,94	31,96
Extrême-Nord	364	737	1101	101	223	324	27,75	30,26	29,43
Littoral	5924	8276	14200	2303	2852	5155	38,88	34,46	36,30
Nord	528	1498	2026	142	444	586	26,89	29,64	28,92
Ouest	3741	7757	11498	1241	2176	3417	33,17	28,05	29,72
Sud	840	1531	2371	217	390	607	25,83	25,47	25,60
Cameroun	17720	29264	46984	6126	9029	15155	34,57	30,85	32,26

Source : OBC, 2015

- **Le Probatoire Technique Commercial**

Les candidats à cet examen sont ceux des spécialités ACA, ACC, G, FIG et SES. Les résultats au probatoire technique commercial, présentent les chiffres suivants : **14 263** candidats présents, 5 431 admis, un taux de réussite de 38%. Ce taux est inférieur aux 43% obtenus en 2014 et sensiblement égal au 38,55% enregistré au cours de la session 2013.

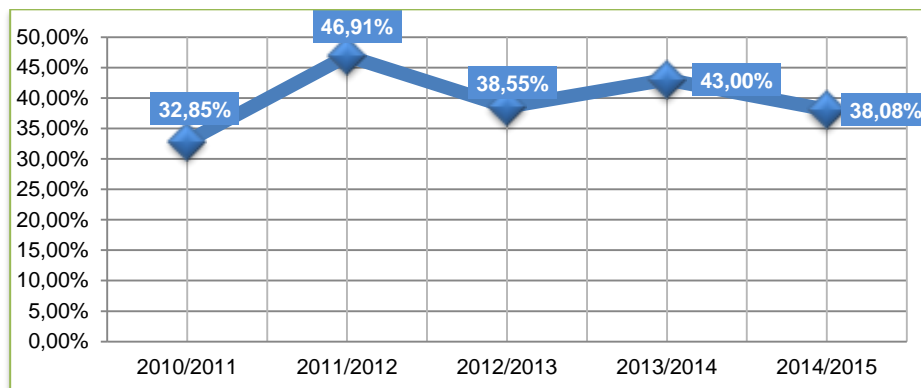


Figure 73 : Évolution du taux de réussite au probatoire ETP Commercial de 2010 à 2013.

Les taux de réussite régionaux, classent aux premiers rangs les régions du Littoral (40,14%), du Centre (38,90%) et de l'Ouest (37,86%) et l'Adamaoua (31,37%) au bas de l'échelle. Le taux de réussite des garçons (40,48%) est supérieur à celui des filles (36,74%).

Tableau 119: Résultat au Probatoire Technique Commercial, par genre session 2015

Régions	PRESENTS			ADMIS			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	144	127	271	37	48	85	25,69	37,80	31,37
Centre	2070	1303	3373	780	532	1312	37,68	40,83	38,90
Est	235	215	450	77	67	144	32,77	31,16	32,00
Extrême-Nord	117	132	249	28	60	88	23,93	45,45	35,34
Littoral	4114	1942	6056	1618	813	2431	39,33	41,86	40,14
Nord	280	247	527	65	69	134	23,21	27,94	25,43
Ouest	1850	860	2710	649	377	1026	35,08	43,84	37,86
Sud	354	273	627	113	98	211	31,92	35,90	33,65
Cameroun	9 164	5 099	14 263	3 367	2 064	5 431	36,74	40,48	38,08

Source : OBC, 2015

- **Probatoire Technique Industriel**

Les candidats à cet examen sont ceux ayant opté pour les spécialités suivantes : AF1, AF2, AF3, CI, F1, F2, F3, F4-BA, F4-BE, F4-TP, F5, F7 BIOLAP, F7 BIOTECH et F8. La moyenne de réussite à cet examen au cours de cette session est de 31,35%. Bien que faible, il montre une nette progression par rapport aux résultats affichés lors des quatre sessions précédentes.

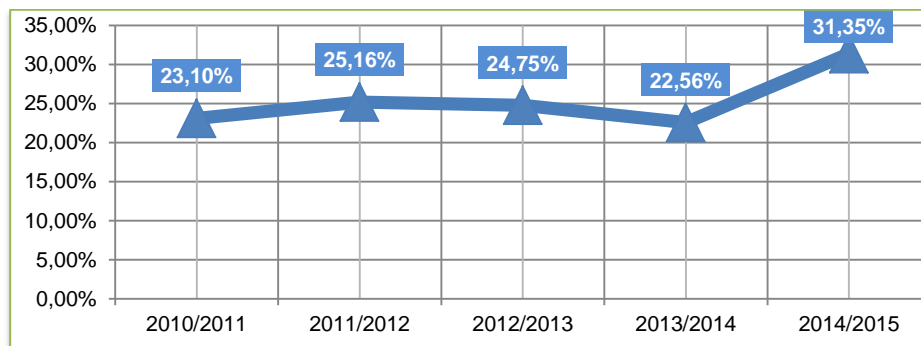


Figure 74: Évolution du taux de réussite au probatoire ETP Industriel de 2011 à 2015

Les prestations régionales à cet examen oscillent entre le taux de réussite le plus bas 22,14% au Sud et le taux le plus élevé 36,13% au Littoral. Les filles (42%) ont plus réussi que les garçons (30,24%). Le tableau ci-dessous montre les différents taux de réussite dans les régions.

Tableau 120: Résultats au Probatoire Technique Industriel, par genre session 2015

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	11	492	503	1	134	135	9,09	27,24	26,84
Centre	315	4303	4618	114	1319	1433	36,19	30,65	31,03
Est	26	572	598	2	137	139	7,69	23,95	23,24
Extrême-Nord	14	432	446	4	123	127	28,57	28,47	28,48
Littoral	835	4100	4935	406	1377	1783	48,62	33,59	36,13
Nord	44	914	958	6	284	290	13,64	31,07	30,27
Ouest	418	4676	5094	173	1377	1550	41,39	29,45	30,43
Sud	36	822	858	8	182	190	22,22	22,14	22,14
Cameroun	1699	16311	18010	714	4933	5647	42,02	30,24	31,35

Source : OBC, 2015

• Probatoire de BT Commercial :

Au probatoire de BT commercial session 2015, **3 580** candidats étaient présents à l'examen et 1 523 ont été admis, soit un taux de réussite de 42,54%. Ce taux est inférieur aux 44% de 2014. Le tableau ci-dessous montre

les différentes prestations régionales ; l'Adamaoua avec 59%, possède le meilleur taux de réussite régional alors que le Sud possède le taux le plus bas (25%). Toutes les autres régions présentent des taux de réussite compris entre 41% et 49%. Le taux national de réussite des garçons est supérieur à celui des filles.

Tableau 121: *Résultat au Probatoire de Brevet de Technicien Commercial, par genre session 2015*

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	35	2	37	21	1	22	60,00	50,00	59,46
Centre	1769	47	1816	729	23	752	41,21	48,94	41,41
Est	250	10	260	108	4	112	43,20	40,00	43,08
Extrême-Nord	119	1	120	53	0	53	44,54	0,00	44,17
Littoral	424	12	436	198	6	204	46,70	50,00	46,79
Nord	89	1	90	42	0	42	47,19	0,00	46,67
Ouest	550	5	555	269	3	272	48,91	60,00	49,01
Sud	252	14	266	61	5	66	24,21	35,71	24,81
Cameroun	3488	92	3580	1481	42	1523	42,46	45,65	42,54

Source : OBC, 2015

- **Probatoire de BT Industriel :**

Les candidats à cet examen en 2015 sont au nombre de **11 131. 2 554** ont été admis, soit un taux de réussite de 22,94%. Cette moyenne nationale, bien que supérieure aux 21,29% de 2014, reste faible. Quant aux prestations régionales, l'Est (38%) est la seule région à avoir obtenu un taux de réussite supérieur à 30%. L'Adamaoua (13%) enregistre le plus faible taux de réussite.

Tableau 122: *Résultats au Probatoire de Brevet de Technicien Industriel, par genre session 2014*

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	40	125	165	4	17	21	10,00	13,60	12,73
Centre	1276	2011	3287	224	533	757	17,55	26,50	23,03
Est	152	258	410	25	129	154	16,45	50,00	37,56
Extrême-Nord	114	172	286	16	40	56	14,04	23,26	19,58
Littoral	551	2222	2773	81	656	737	14,70	29,52	26,58
Nord	115	336	451	29	91	120	25,22	27,08	26,61
Ouest	923	2216	3139	150	419	569	16,25	18,91	18,13
Sud	198	422	620	35	105	140	17,68	24,88	22,58
Cameroun	3369	7762	11131	564	1990	2554	16,74	25,64	22,94

Source : OBC, 2015

En parcourant tous les résultats enregistrés par l'OBC au cours de la session 2015, nous pouvons remarquer qu'ils sont globalement meilleurs que ceux de la session 2014 (43,65% en 2015 contre 39,58% en 2014). Le DSSEF, le DSCE et toutes les statistiques de l'ISU recommandent de bien vouloir encadrer ces résultats pour que les examens restent une vérification exacte des notions enseignées. Les déterminants des facteurs influençant le rendement interne au MINESEC, pourraient être détaillés dans une étude ultérieure initiée par le MINESEC et menée conjointement par les directions techniques concernées.

III.5.3. Examens relevant du GCE Board

Le General Certificate of Education Board organise les examens du sous-système anglophone, à savoir :

- Le General Certificate of Education Advanced Level (GCE AL) qui est l'équivalent du baccalauréat du sous-système francophone. Il comprend deux séries : le GCE AL General et le GCE AL Technical.
- Le General Certificate of Education Ordinary Level (GCE OL) est composé à la fin du premier cycle du secondaire (d'une durée de 05 ans) et comprend deux séries: le GCE OL General et le GCE OL Technical.

Le GCE Board a enregistré, au cours de la session 2015, **170 986** candidats tous examens compris avec 80 315 admis. Le taux de réussite dans cette structure est de 46,97% supérieure aux 44,60% obtenus au cours de la session 2014. Dans l'analyse des taux de réussites aux examens organisés par le GCE Board, nous utilisons les taux apparents car nous n'avons pas reçu les données sur les candidats qui ont effectivement passé les épreuves.

Tableau 123: *Récapitulatif des résultats au GCE Advanced Level session 2015*

Examen	Inscrits			Admis			Taux de réussite (%)		
	Girls	Boys	All	Girls	Boys	All	Girls	Boys	All
GCE AL	26317	21828	48145	16364	12680	29044	62,18	58,09	60,33
GCE AL TECHNICAL	3408	2084	5492	2219	1125	3344	65,11	53,98	60,89
GCE OL	63447	44747	108194	23245	18445	41690	36,64	41,22	38,53
GCE OL TECHNICAL	5047	4108	9155	3455	2782	6237	68,46	67,72	68,13
Total GCE	98219	72767	170986	45283	35032	80315	46,10	48,14	46,97

Source : *GCE Board, 2014*

- **GCE AL Général**

Le GCE Advanced Level a enregistré dans l'ensemble, **48 145** candidats en 2015 et **29 044** ont été admis, soit un taux de réussite de 60,33%. Ce taux est inférieur aux 62,70% de 2014 et supérieure aux 55,35% de la session 2013.

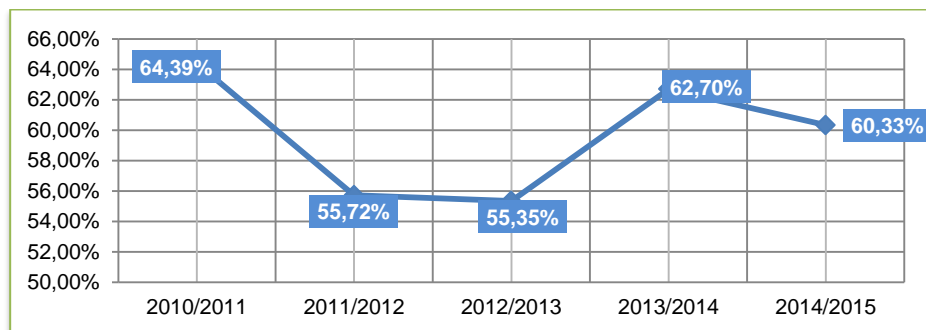


Figure 75 : Évolution du taux de réussite au GCE AL ESG de 2010 à 2015.

Le pourcentage de réussite des filles est supérieur de 4% à celui des garçons. Les meilleurs taux de réussite régionaux se trouvent au Sud (67,81%) et à l'Extrême-Nord 65,22%.

Tableau 124 : Récapitulatif des résultats au GCE AL Général, selon la région et le genre, session 2015

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	128	133	261	86	70	156	67,19	52,63	59,77
Centre	3105	2330	5435	1925	1274	3199	62,00	54,68	58,86
Est	120	109	229	75	73	148	62,50	66,97	64,63
Extrême-Nord	64	51	115	42	33	75	65,63	64,71	65,22
Littoral	2356	1720	4076	1364	886	2250	57,89	51,51	55,20
Nord	100	85	185	65	48	113	65,00	56,47	61,08
Nord-Ouest	10482	8933	19415	6728	5604	12332	64,19	62,73	63,52
Ouest	949	912	1861	624	531	1155	65,75	58,22	62,06
Sud	82	64	146	58	41	99	70,73	64,06	67,81
Sud-Ouest	8931	7491	16422	5397	4120	9517	60,43	55,00	57,95
Cameroun	26317	21828	48145	16364	12680	29044	62,18	58,09	60,33

Source : GCE Board, 2015

Les régions d'expression anglophone présentent les plus grands effectifs de candidats et enregistrent des taux de réussite de 63,52% et 57,95% pour le Nord-Ouest et pour le Sud-Ouest respectivement. On constate une baisse générale des moyennes de réussites à cet examen.

• GCE AL Technical

Seules quatre régions : le Sud-Ouest, le Nord-Ouest, le Centre et le Littoral ont présenté des candidats à cet examen. On a enregistré **5 492** candidats et

3 344 admis, soit un taux de réussite de 61%, qui vient relever celui observé au cours des deux sessions précédentes. C'est le meilleur taux de réussite enregistré à cet examen au cours des cinq dernières sessions.

On observe un déséquilibre des moyennes nationales selon le genre, 54% chez les garçons contre 65,11% chez les filles. Tandis que dans les régions toutes les moyennes de réussite des filles sont inférieures à celles des garçons sauf dans la région du Nord-Ouest.

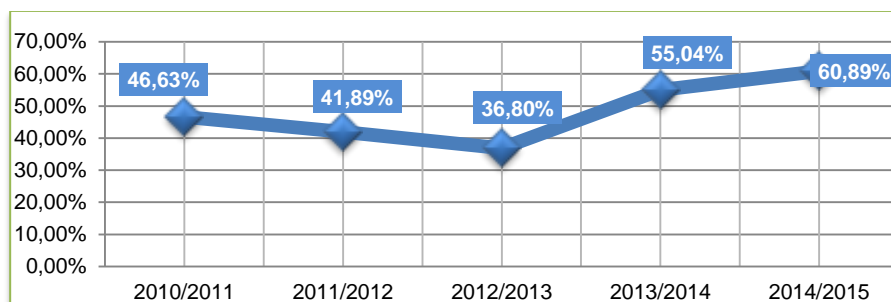


Figure 76 : Évolution du taux de réussite au GCE AL ETP de 2011 à 2015.

Les régions d'expression anglophone pourvoyeuses des grands effectifs ont aussi les meilleurs taux de réussite à cet examen.

Tableau 125 : Récapitulatif des résultats au GCE AL technique, selon la région et le genre session 2014

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Centre	117	66	183	59	40	99	50,43	60,61	54,10
Littoral	317	145	462	204	97	301	64,35	66,90	65,15
Nord-Ouest	1833	1297	3130	1216	615	1831	66,34	47,42	58,50
Sud-Ouest	1141	576	1717	740	373	1113	64,86	64,76	64,82
Cameroun	3408	2084	5492	2219	1125	3344	65,11	53,98	60,89

Source : GCE Board, 2015

- **GCE OL général**

En observant le graphe de l'évolution de la moyenne de réussite à cet examen, on constate que depuis la session 2011, ce taux est en baisse. La plus grande baisse est enregistrée entre les sessions 2013 et 2014, où il perd

près de 5 points. En 2015, le taux de réussite à cet examen est à la hausse par rapport aux trois dernières années.

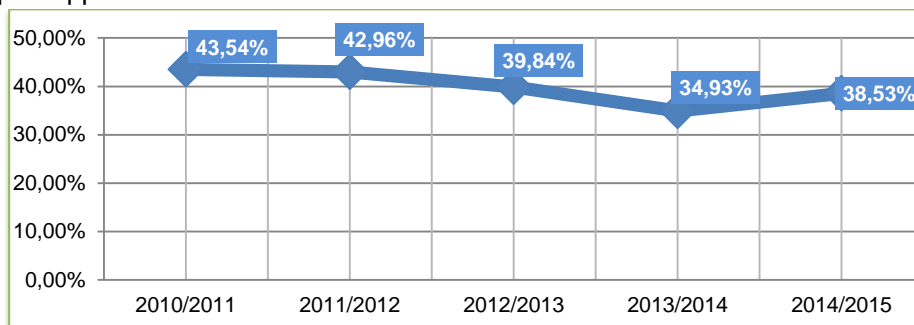


Figure 77 : Évolution du taux de réussite au GCE OL ESG de 2011 à 2014

Selon le genre, les garçons ont mieux réussi (41,22 %) que les filles (36,64%). On constate que c'est la même tendance que celle observée au cours des deux sessions précédentes. Les meilleurs taux de réussite viennent du Centre (44,61%) et de l'Est (43,27%). La région du Sud-Ouest (33,80%) a le plus faible taux de réussite régional. L'Extrême-Nord a la particularité d'avoir le taux le plus élevé selon le genre qui vient des garçons (48,24%) et aussi le plus bas chez les filles (30,69%).

Cet examen a les plus faibles taux de tous les examens organisés au cours de cette session par le GCE Board, nous observons qu'aucune des régions n'atteint une moyenne de 50%. Pourtant, au cours de la session précédente, quelques régions avaient des taux de réussite supérieurs à 50% voire 70%.

Tableau 126 : Récapitulatif des résultats au GCE OL général, selon la région et le genre session 2015

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	325	310	635	119	127	246	36,62	40,97	38,74
Centre	6434	4405	10839	2745	2090	4835	42,66	47,45	44,61
Est	335	259	594	143	114	257	42,69	44,02	43,27
Extrême-Nord	202	170	372	62	82	144	30,69	48,24	38,71
Littoral	5948	3995	9943	2291	1780	4071	38,52	44,56	40,94
Nord	208	189	397	84	82	166	40,38	43,39	41,81
Nord-Ouest	26010	17519	43529	9822	7594	17416	37,76	43,35	40,01
Ouest	2540	2094	4634	1043	899	1942	41,06	42,93	41,91
Sud	314	230	544	109	98	207	34,71	42,61	38,05
Sud-Ouest	21131	15576	36707	6827	5579	12406	32,31	35,82	33,80
Cameroun	63447	44747	108194	23245	18445	41690	36,64	41,22	38,53

Source : GCE Board, 2015

• GCE OL Technical

Quatre régions (Centre, Littoral, Nord-Ouest, Sud-Ouest) ont enregistré **9 155** candidats à cet examen et 6 237 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 68,13%. C'est la plus forte moyenne obtenue au cours des cinq dernières sessions. Toutes les moyennes régionales sont supérieures à 62% et aucune moyenne par genre n'est inférieure à 60%.

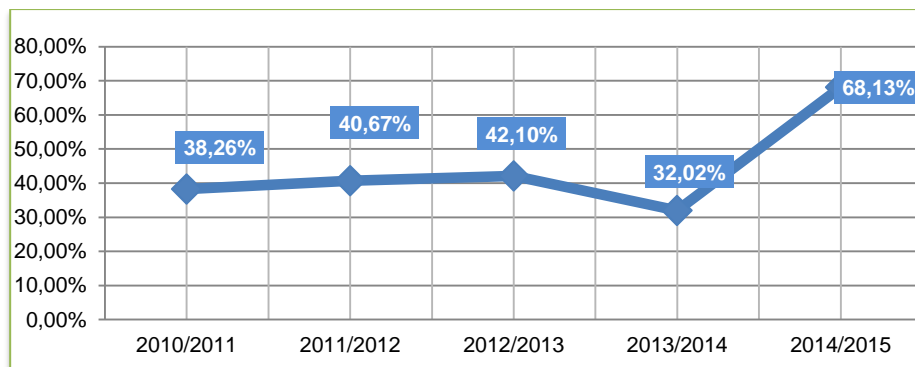


Figure 78 : Évolution du taux de réussite au GCE OL ETP de 2011 à 2015.

Au regard des prestations des 4 régions, il se trouve que c'est le Nord-Ouest qui enregistre le taux de réussite le plus élevé 71,33%, tout comme lors de la session précédente. Le Sud-Ouest avec 63,98% présente le plus faible taux de réussite. Selon le genre, le taux de réussite des filles (68,46%) est légèrement supérieur à celui des garçons (67,72%). Cette tendance est l'opposé de celle observée au cours des sessions 2013 et 2014 (35% chez les garçons et 30% chez les filles en 2014 et 45% chez les garçons et 40% chez les filles en 2013).

Tableau 127 : GCE Ordinary Level Technical, performance by region and gender for 2015 session

Régions	Présents			Admis			Taux de Réussite (%)		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Centre	134	92	226	94	56	150	70,15	60,87	66,37
Littoral	513	243	756	333	159	492	64,91	65,43	65,08
Nord-Ouest	2447	2533	4980	1775	1777	3552	72,54	70,15	71,33
Sud-Ouest	1953	1240	3193	1253	790	2043	64,16	63,71	63,98
National	5047	4108	9155	3455	2782	6237	68,46	67,72	68,13

Source : GCE Board, 2015

Les résultats des examens organisés par le GCE Board en 2015, ont dégagé deux tendances : d'une part des examens qui ont des taux de réussite supérieurs à 50% et une tendance à la hausse par rapport aux sessions

antérieures et d'autre part un examen (*GCE OL général*) avec un taux qui, bien qu'en hausse par rapport à l'année précédente, reste inférieur à 50%.

III.5. Taux de transition

- Taux de transition du primaire au secondaire

En 2014/2015, le taux de transition au niveau national est de 78,13%. On constate qu'il est en hausse par rapport aux 69,62% enregistré il y a deux ans. On doit aussi remarquer que du primaire au secondaire, les filles (77,52%) transitent moins que les garçons (78,66%).

Au niveau des régions, il est à remarquer que les régions du septentrion affichent les plus faibles taux de transition. Par contre, au Sud, le taux de transition est parfait : 100%.

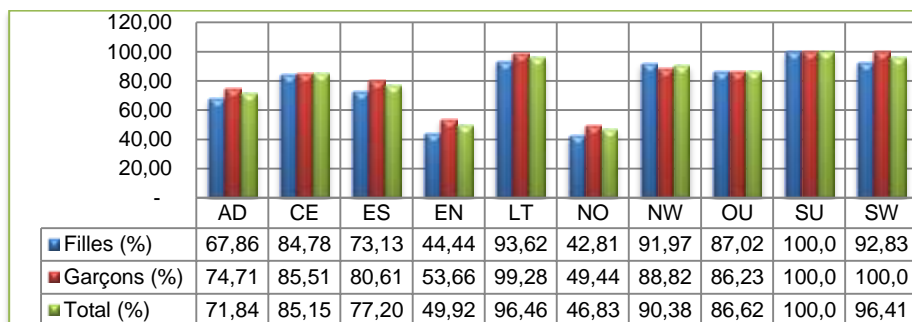


Figure 79 : Taux de transition du primaire au secondaire par sexe et région

- Taux de transition du primaire au secondaire général

Du primaire au secondaire général, le taux de transition est de 59,03%. Il a augmenté de 5,74% par rapport aux 53,29% de l'année 2013/2014. On remarque par ailleurs que les filles ont plus transité (62,23%) que les garçons (56,28%). Le meilleur taux de transition régional est enregistré par le Sud-Ouest (78,26%), tandis que le plus bas taux vient du Nord (35,30%).

Tableau 128 : Taux de transition du primaire au secondaire général par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	53,55	56,63	55,35
Centre	66,67	62,92	64,79
Est	52,45	50,79	51,55
Extrême-Nord	36,41	47,09	42,75
Littoral	80,60	73,62	77,09
Nord	29,68	38,94	35,30
Nord-Ouest	77,39	58,37	67,81
Ouest	71,05	56,41	63,56

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Sud	72,47	60,12	66,07
Sud-Ouest	83,76	72,73	78,26
Cameroun	62,23	56,28	59,03

- Taux de transition du primaire au secondaire technique

On observe une très faible migration des élèves du primaire à l'ESTP. En effet, seulement 19,10% d'élèves du CM2 et Class 6 ont transité à l'ESTP en 2014-2015. L'année 2012-2013, ce taux était de 16,33%. Ce taux de transition a donc connu une hausse de 2,77% en deux ans.

Du point de vue du genre, les filles ont moins transité 15,29% que les garçons 22,38%. La meilleure moyenne régionale de transition vient de la région du Sud (58,09%) et la plus faible de l'Extrême-Nord (7,17%). Chez les filles, on constate un très gros écart entre le meilleur taux de transition (Sud, 48,57%) et les autres régions qui affichent des taux inférieurs à 21%. Les garçons enregistrent les plus hauts taux de transition dans le Sud (66,95%).

Tableau 129: Taux de transition du primaire au secondaire technique par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	14,30	18,07	16,50
Centre	18,11	22,59	20,36
Est	20,68	29,81	25,65
Extrême-Nord	8,03	6,57	7,17
Littoral	13,02	25,66	19,37
Nord	13,13	10,50	11,53
Nord-Ouest	14,58	30,44	22,57
Ouest	15,98	29,82	23,06
Sud	48,57	66,95	58,09
Sud-Ouest	9,07	34,73	21,88
Cameroun	15,29	22,38	19,10

- Taux de transition du 1^{er} au 2nd Cycle dans l'ESG anglophone

Le taux de transition du premier au second cycle du secondaire dans l'ESG anglophone est de **52,96%**. Ce taux de transition est supérieur au **51,48%** de l'année 2013-2014. Le taux de transition national des filles (50,28%) est plus faible que celui des garçons (56,38%). Les meilleurs taux de transition se retrouvent dans les régions du Centre (69,06%), de l'Extrême-Nord (65,95%), de l'Ouest (62,17%), du Littoral (61,02%) et du Nord (54,75%). Les plus faibles taux régionaux sont enregistrés dans le Sud (29,82%) et l'Est (44,80%).

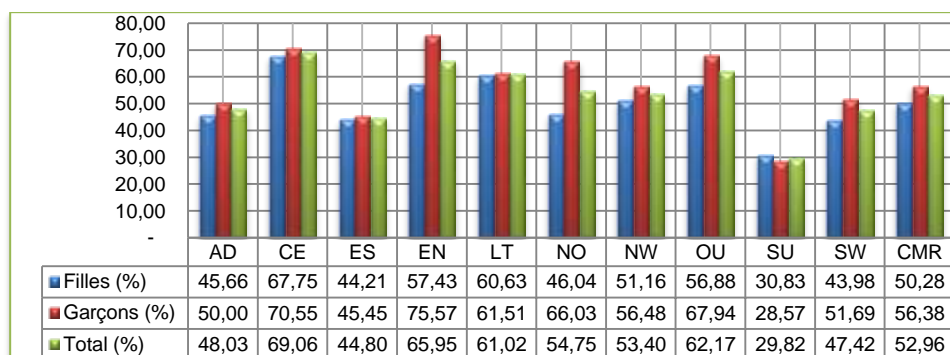


Figure 80 : Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans l'ESG anglophone

- Taux de transition du 1^{er} au 2nd Cycle dans l'ESG francophone

Dans l'ESG francophone, le taux de transition a connu une baisse (52,29%) par rapport à celui de l'année précédente (54,20%). Les filles (50,56%) présentent un taux de transition plus faible que celui des garçons (53,83%). Comme par le passé, les taux de transition les plus élevés se trouvent dans les régions d'expression anglophone : Nord-Ouest (77,01%) et Sud-Ouest (63,73%). Le taux de transition le plus bas est celui de l'Extrême-Nord (47,34%).

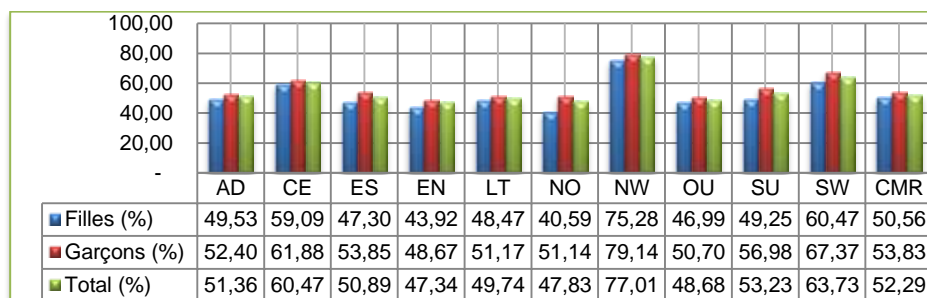


Figure 81 : Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans l'ESG francophone

- Taux de transition du 1^{er} au 2nd Cycle dans l'ESTP

En 2014-2015 le taux de transition du premier au second cycle de l'ESTP est de 68,48% contre 61,45% de 2013-2014. Le taux de transition des filles est de 74,99% et celui des garçons de 64,88%. Si le Littoral enregistre un taux de transition parfait de 100% chez les filles et le Nord-Ouest l'enregistre chez les garçons, c'est sans doute lié au fait que ces régions accueillent les effectifs venant des autres régions. Ce qui suppose que le taux de transition ainsi calculé comporte un biais. Les plus faibles taux de transition du premier au

second cycle proviennent de l'Adamaoua (33,37%) et de l'Extrême-Nord (35,06%).

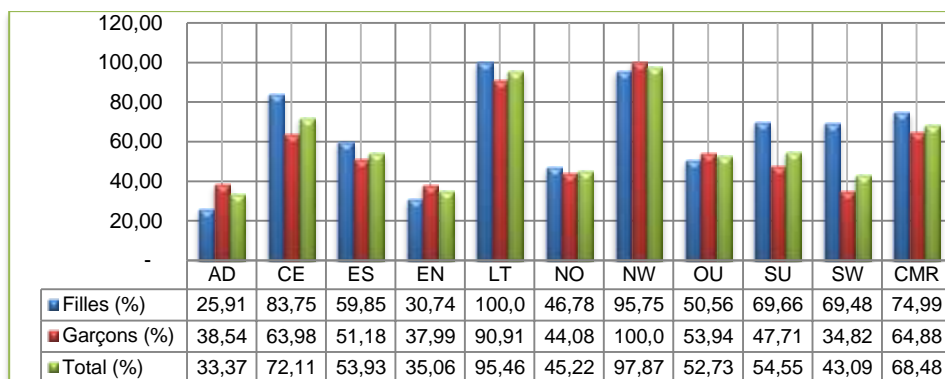


Figure 82 : Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans l'ETP

III.6. Taux brut d'admission en 1^{ère} Année du secondaire¹⁰

On observe, au cours de l'année scolaire 2014-2015, une augmentation du taux brut d'admission en 1^{ère} Année du secondaire, il passe de 63,42% en 2013-2014 à 68,69%. Il a ainsi gagné 5,27 points. Chez les filles, le taux national d'admission en 1^{ère} année du secondaire est de 61,53%, il est inférieur de plus de 14 points à la valeur obtenue par les garçons. On observe une baisse de l'indice de parité, il passe de 0,82 en 2013-2014 à 0,81 cette année. Une analyse comparée selon les régions, nous présente le Sud comme étant la région ayant le taux d'admission le plus élevé (100%). Les plus faibles taux s'enregistrent dans le septentrion, surtout dans l'Extrême-Nord qui affiche 38,69%. Ces régions détiennent depuis plus d'une décennie les taux d'admissions les plus faibles.

Tableau 130 : Taux brut d'admission en 1^{ère} année d'étude de l'enseignement secondaire

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Indice de parité
Adamaoua	33,57	53,97	43,53	0,62
Centre	74,28	76,17	75,22	0,98
Est	62,86	92,02	76,66	0,68
Extrême-Nord	26,82	51,64	38,69	0,52
Littoral	78,02	83,29	80,66	0,94
Nord	30,91	60,46	45,00	0,51

¹⁰C'est le rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en 1^{ère} année de l'Enseignement secondaire et la population ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle, pour une année scolaire donnée.

Nord-Ouest	73,87	75,30	74,57	0,98
Ouest	98,64	100,00	99,32	0,99
Sud	100,00	100,00	100,00	1,00
Sud-Ouest	72,32	85,94	79,03	0,84
Ensemble	61,53	76,22	68,69	0,81

III.7. Taux d'achèvement¹¹

En 2014-2015, le taux d'achèvement du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire général est de 59,33%. Ainsi, sur 100 enfants dont 31,14% sont âgés de 16 ans (proportion de la population scolarisable en classe de Form 5 ESG Anglophone) et 68,86% âgés de 15 ans (proportion de la population scolarisable en classe de 3^{ème} ESG Francophone), 59 ont pu aller jusqu'à la fin du premier cycle de l'ESG. La valeur actuelle de cet indicateur nous permet de dire que le système éducatif camerounais doit continuer à s'améliorer. La réduction du phénomène d'abandon et de déperdition scolaire contribuerait à améliorer le taux d'achèvement. L'indice de parité montre que les garçons achèvent mieux le premier cycle que les filles.

Le taux d'achèvement du premier cycle dans l'ESTP est de 53,25%. C'est un indicateur qui doit être amélioré. Les garçons achèvent leur cycle avec des meilleurs taux que les filles.

Au niveau du second cycle de l'ESG, on enregistre un taux d'achèvement de 30,89%. Au second cycle de l'ESTP, ce taux est de 30,01%. Selon le genre, nous pouvons dire que les garçons achèvent le second cycle mieux que les filles et surtout dans l'enseignement général.

Tableau 131 : Taux d'achèvement par cycle et par type d'enseignement

Sous-système	1 ^{er} cycle				2 nd cycle			
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Indice de parité	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Indice de parité
ESG	55,90	62,56	59,33	0,89	26,89	35,31	30,89	0,76
ETP	48,86	57,44	53,25	0,85	28,55	32,11	30,01	0,89

¹¹ C'est un indicateur qui donne une mesure approchée de la proportion d'une cohorte qui achève un cycle.

III.8. Tableaux récapitulatifs des indicateurs

Tableau 132 : Récapitulatif de l'évolution des indicateurs de 2011-2012 à 2014-2015

Indicateurs	2011/2012				2012/2013				2013-2014				2014-2015			
	F (%)	G (%)	Total (%)	Indice de parité	F (%)	G (%)	Total (%)	Indice de parité	F (%)	G (%)	Total (%)	Indice de parité	F (%)	G (%)	Total (%)	Indice de parité
Taux Brut de scolarisation	45,91	54	49,97	0,85	47,43	55,8	51,62	0,85	51,72	61,4	56,56	0,84	53,42	63,11	58,27	0,85
Taux Net de scolarisation	ND	ND	ND	ND	36,86	42,43	39,65	0,87	41,64	48,71	45,14	0,9	41,3	47,56	44,44	0,87
Taux de promotion dans l'ESG anglophone	87,72	87,06	87,39	1,01	84,03	86,35	83,95	0,97	81,71	79,1	80,53	1,03	89,22	89,16	89,19	1,00
Taux de promotion dans l'ESG francophone	84,61	83,42	83,97	1,01	82,07	81,04	81,49	1,01	72,66	72,77	72,72	1	74,58	74,08	74,31	1,01
Taux de promotion dans l'ESTP	78,99	70,46	73,56	1,12	79,73	77,92	78,6	1,02	74,23	74,15	74,18	1	80,26	76,45	77,84	1,05
Taux de redoublement dans l'ESG anglophone	6,32	8,08	7,2	0,78	7,22	7,56	7,37	0,96	15,39	18,57	16,83	0,8	6,59	6,73	6,65	0,98
Taux de redoublement dans l'ESG francophone	15,39	16,58	16,03	0,93	16,35	16,39	16,37	1	24	24,35	24,19	1	14,97	15,75	15,39	0,95
Taux de redoublement dans l'ESTP	11,6	12,76	12,34	0,91	12,07	13,53	12,98	0,89	26,44	25	25,53	1,1	9,23	11,29	10,53	0,82
Taux d'abandon dans l'ESG anglophone	5,96	4,87	5,41	1,22	10,6	7,64	9,26	1,39	2,9	2,33	2,64	1,25	4,18	4,12	4,15	1,01
Taux d'abandon dans l'ESG francophone	19,73	18,85	19,29	1,05	10,83	12,28	11,63	0,88	3,34	2,88	3,09	1,16	10,45	10,17	10,3	1,03
Taux d'abandon dans l'ESTP	9,4	16,78	14,1	0,56	10,49	11,16	10,91	0,94	6,35	6,72	6,59	0,94	10,51	12,26	11,63	0,86
Taux de transition du primaire au secondaire général	59,55	52,25	55,56	1,14	56,66	50,45	53,29	1,12	56,66	50,45	53,29	1,12	62,23	56,28	59,03	1,11
Taux de transition du primaire au secondaire technique	14,06	19,68	17,13	0,71	13,25	18,92	16,33	0,7	13,25	18,92	16,33	0,7	15,29	22,38	19,1	0,68
Taux brut d'admission en 1 ^{ère} année du secondaire	51,89	57,44	54,76	0,9	52,53	58,11	55,41	0,9	57,21	69,72	63,42	0,8	61,53	76,22	68,69	0,81
Taux d'achèvement au 1 ^{er} cycle ESG	61,41	64,77	63,54	0,95	72,78	71,92	72,31	1,01	73,11	72,86	72,98	1	55,9	62,56	59,33	0,89
Taux d'achèvement au 1 ^{er} cycle ESTP	37,51	38,52	38,16	0,97	71,2	63,68	66,41	1,12	65,77	72,02	69,63	0,9	48,86	57,44	53,25	0,85

ND : Non disponible

Tableau 133 : Taux de réussite aux évaluations certificatives

Examen	2011/2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	Taux de réussite ()	Taux de réussite ()	Taux de réussite ()	Taux de réussite ()
BEPC (Bilingue et Ordinaire)	46,31	57,65	50,53	41,29
CAP Commercial	28,05	31,12	41,36	47,66
CAP Industriel	40,27	44,94	40,74	40,16
CAPIET	91,49	96,77	88,13	92,8
CAPIEMP	98	97,98	88,43	93,91
Baccalauréat ESG	53,18	53,43	55,2	57,14
Probatoire ESG	38,03	41,52	30,15	38,23
Baccalauréat T Commercial	45,33	66,03	61,89	55,55
Probatoire T Commercial	46,91	38,55	43	38,08
Baccalauréat T Industriels	62,38	43,67	44,61	61,86
Probatoire T Industriels	25,16	24,75	22,56	31,35
Brevet de Technicien Commercial	3,23	56,58	53,49	66,8
Brevets de Technicien Industriel	39,6	46,44	36,13	52,5
Brevet Professionnel Commercial	35,62	28,05	29,09	25,93
Brevet Professionnel Industriel	65,13	44,95	64,3	62,92
BEP Commerciales	0	0	0	25,93
BEP Industrielles	21,67	7,69	35,29	41,18
Probatoire de BT Commercial		30,49	43,99	42,54
Probatoire de BT Industriel	26,25	29,85	21,29	22,94
GCE Advanced Level	55,72	55,35	62,7	60,33
GCE Ordinary Level	42,96	39,84	34,93	38,53
GCE Technical Advanced Level	41,89	36,8	55,04	60,89
GCE Technical Ordinary Level	40,67	42,1	32,02	68,13
Probatoire Technique (GCE Board)	ND	ND	ND	ND
Brevets de Techniciens (GCE Board)	ND	ND	ND	ND
Probatoire de Brevets de Techniciens (GCE Board)	ND	ND	ND	ND

Chapitre 4 : Financement de l'éducation

IV.1 Le Financement de l'Éducation

IV.1.1. Les sources de financement

L'Éducation au Cameroun est financée par les ressources privées et les ressources publiques.

IV.1.2. Les ressources privées

- **Les ménages** : les parents participent au financement de l'éducation à travers diverses contributions (frais exigibles, achat des manuels et fournitures scolaires, frais de transport, d'assurance, d'APEE, etc.) ;
- **Les établissements privés** : Cet ordre d'enseignement a comme sources de financement : l'apport du fondateur, les frais de scolarité, les aides extérieures;
- **Les Organisations Non Gouvernementales (ONG)** : Elles interviennent généralement pour apporter un soutien surtout en nature (construction des salles de classe, distribution de tables-bancs, livres, cahiers...).
- **L'aide extérieure** : le Cameroun reçoit de l'extérieur une aide financière importante des partenaires au développement ou des organisations internationales à action éducative.

IV.1.3. Les ressources publiques

Chaque année, l'État finance l'Éducation (établissements de l'enseignement secondaire) par le budget alloué au Ministère des Enseignements Secondaires.

L'assiette budgétaire de l'État est passée de 3 312 milliards de **FCFA** à l'exercice **2014** à **3746,6** milliards de **FCFA** à l'exercice **2015**, Soit une différence de 434,6 milliards de **FCFA** en valeur absolue et de 13,12 % en valeur relative contre respectivement 76 milliards de **FCFA** et 2,3% en 2014.

Le budget du MINESEC a connu une hausse, passant de **232,628** milliards en 2014 à **251, 478** milliards en 2015

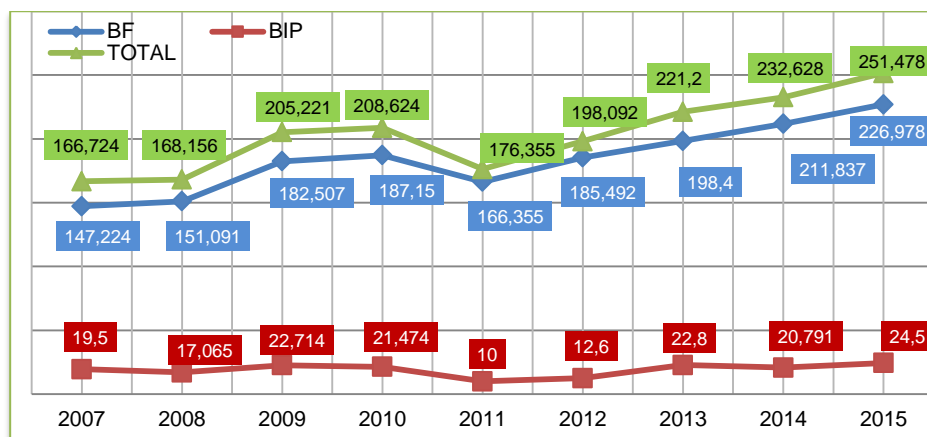
Les tableaux et graphiques ci-dessous présentent la situation évolutive du budget de fonctionnement et d'investissement du MINESEC entre 2007 et 2015.

Tableau 134 : Évolution du Budget (en millions) du MINESEC de 2007 à 2015

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Budget de Fonctionnement (en millions)	147 224	151 091	182 507	187 150	166 355	185 492	198 400	211 837	226 978
Budget d'investissement Public (BIP) (en millions)	19 500	17 065	22 717	21 474	10 000	12 600	17 000	20 791	24 500
Total	166 724	168 156	205 224	208 624	176 355	198 092	221 200	232 628	251 478

Tableau 135 : Évolution du Budget du MINESEC de 2007 à 2015 selon le type

Années	BF (en milliards)	BIP (en milliards)	TOTAL (en milliards)	Budget de l'Etat (en milliards)	La part du MINESEC sur le budget de l'Etat
2007	147,224	19,5	166,724	1 554,40	10,73%
2008	151,091	17,065	168,156	1 970,00	8,54%
2009	182,507	22,714	205,221	2 301,40	8,92%
2010	187,15	21,474	208,624	2 570,00	8,12%
2011	166,355	10	176,355	2 571,00	6,86%
2012	185,492	12,6	198,092	2 800,00	7,07%
2013	198,400	22,8	221,200	3 236,00	6,84%
2014	211,837	20,791	232,628	3 312,00	6,75%
2015	226,978	24,500	251,478	3746,60	6,71%



(Source : Lois des finances 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014)

Figure 83 : Évolution du Budget de fonctionnement et d'investissement public de 2007 à 2015

Entre 2013 et 2014, le budget du MINESEC a connu une augmentation de 11,428 milliards de francs CFA. En valeur absolue, Il est passé de 221,2 milliards à 232,628 milliards de francs CFA, soit 211,837 milliards pour le Budget de Fonctionnement (BF) et 20,791 milliards pour le Budget d'Investissement Public (BIP).

Pour l'exercice **2015**, le budget alloué au MINESEC, qui s'élève à **251,478** milliards de francs CFA, a été influencé par la hausse des coûts de construction des infrastructures scolaires, notamment ceux des blocs de deux salles de classe qui se situent désormais entre 18 et 28 millions de francs. **226, 978** milliards de francs CFA ont été affectés au fonctionnement et **24,5** milliards de francs CFA à l'investissement.

IV.2 Estimation des dépenses

Le budget identifie deux types de dépenses : les dépenses courantes ou récurrentes de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

Les dépenses courantes ou récurrentes de fonctionnement sont constituées des dépenses de personnel, dont le paiement des salaires se chiffrent à près de 200 milliards de francs, des dépenses de matériels et services, des dépenses à caractère social (bourses scolaires, dons de livres, facilités offertes aux élèves, hébergement, restauration, transport, etc.).

Le paragraphe ci-dessous présente uniquement les dépenses à caractère social.

Prix scolaires décernés aux meilleurs élèves

Depuis 2013, les prix scolaires avaient pour but d'encourager les élèves méritants, motiver les filles à s'orienter vers les filières scientifiques et technologiques et soutenir les élèves handicapés ou en difficulté sociale en les dotant de kits scolaires.

En 2015, en ce qui concerne l'attribution de bourses au MINESEC, le nombre d'élèves retenus est de **12 005** élèves sur un total de **33 709** propositions reçues. Il est important de relever que ces bourses n'ont pas encore été attribuées à ce jour.

Dans l'action en faveur de l'excellence scolaire et dans le cadre de la mise en place d'un partenariat école/entreprise, une société citoyenne a octroyé **10 bourses d'étude** d'une valeur de **150 000 Frs** chacune aux meilleurs lauréats du Baccalauréat et GCE AL confondus pour l'exercice **2014/ 2015**. (7 garçons et 3 filles).

Un mécène a octroyé **33 bourses d'étude** d'une valeur de **100 000 Frs** chacune aux meilleurs lauréats au Baccalauréat de la session **2015**. Parmi

lesquels **20** lauréats choisis par le MINESEC à travers l'OBC et le GCE BOARD et les 13 autres choisis par lui-même.

IV.2.1 Les dépenses d'investissement

Il s'agit des constructions de salles de classe, de constructions d'établissements et de réalisation d'entretiens de bâtiments. La construction des salles de classes a connu une évolution de 2005 à 2015 passant de 222 à 710 avec un pic de 931 en 2009 comme illustrée dans le graphique ci-après.

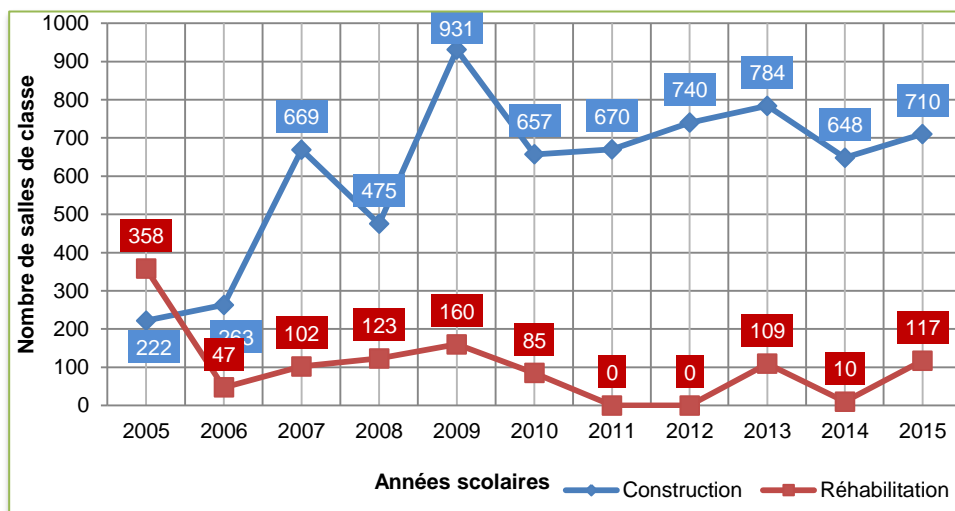


Figure 84 : Évolution du nombre de salles de classe construites et réhabilitées de 2004 à 2015

En termes de construction des salles de classe, on observe une évolution en dents de scie de 2005 à 2014. Le plus grand nombre de construction en salles de classes a été atteint en 2009, soit 931 salles de classes. Au cours de **l'année 2015**, il connaît une légère hausse, passant de 648 à **710**.

Quant à la réhabilitation des salles de classe ordinaires, on observe également une évolution en dents de scie. En 2011 et 2012, il n'y a pas eu de réhabilitation alors qu'en 2014, 10 salles de classes réhabilitées.

En 2015, on observe une hausse remarquable du nombre des salles réhabilitées qui passe de 10 à **117**.

IV.2.2 Les subventions accordées à l'Enseignement privé

Tel que décrit dans la lettre circulaire N° 16/11/MINESEC/SG du 25 juillet 2011 portant attribution des subventions aux établissements privés, seuls les établissements qui ont au moins trois années d'existence et qui remplissent les conditions requises dans la circulaire, reçoivent les subventions de l'État.

Créée par Décision n°117/15/MINESEC/CAB du 15 avril 2015, la commission d'Attribution de la Subvention de l'Etat aux Organisations de l'Enseignement Privé et aux Etablissements scolaires ou de formation privé de l'Enseignement secondaire et normal a travaillé du 20 avril au 11 août 2015.

Et conformément à la décision n°334/15/MINESEC/CT /DRFM/DESG/DESTP/DEN du 10 juillet 2015 portant répartition de la subvention accordée par l'Etat aux organisations de l'Enseignement privé et aux établissements scolaires ou de formation privés d'Enseignement secondaires et normal, un montant total de 900 000 000 F CFA (neuf cent millions de FCFA) a été accordé et repartit selon le tableau ci-dessous.

Tableau 136 : Récapitulatif de la subvention totale par Organisation et par type d'enseignement.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE	FONCTIONNEMENT SENAT ET SEDUC	TYPE D'ETABLISSEMENT			TOTAL EN F CFA
		NORMAL	TECHNIQUE	GENERAL	
Catholique	////////	3.425.263	26.875.150	167.969.673	198.270.086
Protestant	300.000	3.952.228	1.976.114	99.991.359	106.219.701
Islamique	////////	1.712.632	////////	32.408.267	34.120.899
Laïc	700 000	13.701.055	129.633.072	417.355.187	561.389.314
Total	1.000.000	22.791.178	158.484.336	717.724.486	900 000 000

Un montant de 899 millions de F FCFA (huit cent quatre vingt dix neuf millions de francs) a été réparti conformément aux établissements ci après comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 137 : Subvention accordée aux Secrétariats des Organisations de l'Enseignement Privé :

N°	ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE	SENAT	SEDUC	TOTAL
1	Catholique	////////	////////	////////
2	Protestant	////////	300 000	300 000
3	Islamique	////////	////////	////////
4	laïc	400 000	300 000	700 000
TOTAL		400 000	600 000	1 000 000

Source : Service du fichier et des statistiques

En définitive, le nombre d'établissements subventionnés est passé de 577 en 2014 à 514 en 2015, soit une baisse de 63 établissements d'enseignement général ou technique par rapport aux demandes reçues.

TYPE D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	Nombre de POINTS	MULTIPLICATEUR	SUBVENTION ACCORDEE
ENS. GENERAL	425	5,448		717,724,486
ENS. TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	75	1203	131,740,91441969 52 F	158,484,336,
ENS. NORMAL	14	173		22,791,178
TOTAL	514	6.824		899,000,000

Source : Service du fichier et des statistiques, Rapport final des travaux de la commission de répartition de la subvention financière de l'Etat à l'Enseignement privé (Exercice 2015)

La distribution de ces subventions est fonction du nombre d'établissements et varie d'un ordre d'enseignement à l'autre. On peut remarquer ainsi que c'est à l'ordre privé laïc que va l'enveloppe la plus élevée des subventions, tandis que la plus faible est octroyée à l'ordre islamique. Ce décalage tiendrait au nombre d'établissements couverts par chaque ordre d'enseignement.

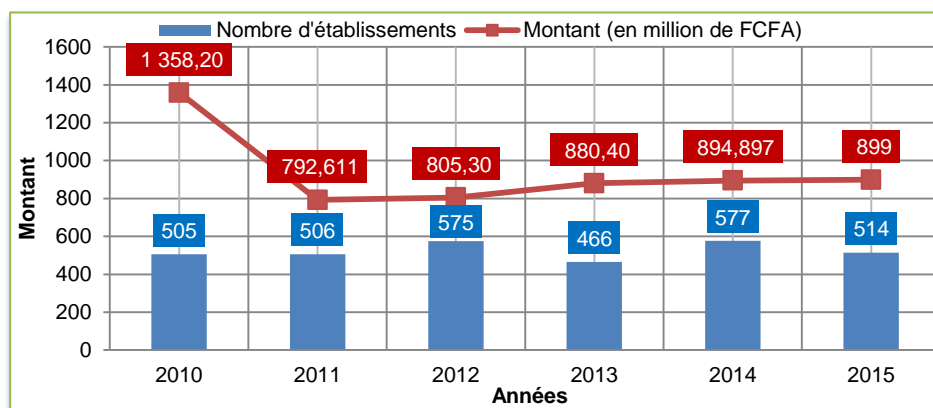


Figure 85: Évolution du montant des subventions allouées aux établissements privés entre 2010 et 2015.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du nombre de Secrétariat à l'éducation (SEDUC). Les islamiques et laïcs sont classés par région, les protestants par église, pendant que les catholiques se regroupent par diocèse.

Tableau 138: *Nombre d'organisations subventionnées*

Organisation	Nombre de SENAT	Nombre de SEDUC	Observations
Catholique	1	22	Par diocèse
Protestant	1	07	Par église
Islamique	1	07	Par région
Laïc	1	09	Par région
Total	4	45	

Source : *Service du fichier et des statistiques*

Conclusion

A- Les grands enseignements du rapport

Cette analyse des données statistiques pour l'année **2014-2015**, fait ressortir de réels progrès dans l'ensemble, comme l'illustre l'accroissement de la quasi-totalité des indicateurs de l'éducation. Cela démontre que des efforts ont été consentis dans presque tous les domaines pour un meilleur encadrement des élèves. Néanmoins, les constats suivants se dégagent en matière d'accès et d'équité, de qualité et de pertinence, de partenariat et de gouvernance.

a. Accès et équité :

- On a enregistré en 2015, **3 786** établissements d'enseignement secondaire dans le pays. Soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente qui comptait **3 590** établissements tous ordres d'enseignement confondus.

Le Centre garde la première place avec **23,19 %** d'établissements. Viennent ensuite les régions du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Littoral, du Sud-Ouest, qui comptent entre **10 et 13 %** d'établissements. Les régions les moins pourvues restent l'Adamaoua, l'Est, le Nord et le Sud, avec moins de 10% d'établissements. Pour attirer les effectifs dans des zones reculées et procéder ainsi à une rationalisation de la carte scolaire, on pourrait encourager la construction des structures d'accueil dans lesdites zones (logements d'astreintes, logements pour enseignants...).

- En outre, pour éviter l'exode des élèves et désengorger les salles de classe dans les métropoles, le MINESEC peut proposer un partenariat avec les autres ministères de la République pour créer, dans les zones dites reculées, des centres d'attraction pour jeunes.
- La scolarisation des filles s'améliore progressivement, l'indice de parité filles/garçons approchant 1 et allant même au-delà dans le Nord-Ouest où il est de **1,05** en faveur des filles. Les régions du septentrion bien qu'ayant connu une évolution, sont encore à la traîne avec un indice de parité inférieur à **0,60**. *Des actions de sensibilisation devraient être poursuivies particulièrement en direction des populations de ces régions.*
- Le secondaire reste dominé par l'enseignement général en raison de ses exigences « abordables » en termes d'infrastructures, d'équipements et de coût par rapport à l'enseignement technique et professionnel, plus coûteux. Il accapare en conséquence **76,97%** des effectifs scolarisés et **65,10 %** des établissements.
- L'enseignement technique et professionnel, avec **19,34%** des effectifs est en baisse par rapport à l'année précédente ou cette proportion était de

22,16%. Ce pourcentage se situe à un niveau acceptable. Ceci est en accord avec la vision 2035 du Cameroun qui envisage l'accroissement progressif des effectifs des élèves dans ce type d'enseignement.¹² *Il s'agit donc de maintenir le cap de la professionnalisation en améliorant la qualité du plateau technique et en renforçant la pertinence de la formation offerte.*

- l'enseignement général fait ressortir un relatif équilibre entre les séries scientifiques et littéraires, par contre dans l'enseignement technique, c'est plutôt un déséquilibre prononcé qui se fait remarquer entre la section commerciale qui enregistre plus de filles (**63,24%**) tandis que la section industrielle compte plus de garçons (**76,84%**).
- Dans l'enseignement public, la création des établissements augmente l'offre en permettant d'absorber de grands effectifs dans leur environnement immédiat. Par rapport à l'année dernière, on note un effort certain dans la construction des salles de classes et autres commodités pour une éducation de qualité.

b. Qualité et pertinence

- L'enseignement technique continue de souffrir de l'insuffisance des salles de classe et d'ateliers nonobstant non seulement la volonté affichée des autorités du MINESEC de professionnaliser l'enseignement technique, mais aussi des progrès réalisés en termes d'infrastructures et d'équipements ; le nombre d'ateliers au cours des quatre dernières années a connu une évolution positive, passant de 904 en 2011-2012 à 1 769 en 2013-2014, dont 1 110 dans le public et 659 dans le privé. Ce nombre s'améliore en 2014-2015, pour atteindre **2 481**. Avec **1 734** dans le public et **747** dans le privé. L'insuffisance des ateliers dans les établissements techniques rend la pratique professionnelle presque inexistante. Certaines filières ne disposent pas d'ateliers, d'où la tendance à une formation davantage théorique au détriment de la pratique.
- Pallier cette carence nécessite un ralentissement des créations au profit de l'accroissement de la construction des salles de classe et des ateliers.

¹² Cameroun : vision 2035 P.33

c. Rendement interne

- Le taux de promotion qui a évolué en dents de scie les années précédentes a connu une tendance à la hausse, passant de 74,56% en 2014 à 81,42 % en 2015.
- Les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui produisent les meilleurs résultats scolaires tant chez les Francophones que chez les Anglophones, ont connu une légère hausse de leur taux de promotion par rapport à l'année dernière. L'enseignement technique dont le taux de promotion a accusé une baisse de 4,05% en 2014 a connu une légère amélioration, passant de 74,55% à **77,84% en 2015**. Il n'en demeure pas moins que **le taux de promotion chez les Anglophones reste largement supérieur à celui des Francophones dans l'Enseignement général**. Un effort supplémentaire est nécessaire dans le sous-système francophone pour que les résultats s'améliorent tout en préservant la qualité de la formation.

d. Partenariat public/ privé.

- L'offre privée d'enseignement qui connaît une expansion depuis une décennie a marqué un ralentissement en 2014 avec un taux de représentativité de 31,50% par rapport à l'ensemble public-privé. Elle est restée quasi statique en **2015** avec **31,62%** des effectifs. Cependant on note un contraste entre les régions du Centre et du Littoral qui concentrent respectivement **58,60%** et **46,01%** des établissements privés et les régions du septentrion qui n'atteignent pas 2% d'établissements privés. L'éducation dans ces régions est donc principalement assurée par les Pouvoirs publics et les privés confessionnels.

e. Gouvernance

- L'approche genre est à améliorer au niveau des postes de responsabilité, l'essentiel étant occupé par les hommes. Des efforts supplémentaires devraient être consentis pour que davantage de femmes accèdent aux postes de responsabilité et qu'elles ne se limitent pas aux zones urbaines.
- La nomination des personnels d'encadrement (administratif) dans les établissements souffre d'une certaine iniquité d'une région à l'autre. En outre, pour des établissements de même taille et en fonction de leur position (métropoles/zones reculées), les effectifs de ces personnels ne sont pas les mêmes.
- La révision ou tout simplement l'application du texte définissant les quotas de nomination des censeurs et des surveillants généraux et autres personnels d'encadrement dans les établissements serait bienvenue pour limiter les disparités et les excès.

f. Évolution de quelques indicateurs clé.

L'analyse des graphiques ci-dessous montre une évolution globale des indicateurs dans le sens souhaité par la stratégie sectorielle de 2013-2020. Certaines cibles, à l'instar de l'indice de parité (1^{er} cycle), le taux de redoublement, le nombre d'inscrits à l'ESTP ont été largement dépassées. D'autres, n'ont pas été atteintes, comme la parité filles/garçons au 2nd cycle, le nombre d'inscrits dans l'Enseignement technique privé. Ces écarts trouveraient leur explication dans le niveau de fiabilité parfois discutable de certaines données collectées à l'année de base 2010 de la stratégie sectorielle de l'éducation.

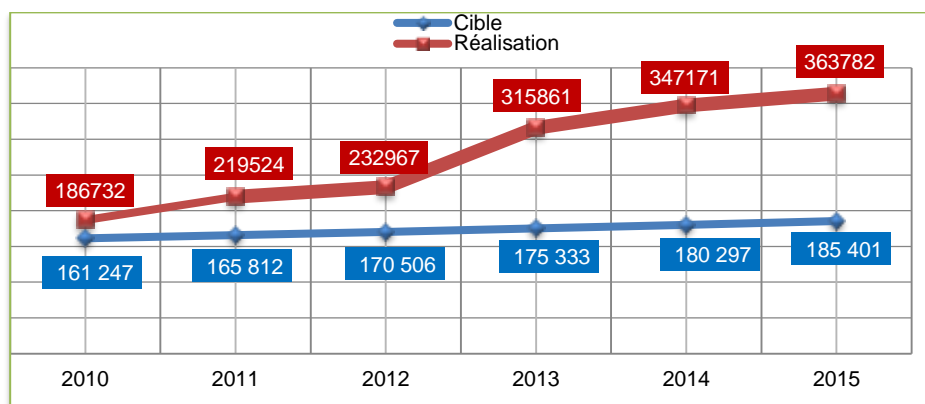


Figure 86 : Évolution du nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année du 1^{er} cycle

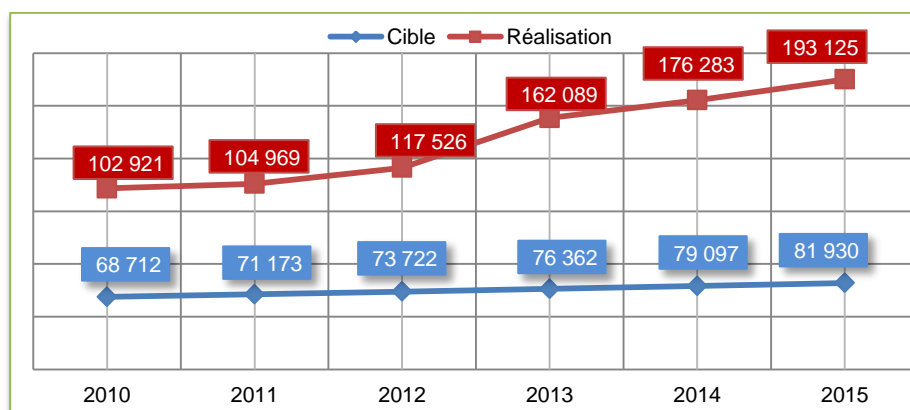


Figure 87 : Évolution du nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année du 2^{ème} cycle

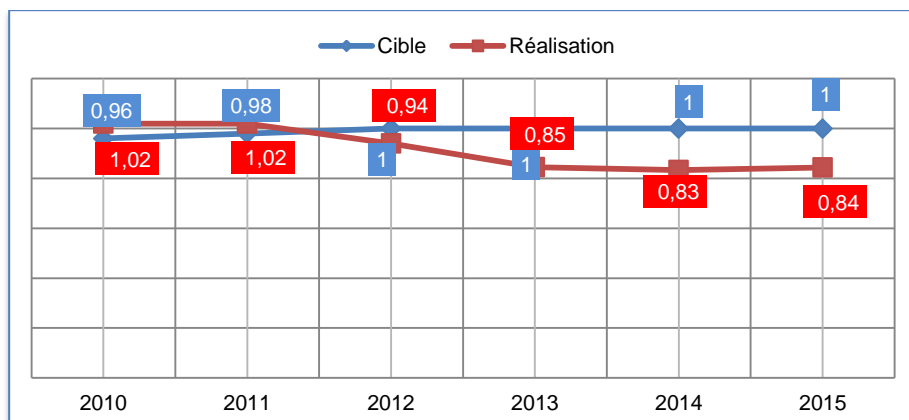


Figure 88 : Évolution du rapport filles / garçons en 1^{ère} année du 1^{er} cycle

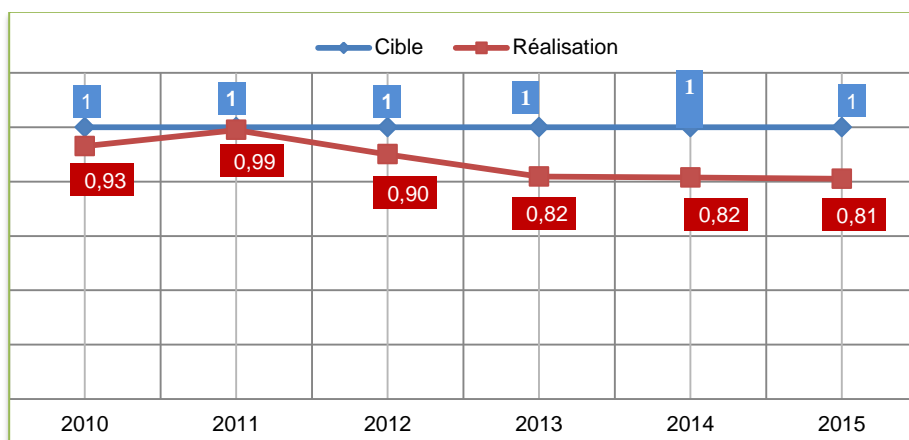


Figure 89 : Évolution du rapport filles / garçons en 1^{ère} année du 2nd cycle

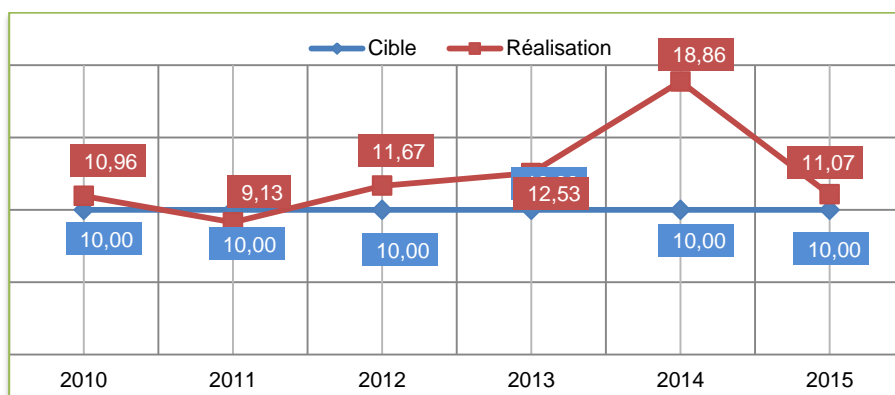


Figure 90 : Évolution du taux de redoublement au 1^{er} cycle ESG

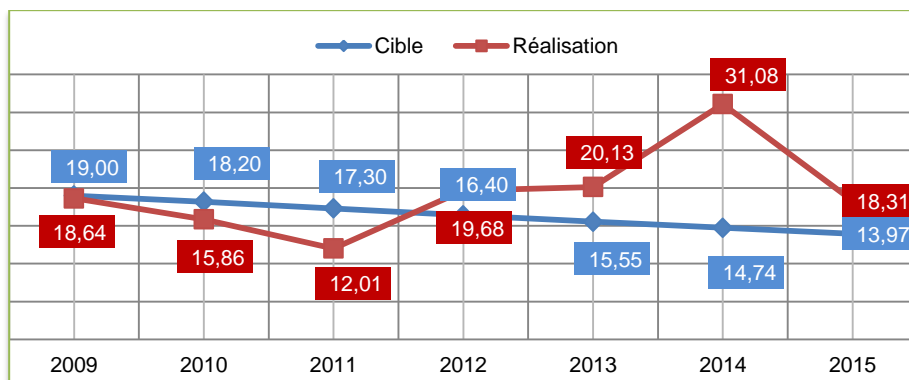


Figure 91 : Évolution du taux de redoublement au 2nd cycle ESG

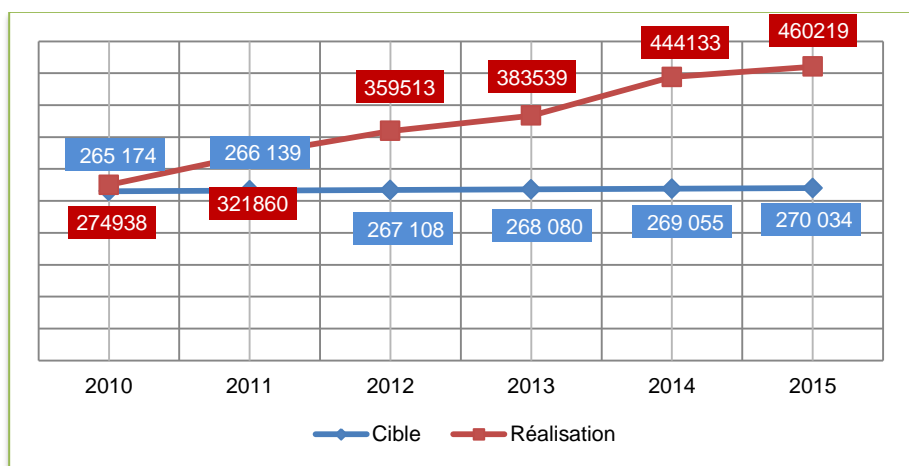


Figure 92 : Évolution du nombre d'élèves inscrits à I'ESTP

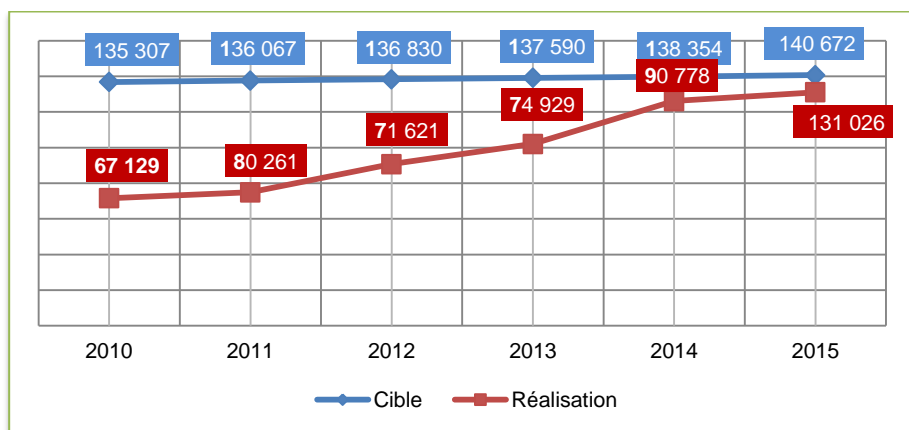


Figure 93 : Évolution du nombre d'élèves inscrits à I'ESTP privé

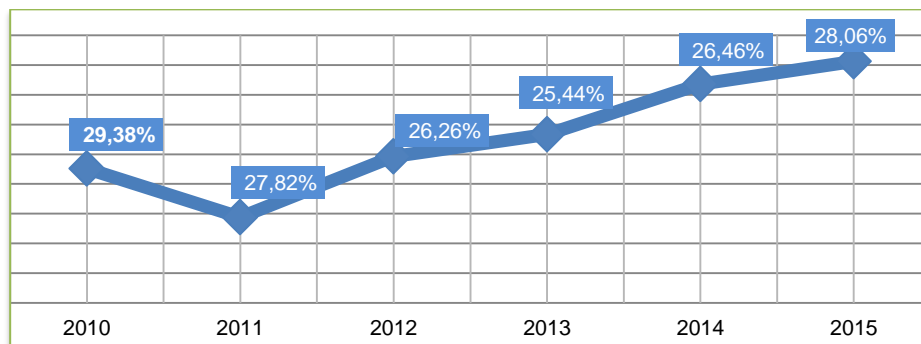


Figure 94 : *Évolution des proportions des effectifs d'élèves de l'enseignement privé*

g. Perspectives

Au Ministère des Enseignements secondaires, il faudrait rappeler que la carte scolaire par la production de l'Annuaire statistique et du Rapport d'analyse est à mi parcours de son élaboration. Les prochaines étapes sont : l'élaboration de la carte scolaire prospective et les propositions de réorganisation du réseau scolaire.

Rapport d'analyse en cartes

Taux brut de scolarisation

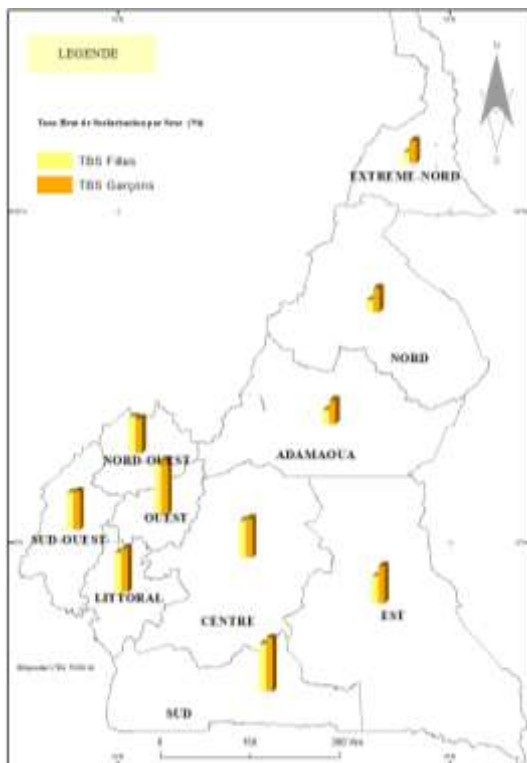


Figure 95 : Taux brut de scolarisation

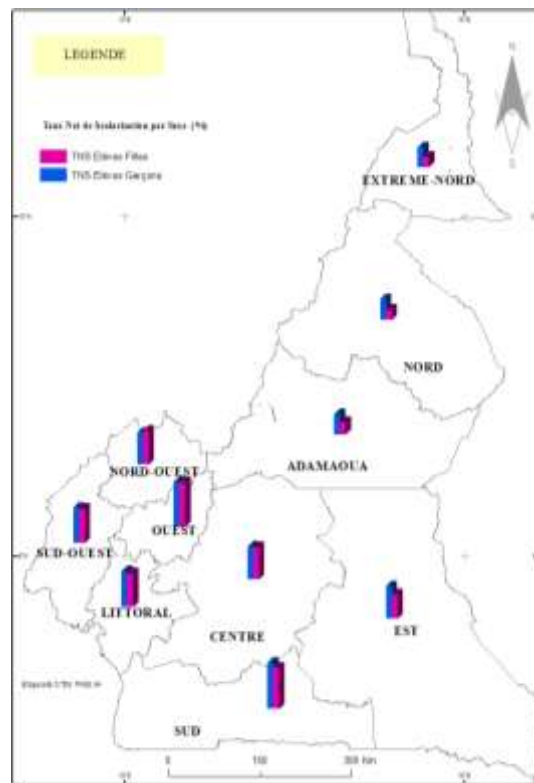


Figure 96 : Taux net de scolarisation par sexe et par Région

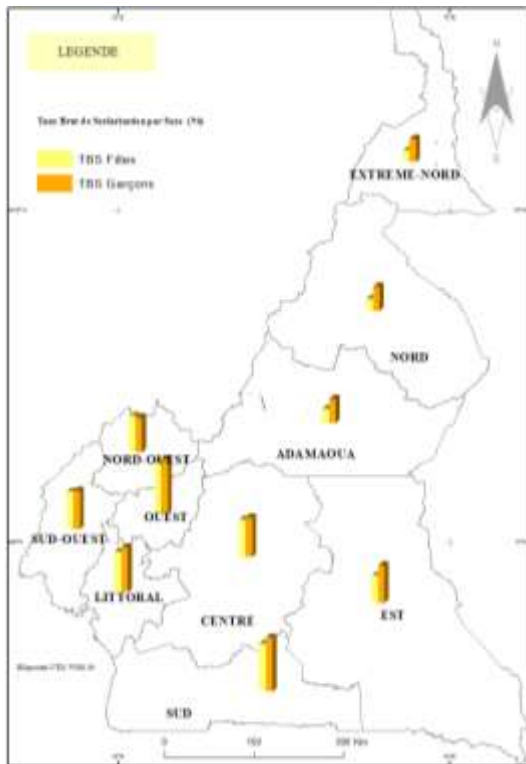


Figure 97 : Taux brut de scolarisation par sexe et par Région

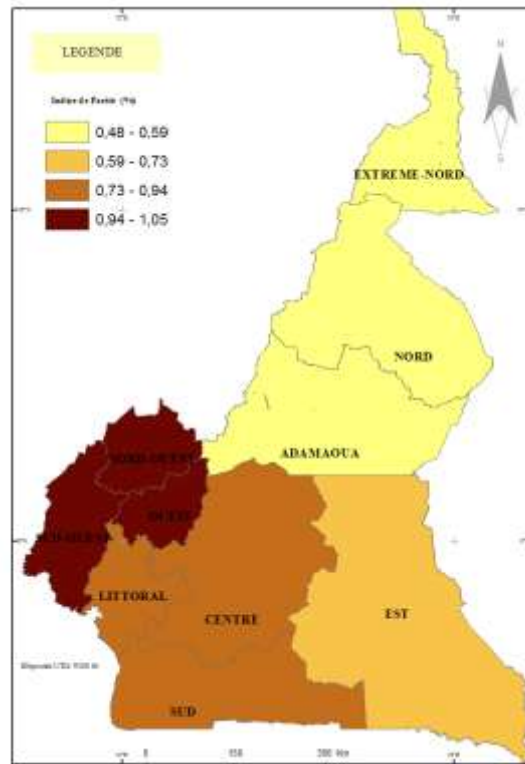


Figure 98 : Indice de parité par Région

Répartition des élèves de l'ESG

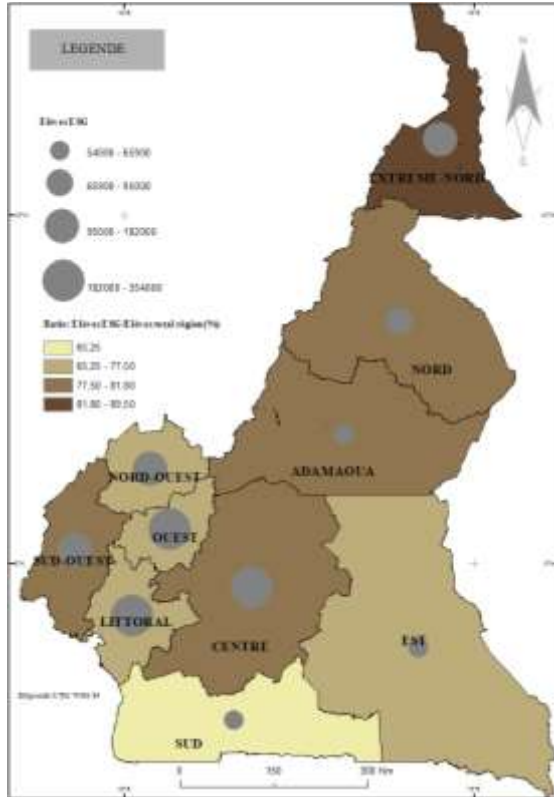


Figure 99 : Répartition des élèves de l'ESG

Répartition des élèves de l'ESTP

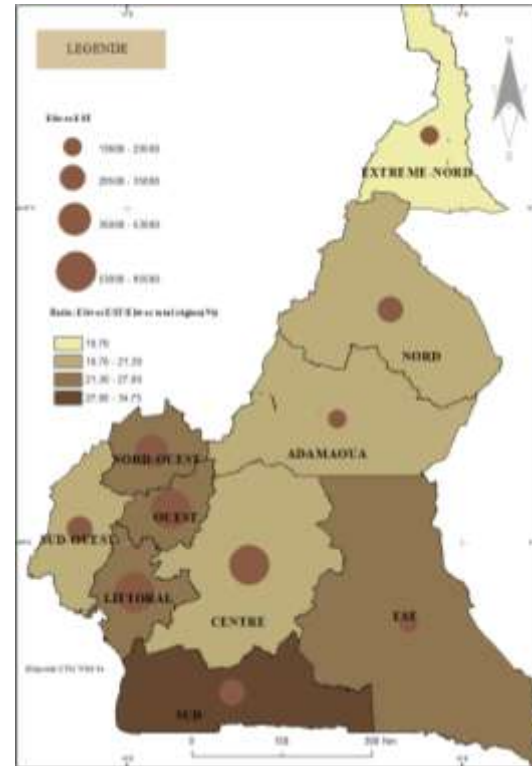


Figure 100 : Répartition des élèves de l'ESTP

Répartition des élèves

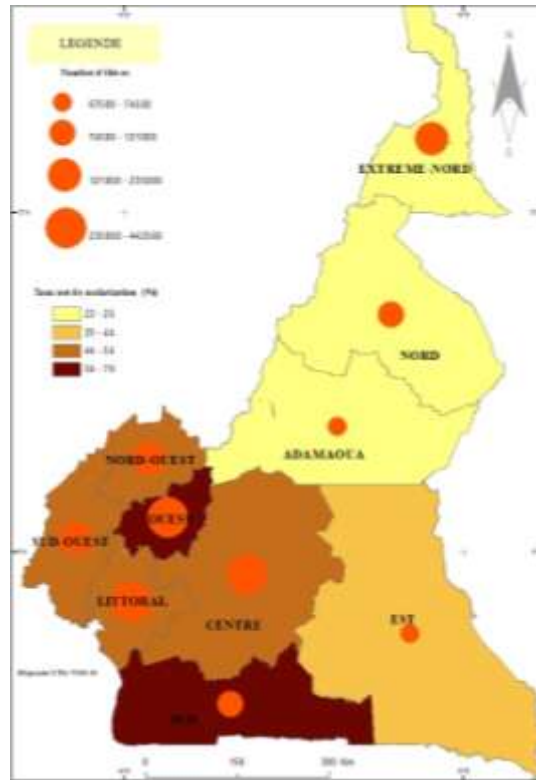


Figure 101: Elèves par région

Répartition des élèves de l'ESG

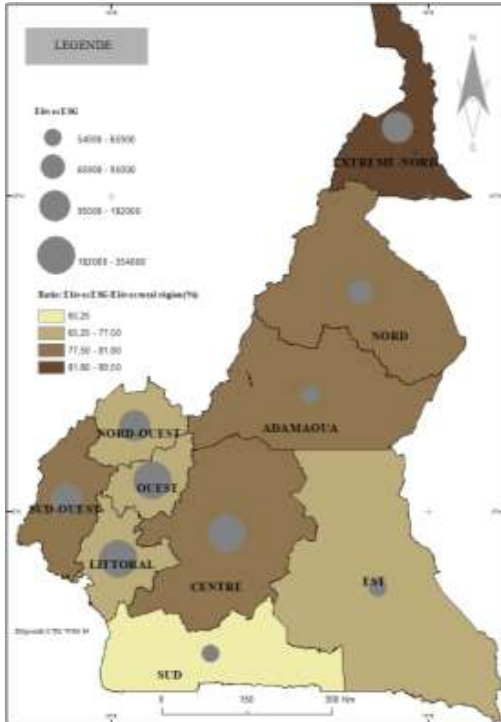


Figure 102 : Répartition des élèves de l'ESG

Répartition des élèves de l'ESTP

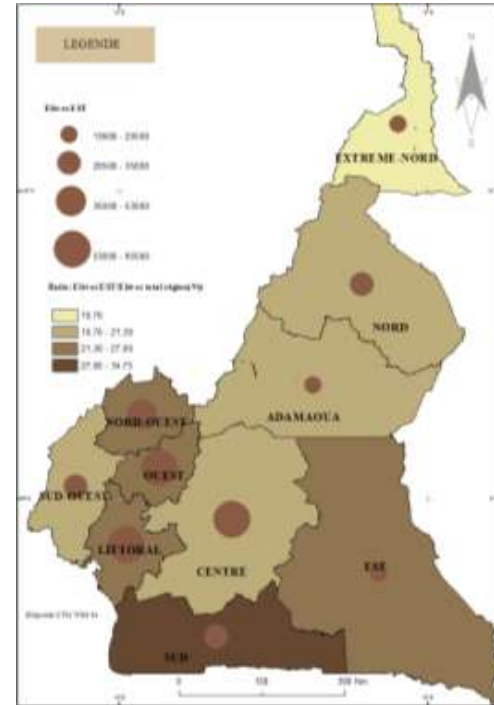


Figure 103 : Répartition des élèves de l'ESTP

Répartition des établissements

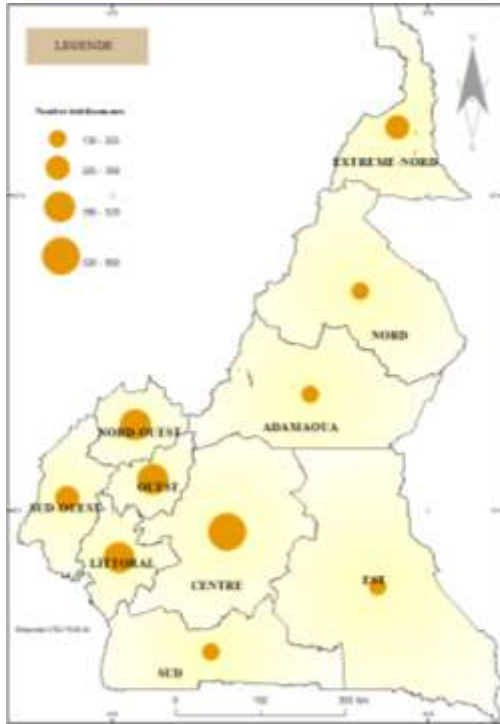


Figure 104: Répartition des établissements par région

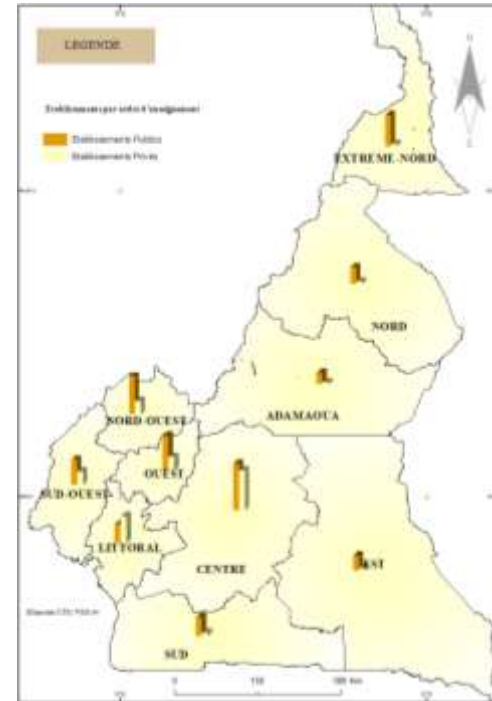


Figure 105: Répartition des établissements selon l'ordre d'enseignement

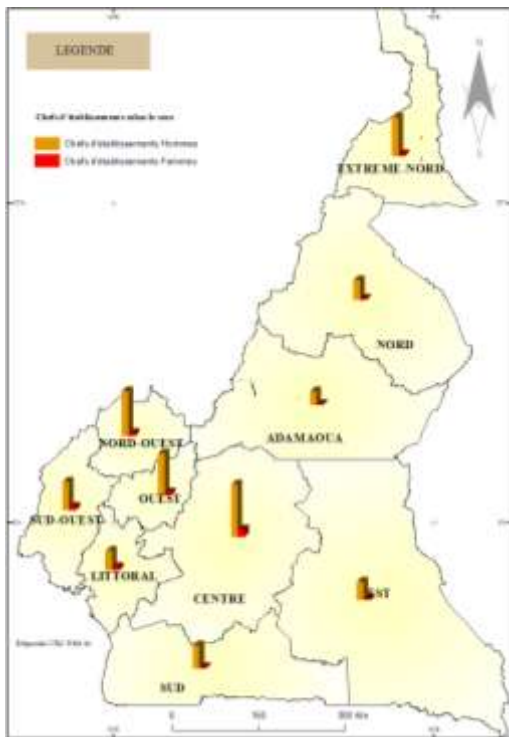


Figure 106: Répartition des Chefs d'établissements publics selon le genre

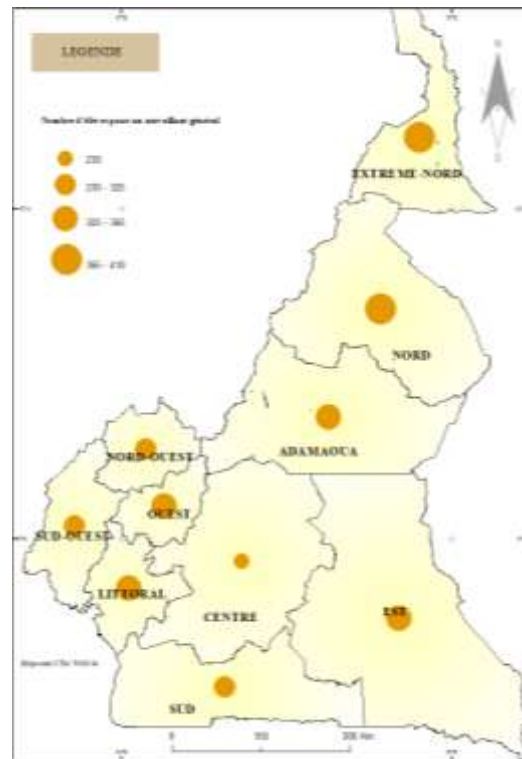


Figure 107: Répartition des moyennes des élèves par surveillant général

Répartition des Salles de classe et des commodités

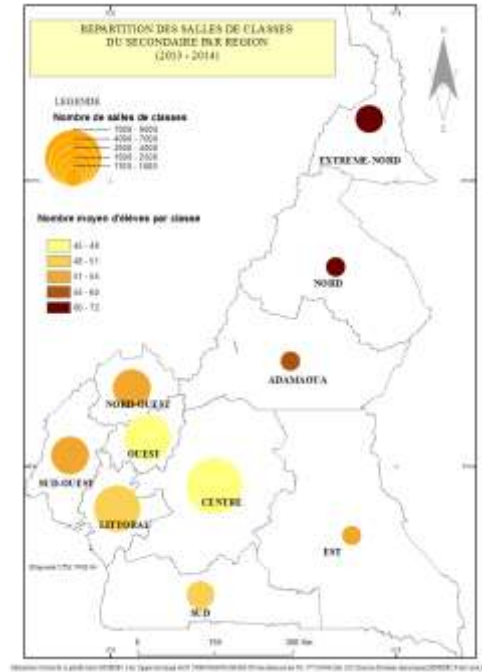


Figure 108: Répartition des moyennes des élèves par salle de classe par Région

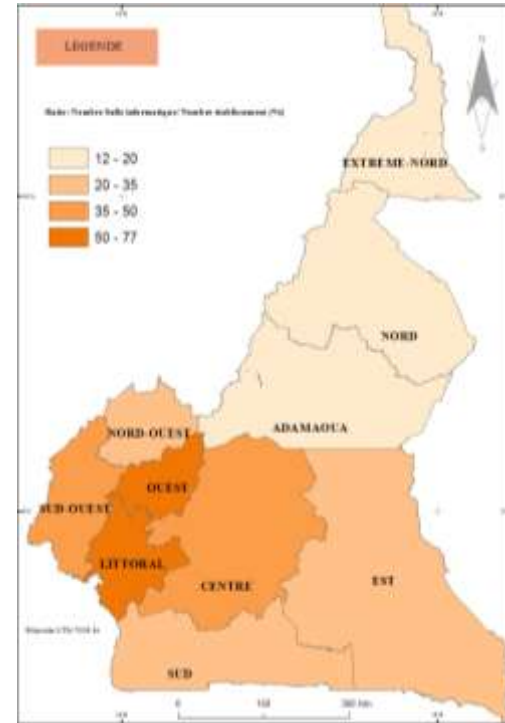


Figure 109: Répartition des établissements disposant des salles informatiques par Région

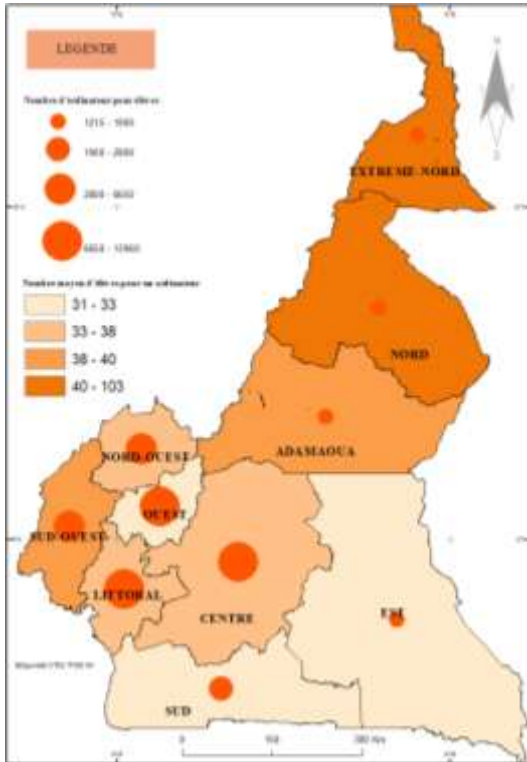


Figure 110: Répartition des Ordinateurs pour élèves par Région

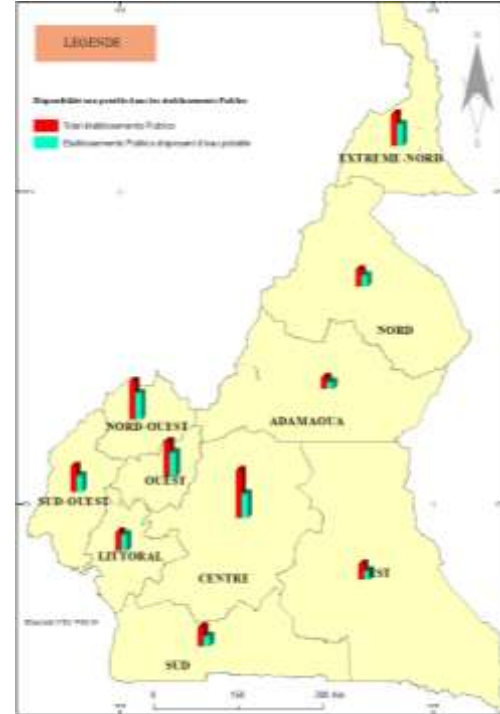


Figure 111: Rapport entre le nombre des établissements et le nombre de points d'eau potable par Région

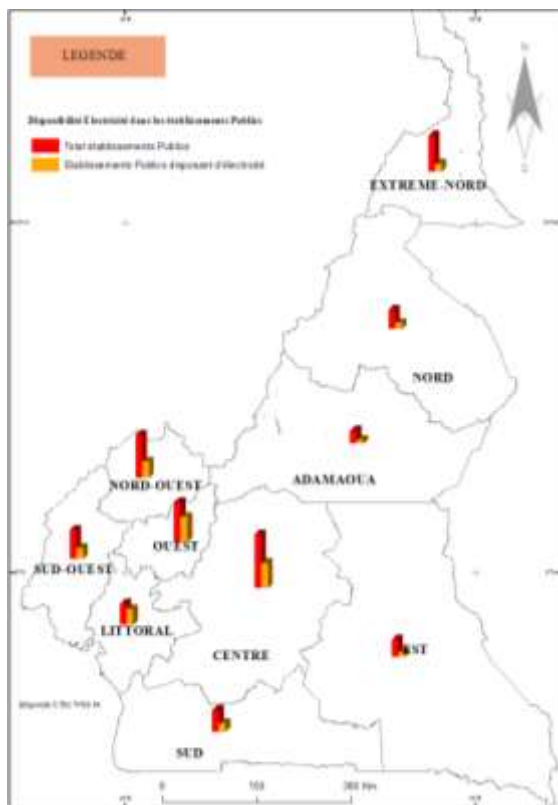


Figure 112: proportion des établissements disposant d'un branchement électrique par Région

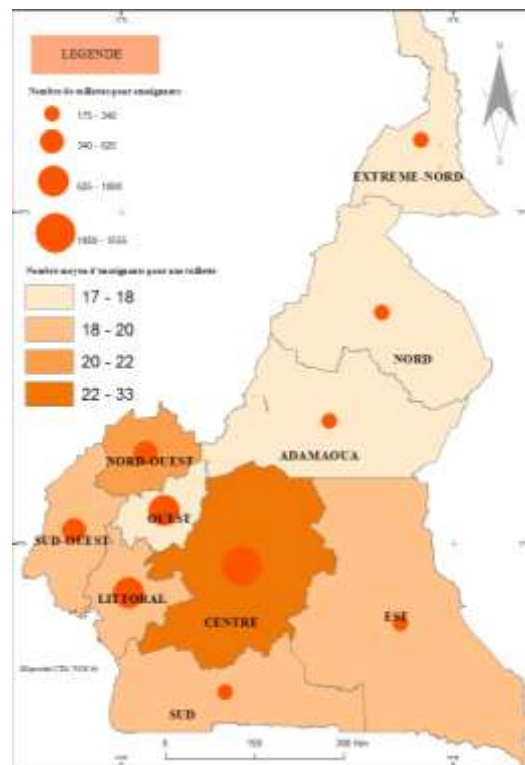


Figure 113: proportion des établissements disposant des toilettes pour enseignant

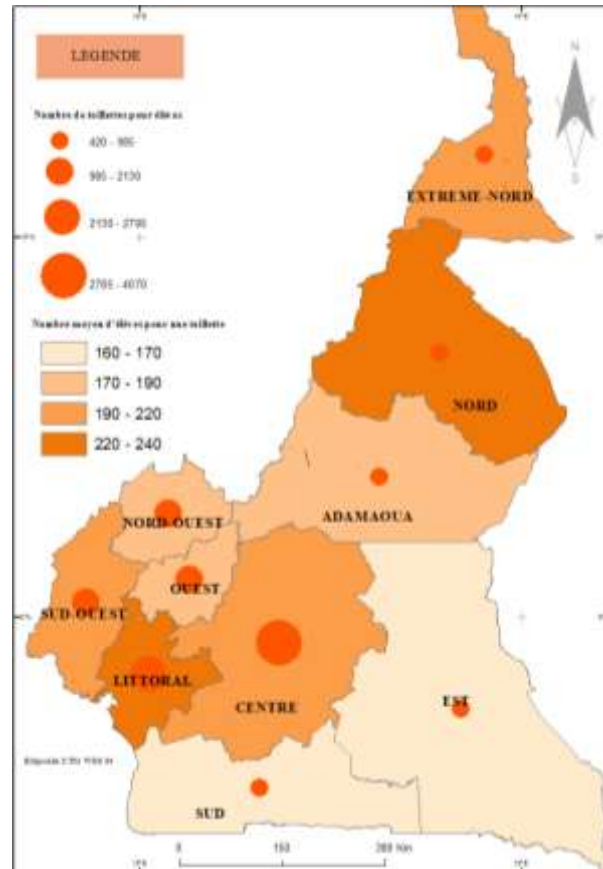


Figure 114: proportion des établissements disposant des toilettes pour élèves

Résultats aux examens officiels

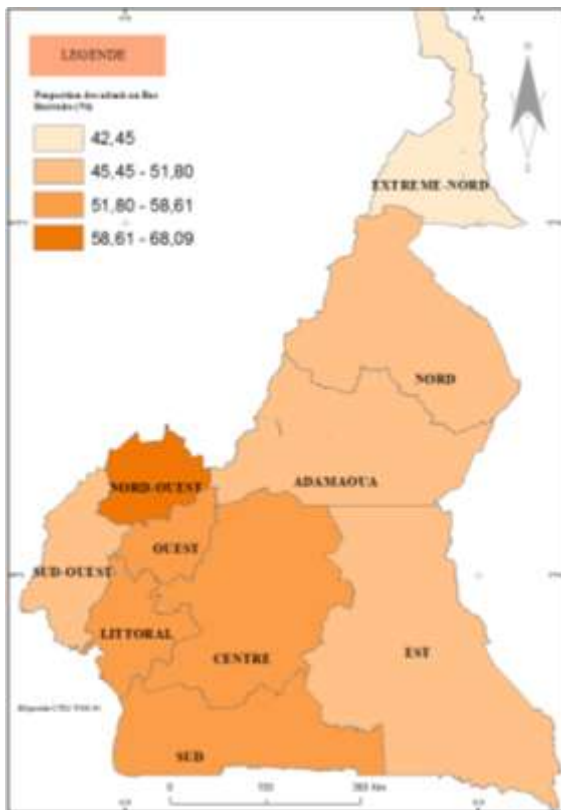


Figure 115 : Taux de réussite au Baccalauréat Général Littéraire par

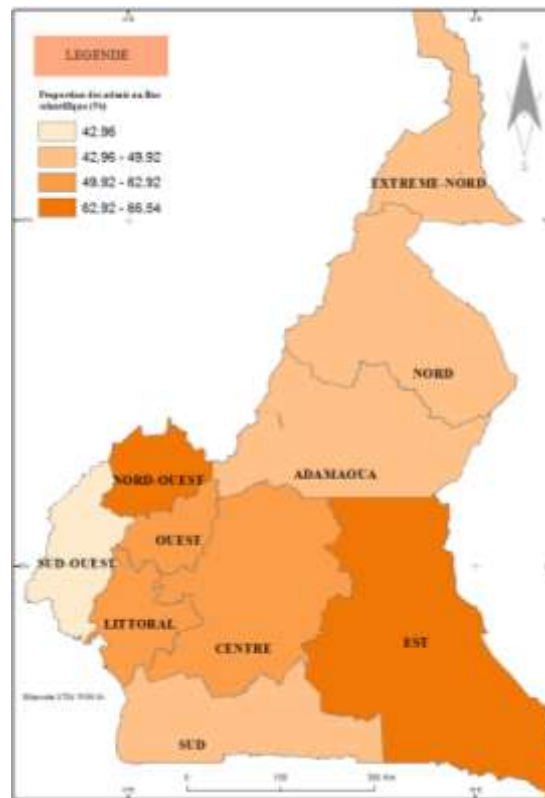


Figure 116 : Taux de réussite au Baccalauréat Général Scientifique par

Région

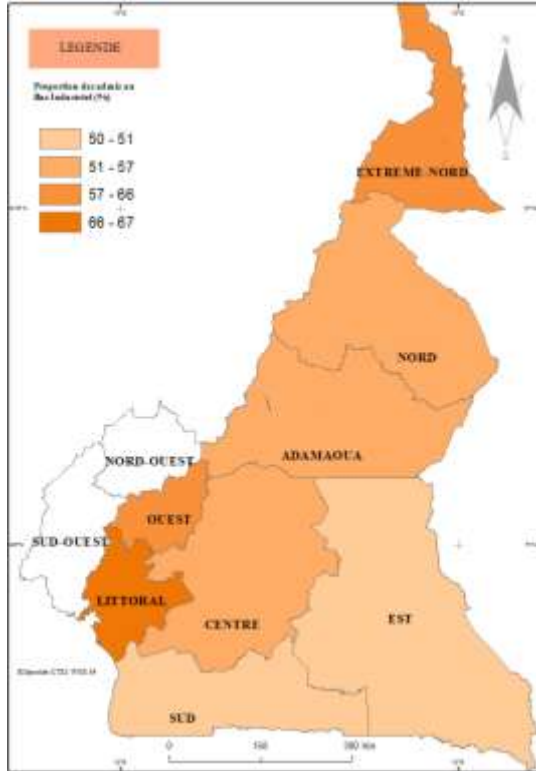


Figure 117 : Taux de réussite au Baccalauréat Technique Industriel par

Région

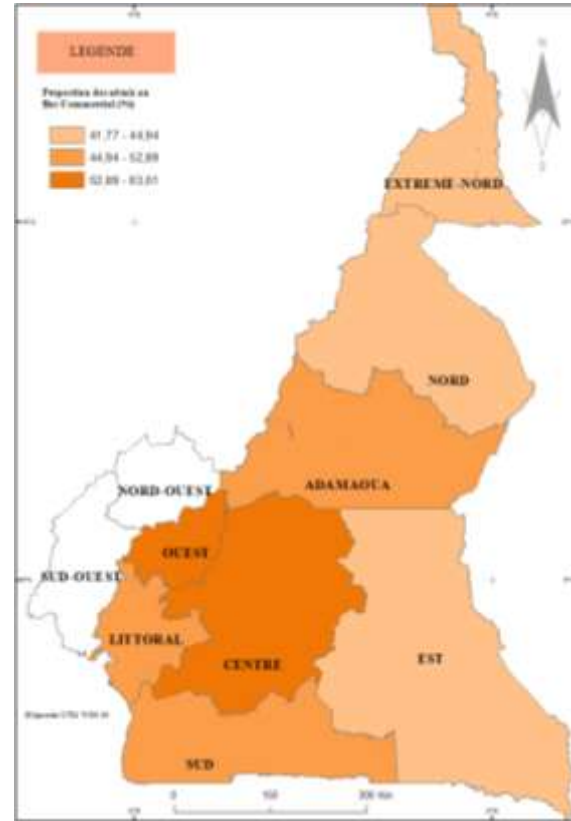


Figure 118 : Taux de réussite au Baccalauréat Technique Commercial

Région

par Région

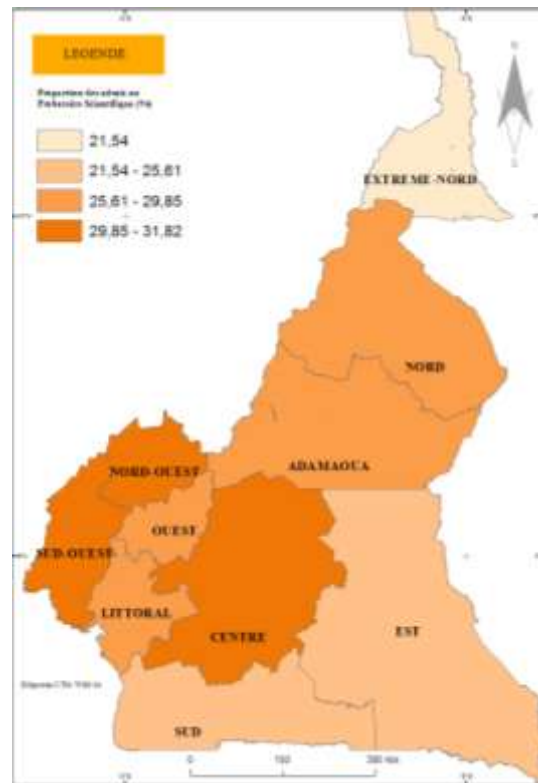
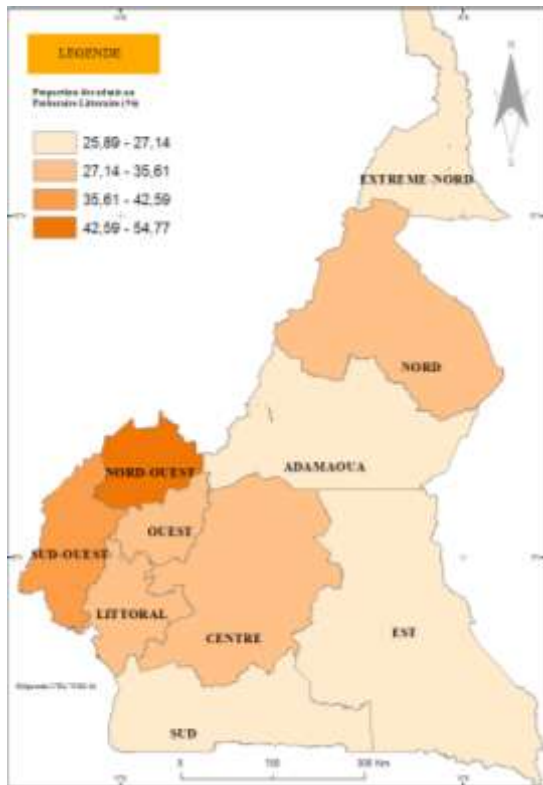


Figure 119 : Taux de réussite au Probatoire Général Littéraire par Région

Figure 120 : Taux de réussite au Probatoire Général Scientifique par Région

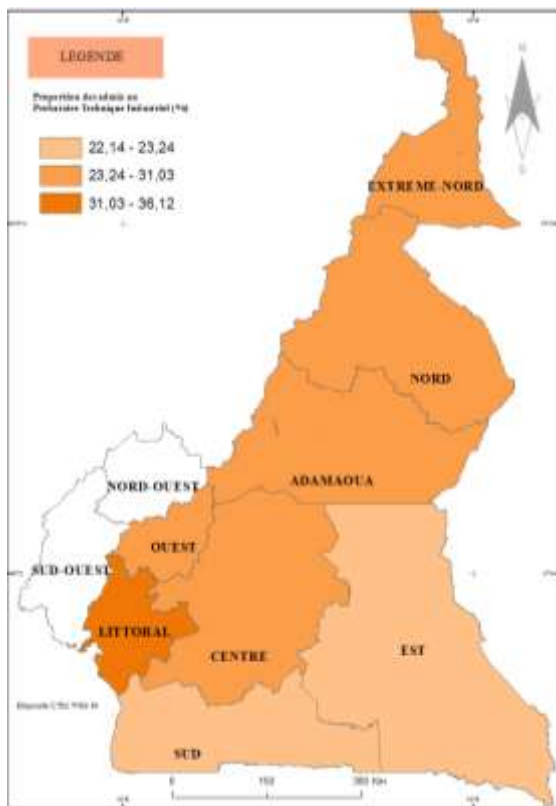


Figure 121 : Taux de réussite au Probatoire Technique Industriel par

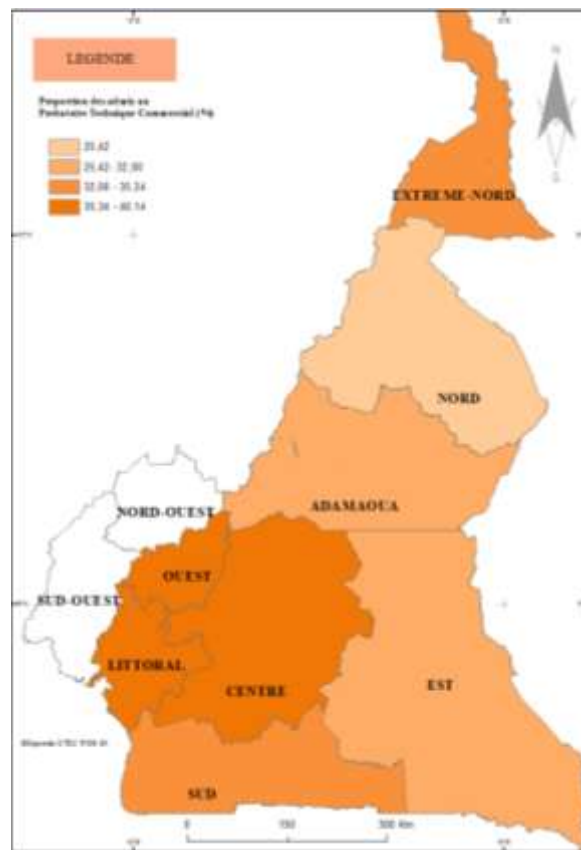


Figure 122 : Taux de réussite au Probatoire Technique Commercial par

Région

Région

Examens relevant du General Certificate of Education - Board (GCE - Board)

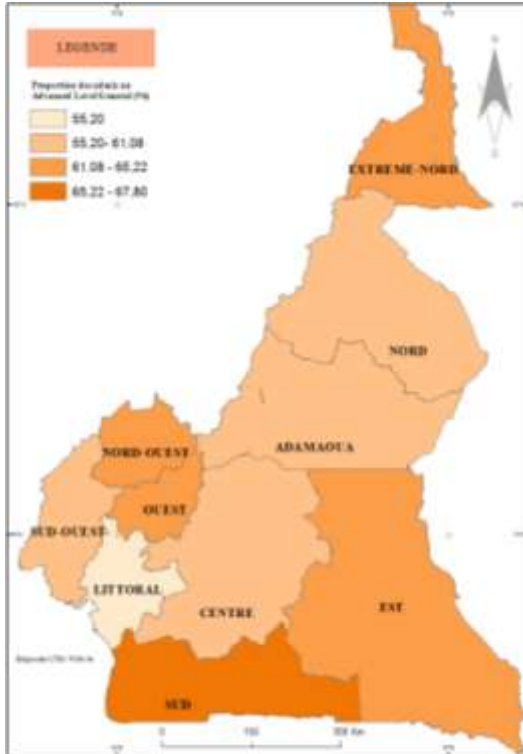


Figure 123 : Taux de réussite au GCE - Advanced Level Général par Région

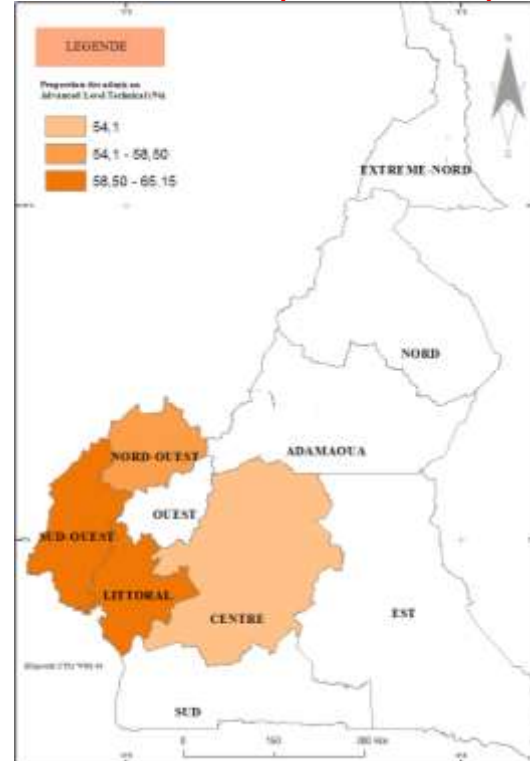


Figure 124 : Taux de réussite au GCE - Advanced Level Technique par Région

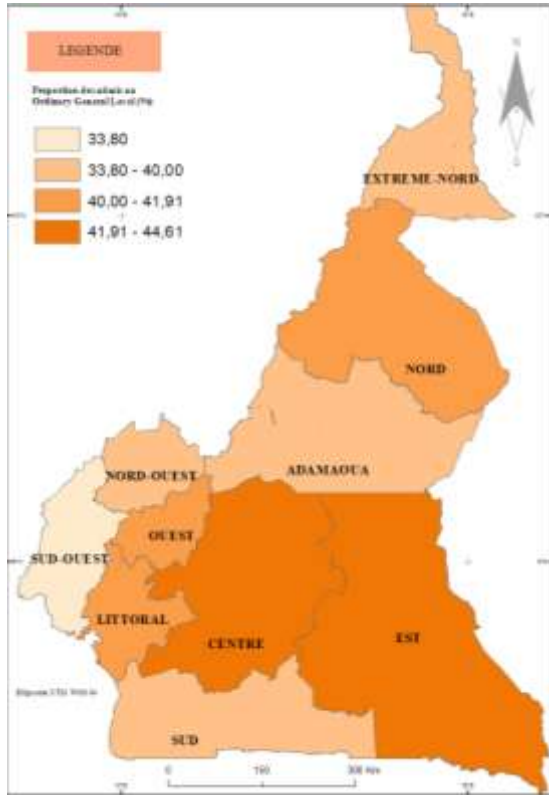


Figure 125 : Taux de réussite au GCE Ordinary Level Général

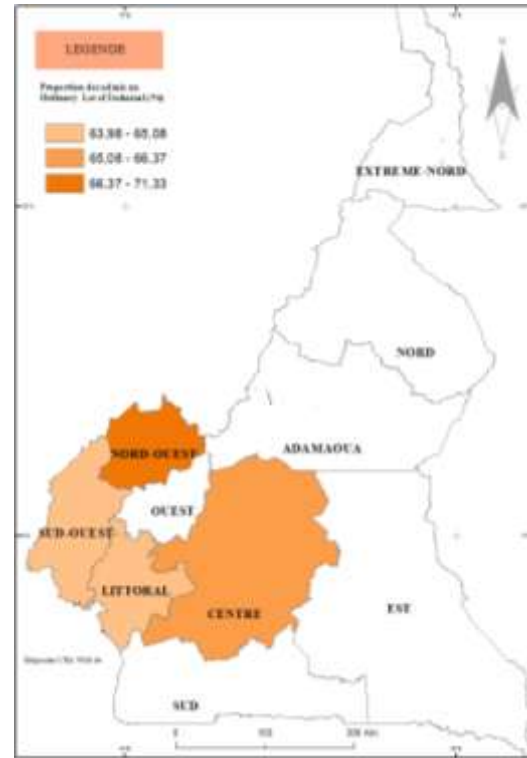


Figure 126 : Taux de réussite au GCE Ordinary Level Technique

Examens relevant de la Direction des Examens, des Concours et de la Certification

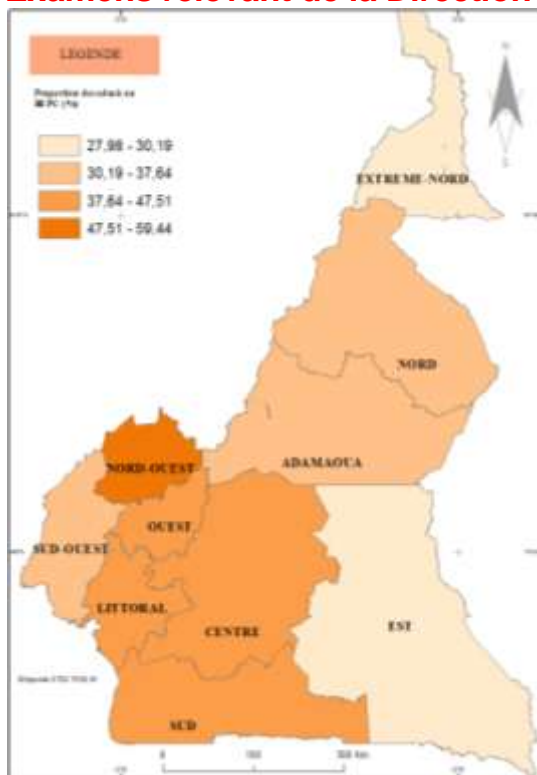


Figure 127 : Taux de réussite au Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) par Région

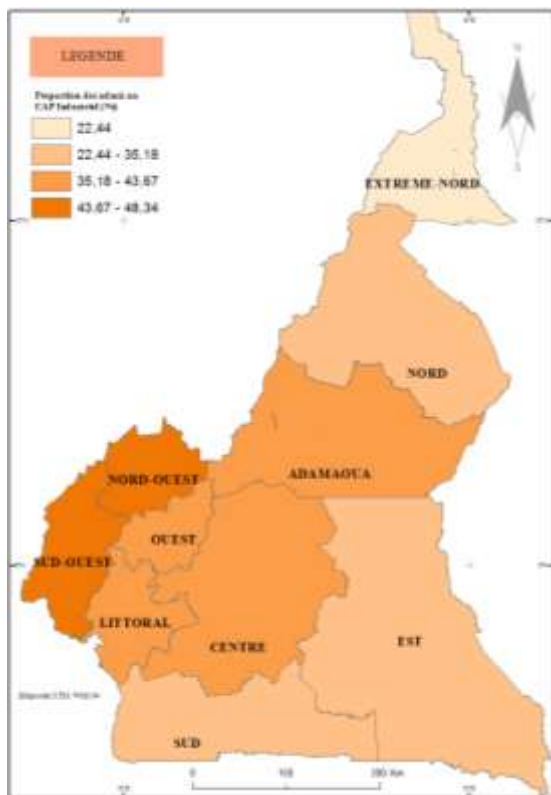


Figure 128 : Taux de réussite au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) - Technique Industriel par Région

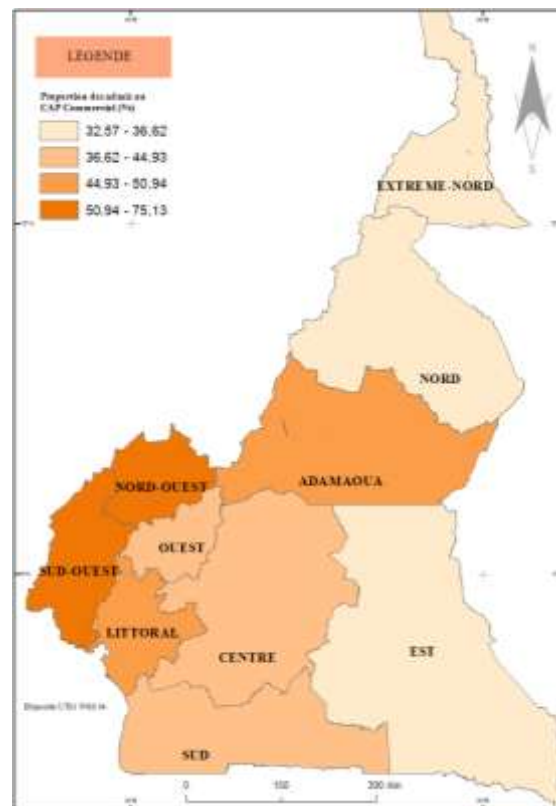


Figure 129 : Taux de réussite au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) - Science et Technique du Tertiaire par Région

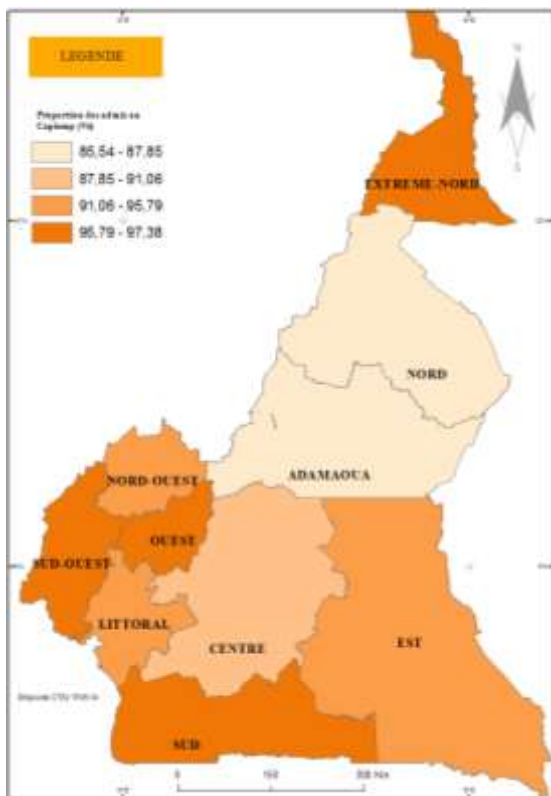


Figure 130 : Taux de réussite au CAPIEM par Région

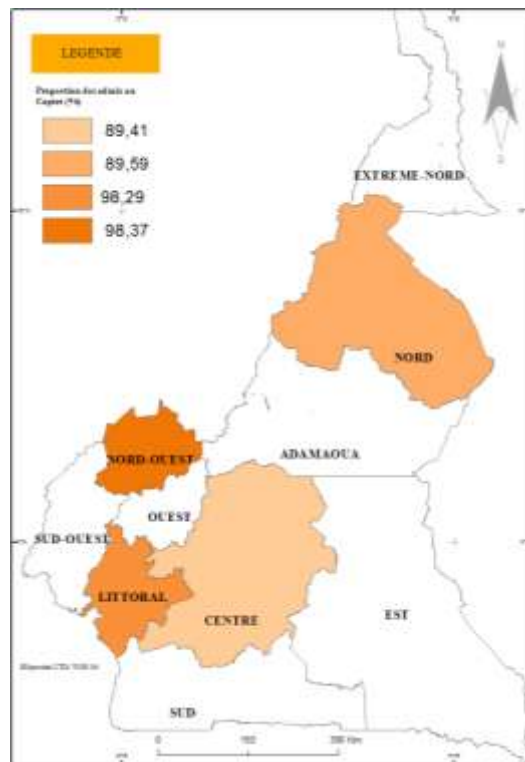


Figure 131 : Taux de réussite au CAPIET par Région

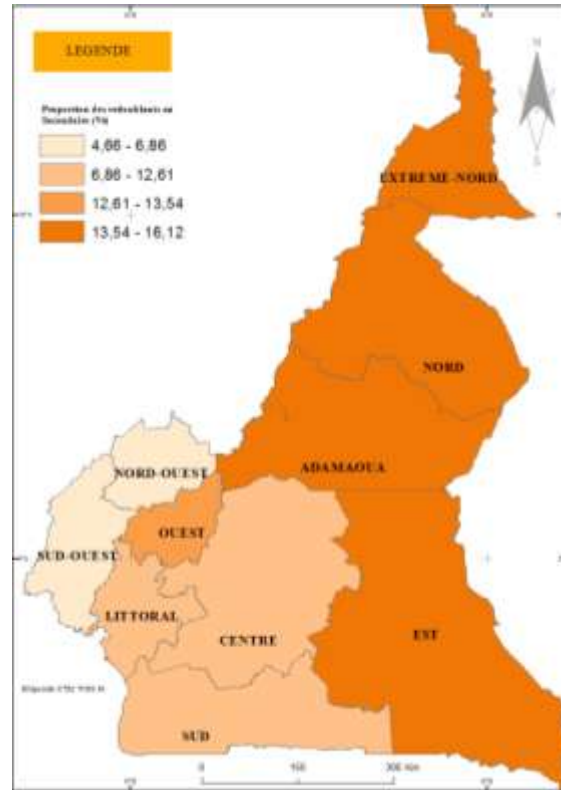


Figure 132 : Proportion des redoubtants par Région

Références

• Textes législatifs

- Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'éducation au Cameroun
- Loi n°2005/008 du 29 décembre 2005 portant loi des finances de la République du Cameroun
- Loi n°2006/013 du 29 décembre 2005 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2007
- Loi n°2007/005 du 26 décembre 2007 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2008

• Textes réglementaires

- Décret n°2001/041 du 19 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire
- Lettre circulaire conjointe n° 283/07/LC/MINESEC/MINAS du 14 août 2007 relative à l'identification des enfants handicapés et ceux nés de parents handicapés indigents inscrits dans les établissements publics d'enseignement secondaire et à leur participation aux examens officiels.
- Circulaire n°48/G/8/MINEDUC/DESG/DETP du 1er novembre 1993 portant structures canoniques des établissements d'enseignement secondaire général et technique.
- Circulaire n°40/10/MINESEC/SG/DESG/DETN du 17 décembre 2010 relative à la création, la transformation, l'extension et l'ouverture des établissements scolaires publics.

• Autres publications

- Institut National de la Statistique : les comptes nationaux 2009, août 2010
- Institut National de la Statistique : les comptes nationaux de 2010, août 2011
- Institut National de la Statistique : Manuel des concepts et définitions utilisés dans les publications statistiques officielles au Cameroun, édition 2010.

- MINESEC : Annuaire statistiques de 2005-2006, 2006-2007 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014
- MINESEC : Rapport d'analyse des données statistiques du MINESEC année scolaire 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014
- MINESEC, Rapport général du comité de suivi du déroulement des activités liées aux examens et concours officiels de la session 2011, Yaoundé, Avril 2011
- MINEDUB, MINESEC, MINESUP, et MINEFOP, Draft du document de stratégie sectorielle de l'éducation, 2006
- MINEPAT, Document de stratégie de Croissance et de l'Emploi, août 2009
- MINEPAT, Cameroun : vision 2035, juin 2009.
- Gestion du travail d'inspection.pdf,
<http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002159/215932f.pdf>
- Tendances internationales – Inspection pédagogique.pdf,
<http://www.cse.ma/fr/files/etudes/12-tendances%20internat%20%20inspec%20pedag.pdf>
- Inspecter pour quoi faire.pdf,
<http://www.mailf.fr/content/pdf/enseignants/votre-metier-en-pratique/etre-enseignant/mail-inspecter-volet1.pdf>
- Françoise Caillods (2009), Matériels didactiques en planification et administration de l'éducation et construction scolaires. Paris : Unesco.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Rendement interne	9
Tableau 2 : Population scolarisable du secondaire dans les régions.....	17
Tableau 3 : Taux brut de scolarisation par sexe et région	17
Tableau 4 : Taux net de scolarisation par sexe et région.....	18
Tableau 5 : Pourcentage des élèves du secondaire selon le sexe	20
Tableau 6 : Proportions des élèves de chaque région par rapport à l'effectif global.	21
Tableau 7 : Distribution des élèves selon le sexe par ordre d'enseignement.....	23
Tableau 8 : Répartition des effectifs des filles et de garçons de l'ESTP dans les régions et indice de parité.....	26
Tableau 9 : Répartition nationale des élèves de l'ESTP par sexe selon la région.....	27
Tableau 10: Répartition des élèves de l'ESTP par année d'études et par cycle.	28
Tableau 11: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire technique par sexe selon les sections et années d'études.....	30
Tableau 12: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire technique par genre selon les sections.....	31
Tableau 13: Répartition des élèves de la section commerciale par année d'études	32
Tableau 14: Répartition des élèves de la section commerciale par région.....	33
Tableau 15: Répartition des élèves de l'enseignement technique industriel par année d'étude	33
Tableau 16 : Répartition des élèves de l'enseignement technique industriel par région.....	34
Tableau 17 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Anglophone Public et privé par régions suivant le genre	35
Tableau 18 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Anglophone Public et privé par années d'étude suivant le genre	36
Tableau 19 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Anglophone Public et privé par région suivant le genre	37
Tableau 20 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Anglophone Public par années d'études suivant le genre	37
Tableau 21 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Francophone Public par régions suivant le genre	38
Tableau 22 : Répartition de l'ensemble des élèves de l'ESTP Francophone Public par années d'études suivant le genre	39
Tableau 23: Proportions des élèves du secondaire général par sexe et région.....	41
Tableau 24 : Proportions par région des élèves du secondaire général suivant l'ordre et le sexe	43
Tableau 25 : Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone suivant le sexe.....	44
Tableau 26 : Proportions des élèves d'ESG anglophone par sexe et années d'études	46
Tableau 27 : Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone suivant l'ordre d'enseignement et le sexe	46
Tableau 28 : Proportions par région des élèves d'ESG francophone suivant le sexe	47
Tableau 29 : Proportions des élèves d'ESG francophone selon la région.....	48
Tableau 30: Proportions des élèves d'ESG francophone par sexe et selon l'année d'études	49
Tableau 31 : Proportions des élèves de l'ESG francophone suivant l'ordre d'enseignement.....	51
Tableau 32 : Proportion des élèves du second cycle de l'enseignement secondaire général par série.....	52
Tableau 33 : Proportion des élèves de l'ESG anglophone par série.....	53
Tableau 34 : Proportion des élèves de l'enseignement secondaire général francophone par série.....	55
Tableau 35: Évolution des effectifs d'élèves-maîtres par genre depuis 2010.....	56
Tableau 36 : Proportion des élèves-maîtres selon le sexe par région	57
Tableau 37 : Proportion d'élèves-maîtres selon la région.....	58
Tableau 38: Proportion d'élèves-maîtres selon l'ordre d'enseignement.....	59

Tableau 39: <i>Évolution des effectifs des élèves-instituteurs de 2011-2012 à 2014-2015</i>	59
Tableau 40 : <i>Proportion élèves-instituteurs d'ENIET selon le genre</i>	60
Tableau 41 : <i>Proportion d'élèves-instituteurs des ENIET selon la région</i>	60
Tableau 43: <i>Taux d'évolution des établissements publics de 2014 à 2015</i>	65
Tableau 44 : <i>Répartition des établissements du publics par région et par Cycle</i>	69
Tableau 45: <i>Proportion des ENIEG selon l'ordre d'enseignement</i>	73
Tableau 46: <i>Proportion des ENIET selon l'ordre d'enseignement</i>	73
Tableau 47 : <i>Proportion des ENIEG selon la région</i>	74
Tableau 48 : <i>Proportion des ENIET selon la région</i>	74
Tableau 49: <i>Ratio élèves-maîtres par ENIEG public et privé</i>	75
Tableau 50 : <i>Ratio élèves-maîtres / ENIEG selon l'ordre d'enseignement</i>	75
Tableau 51 : <i>Ratio élèves-maîtres /ENIET</i>	75
Tableau 52: <i>Ratio élèves/salles de classe dans le public</i>	78
Tableau 53 : <i>Distribution des salles de classe selon les matériaux de construction par région</i>	79
Tableau 54: <i>Proportion des salles de classe d'ENIEG selon l'ordre d'enseignement</i>	80
Tableau 55 : <i>Proportion des salles de classe dans les ENIET selon l'ordre d'enseignement</i>	81
Tableau 56: <i>Proportion des salles de classe dans les ENIET selon la région</i>	81
Tableau 57 : <i>Ratio élèves-maîtres / salle de classe d'ENIEG</i>	82
Tableau 58 : <i>Ratio élèves-maîtres/ salle de classe d'ENIET</i>	83
Tableau 59 : <i>Proportion des toilettes selon la région dans l'ESG et l'ESTP</i>	83
Tableau 60 : <i>Ratio élèves par toilette et ratio personnels par toilette dans l'ESG et l'ESTP</i> ..	84
Tableau 61 : <i>Proportion des toilettes selon la région dans les ENIEG et ENIET</i>	84
Tableau 62: <i>Pourcentages de certain locaux dans les établissements du public par région dans l'ESG et l'ESTP</i>	85
Tableau 63 : <i>Pourcentages de certains locaux des ENIEG publics par région</i>	86
Tableau 64 : <i>Pourcentages de certains locaux des ENIET publics par région</i>	86
Tableau 65 : <i>Pourcentage des établissements publics disposant de CRM, Laboratoires et Salles d'informatique dans l'ESG et l'ESTP</i>	87
Tableau 66 : <i>Pourcentage des établissements publics disposant de Salles d'informatique dans les ENIEG et ENIET</i>	87
Tableau 67 : <i>Pourcentage des établissements publics disposant des Bibliothèque, Salles de Sport et Gymnases dans l'ESG et l'ESTP</i>	88
Tableau 68 : <i>Pourcentage des établissements publics disposant des Bibliothèques, Salles de Sport et Gymnases dans les ENIEG et les ENIET</i>	88
Tableau 69 : <i>Nombre d'élèves par ordinateur pour élèves</i>	90
Tableau 70 : <i>Commodités pour enseignant</i>	91
Tableau 71 : <i>Proportion des établissements ayant certaines commodités dans l'ESG public par région</i>	92
Tableau 72 : <i>Proportion des établissements ayant certaines commodités dans l'ESG public par région</i>	93
Tableau 73 : <i>Proportion des établissements ayant certaines commodités dans l'ESTP public par régions</i>	94
Tableau 74 : <i>Proportion des établissements ayant certaines commodités dans l'ESTP public par régions</i>	95
Tableau 75 : <i>Proportion des établissements ayant certaines commodités dans les ENIEG publiques par région</i>	96
Tableau 76 : <i>Proportion des établissements ayant certaines commodités dans les ENIET public par région</i>	96
Tableau 77 : <i>Répartition des chefs d'établissement ESG et ESTP par sexe</i>	97
Tableau 78: <i>Proportions des directeurs d'ENIEG et directeurs adjoints ENIEG selon le sexe</i>	98
Tableau 79 : <i>Moyenne des censeurs par établissement</i>	99
Tableau 80 : <i>Proportion des chefs des travaux selon le sexe</i>	100
Tableau 81: <i>Moyenne des élèves par surveillant général</i>	101

Tableau 83: <i>Proportions des enseignants selon le statut</i>	103
Tableau 84 : <i>Distribution des moyennes des enseignants publics ESG et ESTP par établissement</i>	104
Tableau 85 : <i>Proportions des enseignants fonctionnaires d'ENIEG public selon le sexe</i>	104
Tableau 86 : <i>Proportions des enseignants d'ENIEG public selon le statut</i>	105
Tableau 87 : <i>Proportions des enseignants d'ENIET public selon le Sexe</i>	105
Tableau 88 : <i>Proportion des enseignants d'ENIET public selon le statut</i>	106
Tableau 89 : <i>Taux de promotion dans l'ESG anglophone par Sexe et année d'étude</i>	109
Tableau 90 : <i>Taux de promotion de l'ESG francophone par année d'étude et par Sexe</i>	110
Tableau 91: <i>Taux de promotion de l'ESTP par année d'étude et Sexe</i>	111
Tableau 92 : <i>Taux de redoublement de l'ESG anglophone par sexe et année d'études</i>	112
Tableau 93 : <i>Taux de redoublement du secondaire général francophone par sexe et année d'étude</i>	113
Tableau 94: <i>Taux de redoublement du secondaire technique et professionnel par sexe et année d'étude</i>	114
Tableau 95 : <i>Proportion des redoublants du secondaire parmi les inscrits par sexe et région</i>	115
Tableau 96 : <i>Proportions des redoublants selon les années d'études</i>	115
Tableau 97 : <i>Proportions des redoublants dans l'enseignement général francophone</i>	116
Tableau 98: <i>Proportions des redoublants dans l'enseignement technique et professionnel</i>	116
Tableau 99 : <i>Taux d'abandon par type, sous-système et sexe</i>	118
Tableau 100 : <i>Récapitulatif des taux de réussite aux examens et certificats de la DECC</i> ...119	119
Tableau 101: <i>Distribution des taux de réussite au BEPC par région, session 2015</i>	121
Tableau 102: <i>Distribution des taux de réussite au BEPC Bilingue par région, session 2015</i>	122
Tableau 103: <i>Taux de réussite au CAP commercial par région</i>	123
Tableau 104: <i>Récapitulatif des résultats au CAP Industriel session 2015</i>	124
Tableau 105 : <i>Récapitulatif des résultats au CAPIEMP session 2015</i>	125
Tableau 106 : <i>Récapitulatif des taux de réussite aux examens organisés par l'OBC</i>	127
Tableau 107: <i>Récapitulatif des taux de réussite au Baccalauréat ESG session 2015</i>	128
Tableau 108 : <i>Résultat au baccalauréat série littéraire, par genre session 2015</i>	129
Tableau 109 : <i>Résultat au Baccalauréat série Scientifique, par genre session 2015</i>	129
Tableau 110: <i>Récapitulatif des résultats au baccalauréat technique organisé par l'OBC</i> ...130	130
Tableau 111: <i>Récapitulatif baccalauréat Technique Commercial, par genre session de 2015</i>	131
Tableau 112 : <i>Récapitulatif Baccalauréat Technique Industriel, par genre session de 2015</i>	132
Tableau 113 : <i>Résultat au Brevet de Technicien Commercial, par genre session de 2015</i> 133	133
Tableau 114 : <i>Résultat au Brevet de Technicien Industriel, par genre session de 2015</i>	134
Tableau 115 : <i>Résultat au Brevet Professionnel Commercial, par genre session de 2014</i> .134	134
Tableau 116 : <i>Résultat au Brevet Professionnel Industriel, par genre session de 2015</i>	134
Tableau 117 : <i>Résultats au Probatoire ESG session 2015</i>	135
Tableau 118 : <i>Résultats au Probatoire Littéraire, par genre session 2015</i>	136
Tableau 119 : <i>Résultats au Probatoire Scientifique, par genre session 2015</i>	137
Tableau 120 : <i>Résultats au Probatoire Technique, par genre session 2015</i>	137
Tableau 121 : <i>Résultat au Probatoire Technique Commercial, par genre session 2015</i>	138
Tableau 122 : <i>Résultats au Probatoire Technique Industriel, par genre session 2015</i>	139
Tableau 123 : <i>Résultat au Probatoire de Brevet de Technicien Commercial, par genre session 2015</i>	140
Tableau 124 : <i>Résultats au Probatoire de Brevet de Technicien Industriel, par genre session 2014</i>	140
Tableau 125: <i>Récapitulatif des résultats au GCE Advanced Level session 2015</i>	141
Tableau 126 : <i>Récapitulatif des résultats au GCE AL Général, selon la région et le genre, session 2015</i>	142

Tableau 127 : Récapitulatif des résultats au GCE AL technique, selon la région et le genre session 2014.....	143
Tableau 128 : Récapitulatif des résultats au GCE OL général, selon la région et le genre session 2015.....	144
Tableau 129 : GCE Ordinary Level Technical, performance by region and gender for 2015 session.....	145
Tableau 130 : Taux de transition du primaire au secondaire général par sexe et région	146
Tableau 131 : Taux de transition du primaire au secondaire technique par sexe et région..	147
Tableau 132 : Taux brut d'admission en 1 ^{ère} année d'étude de l'enseignement secondaire.....	149
Tableau 133 : Taux d'achèvement par cycle et par type d'enseignement.....	150
Tableau 134 : Récapitulatif de l'évolution des indicateurs de 2011-2012 à 2014-2015.....	151
Tableau 135 : Taux de réussite aux évaluations certificatives.....	152
Tableau 136 : Évolution du Budget (en millions) du MINESEC de 2007 à 2015.....	155
Tableau 137 : Évolution du Budget du MINESEC de 2007 à 2015 selon le type.....	155
Tableau 139 : Récapitulatif de la subvention totale par Organisation et par type d'enseignement.....	158
Tableau 138 : Subvention accordée aux Secrétariats des Organisations de l'Enseignement Privé :.....	158
Tableau 140 : Nombre d'organisations subventionnées.....	160

Liste des figures

Figure 1 : Évolution du BIP au cours des dix dernières années.....	12
Figure 2 : Évolution du montant du budget alloué à l'élaboration de la carte scolaire au MINESEC.....	13
Figure 3 : Répartition des élèves par type d'enseignement.....	16
Figure 4 : Évolution des effectifs d'élèves du secondaire général et technique sur les cinq dernières années.....	16
Figure 5 : Taux brut de scolarisation par région.....	18
Figure 6 : Taux net de scolarisation par région.....	19
Figure 7 : Rapport filles/garçons des élèves du secondaire.....	21
Figure 8 : Proportions des élèves inscrits du secondaire selon les régions par sexe.....	22
Figure 9 : Proportions d'effectifs par ordre d'enseignement.....	22
Figure 10 : Proportions des effectifs d'élèves par ordre d'enseignement.....	23
Figure 11 : Pourcentage des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire technique et enseignement général.....	25
Figure 12 : Évolution des effectifs d'élèves de l'ESTP 2009 à 2015.....	25
Figure 13 : Répartition nationale des proportions des élèves de l'ESTP selon la région.....	28
Figure 14 : Répartition des élèves de l'ESTP par sexe et cycle dans l'Enseignement technique.....	29
Figure 15 : Répartition des élèves de l'ESTP par section.....	30
Figure 16 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire technique suivant l'ordre.....	35
Figure 17 : Évolution des élèves du secondaire général suivant l'année et le sexe sur les cinq dernières années.....	40
Figure 18 : Proportions des élèves de l'ESG par sous-système.....	40
Figure 19 : Proportions par région des élèves du secondaire général suivant le sexe.....	41
Figure 20 : Proportions des élèves du secondaire général par région.....	42
Figure 21 : Proportion des effectifs ESG selon l'ordre d'enseignement.....	42
Figure 22 : Proportions des élèves du secondaire général suivant l'ordre.....	43
Figure 23 : Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone public et privé suivant le sexe.....	44
Figure 24 : Proportions par année d'études des élèves inscrits d'ESG anglophone public et privé suivant le sexe.....	45
Figure 25 : Proportions des élèves à l'ESG anglophone par sexe suivant les années d'études.....	45
Figure 26 : Proportions des élèves d'ESG anglophone suivant l'ordre et le sexe.....	47
Figure 27 : Proportions des élèves de l'ESG francophone suivant l'ordre d'enseignement.....	50
Figure 28 : Comparaison des proportions des élèves des séries scientifiques et littéraires.....	52
Figure 29 : Proportions des élèves des séries scientifiques et littéraires du sous-système anglophone par région.....	53
Figure 30 : Comparaison des proportions des élèves de séries scientifiques et littéraires du sous-système francophone.....	54
Figure 31 : Évolution des effectifs d'élèves-maîtres de 2009-2010 à 2014-2015.....	56
Figure 32 : Proportion d'élèves-maîtres selon le sexe dans le public.....	57
Figure 33 : Répartition des élèves-maîtres selon l'ordre d'enseignement.....	58
Figure 34 : Evolution des effectifs des établissements.....	63
Figure 35 : Proportion des établissements par région.....	64
Figure 36 : Répartition des établissements selon l'ordre d'enseignement.....	65
Figure 37 : Proportions des établissements scolaires selon l'ordre d'enseignement.....	65
Figure 38 : Proportions des établissements publics dans les régions.....	66
Figure 39 : Répartition des établissements publics selon le type d'enseignement.....	67
Figure 40 : Répartition des établissements Publics par type d'enseignement.....	68
Figure 41 : Pourcentage des établissements publics selon le cycle et par type.....	68
Figure 42 : Répartition des établissements de l'ESG public.....	69
Figure 43 : Proportions des établissements de l'ESTP public.....	70

Figure 44 : Proportion de l'ensemble des établissements privés par région.....	71
Figure 45 : Proportion des établissements privés selon le type d'enseignement.....	71
Figure 46 : Évolution des écoles normales d'instituteurs d'enseignement général.....	72
Figure 47 : Pourcentage des ENIEG par ordre d'enseignement.....	72
Figure 48 : Pourcentage des ENIET par ordre d'enseignement.....	73
Figure 49 : Proportion des ENIEG publiques et privées selon la région.....	74
Figure 50 : Evolution des salles de classe par ordre.....	76
Figure 51 : Proportions des salles de classe par région.....	77
Figure 52 : Proportions des salles de classe du public par région.....	77
Figure 53 : Moyenne des salles de classe par établissement dans les régions.....	79
Figure 54 : Évolution des salles de classe des ENIEG par type de construction.....	80
Figure 55 : Proportion des salles de classe de l'ENIEG publique selon la région.....	81
Figure 56 : Ratio d'utilisation des toilettes dans les écoles normales.....	85
Figure 57 : Nombre d'élèves par place assise dans l'ESG et l'ESTP.....	89
Figure 58 : Nombre d'élèves par place assise dans les ENIEG et ENIET.....	90
Figure 59 : Effectifs et moyenne des ateliers par établissement dans les régions.....	97
Figure 60 : Moyenne des censeurs par établissement dans les régions.....	100
Figure 62 : Nombre moyen des chefs de travaux par établissement.....	101
Figure 63 : Répartition des coefficients de présence des surveillants généraux par région.....	102
Figure 63 : Evolution des enseignants du Public.....	103
Figure 65 : Répartition des inspecteurs pédagogiques nationaux par inspection et genre ..	107
Figure 66 : Évolution du taux de réussite au BEPC de 2011 à 2015.....	120
Figure 67 : Évolution du taux de réussite au CAP Commercial depuis 2011.....	123
Figure 68 : Évolution du taux de réussite au CAP Industriel de 2011 à 2015.....	124
Figure 69 : Évolution du taux de réussite au CAPIET de la session 2011 à 2014.....	126
Figure 70 : Évolution du taux de réussite au Baccalauréat ESG de 2011 à 2014.....	128
Figure 71 : Évolution du taux de réussite au Baccalauréat Commercial de 2011 à 2015.....	131
Figure 72 : Évolution du taux de réussite au Baccalauréat Industriel de 2011 à 2015.....	132
Figure 73 : Évolution du taux de réussite au Probatoire ESG de 2010 à 2015.....	135
Figure 74 : Évolution du taux de réussite au probatoire ETP Commercial de 2010 à 2013.....	138
Figure 75 : Évolution du taux de réussite au probatoire ETP Industriel de 2011 à 2015.....	139
Figure 76 : Évolution du taux de réussite au GCE AL ESG de 2010 à 2015.....	142
Figure 77 : Évolution du taux de réussite au GCE AL ETP de 2011 à 2015.....	143
Figure 78 : Évolution du taux de réussite au GCE OL ESG de 2011 à 2014.....	144
Figure 79 : Évolution du taux de réussite au GCE OL ETP de 2011 à 2015.....	145
Figure 80 : Taux de transition du primaire au secondaire par sexe et région.....	146
Figure 81 : Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans l'ESG anglophone.....	148
Figure 82 : Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans l'ESG francophone.....	148
Figure 83 : Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans l'ETP.....	149
Figure 84 : Évolution du Budget de fonctionnement et d'investissement public de 2007 à 2015.....	155
Figure 85 : Évolution du nombre de salles de classe construites et réhabilitées de 2004 à 2015.....	157
Figure 86 : Évolution du montant des subventions allouées aux établissements privés entre 2010 et 2015.....	159
Figure 87 : Evolution du nombre de nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année du 1 ^{er} cycle.....	165
Figure 88 : Évolution du nombre de nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année du 2 nd cycle.....	165
Figure 89 : Évolution du rapport filles / garçons en 1 ^{ère} année du 1 ^{er} cycle.....	166
Figure 90 : Évolution du rapport filles / garçons en 1 ^{ère} année du 2 nd cycle.....	166
Figure 91 : Évolution du taux de redoublement au 1 ^{er} cycle ESG.....	166
Figure 92 : Évolution du taux de redoublement au 2 nd cycle ESG.....	167
Figure 93: Évolution du nombre d'élèves inscrits à l'ESTP.....	167
Figure 94 : Évolution du nombre d'élèves inscrits à l'ESTP privé.....	167

Figure 95 : Évolution des proportions des effectifs d'élèves de l'enseignement privé.....	168
Figure 96 : Taux brut de scolarisation	169
Figure 97 : Taux net de scolarisation par sexe et par Région.....	169
Figure 98 : Taux brut de scolarisation par sexe et par Région	170
Figure 99 : Indice de parité par Région	170
Figure 100 : Répartition des élèves de l'ESG	173
Figure 101 : Répartition des élèves de l'ESTP	173
Figure 102 : Répartition des établissements par région.....	174
Figure 103 : Répartition des établissements selon l'ordre d'enseignement.....	174
Figure 104 : Répartition des Chefs d'établissements publics selon le genre.....	175
Figure 105 : Répartition des moyennes des élèves par surveillant général	175
Figure 106 : Répartition des moyennes des élèves par salle de classe par Région.....	176
Figure 107 : Répartition des établissements disposant des salles informatique par Région	176
Figure 108 : Répartition des Ordinateurs pour élèves par Région	177
Figure 109 : Rapport entre le nombre des établissements et le nombre de points d'eau potable par Région	177
Figure 110 : proportion des établissements disposant d'un branchement électrique par Région	178
Figure 111 : proportion des établissements disposant des toilettes pour enseignant.....	178
Figure 112 : proportion des établissements disposant des toilettes pour élèves	179
Figure 113 :Taux de réussite au Baccalauréat général par Région Erreur ! Signet non défini.	
Figure 114 : Taux de réussite au Baccalauréat Général Littéraire par Région.....	180
Figure 115 : Taux de réussite au Baccalauréat Général Scientifique par Région.....	180
Figure 116 : Taux de réussite au Baccalauréat Technique Industriel par Région.....	181
Figure 117 : Taux de réussite au Baccalauréat Technique Commercial par Région.....	181
Figure 118 : Taux de réussite au Probatoire Général Littéraire par Région	182
Figure 119 : Taux de réussite au Probatoire Général Scientifique par Région	182
Figure 120 : Taux de réussite au Probatoire Technique Industriel par Région	183
Figure 121 : Taux de réussite au Probatoire Technique Commercial par Région	183
Figure 122 : Taux de réussite au GCE - Advanced Level Général par Région.....	184
Figure 123 : Taux de réussite au GCE - Advanced Level Technique par Région.....	184
Figure 124 :Taux de réussite au GCE Ordinary Level Général.....	185
Figure 125 :Taux de réussite au GCE Ordinary Level Technique.....	185
Figure 126 : Taux de réussite au Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) par Région .	186
Figure 127 : Taux de réussite au Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) Bilingue par Région	Erreur ! Signet non défini.
Figure 128 : Taux de réussite au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) - Technique Industriel par Région.....	187
Figure 129 : Taux de réussite au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) - Science et Technique du Tertiaire par Région	187
Figure 130 : Taux de réussite au CAPIEM par Région	188
Figure 131 : Taux de réussite au CAPIET par Région.....	188
Figure 132 : Proportion des redoublants par Région	189